



BLAINVILLE

D'HIER À AUJOURD'HUI



Entente de développement culturel

Blainville

d'hier à aujourd'hui

Blainville d'hier à aujourd'hui



Recherche et rédaction
Denis Gravel
Collaboratrice à la rédaction
Hélène Lafortune



Conception de la page couverture : Mardigrafe



Page titre : les membres de la famille d'Ambroise Filion, en 1941.

Source : Comité d'histoire de Blainville –
photo Thérèse Filion-Ouellette

Société de recherche historique

Archiv- Histo inc.

535, rue Viger Est

Montréal, Québec H2B 3C9

Téléphone : 514 873- 6347

Cellulaire : 514 625- 5791

Courriel : archiv- histo@gmail.com

Site internet : Archiv- Histo.com

© Tous droits réservés

Dépôt légal - 1^{er} trimestre 2018

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 978-2-923598-31-4

Remerciements

Dans le cadre de cette édition 50^e anniversaire, la Ville de Blainville tient à remercier son auteur, monsieur Denis Gravel, pour son travail assidu. Aux précieux, collaborateurs de la première édition dont le travail constitue le cœur de cet ouvrage, s'ajoutent des citoyens qui ont livré de précieux témoignages, de même que des employés municipaux des différents services, notamment monsieur Yannick Proulx et monsieur Martin Rodgers.

Archiv-Histo décline toute responsabilité pour toute mauvaise interprétation, erreur ou omission dans l'élaboration et la présentation de cet ouvrage.

Tous droits réservés pour tous les pays. Il est strictement interdit de reproduire quelque partie que ce soit de cet ouvrage par quelque moyen que ce soit: électronique, mécanique, photocopie, microfilm ou enregistrement sans l'autorisation de l'éditeur.



Mot du maire

Cinquante ans, cela peut paraître court, mais l'histoire de Blainville est très riche. Avant tout, elle est riche des gens qui l'ont façonnée, qui l'ont développée et animée.

L'histoire de Blainville, c'est d'abord celle des citoyennes et des citoyens qui l'habitent et qui la font vibrer. C'est votre histoire, c'est notre histoire.

C'est l'histoire de personnages, de femmes et d'hommes qui se sont démarqués dans divers domaines; c'est l'histoire de visionnaires, de bénévoles engagés dans leur communauté, de sportifs et d'artistes.

Ce sont aussi des événements qui nous ont mobilisés, émus, divertis et qui ont fait rayonner Blainville aux quatre coins du Québec et du Canada.

Dans ce livre, vous découvrirez (ou redécouvrirez) les origines de Blainville, qui remontent à la Nouvelle-France. L'ouvrage s'arrête aux dernières années qui ont vu notre ville connaître une phase importante de son développement.

Nous sommes fiers de vous présenter la réédition du 50^e anniversaire de cet ouvrage imposant qui témoigne de notre brillant parcours comme collectivité et de la contribution de Blainville au développement de la région.

Je terminerai en vous disant ceci : l'histoire est toujours en mouvement, en évolution. Elle est d'abord un témoin du passé, elle façonne le présent et elle est souvent garante de l'avenir. Aux prochaines générations de Blainvilloises et de Blainvillois de poursuivre notre histoire.

Bonne lecture et joyeux 50^e anniversaire!

Richard Perreault
Maire de Blainville





Armoiries et logos



Les armoiries de la Ville de Blainville ont été dessinées par André Genest, en 1968.

La devise de la Ville de Blainville inscrite sur les armoiries est *Jura sua honore salvet*, ce qui veut dire : défendre ses droits dans l'honneur.



Premier logo de la
Ville de Blainville, en 1980



Logo de la
Ville de Blainville, en 1986

La disposition circulaire du B, dans le logo actuel, rappelle la fleur qu'est la rudbeckia, mais réfère également à un soleil qui révèle le dynamisme, la vitalité et la santé globale de cette ville qui s'affirme tant par sa croissance démographique que par le modèle qu'elle inspire dans toutes les sphères d'activité. C'est également un renvoi au concept de collectivité, un appel à l'unité. Les différentes tailles du B rendent hommage à la diversité de la population de Blainville, aux différents groupes d'âge et aux familles.

Le qualificatif Blainville « inspirante » accompagne l'identité visuelle selon l'application choisie, le cas échéant. Il désigne les citoyennes et les citoyens de Blainville au premier chef, mais aussi les gens qui animent la vie sociale, économique, communautaire, culturelle et sportive de Blainville, de même que toute l'administration municipale.

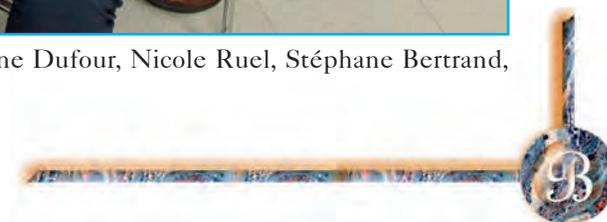
Quant au choix de typographie, la fonte Clarendon avec empattement a été sélectionnée pour sa similitude avec la fonte originale du logo afin de préserver son aspect de solidité. Ses courbes apportent des éléments de mouvement et de dynamisme. Le bas de casse, quant à lui, communique l'aspect convivial qui caractérise également la Ville de Blainville.

Le conseil municipal de Blainville 2017-2021



Source : Ville de Blainville

Assis : Liza Poulin, Richard Perreault, maire, et Serge Paquette; debout : Patrick Marineau, Stéphane Dufour, Nicole Ruel, Stéphane Bertrand, Michèle Murray, Guy Frigon, Marie-Claude Collin et Jean-François Pinard.





Une capsule temporelle pour 2068



Source : Ville de Blainville

La bibliothèque Paul-Mercier de Blainville laisse, inséré dans ses murs, un legs aux générations futures. En effet, le 1^{er} décembre 2015, elle met sous scellé une capsule temporelle intitulée *Blainville aujourd'hui* qui ne sera ouverte qu'en 2068, lors du centenaire de la ville. Bien que l'idée émane des autorités municipales, les membres du conseil jeunesse ont participé à la réalisation du projet. La capsule comprend des pièces de monnaie, des brochures municipales, des photos, une rondelle de hockey de l'Armada et une lettre du maire Richard Perreault à son homologue du futur.

Des femmes et des hommes en quête d'un milieu de vie

À un rythme effréné, la Ville de Blainville se développe, se dynamise, s'urbanise tout en conservant son côté vert tant dans ses quartiers résidentiels, qui possèdent une multitude de parcs et un réseau de pistes cyclables, que par son secteur agricole et son immense tourbière. L'expansion démographique que connaît Blainville est exceptionnelle, surtout si l'on compare son taux de croissance à celui des autres villes du Québec.

L'originalité de l'aménagement repose toutefois sur une certaine organisation de l'espace qui crée à Blainville, depuis 50 ans, un paysage humanisé fort convoité dans les Basses-Laurentides. Somme toute, la municipalité se distingue par ses profils démographique et géographique de même que par son patrimoine urbain, qui offre un visage serein et naturel à ses résidents tout comme à ses visiteurs.



Source : Ville de Blainville





Une esquisse démographique

Selon Statistique Canada, de 29 603 habitants en 1996, la population de Blainville est passée à 36 029 en 2001 avant d'atteindre 56 863 en 2016¹. Cette évolution démographique est d'autant plus phénoménale qu'à peine 8000 habitants occupaient le territoire en 1968. En moins de 50 ans, la population de Blainville a donc septuplé, et elle se classe parmi les premières au Québec au chapitre de la croissance démographique. D'ailleurs, les données issues du plus récent recensement, effectué en 2016, font état d'une densité de population de 1031 personnes par kilomètre carré. La superficie de la municipalité est de 55,15 kilomètres carrés.

La population se définit particulièrement par son caractère d'homogénéité. En effet, les habitants de Blainville sont presque essentiellement d'origine canadienne-française et de religion catholique. Le citoyen blainvillois typique est plutôt jeune – l'âge moyen en 2016 était de 37,7 ans –, francophone, catholique et scolarisé, il travaille en français et il est propriétaire de sa résidence.

Selon le recensement de 2016, la population totale du Québec, qui s'élève à 8 164 361 personnes, est composée de 50,8 % de femmes et de 49,2 % d'hommes. À Blainville, cet écart entre les hommes et les femmes est semblable : on compte 50,7 % de femmes et

49,3 % d'hommes dans la population. Pour ce qui est de la répartition des habitants en grands groupes d'âge, on compte davantage de différences entre le Québec et Blainville. Les jeunes âgés de 0 à 14 ans forment 20,2 % de la population blainvilloise, mais seulement 16,3 % dans l'ensemble du Québec; les personnes âgées de 15 à 64 ans composent 69 % de la population à Blainville, mais 65,4 % au Québec; enfin, les personnes âgées de 65 ans et plus ne forment que 10,8 % de la population blainvilloise, comparativement à 18,3 % au Québec². La mise en parallèle de ces données révèle que la population de la municipalité n'a pas une progression démographique représentative de celle de la population québécoise.

Toujours selon le recensement de 2016, la langue parlée à la maison est, pour 89 % des Blainvillois, le français, et, pour 5 %, l'anglais. Les 6 % restants parlent d'autres langues dont le détail n'est pas public. Dans les réponses uniques, la langue maternelle de 87 % de la population est le français, celle de 4 % de la population, l'anglais, et les 7 % restants ont une autre langue maternelle. Les quatre langues maternelles des minorités culturelles les plus courantes à Blainville sont l'arabe (1,3 %), l'espagnol (1,1 %), le portugais (1 %) et l'italien (1 %)³. Quant à la connaissance des deux langues officielles, 44 % des Blainvillois ont indiqué ne connaître que le français et 1 %, que l'anglais.



Page précédente : vue aérienne d'une partie du quartier Fontainebleau, en 2002.

Des femmes et des hommes en quête d'un milieu de vie

La rentrée scolaire des enfants de la famille Archambault-Bernier, en 2010.

Blainville comprend une population fort active sur le marché du travail. En 2011, le taux d'activité était de 75,4 %; chez les hommes, il se situait à 78,9 %, alors que chez les femmes, il était de l'ordre de 72,1 %. Le taux de chômage

atteignait à peine 4,6 %, soit 4,7 % chez les hommes et 4,5 % chez les femmes⁴.

Dans la catégorie des personnes âgées de 15 ans et plus, la population blainvilloise



Source : Ville de Blainville





Blainville d'hier à aujourd'hui

se composait de 37,6 % de gens mariés, de 27 % vivant en union libre et de 35,4 % n'étant pas mariés et ne vivant pas en union libre (ces personnes sont célibataires, divorcées, veuves ou séparées)⁵. Blainville comptait un total de 18 735 ménages privés. En proportion, 42,1 % de ces ménages étaient des couples (mariés ou en union libre) avec au moins un enfant, comparativement à 23,9 % des ménages dans l'ensemble du Québec. Pour ce qui est des couples (mariés ou en union libre) sans enfant, les proportions blainvilloise et québécoise étaient plus semblables : 26,9 % des ménages à Blainville comparativement à 29,1 % des ménages dans l'ensemble du Québec. Enfin, 16,2 % des ménages blainvillois étaient formés d'une personne seule, alors que le pourcentage grimpeait à 32,2 % pour l'ensemble du Québec⁶.

En 2011, 84 % des ménages privés étaient propriétaires et 16 % étaient locataires⁷. La majeure partie de la population vivait dans des maisons individuelles (72,4 %), mais certains ménages occupaient des appartements dans des immeubles de moins de cinq étages (14,1 %), des appartements dans des immeubles de deux étages (duplex; 6,3 %), des maisons jumelées (5,4 %) et des maisons en rangée (1 %). On ne trouvait que 0,8 % de ménages privés dans des logements mobiles⁸.



Les Portugais de Blainville, une communauté bien intégrée



Source : Ville de Blainville

À la fin des années 1960, des Portugais viennent s'établir à Blainville pour travailler entre autres chez les producteurs maraîchers de la Côte-Saint-Louis. Ils s'intègrent si bien qu'à part leur teint basané et leur nom de famille, on ne les distingue guère de la population francophone de la ville. De nos jours, ils ne représentent toutefois qu'à peine 1 % de la population. En décembre 1987, sous l'impulsion du conseiller municipal d'ascendance portugaise Armand De Medeiros, la Ville de Blainville rend hommage à la communauté portugaise par des festivités et une exposition qui est présentée à la bibliothèque municipale. À l'époque, la municipalité compte 1500 citoyens d'origine portugaise. Afin de leur rendre hommage, la Ville offre le 5 décembre 1987 un concert donné par l'Orchestre symphonique de Laval à la bibliothèque municipale, en présence du consul du Portugal et de plusieurs autres invités de marque. La bibliothèque propose aussi une exposition d'objets d'art et d'artisanat provenant de ce pays, et fait appel à cette communauté pour décorer le sapin à la manière portugaise. À cette occasion, des bouchées typiques de ce pays de même que des vins portugais sont offerts aux visiteurs. Aujourd'hui, plusieurs des employés de la ville sont d'origine portugaise.



<i>Quarante ans d'évolution à Blainville</i>						
	1968	1978	1988	1998	2008	2017
1. Population	8000	12 500	20 645	29 603	48 821	57 739
2. Kilomètres de rues	51	86	109	189	245	256
3. Évaluation foncière	5 M\$	108 M\$	383 M\$	1 409 M\$	4 186 M\$	7 561 M\$
4. Valeur moyenne (résidence unifamiliale)	4500\$	19 500\$	60 700 \$	107 679 \$	235 000 \$	351 000 \$
5. Taux de taxation	0,80\$	1,54 \$	1,40 \$	1,37 \$	0,89 \$	0,667 \$
6. Budget de dépenses	0,6 M\$	3,9 M\$	11,7 M\$	30,8 M\$	58,9 M\$	94,5 M\$

L'examen des chiffres compilés dans ce tableau retient notre attention. Il révèle la croissance rapide de Blainville sur les plans démographique et résidentiel, mais également au chapitre des dépenses municipales. Le total des kilomètres de rues suit la même évolution en doublant également à tous les 20 ans. Dans le même ordre d'idées, la valeur moyenne des maisons augmente de 433 % entre 1968 et 1978, de 311 % de 1978 à 1988, de 177 % de 1988 à 1998 et de 280 % de 1998 à 2017. Sur une période de près de 40 ans, la valeur moyenne d'une maison unifamiliale de 4500 \$ en 1968 passe à 310 125 \$ en 2017. Elle reflète l'évolution de la valeur des maisons au Québec et au Canada durant cette période de temps. L'évaluation foncière de l'ensemble de la municipalité augmente également de manière

quasi exponentielle; de 5 millions de dollars en 1968, elle atteint 108 millions de dollars dix ans plus tard. En 2017, cette évaluation foncière s'élève à 3 672 000 000 \$!

Pour bâtir une ville de l'ampleur de Blainville, les élus municipaux doivent pouvoir compter sur des revenus substantiels. Modeste à ses débuts, le budget ne dépasse guère la barre des 600 000 \$ en 1968, pour atteindre 55,7 millions de dollars en 2017. Malgré les nombreux investissements dans le patrimoine collectif, le budget 2008 de la Ville de Blainville est toutefois marqué par un gel, voire une réduction du compte de taxes pour la majorité des contribuables, et ce, malgré la hausse de la valeur des propriétés.

Source : Ville de Blainville





Aménagement du territoire blainvillois et développement des voies de communication

De nos jours, Blainville est fortement urbanisée et au carrefour d'infrastructures routières de premier plan. Un sérieux effort d'imagination est nécessaire pour se représenter ce que pouvait être, à l'origine, son territoire, intégré d'abord à la seigneurie des Mille-Îles. Pendant longtemps, la confrontation séculaire entre l'homme et la forêt sera omniprésente; elle ne prendra fin qu'avec l'établissement des grands axes routiers au XX^e siècle.

Le développement de toute la région des Basses-Laurentides s'amorce à compter de 1920 parallèlement à l'ouverture d'une première route⁹, laquelle permet l'arrivée de camions transportant des marchandises ainsi que d'automobiles et d'autobus pour la population. Bien que le train présente parfois un avantage, en hiver, quand les conditions météorologiques rendent les routes impraticables, le système routier concurrence rapidement le chemin de fer. Dans les années 1930, trois entreprises d'autobus se disputent la clientèle pour le trajet entre Montréal et Saint-Jérôme. C'est à cette époque que le gouvernement provincial investit dans la construction et la réfection des routes afin qu'elles soient carrossables même en hiver. Ce service s'étend de plus en plus vers le nord, jusqu'à Sainte-Agathe en 1937 puis Mont-Tremblant en 1941. À l'aube des années 1940, le service ferroviaire fait donc face à un concurrent dont la popularité est en hausse : le réseau routier, qui devient véritablement efficace. Le Canadien

Pacifique se voit forcé d'abandonner son service ferroviaire entre Sainte-Thérèse et Saint-Eustache.

Poussé par l'affluence des automobiles dans les Laurentides au cours des années 1940 et plus particulièrement des années 1950, le gouvernement Duplessis construit de nouvelles routes, élargit les anciennes et érige des ponts. La congestion de la route 11 (le chemin de la Grande-Ligne, aujourd'hui la route 117) à cause de la circulation automobile force le gouvernement québécois à construire le premier tronçon de l'autoroute des Laurentides entre Montréal et Saint-Jérôme à la fin des années 1950. Par la suite, la route 15 atteindra Sainte-Adèle en 1964.



Source : Léopold Bigras

Autobus reliant Saint-Jérôme à Montréal sur le boulevard du Curé-Labelle, au début des années 1950.



Source : Comité d'histoire de Blainville



Source : Ville de Blainville – photo Lucien Lisabelle

Vue aérienne de l'autoroute 15 vers le nord, sortie 25, direction Blainville, en juin 1999. Au début des années 1980, l'ouverture de la sortie 25 et la construction du boulevard de la Seigneurie vont contribuer au développement du territoire blainvillois.

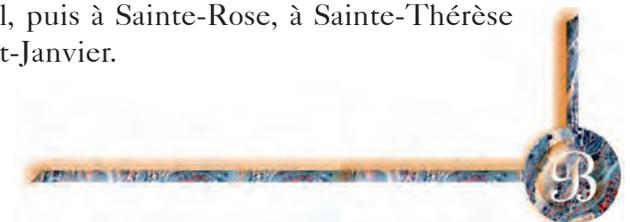
Page précédente : la ligne au centre représente l'ancienne voie ferrée démolie qui reliait Sainte-Thérèse et Saint-Lin au temps de Sir Wilfrid Laurier. Vers le nord, à l'est, on peut voir une pisciculture et à l'ouest, l'ancienne voie de la CIL. Au centre, entre la CIL et la pisciculture apparaît la ferme de Léopold Bigras et, plus au sud, celle de Réjean Bigras (photo de 1995).

À la fin des années 1960, alors que l'aéroport de Dorval est en fonction depuis près de 30 ans, le gouvernement fédéral choisit d'établir l'aéroport international de Montréal à Mirabel. Ottawa souhaite l'intervention du gouvernement québécois pour que soit rapidement rénové le réseau routier dans le comté de Deux-Montagnes. Selon des observateurs, l'amélioration de l'état des voies de communication entre Montréal, Dorval, Laval et Mirabel dans l'axe nord-sud et entre Mirabel et l'Outaouais dans l'axe est-ouest s'impose et va de pair avec le développement du trafic aérien dans la région de Montréal. Parallèlement à l'autoroute des Laurentides (la 15), le gouvernement du Québec construit l'autoroute 13. Le projet prévoyait de

relier Dorval à Mirabel, afin de permettre une meilleure circulation entre les deux aéroports. Le gouvernement élargit également à quatre voies la route 117 du sud de Saint-Jérôme jusqu'à Sainte-Thérèse. Une autre autoroute importante vient se greffer à ce réseau, d'est en ouest, celle-là : la 640. Elle relie Oka à Repentigny et se rend jusqu'à l'est de la route 25. Cette dernière est élargie à quatre voies entre Terrebonne et Joliette. D'autres routes, la 50 et la 125, viennent encore améliorer les voies de communication dans le secteur. Le dernier tronçon de l'autoroute 50 est ouvert en 2012 entre Thurso et Papineauville; il permet de relier Mirabel et l'Outaouais¹⁰. L'autoroute 13 reste cependant inachevée, ce qui, aux dires de plusieurs analystes et autres éditorialistes, expliquerait en partie, des années plus tard, l'échec de l'aéroport de Mirabel¹¹.

L'évolution ferroviaire régionale et locale

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, le curé Antoine Labelle, personnage légendaire de l'histoire des Basses-Laurentides, déploie beaucoup d'efforts pour assurer la liaison ferroviaire entre Montréal et Saint-Jérôme. Celle-ci sera finalement réalisée par la compagnie Quebec, Montreal, Ottawa & Occidental Railway, qui va d'ailleurs construire plus de 60 kilomètres de voies ferrées. La première voie permettant la liaison entre le centre-ville de Montréal et Saint-Jérôme est inaugurée le 9 octobre 1876. En cours de route, le train s'arrête dans le quartier du Mile-End, à Montréal, puis à Sainte-Rose, à Sainte-Thérèse et à Saint-Janvier.





Blainville d'hier à aujourd'hui

Au début du xx^e siècle, le ski s'imposant de plus en plus dans les centres de villégiature comme Saint-Sauveur, Sainte-Agathe, Val-David, Mont-Tremblant et l'Estérel, le Montreal Ski Club parvient à convaincre le Canadien Pacifique (CP) d'implanter une ligne de train pour faciliter la venue des skieurs dans les Laurentides. Le CP crée alors le P'tit Train du Nord, qui réjouit plus d'un amateur de sports d'hiver de la région de Montréal. Au cours des années 1950, le développement touristique des Laurentides atteint des sommets inégalés, à un point tel que le train ne suffit plus au transport des touristes et autres voyageurs. Au même moment, la démocratisation de l'automobile et l'amélioration du réseau routier mènent lentement à la mort du P'tit Train du Nord. Le 15 novembre 1981, le train de passagers roule une dernière fois. Celui des marchandises sera interrompu en 1989. À l'époque, l'abolition de la liaison du CP entre Montréal et Sainte-Thérèse ne favorise pas l'idée d'implanter une ligne ferroviaire entre l'aéroport de Mirabel et le centre-ville de Montréal. Bien que l'arrêt du transport ferroviaire via Montréal déplaise souverainement aux élus municipaux de Blainville, le CP démantèle les rails au cours des années 1990¹².

En 1996, le gouvernement du Québec, en coopération avec les municipalités locales, inaugure le parc linéaire du P'tit Train du Nord. Les gares rénovées deviennent des points de service, et le parc accueille les cyclistes et les motoneigistes de Saint-Jérôme à Mont-Laurier. Le réseau ferroviaire, que l'on croyait abandonné à jamais, renaît sous la forme d'une ligne de train vouée au transport quotidien des travailleurs.

L'établissement du train de banlieue entre Montréal et Blainville

En 1990, Paul Mercier, le maire de Blainville, qui est aussi président de la Commission intermunicipale de transport de la Rive Nord, part en croisade pour le rétablissement d'un train desservant la population des Basses-Laurentides. La démographie galopante de la couronne nord de Montréal provoque de plus en plus de congestion sur les routes, et la population de Blainville en est particulièrement affectée. Le maire plaide pour un moyen de transport décidément plus écologique et moins coûteux que la voiture.

En 1997, le ministère des Transports du Québec accepte que l'établissement d'une navette ferroviaire entre Blainville et Montréal fasse partie des mesures prévues dans le cadre de la reconstruction du pont Marius-Dufresne, qui aura lieu du 15 mai au 15 octobre. Le nouveau service relie le terminus de la Place Rosemère et le quartier Sainte-Rose, à Laval. De son côté, la municipalité de Blainville va aménager un stationnement de 200 places à l'angle du boulevard de la Seigneurie et de la voie ferrée, près du quai d'embarquement. La nouvelle gare aura l'avantage d'être située aux abords du réseau de pistes cyclables de la région, ce qui permettra d'accommoder les cyclistes tout comme les automobilistes qui voudront utiliser le service de navette entre Blainville et la gare Jean-Talon. L'aménagement de ce stationnement coûtera 125 000 \$, somme provenant du surplus budgétaire de la Ville¹³.



Source : Ville de Blainville – photo Lucien Lisabelle

La balade en train : une opération qui connaîtra un véritable succès et qui vise à promouvoir l'utilisation du train de banlieue (photo mars 1997).

Dans le cadre d'une expérience-pilote, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et le ministre d'État à la Métropole, Serge Ménard, confirment que le service de train de banlieue reliant Blainville et la gare Jean-Talon sera offert aux utilisateurs jusqu'au 15 mai 1998. Il est prévu alors que quatre trains par période de pointe seront en service, dès le 18 août 1997, afin de desservir les stations Blainville, Sainte-Thérèse, Saint-Martin, Sainte-Rose et Henri-Bourassa (Bois-de-Boulogne). L'objectif est d'accommoder 2000 voyageurs¹⁴.

Le service entre Blainville et la gare Jean-Talon connaît un tel succès, en 1998, qu'une augmentation du nombre de wagons et l'aménagement de 115 nouveaux espaces de stationnement à la gare de Sainte-Thérèse s'imposent rapidement. L'objectif, fixé par les autorités pour une période de deux ans, d'atteindre les 4500 voyageurs par jour est vite dépassé; le train déplace 5000 voyageurs par jour. Pour mieux servir la population, les autorités ajoutent des espaces de stationnement aux gares de Sainte-Thérèse, de Sainte-Rose, de Blainville, de Rosemère et de

La gare Blainville, en 2007.



Source : Ville de Blainville





Blainville d'hier à aujourd'hui

Saint-Martin. De nouveaux départs de trains le midi permettent d'accommoder les étudiants et les personnes âgées, qui se rendent à Montréal selon un horaire différent de celui des travailleurs typiques.



Source : Denise Caron 2010 – archives de la Ville de Montréal

L'édifice de la gare Windsor au centre-ville de Montréal.

L'accroissement de la clientèle va forcer la prolongation du trajet du train de Blainville jusqu'au centre-ville, à la gare Windsor. En date du 19 janvier 1999, 5283 personnes utilisent le train de banlieue. En 2002, la ligne Blainville-Montréal est dotée de rails soudés, de wagons rénovés et de quais allongés¹⁵. De plus, 700 places sont ajoutées aux stationnements des gares de Sainte-Thérèse, de Rosemère, de Sainte-Rose et de Saint-Martin. En janvier 2005, l'achalandage du train de banlieue Blainville-Montréal s'élève à près de 9000 passagers par jour. Dans les circonstances, il n'est pas étonnant que des travaux soient entamés en 2006 pour prolonger le service jusqu'à Saint-Jérôme; les coûts de ce tronçon sont évalués à 21,7 millions de dollars¹⁶. Le prolongement du train de banlieue nécessite la reconstruction des infrastructures

ferroviaires sur une longueur de quinze kilomètres entre les gares de Blainville et de Saint-Jérôme, ainsi que de onze passages à niveau. La nouvelle gare de Saint-Jérôme comprend deux quais, un abri permanent, une billetterie, un stationnement gratuit de 325 places et de l'éclairage sécuritaire. Ce nouveau tronçon de train entre en service en janvier 2007.

En 2013, la ligne est renommée Montréal–Saint-Jérôme, et son achalandage ne cesse de croître, notamment à cause de l'augmentation des populations de Blainville et de Mirabel. Au mois d'août, on ajoute 18 départs. En 2015, malgré une tendance à la baisse sur les autres lignes de trains de banlieue, celle de Montréal–Saint-Jérôme voit son nombre de passagers augmenter légèrement (4 %)¹⁷. À compter de 2016, aux heures de pointe, cette ligne permet de se rendre jusqu'à la gare Lucien-L'Allier, au centre-ville de Montréal¹⁸.

La gare Blainville, en 2006.



Source : Ville de Blainville



La route verte et les pistes cyclables blainvilloises

L'idée de la Route verte date de la fin des années 1980, selon les principaux artisans de Vélo Québec. Inspirés par de grands projets promus dans certaines villes d'Europe et des États-Unis, ils présentent un plan du « Québec cyclable » de demain. En 1992, Vélo Québec fait connaître l'ébauche du projet à la Conférence Vélo Mondiale; on le désigne comme le Plan du Québec cyclable et des corridors verts de l'an 2000.

En 1995, une subvention de 1,5 million de dollars est accordée par le gouvernement du Québec à Loisirs Laurentides pour la réalisation d'une piste cyclable entre Saint-Jérôme et Blainville. Le tronçon, inauguré à l'été 2001, s'étire sur 6,9 kilomètres, reliant le chemin de la Côte-Saint-Louis jusqu'à la limite sud de Mirabel, et passe à environ 700 mètres au nord du boulevard Céloron¹⁹.

Au fil des années, le parcours prend forme grâce au travail et à l'implication de centaines de partenaires partout au Québec. Ainsi, la Route verte relie, entre autres, Blainville à Mont-Laurier en passant par Mirabel et Saint-Jérôme, sur un parcours de 200 kilomètres. En 2008, Vélo Québec reçoit le Prix mondial de l'innovation en loisir de l'Organisation mondiale Loisir. De plus, dans son édition 2008 de *Journeys of a Lifetime*, National Geographic accorde à la Route verte la première place parmi les dix plus belles véloroutes au monde. La participation du gouvernement du Québec assure la continuité de la Route verte en permettant l'ajout, en 2008, de 950 kilomètres. De plus, Vélo Québec entame le projet de mise à la norme de la signalisation de la Route verte grâce à la contribution de la société Infrastructures-Transport et à la participation de plus d'une centaine de gestionnaires de réseaux cyclables. Trois inspecteurs parcourent plus de 4000 kilomètres afin de géoréférencer 16 000 points, et on distribue 8000 panneaux aux gestionnaires pour qu'ils procèdent à la mise à la norme de leur réseau²⁰.

À Blainville, la Route verte inspire l'administration municipale. Des pistes cyclables s'ajoutent année après année pour les citoyens, facilitant l'utilisation de la Route verte et augmentant le plaisir de parcourir l'ensemble du territoire de la municipalité. En 2016, la Ville de Blainville

et Hydro-Québec réalisent plusieurs tronçons de pistes cyclables en milieu naturel, notamment dans le secteur des lacs Fauvel. Le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) d'Hydro-Québec contribue à aménager un tronçon qui relie le district de Fontainebleau et le chemin de la Côte-Saint-Louis, au cœur du boisé des lacs Fauvel²¹. Il permet également de créer des sentiers piétonniers et de restaurer une portion des milieux naturels des lacs Fauvel.

D'autres pistes s'ajoutent grâce au PMVI, dont une piste cyclable en site propre allant du parc canin du chemin de la Côte-Saint-Louis Est à la montée Saint-Isidore, et deux pistes cyclables en chaussée partagée, l'une dans la rue de Montauban (de la rue Paul-Albert au rang Saint-François) et l'autre dans la 54^e Avenue Est et Ouest (de la rue du Ruisseau à la rue Hubert-Aquin). Ces pistes cyclables allongent le parcours de 6,3 kilomètres supplémentaires²².



Source : Ville de Blainville – photo Lucien Lisabelle

L'inauguration des premiers tronçons de la piste cyclable, le 15 juin 1996.





L'ouverture d'un aéroport international montréalais à Mirabel

Blainville vient à peine de se doter de pouvoirs municipaux élargis pour mieux gérer sa croissance qu'un dossier national la touche au début des années 1970 : l'aménagement d'un aéroport à Sainte-Scholastique. Dès le départ, le maire de Blainville Roger Boisvert voit d'un très bon œil l'implantation dans la municipalité voisine d'un aéroport international. Ces installations propulseront certainement l'économie des villes situées à proximité vers de nouveaux horizons. Des entreprises sont susceptibles de venir s'installer à Blainville et de générer de l'emploi. Selon les pronostics du maire Boisvert, une population estimée à 300 000 habitants pourrait être encline à choisir comme lieu de résidence la région des Basses-Laurentides. De surcroît, l'aménagement d'un aéroport international devrait attirer dans la région de nombreux promoteurs, acteurs indispensables au développement économique.

L'aéroport de Mirabel devient réalité en novembre 1975, à temps pour les Jeux olympiques de Montréal. On y envoie les vols internationaux et certains vols de correspondance en direction des grands centres urbains du Canada. Or, la crise énergétique des années 1970 et la récession économique des années 1980-1981 auront de lourdes répercussions sur l'industrie de l'aviation. L'arrivée des gros porteurs et la libéralisation du trafic aérien donnent un dur coup à Montréal, dont le statut de porte d'entrée de l'Amérique s'amenuise.

En 1982, Ottawa étudie sérieusement la possibilité de transférer les vols commerciaux de

Dorval à Mirabel. Le ministère des Transports du Canada constate un état de stagnation à l'aéroport de Mirabel. La solution serait-elle plutôt de transférer les vols commerciaux de Mirabel vers Dorval ? La décision se fait attendre, tout comme l'aménagement du territoire des municipalités aux alentours de l'aéroport. Blainville exerce alors des pressions auprès du ministre des Transports, Jean-Luc Pépin, afin qu'il fasse connaître au plus tôt sa décision. En 1986, la double vocation de Dorval, qui accueille les vols canadiens et américains, et la présence des vols internationaux à Mirabel n'aident en rien la situation. On constate l'inefficacité des deux aéroports montréalais, notamment en raison de l'écart alarmant entre le nombre de passagers dans les aéroports de Toronto et dans les aéroports de Montréal. Blainville, pour sa part, est pour le transfert de tous les vols commerciaux de Dorval à Mirabel. Le conseil de ville souhaite aussi que les deux ordres de gouvernement, fédéral et provincial, s'entendent pour finaliser l'autoroute 13 afin de relier le plus rapidement possible Mirabel au centre-ville de Montréal via l'autoroute 20.

En 1996, une pétition de 40 000 noms adressée au gouvernement fédéral propose la sauvegarde de l'aéroport de Mirabel et s'oppose au transfert des vols de Mirabel à Dorval. Or, Mirabel ne conserve que le fret et les vols nolisés, les vols réguliers appartenant à Dorval. Au tournant du millénaire, Ottawa investit plus de 200 millions de dollars pour agrandir l'aéroport de Dorval (aujourd'hui aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal), qui est doté d'un nouveau terminal et d'une gare. Désormais, les vols de passagers s'effectueront uniquement à Dorval, tandis que Mirabel n'accueillera plus que le fret aérien, les

vols d'essai des appareils fabriqués ou réparés et les vols de l'aviation générale.

En octobre 1999, l'Assemblée nationale du Québec adopte un projet de loi qui crée la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel. Cette zone, qui comprend l'aéroport de Mirabel, offre des avantages fiscaux aux entreprises œuvrant dans les domaines de la logistique internationale, de l'entretien et de la réparation d'aéronefs ou encore de la formation professionnelle²³. C'est une mince consolation pour un aéroport dont les visées, à l'origine, étaient grandioses.

Le déclin de l'aéroport se poursuit et, le 31 octobre 2004, la compagnie Air Transat effectue son dernier vol à Mirabel, le TS-710 en direction de Paris. Les entreprises Air Transat et Sky Service transfèrent leurs activités à Dorval²⁴. En 2014, la société Aéroports de Montréal (ADM) confie la démolition de l'aérogare de Mirabel à Delsan AIM. Les travaux d'enlèvement à grande échelle comprennent des matériaux tels que l'amiante et d'autres matières dangereuses, par exemple les biphényles polychlorés, contenus dans les

ballasts lumineux, les huiles résiduelles, les tubes fluorescents, dans lesquels on trouve du mercure, et les gaz de refroidissement néfastes pour la couche d'ozone²⁵. En 2016, ADM procède à la réouverture de la piste 06-24 de l'aéroport de Mirabel, qui avait été construite en 1972, trois ans avant l'ouverture de l'aéroport. Des compagnies comme Bombardier et L-3 Mas utilisent cette piste pour effectuer les vols d'essai de leurs avions. Chaque année ont lieu environ 12 500 décollages. Les entreprises qui font du transport par avion-cargo, notamment FedEx et UPS, opèrent aussi à cet endroit. Pendant la période du Grand Prix du Canada, les voitures arrivent d'abord à Mirabel. Les travaux de reconstruction de la piste d'atterrissage se sont échelonnés d'octobre 2015 à novembre 2016²⁶.

L'échec que représente l'aéroport de Mirabel n'a cependant pas affecté le développement de Blainville, qui a connu, pendant toutes ces années, un accroissement démographique inégalé en plus d'être une terre d'accueil pour plusieurs entreprises.

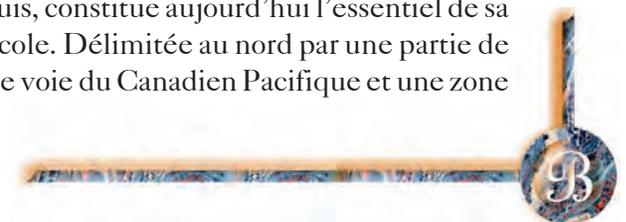
Le secteur agricole de la municipalité de Blainville

Bien qu'enracinée dans un passé lointain, l'agriculture pratiquée à Blainville peut sans aucun doute être qualifiée de moderne. Une partie bien restreinte, toutefois, du territoire de la municipalité, connue sous le nom du chemin de la Côte-Saint-Louis, constitue aujourd'hui l'essentiel de sa zone agricole. Délimitée au nord par une partie de l'ancienne voie du Canadien Pacifique et une zone

Une vieille grange de la Côte-Saint-Louis Est, propriété de Gérard St-Aubin. Ce producteur a développé un marché de vente de fraises, de framboises et de bleuets avec cueillette libre. Sa clientèle est principalement locale (photo novembre 2007).



Source : Léopold Bigras





Blainville d'hier à aujourd'hui

d'extraction et, au sud, par la ligne de cadastre de la deuxième concession du coteau Saint-Louis, elle est bornée à l'est par Terrebonne et à l'ouest par le lot 520. Les terres situées au nord de la Côte-Saint-Louis présentent une bande de sols graveleux. Aux abords du chemin de la Côte-Saint-Louis, le potentiel agricole est fort élevé. Il s'agit de « terres dépourvues ou presque de microrelief dont le profil du sol s'est formé dans le sable fin ou moyen recouvrant une argile marine sur une épaisseur de deux à trois pieds²⁷ ».

Ces sols, formés d'une épaisse couche de matière organique accumulée au fil du temps, s'avèrent fort mal drainés et peu propices aux grandes cultures. Cependant, ils peuvent offrir des récoltes plus que satisfaisantes pour ce qui est des carottes, des choux, des haricots, des laitues et des fraises. Connaissant la fragilité de ce type de sol, les producteurs savent traiter les terres de la Côte-Saint-Louis de façon à obtenir exploitation agricole satisfaisante : création de fossés, chaulage et épandage d'engrais. Ces sols ont aussi l'avantage de sécher rapidement au printemps, ce qui facilite la réussite des semis – il est parfois possible de les commencer deux semaines plus tôt que dans les autres régions²⁸. La nappe d'eau demeure élevée à cause de la couche d'argile imperméable, ce qui a pour effet de retarder les effets nuisibles de la sécheresse. Par contre, la Côte-Saint-Louis est entourée de secteurs moins fertiles qui ne permettent pas d'expansion de la production agricole.

Au fil des ans, l'agriculture à Blainville a subi des transformations, notamment avec l'apparition d'une enclave domiciliaire à proximité du rang.

La construction de l'autoroute 15 a permis, entre autres, l'exploitation de carrières à l'entrée du rang. Les fermes d'élevage disparaissent donc peu à peu; des 25 à 30 exploitations agricoles qu'elles étaient dans les années 1960, leur nombre chute à une quinzaine, bien que la superficie cultivable de chacune augmente au cours des années 1990. Enfin, la culture de la laitue (pratiquée notamment à la ferme des familles Bigras et Lauzon) est remplacée par celle des légumes racines. De grandes superficies de terres noires défrichées sur la Rive-Sud de Montréal supplantent les régions du nord dans ce type d'agriculture, la terre noire étant plus productive. Le fait de disposer

La ferme de Léopold Bigras, agriculteur maraîcher (choux, betteraves, carottes, laitues, panais et navets) travaillant conjointement avec son frère Réjean (photo 2006). La famille Bigras (grand-père Phillias) cultive dans le secteur depuis 1909. En 2007, elle interrompt la production maraîchère.



Source : Léopold Bigras

de grandes terres permet aux producteurs de la Rive-Sud de produire en quantité suffisante pour percer le marché américain. De plus, la taille des entreprises agricoles leur donne la possibilité d'investir dans des systèmes de refroidissement à l'air à grande échelle qui leur permettent de récolter beaucoup plus de laitues. Pour mieux percer le marché, les entreprises blainvilloises présentent aujourd'hui leurs produits dans des emballages de formes nouvelles. Elles améliorent aussi leur méthode de gestion des pesticides en ayant recours au dépistage afin de rationaliser l'utilisation des insecticides. Ainsi, le cultivateur est plus à même d'évaluer adéquatement l'emploi des produits chimiques.

En 1978, le gouvernement du Québec de René Lévesque vote la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (projet de loi 90), dont l'objectif premier est de préserver les terres agricoles dans la province. Sur le plan local, la loi limite la spéculation sur les terres autour du chemin de la Côte-Saint-Louis. Comme ailleurs au Québec, cette loi est fort bien accueillie à Blainville par la classe agricole de la population.

Les Jardiniers du Chef au 491, Côte-Saint-Louis Est, en présence du propriétaire Pierre-André Daigneault et de sa fille. Travaillant avec sa conjointe Nathalie Roy, monsieur Daigneault est un producteur de pousses comestibles : rochettes, fleurs comestibles, carottes et betteraves colorées. Sa clientèle est principalement composée de restaurateurs (photo novembre 2007).



Source : Léopold Bigras

En 2010, Blainville compte seize exploitations agricoles, qui occupent ou cultivent une superficie totale de 396 hectares²⁹, soit en pâturages, soit pour la production, notamment, de céréales, de fourrage, de légumes, de fruits et de sirop d'érable. Notons que les Serres chez Mario S.E.N.C. vendent des fleurs, de la terre, des plantes vivaces, des arbres, des arbustes, des plants de légumes, etc.³⁰. La Côte-Saint-Louis a longtemps compté une ferme équestre, mais celle-ci n'existe plus aujourd'hui. La pisciculture de l'entreprise Aquaculture Blainville, qui appartient à la famille Dorval, poursuit ses activités d'élevage de poisson et fournit des municipalités, des pourvoiries et d'autres associations³¹. Par contre, l'activité de pêche à l'étang a disparu depuis quelques années. En 2010, la zone agricole dite permanente s'étend sur 710 hectares tandis que l'ensemble du territoire de la municipalité totalise 55,15 kilomètres carrés. La superficie réservée à l'agriculture est de l'ordre de 12,8 %³².

À l'instar des autres régions rurales du Québec, la Côte-Saint-Louis est affectée par l'absence de relève et le manque d'intérêt de la jeune génération pour l'exploitation des fermes familiales. Dans le cas de la ferme de Denis Le Guerrier, Caroline et Philippe, ses enfants, assurent la relève. Ce principal producteur de la Côte-Saint-Louis, spécialisé dans la culture de légumes racines, œuvre dans le domaine agricole depuis près de 60 ans. Il emploie des Mexicains (certains depuis quatorze ans) pour résoudre son problème de main-d'œuvre, phénomène courant en agriculture au Québec.





Blainville d'hier à aujourd'hui

Sa principale activité demeure la culture de la carotte nantaise sucrée, du panais et de la betterave. La ferme loue en totalité ou en partie des terres du voisinage de 40 ou de 60 arpents qui permettaient, à une autre époque, de faire vivre toute une famille³³. En 2008, l'investissement dans la machinerie et l'entrepôt frigorifique atteint près de 800 000 \$. En l'espace d'une quarantaine d'années, le coût d'achat d'un tracteur est passé de 7000 \$ à 123 000 \$ (prix de 2009)³⁴. Aussi, afin de pouvoir vendre à une plus grande clientèle, la ferme a injecté 300 000 \$ dans l'achat de machinerie pour emballer ses produits mécaniquement et, donc, de manière plus précise. Depuis 2009, la ferme Le Guerrier cultive le maïs en grain dans le but d'exercer une rotation des cultures, et ce, à titre préventif. En 2017, elle continue de vendre ses produits au Marché Central de Montréal³⁵.

D'autres exploitants de la Côte-Saint-Louis réussissent cependant à se distinguer, notamment Fraisière Gravel et Fraisière La Jardinière, Fernand Bigras (framboises et fraises) et Les Jardiniers du Chef (pousses, légumes, fleurs comestibles et légumes exotiques).

La famille Bissonnette de la Fraisière Vieille Grange, en août 2011.

Source : Adonia Dorval



Vue aérienne de la pisciculture de truites saumonées, arc-en-ciel et mouchetées, à l'époque de son apogée. Guy Pagé, chroniqueur au *Journal de Montréal*, exploite une école de pêche à l'arrière du lac sur la Côte-Saint-Louis Est.



Fernand Desloges de Sainte-Thérèse, employé à la pisciculture, éviscère la truite pêchée dans les étangs aménagés pour la clientèle, à l'été 1981.



Source : Ville de Blainville



Des milieux naturels reconnus

La tourbière de Blainville a plus de 6000 ans. Vendu par le gouvernement du Canada à la Ville de Blainville, le terrain est zonné « milieu de conservation naturel ». D'une superficie de plus de quinze kilomètres carrés, il est borné au nord par le terrain de golf Le Blainvillier et des terres agricoles, à l'est par les terres adjacentes à la montée Gagnon, à l'ouest par le district du Plan-Bouchard et, au sud, par les terres adjacentes au chemin de la Côte-Saint-Louis. La tourbière renferme une faune et une flore très variées qu'il est possible d'admirer lors de randonnées pédestres ou cyclistes dans le secteur.

En accord avec sa politique de protection des aires naturelles, la Ville de Blainville a entrepris un partenariat avec l'organisme Nature-Action Québec, lequel met en valeur un milieu naturel sur le territoire de Blainville grâce à une contribution de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. Il y a longtemps, ce terrain était une sablière laissée à l'abandon; il se trouve dans le secteur de la tourbière, entre les rues Omer-DeSerres et Legault. Blainville compte déjà un riche patrimoine naturel composé de 19,2 kilomètres carrés de boisés, de 9,86 kilomètres carrés de milieux humides et de plus de 50 kilomètres de cours d'eau. Les activités qui ont lieu depuis 2016 au boisé des lacs Fauvel permettent de sensibiliser les citoyens à la richesse écologique du secteur. Des infrastructures d'accès légères, telles que l'aménagement d'une entrée officielle, de deux kilomètres de sentiers, d'un pont piétonnier et de plateformes d'observation, ont notamment été mises sur pied. Des activités de sensibilisation ont aussi été conçues, qui ont donné lieu, par exemple, à l'installation de panneaux d'interprétation et à la création d'un atelier d'observation de la faune aviaire. Le secteur des lacs Fauvel s'étend sur 97 hectares et

est composé de marécages, de tourbières boisées ainsi que de deux étendues d'eau. Plus de quatre-vingts espèces animales ont été observées dans la région de la tourbière et des lacs Fauvel, dont des espèces d'intérêt et à statut précaire comme la salamandre à quatre orteils et le martinet ramoneur³⁶. Le boisé des lacs Fauvel a été inauguré le 8 juillet 2017.

Le 31 mai 2016, la Ville de Blainville reçoit un terrain de 4797,1 mètres carrés de l'entreprise Habitations L. Desjardins inc. Situé dans le Grand Coteau, à proximité de la rue de Joutel, dans le district de

la Renaissance, ce terrain est un milieu naturel riche en biodiversité. Réalisé dans le cadre du Programme des dons écologiques d'Environnement Canada, le transfert de possession revêt une grande valeur en ce qui a trait à l'engagement dans la préservation de l'environnement de la municipalité, car le Grand Coteau abrite plusieurs espèces floristiques d'intérêt. Depuis 2005, la Ville de Blainville assure une gestion écologique de son territoire en favorisant la consolidation de la protection des milieux naturels. Ce don a été effectué grâce à l'expertise de l'organisme Nature-Action Québec³⁷.



Source : Ville de Blainville

Le boisé des lacs Fauvel.





Développement du secteur résidentiel à Blainville

Blainville possède une belle gamme de quartiers dont certains datent du milieu du XX^e siècle, notamment celui du Plan-Bouchard. On utilise le terme *district*, à Blainville, pour nommer les différents quartiers. Les autres districts les plus anciens sont ceux du Blainvillier, Chante-Bois, d'Alençon et des Hirondelles, de même que les districts Notre-Dame-de-l'Assomption et Saint-Rédempteur, lesquels sont les berceaux des deux paroisses religieuses de la ville. Les districts de Fontainebleau et de la Renaissance font partie intégrante d'un ancien quartier désigné sous le nom de Bas-de-Sainte-Thérèse. Cette zone résidentielle fut longtemps isolée par la zone rurale du district de la Côte-Saint-Louis. Maintenant desservie par un important réseau de voies rapides, Blainville est de plus en plus urbanisée. L'originalité de ses concepts urbanistiques, qui respecte le caractère boisé du territoire, favorise toutefois un développement personnalisé en accord avec la nature qui l'entoure.

Sillonné de ravins dans une forêt de pins centenaires, le quartier de Fontainebleau est traversé d'un réseau d'espaces verts et de sentiers boisés qui mène au parc central et au parc-école Fontainebleau. Environ 1800 maisons unifamiliales sont entourées de terrains boisés attenants au club de golf Le Fontainebleau. Conçu par la firme d'architectes Cooke-Huxham International, ce vaste golf affilié à la bannière de ClubLink ouvre ses portes en 2003.

Dans le même district, on propose la construction d'un complexe résidentiel et commercial nommé Les Portes du Fontainebleau. Évalué à 30 millions de dollars, le projet comprend des appartements en copropriété et un centre de services dans lequel seront inclus des espaces commerciaux et des locaux d'affaires. Après quatre ans de consultation, le projet voit enfin le jour et la première pelletée de terre a lieu le 21 avril 2005. S'y installent des commerces haut de gamme, un marché public composé de boutiques alimentaires et des bureaux de professionnels. Aucun magasin à grande surface ne se trouve dans les deux édifices, où on a limité la superficie disponible par commerce à 15 000 pieds carrés (bar, bijouterie, boutiques de décoration, café spécialisé, comptable agréé, comptoir laitier, restaurants, salon de coiffure, traiteur, etc.)³⁸.

Un autre projet de construction sous l'égide de la Ville de Blainville est lancé en 2014³⁹. Au nord-est du district de Fontainebleau, on veut construire le quartier Chambéry sur un terrain de 250 hectares; avec ses 3000 habitations de type « écolo chic », il sera un important secteur résidentiel construit dans un esprit durable. Le nom, Chambéry, est celui de la ville française à laquelle Blainville est jumelée. Des espaces verts et des sentiers boisés figurent au premier plan des préoccupations quant à l'aménagement du nouveau quartier, dans lequel on veut s'assurer de réduire au maximum les répercussions de la vie humaine sur la faune et la flore, notamment par l'intégration des milieux humides, la conservation des arbres existants, la préservation d'un corridor écologique de 50 hectares à l'arrière de chaque propriété et un développement favorisant l'économie d'énergie.

Page de droite : vue aérienne du golf dans le quartier de Fontainebleau (photo 2002); en haut à droite : résidence de la rue Montebello; au centre : propriété de la rue du Camarguais; à gauche : résidence de la rue Lipizzan (photos octobre 1994).



Source : Ville de Blainville – photo Lucien Lisabelle





Blainville d'hier à aujourd'hui

L'axe principal du quartier, le boulevard Chambéry, serpente sur une distance de 2,3 kilomètres.

De son côté, le quartier de la Gare provient de trois projets représentant 1293 logements. Il se décline ainsi : Les Sentiers de la Gare, mis de l'avant par les Habitations Trigone, avec leurs 601 appartements en copropriété, leurs maisons de ville, un stationnement souterrain et des toits-terrasses, Les Belvédères, du Groupe Platinum, qui comptent six immeubles de huit étages comptant chacun 48 appartements en copropriété, et Les Condos du Plateau de la Gare, proposés par le Groupe Mathieu, avec leurs huit bâtiments de huit étages comptant au total 320 appartements en copropriété, leur stationnement souterrain et leurs terrasses sur le toit.

Ceinturé dans l'axe des boulevards du Curé-Labelle et de la Seigneurie, à distance de marche de la gare de Blainville, le projet de quartier s'inscrit dans une démarche de type Transit-Oriented Development; c'est celle-ci que privilégie la Communauté métropolitaine de Montréal dans son Plan métropolitain d'aménagement et de développement adopté en 2011. Ainsi, on choisit de bâtir des quartiers non seulement résidentiels, mais surtout multifonctionnels, offrant une multitude d'activités diverses, dans un secteur à vocation commerciale où se côtoieront des espaces publics et privés de qualité, et ce, dans un rayon allant de 600 mètres à 1 kilomètre de distance de la gare de Blainville. De plus, une piste multifonctionnelle reliera la gare, les trois projets immobiliers et le boulevard de la Seigneurie jusqu'aux sorties 25 et 28 de l'autoroute 15. La revalorisation des ruisseaux Lockhead



Source : Ville de Blainville

La construction du boulevard de Chambéry en juillet 2011.



Source : Ville de Blainville

Le secteur boisé de Chambéry.

et Nadon sera assurée par la construction d'un passage piétonnier, et une passerelle a déjà été aménagée par la municipalité au-dessus du ruisseau Lockheed. Dans ce quartier, on trouvait auparavant des cours à bois, des bâtiments occupés par des compagnies d'entrepôt, et surtout plusieurs bâtiments vétustes⁴⁰. À proximité du secteur, les résidents pourront emprunter la piste cyclable du réseau provincial de la route verte, qui longe la voie ferrée du train de banlieue. En 2017, près de 50 % du nouveau quartier est construit, notamment les rues Gaëtan-Mailhiot, Simon-Lussier, Bruno-Dion et Hubert-Aquin.

Au regard de ses quartiers, Blainville figure parmi les premières villes au Québec à mettre de l'avant des projets résidentiels auxquels sont intégrés des espaces verts ou des parcs récréatifs garants d'une meilleure qualité de vie et s'inscrivant dans une nouvelle conception de la vie urbaine. Voulant attirer les jeunes familles, l'administration municipale s'efforce de mettre à leur disposition tous les services dont elles ont besoin, en mettant l'accent sur l'aménagement d'espaces verts, que ce soit des parcs, des pistes cyclables ou d'autres équipements récréatifs. Cette façon de faire a favorisé l'implantation d'un réseau adéquat d'écoles tant primaires que secondaires dans la municipalité.

Vue aérienne du Centre récréoaquatique de Blainville, ainsi que le quartier environnant, en 2017.

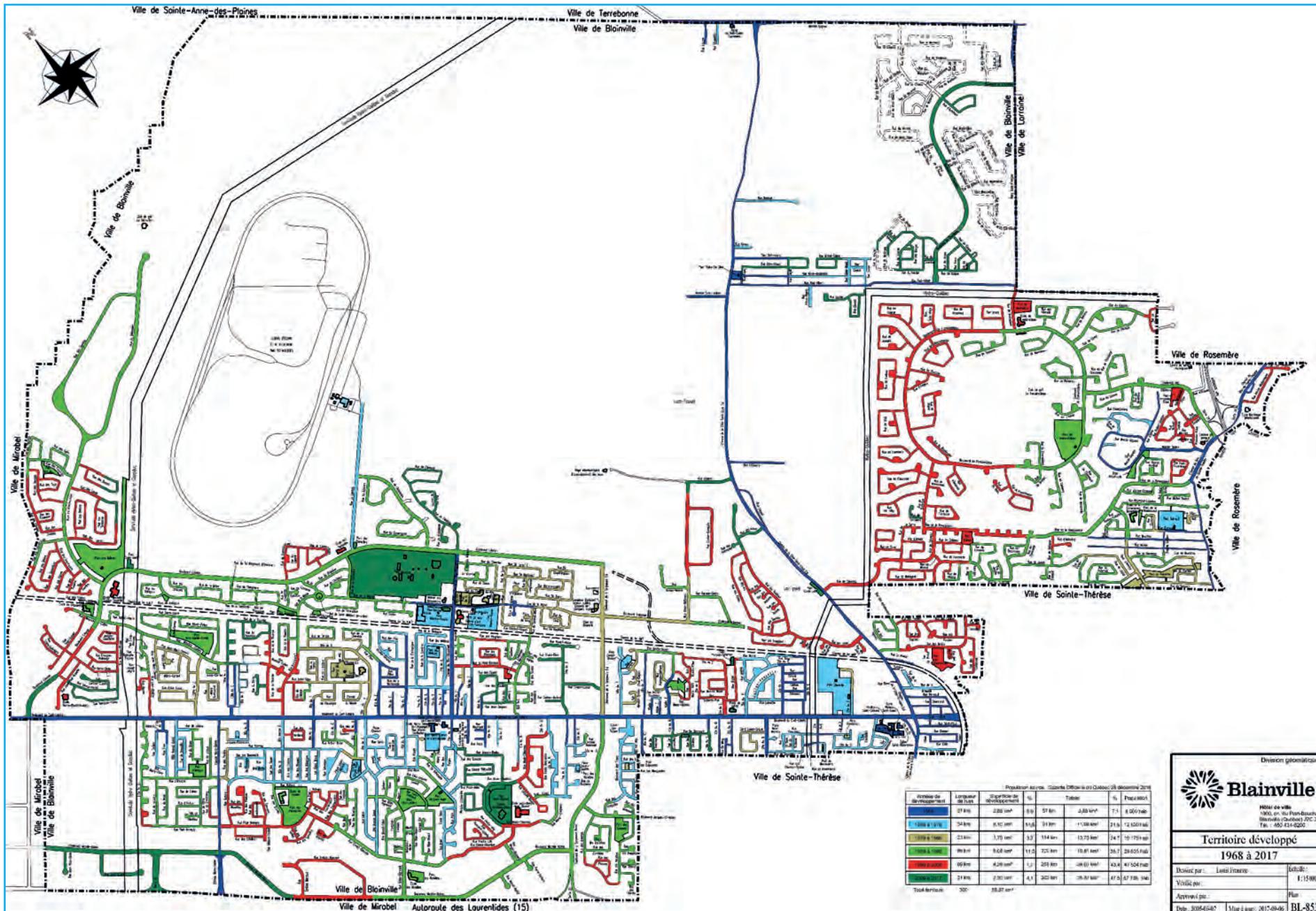


Source : Ville de Blainville





Blainville d'hier à aujourd'hui



Division géographique



Blainville

Mairie de ville
1000, rue Saint-Georges
Blainville (Québec) J7C 2J9
Tél. : 450-424-0200

Territoire développé
1968 à 2017

Dessiné par : Louis Frenette Echelle: 1:15000
Approuvé par : Plan
Date: 2018-04-07 Mise à jour: 2017-09-05 BL-8530

L'éducation et l'évolution scolaire à Blainville

Bon nombre d'écoles, à compter de 1968, accueillent les enfants et les adolescents à Sainte-Thérèse-de-Blainville, puis à Blainville. Comme à l'échelle du Québec, l'Église joue longtemps un rôle de premier plan dans l'éducation à Blainville. Le système confessionnel qu'elle met en place au XIX^e siècle ne prendra fin qu'après la modification de la loi constitutionnelle de 1867 par le Parlement du Canada.

Ainsi, c'est le projet de 109 du gouvernement du Québec, adopté sous la direction du Parti québécois, qui crée les premières commissions scolaires linguistiques le 1^{er} juillet 1998.

Création des premières commissions scolaires

La création de la première commission scolaire à Sainte-Thérèse-de-Blainville date des années 1840. Dès 1845, la municipalité scolaire

Mère Saint-Joseph, de la Congrégation de Notre-Dame, professeure de première année avec ses élèves, avant 1960.



Source : Comité d'histoire de Blainville – photo de Jean-Claude Labelle



Blainville d'hier à aujourd'hui

de Sainte-Thérèse compte cinq commissaires d'écoles élus par la population habilitée à voter, c'est-à-dire les propriétaires fonciers masculins âgés de 21 ans ou plus. Plus de 125 ans plus tard, en 1968, la Commission scolaire de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville fusionne avec la Commission scolaire de la municipalité de Sainte-Thérèse⁴¹. Le 1^{er} juillet 1968, les commissions scolaires de Sainte-Thérèse-Ouest, de la Ville de Sainte-Thérèse et de Sainte-Anne-des-Plaines confient leur secteur secondaire à la Commission scolaire régionale Deux-Montagnes⁴².

En 1972, la Commission scolaire de la Ville de Sainte-Thérèse, la Commission scolaire de Sainte-Thérèse-Ouest et celle de Sainte-Anne-des-Plaines se regroupent pour former la Commission scolaire de Sainte-Thérèse. Enfin, le 1^{er} juillet 1990, la Commission scolaire de Sainte-Thérèse récupère le secteur du secondaire de la Commission scolaire régionale Blainville–Deux-Montagnes, qui disparaît alors.

La Commission scolaire linguistique de la Seigneurie-des-Mille-Îles est créée le 1^{er} juillet 1998 à la suite de la restructuration linguistique du réseau des commissions scolaires par le gouvernement du Québec. Elle regroupe quatre commissions scolaires, dont les trois premières sont catholiques : la Commission scolaire des Patriotes (juridiction sur le territoire de Laval-Ouest, de la MRC des Deux-Montagnes et dans la partie sud de la MRC de Mirabel, soit à Saint-Benoît, à Saint-Augustin et à Sainte-Scholastique), la Commission scolaire de Sainte-Thérèse (juridiction dans les villes de Blainville, de Boisbriand, de Sainte-Thérèse et de Sainte-Anne-des-Plaines et dans une partie de

Mirabel nommée le Domaine Vert), la Commission scolaire des Mille-Îles (juridiction dans une partie de Laval, soit Fabreville, Sainte-Rose, Vimont et Auteuil, dans les villes de Rosemère, de Lorraine et de Bois-des-Filion, et dans la partie ouest de Terrebonne) et la Commission scolaire Laurenval (protestante, juridiction à Laval et dans le sud des régions des Laurentides et de Lanaudière)⁴³.

La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, qui intègre les commissions scolaires anglophones Laurenval, Laurentian et Dissidente Laurentienne, est également créée. Les écoles anglophones de huit commissions scolaires des régions administratives de Laval, de Lanaudière et des Laurentides font partie de la nouvelle commission scolaire, celle-ci devenant alors la troisième plus grande commission scolaire anglophone du Québec, avec une superficie de plus de 35 000 kilomètres carrés. En 2008, le secteur des jeunes compte 14 633 élèves, qui fréquentent 26 écoles primaires et 12 écoles secondaires. Les écoles primaires anglophones offrent la maternelle à temps plein en anglais ou en immersion en langue française. Les programmes des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles dispensent un minimum de 300 minutes d'enseignement en français par semaine. En immersion française, la plupart des matières sont enseignées dans cette langue⁴⁴.

Dans le réseau public, tant chez les anglophones que chez les francophones, les écoles se multiplient sur le territoire blainvillois. Entre 1994 et 2004, huit établissements primaires et secondaire voient le jour pour répondre à la poussée démographique et aux besoins de la population dans les différents quartiers de la ville.



Tableau des écoles à Blainville

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Écoles primaires et secondaires	Année de construction	Effectifs 2016-2017 ⁴⁵
Chante-Bois	1982	425 élèves
De Fontainebleau	2000-2001	519 élèves
De l'Aquarelle	1997	373 élèves
De l'Envolée	1994	557 élèves
De la Seigneurie	1990	440 élèves
De la Renaissance	1992	457 élèves
Des Ramilles (incluant Alternatif)	1999	472 élèves
Des Semailles	2003	342 élèves
Notre-Dame-de-l'Assomption	1956	451 élèves
Plateau Saint-Louis (incluant Saint-Edmond)	1961	514 élèves
Lucille-Teasdale (secondaire)	2000	827 élèves
Henri-Dunant (secondaire)	2004	818 élèves

Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Pierre-Elliott-Trudeau (anglaise) ⁴⁶	2002	365 élèves
---	------	------------





Source : Comité d'histoire de Blainville (photo noir et blanc) – Ville de Blainville (photo couleur)



Source : Ville de Blainville

L'école Saint-Edmond

L'école Saint-Edmond, située boulevard du Curé-Labelle à Blainville, honore la mémoire d'Edmond Franc, ancien membre de la Commission scolaire de la paroisse de Sainte-Thérèse. Construite en 1948, l'école, qui porte le numéro 3, mesure 64 pieds sur 22 pieds et offre quatre classes, deux au premier étage et deux au sous-sol. Elle est agrandie en 1952 par Osias Duquette, un entrepreneur local qui ajoute une superficie de 70 pieds sur 48 pieds pour loger six classes. Le coût total des travaux et de l'aménagement mobilier s'élève à 70 000 \$. La Commission scolaire va bénéficier d'un octroi de 37 000 \$ pour la réalisation de ces travaux. En 1952, l'école est fréquentée par 145 élèves. Elle devient une annexe du Plateau Saint-Louis en 1969.

L'école du Plateau Saint-Louis

L'école du Plateau Saint-Louis, située au 425, boulevard du Curé-Labelle, est inaugurée le 23 septembre 1962 et bénie par Mgr Laurent Presseault, curé de Sainte-Thérèse. Elle est l'œuvre de l'architecte André Marien et de l'entrepreneur en construction Paul Gendron. L'école de 19 classes est munie d'une salle de récréation, d'un gymnase et d'une cafétéria, et abrite au départ les bureaux du secrétariat de la Commission scolaire de la paroisse de Sainte-Thérèse. En 1962-1963, elle accueille les garçons des sixième et septième années de Notre-Dame-de-l'Assomption et les élèves de la quatrième à la neuvième année de langue française du secteur Sainte-Thérèse-en-Haut, en plus de sa clientèle habituelle, pour un total de 517 élèves. L'école primaire compte 496 élèves en 2000-2001.

L'école primaire Notre-Dame-de-l'Assomption

Construite en 1956, l'école primaire Notre-Dame-de-l'Assomption est dirigée au début par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui avaient alors leur résidence attenante à l'école. Cet établissement est situé au 1025, boulevard du Curé-Labelle. Au cours de l'année 1998-1999, à la suite d'un redécoupage des quartiers, l'école cède 200 élèves à l'école des Ramilles et s'enrichit de 70 élèves de l'école Plateau Saint-Louis pour desservir un total de 501 enfants, du préscolaire à la sixième année. La cohabitation avec l'école des Ramilles se prolonge sur dix mois, de façon à ce que les locaux et les services soient partagés au profit de 700 élèves répartis en 27 groupes⁴⁷. En 2000-2001, l'école compte 554 élèves.



Source : Comité d'histoire de Blainville – photo Laurette Champagne

La première pelletée de terre et la bénédiction par le curé Paul Bergeron pour la construction de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, en 1955. On note à cette occasion la présence du maire John Tapp et du député de Terrebonne, Joseph-Léonard Blanchard, représentant du gouvernement de l'Union nationale.



Source : Comité d'histoire de Blainville – photo Laurette Champagne

L'école primaire Chante-Bois

Cette école primaire, construite en 1981, ne verra son site extérieur aménagé qu'au printemps de 1982. Des travaux sur les linteaux et l'asphaltage du terrain de stationnement et la cour de récréation sont alors terminés. L'entrée du personnel et des élèves a lieu le 17 novembre 1981⁴⁸. L'école est l'œuvre de la firme d'architectes Carrière et Woodrugh; les ingénieurs-conseils Dupras, Ledoux et Associés, conjointement avec Lorrain, Maccabée et Associés, ont supervisé les travaux de l'entreprise Construction Discan inc. L'école admet 424 élèves en 1998-1999.



Source : Ville de Blainville – photo Christian Roux





Source : Ville de Blainville – Lucien Lisabelle, photographe

L'école de la Seigneurie

Établie rue de la Mairie, près du chemin du Plan-Bouchard, dans le quartier de la Seigneurie, l'école du même nom est inaugurée officiellement le 5 novembre 1990. Située dans un boisé, elle est construite au coût de 3,5 millions de dollars. L'école accueille, à compter de septembre 1990, 389 élèves répartis sur deux étages, dont douze classes ordinaires et deux maternelles. Le gouvernement du Québec assume sa part des coûts qui est de l'ordre de 3 millions de dollars⁴⁹. L'école comprend un service de garde, une bibliothèque, un gymnase et un local polyvalent. Les travaux de construction sont l'œuvre de l'architecte Yves Woodrough et de la firme d'ingénierie Dessau. La fréquentation à cette école est de 531 élèves en 2000⁵⁰ et de 568 élèves en 2002⁵¹.



Source : Ville de Blainville

L'école primaire de l'Aquarelle

Construite en 1997, cette école vit des problèmes de surpopulation dès la deuxième année de son existence. Elle compte, en 1999, 459 élèves pour atteindre 500 élèves en 2000-2001. Sa population retombe à 471 élèves en 2001-2002. Pourtant, en 2002-2003, les effectifs scolaires s'élèvent à 583 élèves⁵². Laduco Construction est chargé de l'exécution des travaux, au coût d'environ 3 millions de dollars⁵³, conduits sous la direction de la firme d'architectes Coursol, Tremblay et L'Écuyer et de la firme d'ingénierie Dessau⁵⁴.

L'école primaire de l'Envolée

Construite en 1994 dans le nord de la ville, cette école est inaugurée le dimanche 19 mars 1995 en présence de nombreux dignitaires. Pour l'année scolaire 1998-1999, l'école compte 475 jeunes du préscolaire à la sixième année et, pour l'année 2001-2002, 520 élèves. Enfin, en 2002-2003, le nombre d'élèves se chiffre à 635. Au coût de 4 465 003 \$, la nouvelle école est l'œuvre de l'architecte Denis Berthiaume.



Source : Ville de Blainville

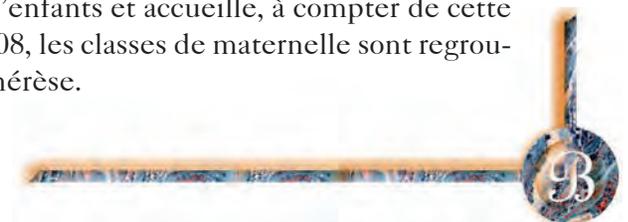
L'école primaire de la Renaissance

Le 22 novembre 1992, les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Sainte-Thérèse procèdent à l'inauguration de l'école de la Renaissance. Sur le boulevard d'Annecy près de Dubreuil, cette école primaire est située dans le quartier du Bas-de-Sainte-Thérèse, devenu plus récemment le quartier de la Renaissance. Refusant l'appellation d'école du Coteau pour la désigner, les commissaires retiennent le nom de Renaissance en date du 27 octobre 1992⁵⁵. Trois élèves, Jean-Denis Boudrias, Maxime Lapierre et Lucie Ladouceur, avaient proposé cette appellation, qui évoque le renouveau dans un quartier rajeuni par un projet domiciliaire et dont l'école est le centre. En 1993-1994, l'école de la Renaissance accueille quatre groupe d'élèves de niveau secondaire, dans l'attente de l'ouverture de l'école secondaire de Sainte-Anne-des-Plaines⁵⁶. Quant aux élèves de maternelle du quartier Renaissance, ils sont dirigés, en 1999-2000, vers des maisons du quartier Fontainebleau où est dispensé l'enseignement de ce niveau.



Source : Ville de Blainville

En 2000, l'école compte 690 élèves avant de voir son nombre diminuer en 2002 à 608 élèves, dont plus de 400 inscrits au service de garde ou au service des dîners. Les devoirs et les leçons restent une priorité dans le service⁵⁷. En 2003, l'école regagne près d'une trentaine d'enfants et accueille, à compter de cette date, près de 636 écoliers. En 2007-2008, les classes de maternelle sont regroupées à l'école Le Tandem à Sainte-Thérèse.





L'école primaire des Ramilles

L'école des Ramilles ouvre ses portes le 3 septembre 1999 sous la direction de Michelle Bastien. Le 1^{er} juin 2000, les 487 élèves inscrits à l'école des Ramilles de Blainville participent avec joie à l'inauguration officielle des lieux. L'école, située rue Gilles-Vigneault, dispose de 22 classes, dont quatre en maternelle. Le coût de son implantation atteint environ 5,3 millions de dollars. Les architectes Berthiaume, Emery et Associés participent à la réalisation de sa construction.

Les ramilles, ou ces petites branches fines et grêles de l'arbre qui assurent le prolongement de la vie, sont évoquées dans le nom de cet établissement pour rappeler le cheminement de l'enfant à l'école. Comme la ramille, l'enfant construit son savoir, développe sa personnalité, assurant ainsi le prolongement de l'histoire humaine. Le mot est bref, il fait image, à la fois original tout en comportant une consonance agréable à la portée de la compréhension des enfants. En 1999, l'école compte sous sa gouverne 224 élèves du volet ordinaire et 139 élèves du volet innovateur.



Source : Ville de Blainville

L'école primaire des Semailles

En décembre 2000, François Legault, ministre de l'Éducation, annonce une enveloppe de 10 millions de dollars pour la réalisation de plusieurs projets d'immobilisation sur le territoire de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles. Compte tenu de la poussée démographique, Blainville obtient une nouvelle école primaire dans le secteur nord-ouest de la ville, qui offre trois maternelles et quatorze classes ordinaires avec service de garde. Une subvention de 3 921 695 \$ du gouvernement du Québec va permettre sa construction. De plus, la Ville cède gratuitement un terrain d'une valeur de 300 000 \$ à la Commission scolaire. L'école accueille 402 élèves en septembre 2003⁵⁸. L'inauguration de l'école des Semailles, située sur le boulevard Céloron à l'angle de la rue Landais, a lieu le 16 décembre 2003. Le coût total de son implantation s'élève à 5 millions de dollars. La construction est confiée à Développement Tanaka; l'architecte en charge est Claude Hamelin Lalonde de la firme Hamelin-Lalonde et Birtz et les ingénieurs en charge du projet sont ceux de la firme Leroux, Beaudoin et Hurens⁵⁹.

À la suite de la proposition du parent d'un enfant de l'école des Semailles, Claude Duplessis, l'idée de créer un parc géologique sur le terrain même de l'établissement scolaire fait son chemin. L'aménagement du sentier écologique requiert toutefois un investissement de 22 000 \$ de la part de commanditaires ou autres partenaires. Des entreprises minières sont invitées à fournir des échantillons de pierres, de roches, de fossiles qui peuvent peser jusqu'à deux tonnes. Tout au long du parcours, les visiteurs sont à même de constater

la diversité des pierres et autres roches identifiées par des plaques qui décrivent la provenance, le type et le minéral. Systèmes Géostat international, dont M. Claude Duplessis est le directeur, fournit l'information, les références, le glossaire, les notions de base et la liste des métiers liés à la géologie⁶⁰. Comme quoi la géologie peut parfaitement être intégrée aux notions dispensées à l'école, même au niveau primaire.

L'école primaire de Fontainebleau

À cause de la forte croissance démographique du quartier et malgré son ouverture prévue en décembre 2000, l'école de Fontainebleau se voit octroyer un budget par le ministère de l'Éducation afin de permettre un agrandissement pour loger six classes additionnelles et un gymnase double. La Ville cède, aux fins du projet, un terrain d'une valeur de 300 000\$. L'occupation de l'école ne se fait toutefois qu'en septembre 2001⁶¹. En attendant, les élèves et les professeurs se retrouvent dans cinq établissements différents⁶², sous la direction de Chantal Bourdon. Sous la supervision du Consortium CTL, architectes, le chargé de projet, Denis-G. Tremblay, veille à l'évolution des travaux entrepris par Construction Gesmonde. Les coûts de ces travaux s'élèvent à un peu plus de 5 millions de dollars.

L'inauguration officielle de l'école de Fontainebleau a lieu le 6 mai 2002⁶³. Deux artistes, Linda Covit et Violaine Poirier, réalisent les œuvres qui ornent l'école : *Les vestiges de la clairière* et *J'ai planté un chêne*, dans le cadre de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics. Cette dernière œuvre est constituée de 365 feuilles d'un arbre, chaque feuille correspondant à un jour de l'année. Quant au nom Fontainebleau, il fait référence à une école d'artistes français du XVI^e siècle et à la demeure royale. Après un an, l'école roule à pleine capacité avec 375 élèves. En 2002-2003, l'école instaure un cours d'anglais intensif pour l'ensemble des élèves de sixième année.



Source : Ville de Blainville



Source : Ville de Blainville

Vue aérienne de l'école de Fontainebleau et de son quartier environnant.





L'école secondaire Lucille-Teasdale

À l'automne 1998, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, fait l'annonce de la construction d'une école secondaire à Blainville. L'engagement de Pierre Gingras lors de la campagne électorale à la mairie de 1993 devient réalité. En tant que commissaire de 1985 à 1993, Pierre Gingras avait réclamé une école secondaire à Blainville à cause de la forte augmentation de la population; près du tiers des élèves de niveau secondaire relevant de la Commission scolaire de Sainte-Thérèse proviendraient de Blainville.

Les coûts prévus pour la construction de l'école secondaire s'élèvent à 12 168 707 \$, dont 10 824 575 \$ proviendraient du ministère de l'Éducation. L'école accueille 1020 élèves du premier cycle du secondaire. L'investissement final, qui atteint finalement 13 254 809 \$, doit permettre la construction de 25 locaux de classe, quinze ateliers et laboratoires, une bibliothèque et un gymnase double⁶⁴. L'entrepreneur MR Canada et la firme d'architectes le Groupe Coursol-Woodrough ont été appelés à réaliser le projet. L'école secondaire de Blainville reçoit ses premiers élèves le 10 septembre 2001. Elle accueille les élèves de sixième année du primaire, de première et deuxième secondaires (volet ordinaire) de même que les élèves de première, deuxième et troisième secondaires (volet alternatif)⁶⁵.

Le nom de l'école rappelle la mémoire de Lucille Teasdale, médecin décédée du SIDA, qu'elle avait contracté lors d'une opération en Ouganda où elle dispensait des soins de santé aux Africains.



Source : Ville de Blainville

L'école secondaire Henri-Dunant

En 2002, la Ville de Blainville offre un terrain à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI) à proximité du boulevard Michèle-Bohec afin de construire la future école secondaire de 800 places⁶⁶. Les coûts de construction s'élèvent à 9 214 480 \$ en vertu du contrat accordé aux entrepreneurs Cosoltec. À ces dépenses s'ajoutent les honoraires des architectes et des

ingénieurs ainsi que le mobilier et l'équipement nécessaires pour les classes, les laboratoires et la bibliothèque au coût de 13 934 843 \$. La nouvelle école secondaire porte le nom d'Henri-Dunant, en l'honneur du fondateur de la Croix-Rouge et récipiendaire du prix Nobel de la Paix en 1901. De la mi-avril à la mi-mai, les élèves de l'école secondaire Henri-Dunant reçoivent une formation en secourisme adaptée pour leur âge par des formateurs de la Croix-Rouge⁶⁷.

L'inauguration officielle de l'école a lieu le 1^{er} mai 2006, un an après son ouverture, en présence entre autres de la directrice de l'école, Françoise Soucisse-Thibodeau, de Richard Legendre, député de la circonscription, de François Cantin, maire de Blainville, de Paule Fortier, présidente de la CSSMI, et enfin de Jean-François Lachance, directeur général de la Commission scolaire.



Source : Ville de Blainville





L'école Montessori, une école primaire privée

La vente des terrains à l'école privée Montessori se concrétise le 4 octobre 2005. Un bâtiment de deux étages et de 200 places situé à proximité de l'autoroute 640 voit alors le jour sur le chemin Bas-de-Sainte-Thérèse⁶⁸. L'école, qui s'étend sur une superficie de 1625 mètres carrés, comporte un laboratoire informatique, une bibliothèque, une salle de musique et un gymnase. Les coûts de réalisation sont de 2 millions de dollars. Les premiers écoliers franchissent ses portes en septembre 2006⁶⁹. L'école, sous la direction de Jeannette Kechichian, accueille des élèves de prématernelle, de maternelle et du primaire.

Le portefeuille en matière d'écoles et d'éducation à Blainville est tel qu'il n'est pas étonnant que de jeunes familles en quête d'un milieu de vie épanouissant viennent s'y établir. De nombreuses écoles accueillent les enfants de la municipalité et leur permettent un développement intellectuel et social à leur mesure.

Depuis l'obtention de son statut de ville en 1968, Blainville s'est progressivement transformée. Avec la construction des autoroutes, remarquable vecteur de développement économique, la municipalité, forte d'une des plus jeunes populations du Québec, connaît un essor fulgurant. À l'occasion de son 40^e anniversaire de fondation, il convient ici de se remémorer son histoire et de remonter aux origines seigneuriales alors que son territoire faisait partie intégrante de la seigneurie des Mille-Îles.

L'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau

À Blainville, l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau, située sur le boulevard Céloron, ouvre ses portes au début de janvier 2002, pour ses 432 premiers élèves. Elle est inaugurée en présence de nombreux dignitaires sous la direction de Karen Moore. L'architecte Yvon Marchand et les ingénieurs Leroux, Beaudoin, Hurens et Associés assurent la direction professionnelle des travaux, dont les coûts atteignent 4,1 millions de dollars. Cette nouvelle école reçoit des élèves en provenance des villes de Blainville, Boisbriand, Sainte-Anne-des-Plaines et une partie de Sainte-Thérèse. Dès le départ, l'école compte seize classes ordinaires, trois maternelles, un gymnase et des locaux administratifs.



Source : Ville de Blainville

Virage social à Blainville

Bien que Blainville ne soit pas pourvue de grands établissements dans le domaine de la santé, l'administration favorise la naissance de projets à vocation sociale sur son territoire, en particulier depuis 2006. Par exemple, la municipalité s'associe à la Fondation de l'autisme des Laurentides pour faire naître la Maison de l'autisme. Le projet est mené à bien avec l'aide de plusieurs partenaires qui offrent leur aide à la suite d'une séance de financement appelée « Grand McDon ». Ainsi le terrain où sera construite la maison et l'aménagement paysager à créer pour l'embellir sont offerts par la Ville de Blainville, alors que Toitures Hogue fournit le toit et Foliot inc., les meubles, pour un total de 217 000 \$ en dons de matériaux.

Parallèlement, la Ville fait l'acquisition de propriétés dont elle change la vocation. C'est le cas d'une ancienne école transformée d'abord en local commercial; la municipalité décide, en juin 2008, d'y aménager un complexe pour adolescents nommé La Zone. Différents programmes pensés précisément pour cette clientèle y sont mis sur pied. De plus, la Maison des jeunes de Blainville occupe certains locaux lors des premières années d'existence de l'endroit. La Zone loisirs jeunesse compte sur l'aide de deux employés permanents et d'animateurs à temps partiel⁷⁰. À La Zone, les jeunes âgés de 11 à 17 ans peuvent profiter de salles de cinéma, de salles de jeux et de salles multimédias, et même assister à des représentations d'artistes.



Source : Ville de Blainville

La Maison de l'autisme située au 1084, rue de la Mairie.





Blainville d'hier à aujourd'hui

Au printemps 2017, le maire de Blainville, Richard Perreault, annonce que les locaux de La Zone seront transformés pour créer un centre d'activités pour les aînés. La municipalité souhaite relocaliser les activités des adolescents dans l'ancien immeuble du Centre Aquatik⁷¹.



Source : Ville de Blainville

La Zone déménagera prochainement et le bâtiment accueillera une clientèle du troisième âge.

La Maison des jeunes de Blainville, qui a partagé des installations de La Zone jeunesse depuis 2008, a emménagé en 2015 dans de nouveaux locaux situés au 1177, boulevard du Curé-Labelle. Enfin, un autre bâtiment est construit par la Ville de Blainville dans le but d'y aménager une maison de naissances. Ayant reçu du ministère de la Santé appui et financement pour offrir à la population les services spécialisés de sages-femmes, l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides détermine que le Centre de la santé et des services sociaux de Saint-Jérôme devra en assurer le fonctionnement. Depuis décembre 2008, les sages-femmes de la Maison de naissance du Boisé accueillent les nouvelles mamans dans l'immeuble, qui comprend quatre chambres de naissance⁷².

Située au cœur de Blainville, dans la rue de la Mairie, la maison d'hébergement Martin-Matte, inaugurée le 23 mars 2015 grâce à la collaboration de la fondation Le Pilier, accueille une vingtaine de résidents. Elle comprend vingt logements répartis sur deux étages, conçus pour répondre aux besoins des victimes d'un traumatisme crânien ou des personnes vivant avec une déficience physique. Il s'agit du troisième établissement d'un même réseau qui vise à offrir à ces personnes un milieu de vie adapté à leur situation. Un service personnel est offert par des accompagnateurs qui assurent une présence et un service continuel dans la maison.



Source : Ville de Blainville

Inauguration de la maison d'hébergement Martin-Matte, en mars 2015.

La Ville de Blainville place la famille bien haut parmi ses valeurs, et c'est pourquoi les administrations qui s'y succèdent s'assurent de consacrer l'espace et les ressources de la municipalité au bien-être de toute la population blainvilloise. Les jeunes, les familles, les personnes en pleine possession de leurs moyens, mais aussi les citoyens vivant des difficultés de différents ordres, les commerçants, les entrepreneurs et les créateurs : à Blainville, personne n'est oublié.

Aux origines seigneuriales de Blainville

Les paysages et les espaces ne sont pas uniquement des réalités présentes, mais aussi et largement des survivances du passé. Au Canada, plus précisément au Québec et dans la région qui nous préoccupe, Blainville, la seigneurie a précédé tout le reste. C'est elle qui a présidé à la distribution des terres et marqué le sol de son empreinte. Si l'on regarde le Québec à vol d'oiseau, il est frappant de constater l'uniformité des alignements et des superficies que nous retrouvons encore aujourd'hui, trois siècles plus tard, précieux héritage du régime français.

La concession de la seigneurie des Mille-Îles à un personnage militaire, en l'occurrence Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand, marque donc le début de la colonisation de ce territoire auquel appartient la municipalité de Blainville et plusieurs municipalités en périphérie.

Plusieurs autres personnages de marque agiront aussi à titre de seigneur, bien que la mise en valeur de la seigneurie des Mille-Îles s'effectuera dans une lente mais continuelle progression jusqu'à la fin du XIX^e siècle. À tout seigneur tout honneur, commençons par le premier, Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand, qui nous fait remonter aux premières décennies du régime seigneurial.





Blainville d'hier à aujourd'hui

Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand, premier seigneur en titre de la seigneurie des Mille-Îles

Le 24 septembre 1683, Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand reçoit la seigneurie des Mille-Îles du roi de France, une étendue de onze milles et demi sur sept milles et demi depuis Terrebonne jusqu'à la rivière du Chêne. Ce territoire correspond aujourd'hui aux territoires municipaux de Blainville, Boisbriand, Sainte-Thérèse, Lorraine, Rosemère et à une partie de Bois-des-Filion. C'est en reconnaissance pour ses valeureux services militaires que Michel-Sidrac Dugué obtient ce vaste bien-fonds qui donnera naissance à toute cette région située au nord de Montréal.

Qui est en fait ce personnage militaire devenu seigneur ? Né vers 1638 à Perseuil dans le diocèse de Nantes en France, Michel-Sidrac Dugué est le fils de Pierre Dugué de La Boulardière et de Perrine de Chambellé. Il arrive en Nouvelle-France en 1665 en compagnie du régiment de Carignan-Salières à titre de capitaine. Il devient d'abord commandant militaire en l'absence du gouverneur François-Marie Perrault pendant quelques mois au printemps et au mois d'août 1670. En octobre 1672, il obtient la jouissance de la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse, près de Repentigny. À titre de capitaine, il participe à des expéditions contre les Iroquois, notamment en 1673 avec Buade de Frontenac et, par la suite, en 1684 et en 1687 avec Brisay de Denonville¹. Au cours de l'expédition de 1687, il est appelé à commander les milices canadiennes pour mener

ses troupes à la victoire contre la nation iroquoise Tsonnontouans².

Forcé de répondre à ses fonctions militaires et de mener dans un contexte de survie des expéditions contre les Iroquois, Dugué de Boisbriand ne peut remplir son engagement de colonisation comme le commande le régime seigneurial. Fort intéressé par la traite des fourrures, moteur économique de la Nouvelle-France, il favorise l'utilisation du commerce de l'eau-de-vie avec les Amérindiens pour obtenir les pelleteries de façon à éviter qu'elles ne se retrouvent entre les mains des Anglais. Cette proposition ne plaît guère aux autorités religieuses, notamment à Mgr François de Montmorency de Laval, évêque de Québec, qui appréhende les méfaits de l'eau-de-vie sur la population indigène.

Le 1^{er} mars 1714, la seigneurie revient à la Couronne, les clauses de la concession n'ayant pas été exécutées et le domaine n'ayant pas été ouvert à la colonisation. Le 5 mars de la même année, les autorités coloniales remettent l'ensemble de ce territoire à Jean Petit et à Charles-Gaspard Piot de Langloiserie, les gendres de Michel-Sidrac Dugué. La superficie de la seigneurie concédée est agrandie d'une lieue et demie de front jusqu'à la rivière Duchesne qui commence à la concession du sieur Daulier des Landes (montée Gagnon). Cependant, la sanction royale du 5 mai 1716 contient une réserve, à savoir que les deux seigneurs devront laisser les grèves libres aux pêcheurs, sauf celles qui leur sont nécessaires pour leurs propres besoins³.



Source : illustration tirée de *Chercher fortune en Nouvelle-France*, de Jean-Pierre Hardy, Montréal, Libre Expression, 2007, p. 44

Page précédente : vue de l'habitation rurale au XVIII^e siècle, maison en pierre, four à pain et autres bâtiments.

Né en 1663, Jean Petit est le fils de Pierre Petit, ancien contrôleur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, et de Catherine Du Bellineau, de Paris, paroisse Saint-Jean-en-Grève. Petit arrive à Québec vers 1701 comme agent du trésorier général de la Marine et en remplacement de son oncle Jacques Petit de Verneuil, mort en 1699. Dès son arrivée, Petit intente une poursuite à la veuve de son oncle Marie Viel, au nom de son père et des trésoriers généraux de la Marine, qui s'élève à 30 000 livres françaises (somme manquante à la caisse). Il obtient gain de cause en 1702.

Après un premier mariage avec Suzanne Dupuy en 1701, laquelle décède deux ans plus tard, Petit se remarie à Charlotte Dugué, fille de Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand. De cette union naissent sept enfants. En 1717, Jean Petit intente une poursuite contre les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec pour obtenir la concession d'un lot dans la seigneurie de Saint-Ignace contigu à un terrain qu'il avait acheté précédemment. Il perd sa cause devant le Conseil souverain, mais un appel à Louis XV, en 1720, lui donne raison et un édit royal force les religieuses à lui accorder cette concession, sous peine de voir ce terrain réuni au Domaine du roi⁴.

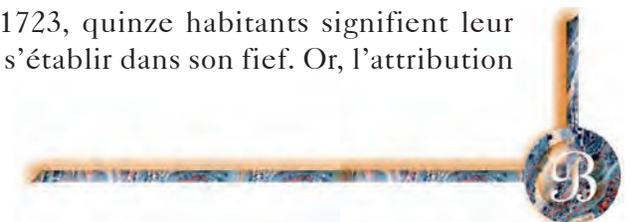
L'autre seigneur des lieux, Charles-Gaspard Piot de Langloiserie, est originaire de Maule (Yvelines), où il est baptisé le 27 décembre 1650. Fils de Martin Piot de Langloiserie et d'Anne Petit, c'est à titre de capitaine d'une compagnie des troupes de la Marine qu'il arrive en Nouvelle-

France en 1691. Cette année-là, il épouse Marie-Thérèse Dugué de Boisbriand. Onze enfants vont naître de cette union. À titre intérimaire, il obtient le titre de commandant à Montréal, notamment en l'absence du gouverneur Louis-Hector de Callière, puis de François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil quelques années plus tard. Major à Québec dès 1699, des accusations à son endroit viennent ternir sa réputation auprès du roi Louis XV, et ce, malgré l'intervention en sa faveur de monsieur de Callières, gouverneur de la Nouvelle-France. Il reçoit, en 1705, la croix de Saint-Louis, couronnant sa carrière. Il décède le 21 février 1715 à Québec.

Partage de la seigneurie des Mille-Îles

L'aménagement du territoire seigneurial n'est toujours pas amorcé au moment où la seigneurie est partagée le 5 août 1718 en deux parties à peu près égales, entre la veuve Piot de Langloiserie, qui reçoit la partie est de la seigneurie (de Bois-des-Filion aux limites entre Sainte-Thérèse et Saint-Eustache), et Jean Petit, auquel revient la section ouest (Saint-Eustache). À la suite du décès de monsieur Petit, son épouse prend la relève dans la gestion de la seigneurie. Née à Montréal le 6 janvier 1671, Marie-Thérèse Dugué de Boisbriand épouse à Sorel en 1691 Charles-Gaspard Piot de Langloiserie. La seigneuresse veille alors aux concessions des terres.

Dès 1723, quinze habitants signifient leur intérêt à s'établir dans son fief. Or, l'attribution





Blainville d'hier à aujourd'hui

des premières concessions ne s'effectue pas avant le 18 mars 1729, alors qu'une concession de terre située « dans la seigneurie de Langloiserie dans la rivière Jésus » est consentie par Marie-Thérèse Dugué à Joseph Phillion⁵. Son père, Antoine Phillion, présent au moment de la signature, accepte la concession au nom de son fils. À la fin de l'année, d'autres concessions sont accordées à Jean-Baptiste Delage, Pierre Masson, Jean-Baptiste Dubois, François Dubois et Étienne Dubois⁶. En 1735, le nombre de colons est stationnaire et se révèle toujours peu important. Quelques années plus tard, en 1738, Marie-Thérèse Dugué concède à son gendre Jean-Baptiste Céloron de Blainville une terre de douze arpents de front sur quarante arpents de profondeur, traversée par une rivière, dans la seigneurie des Mille-Îles⁷, laquelle terre deviendra le cœur de Sainte-Thérèse. Vers 1740, les trois frères Charbonneau, Joseph, François et Jean, fils de Michel Charbonneau de l'île Jésus, s'établissent sur les terres voisines⁸. À la même époque, Louis-Hector Piot de Langloiserie, fils de Marie-Thérèse Dugué de Boisbriand, concède des terres, notamment à Joseph Phillion et à Joseph Filatro⁹.

En 1742, la veuve Langloiserie souhaite confier à sa fille Suzanne de Langloiserie, qui avait épousé le 25 octobre 1730 Louis-Jean-Baptiste Céloron de Blainville, le soin de gérer la seigneurie. Après le décès de sa mère, Suzanne de Langloiserie respecte sa promesse et accorde, dès 1745, des concessions à Étienne Dubois dit Sené, Joseph Simon dit Leonnard, Paul Catie, Pierre Duclos, Jean Tiby, etc. Trop

préoccupé par sa carrière militaire et la défense de la colonie contre l'armée anglaise, le sieur de Blainville laisse à son épouse, Suzanne de Langloiserie, l'entière gestion de la seigneurie. C'est d'ailleurs elle qui est présente lors de la signature des contrats de concessions aux

Extrait de la carte topographique de la province du Bas-Canada dressée par l'arpenteur Joseph Bouchette en 1815, sur laquelle sont indiquées les limites de la seigneurie des Mille-Îles.



Source : carte topographique de la province du Bas-Canada de Joseph Bouchette

nouveaux colons venus s'installer dans sa seigneurie. En 1750, les seigneurs de Blainville font construire leur manoir dans la Grande-Côte, en face de l'extrémité est de l'île de Mai. En 1756, le sieur de Blainville meurt lors d'une attaque contre le fort Cumberland. La veuve de Blainville poursuit seule le travail de colonisation. Elle confie à Joseph Filion, de Terrebonne, grand voyer, la tâche de concéder les terres de 1755 à 1766, date à laquelle elle reprend le collier¹⁰. La veuve Blainville ne semble pas habiter sa seigneurie en 1757; elle réside plutôt à Laprairie. Ses séjours assez fréquents à Terrebonne lui permettent de diriger l'évolution de la colonisation. Le 22 octobre 1768, madame de Blainville donne à sa fille Marie-Anne-Thérèse de Blainville une procuration pour poursuivre la gestion de la seigneurie. Madame de Blainville décède l'année suivante, à Montréal, chez les Sœurs grises. Dans toute la zone de la seigneurie, à la rivière Cachée, sur les rives de la rivière aux Chiens, à la côte nord, à la côte sud, dans le Bas-de-Sainte-Thérèse, des terres sont concédées et le défrichement amorcé lentement.

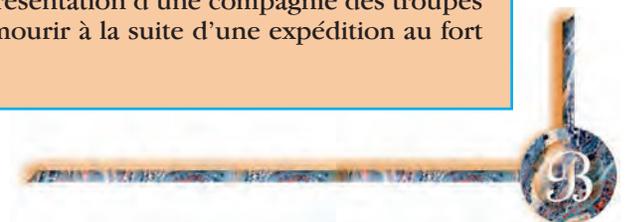
Les filles de Louis-Jean-Baptiste Céloron de Blainville et de Suzanne Piot de Langloiserie, Marie-Anne-Thérèse et Marie-Hippolyte, héritent de la seigneurie. Née en 1731, Marie-Anne-Thérèse de Blainville épouse à Lachenaie en 1770, à 39 ans, Jacques-Marie Nolan Lamarque, un veuf âgé de 41 ans. Dès 1768, Marie-Anne-Thérèse de Blainville, connue plus familièrement sous le nom de Thérèse de Blainville, expose à l'évêque de Québec plusieurs griefs portant sur des questions paroissiales et ayant égard à ses censitaires. En 1785, elle entreprend des démarches pour fonder une paroisse distincte de Saint-Eustache. La nouvelle paroisse reçoit officiellement le 15 octobre 1789 le nom de Sainte-Thérèse, en l'honneur de la sainte dont la fête tombe le même jour; elle rappelle aussi le prénom de la seigneuresse de Blainville.

Les seigneurs de Blainville et Lamarque habitent le manoir de Blainville situé à la Grande-Côte. Monsieur Lamarque meurt en 1789 à l'âge de 60 ans. Son épouse confie l'administration de la seigneurie à Joseph Hubert-Lacroix, de Saint-Vincent-de-Paul. La seigneuresse décède vers 1806.



*Louis-Jean-Baptiste Céloron de Blainville,
époux de Suzanne Piot de Langloiserie*

Fils de Jean-Baptiste Céloron de Blainville et d'Hélène Picoté de Bélestre, Louis-Jean-Baptiste Céloron de Blainville naît à Montréal le 27 novembre 1696. L.-J.-B. Céloron de Blainville fait partie des cadets de la Marine et devient enseigne en second. Ses supérieurs le considèrent comme un jeune homme sage. Il grimpe lentement les échelons militaires. Officier, en 1746, il fait partie de l'expédition de monsieur de Rigaud contre Corlar. À son retour, il est nommé commandant à la Rivière Saint-Joseph et, en 1749, il obtient le grade de lieutenant. En 1750, il est commandant au fort de La Présentation d'une compagnie des troupes de la Marine. En 1756, il se trouve au fort Duquesne avant de mourir à la suite d'une expédition au fort Cumberland durant l'été¹¹.





Blainville d'hier à aujourd'hui

Sœur de Marie-Anne-Thérèse de Blainville, Marie-Hippolyte naît en 1735. Âgée de 22 ans, elle épouse le 10 octobre 1757 à Laprairie Louis Hertel de Chambly. Se défaisant de tous ses droits dans la seigneurie de Chambly pour venir s'installer à Blainville, Louis Hertel vient prendre racine dans la seigneurie de son épouse. Le couple s'installe à Rosemère dans un manoir aux allures seigneuriales mais sans toutefois jouir d'un niveau de vie comparable à celui des seigneurs Lamarque. En tant que copropriétaire de la seigneurie de Blainville, il accorde toutefois des concessions aux colons qui en font la demande. Contrairement à sa sœur, Marie-Hippolyte laisse la gestion de la seigneurie à son mari. Elle meurt en 1810 à l'âge de 75 ans, suivie de son époux en 1817. Souffrant de cécité depuis 1804, Louis Hertel confie à son neveu et héritier, Nicolas Manteht, le soin d'administrer la seigneurie.

Jusqu'en 1791, la seigneurie de Blainville est toujours indivise et des concessions sont accordées par les deux seigneurs, qui se partagent également les cens et rentes perçus des censitaires. Après cette date, les parties s'entendent pour diviser le territoire en deux, la seigneurie Lamarque à l'ouest et la seigneurie Hertel à l'est. La ligne de démarcation entre les deux domaines deviendra plus tard la Grande-Ligne de Sainte-Thérèse-Saint-Janvier, aujourd'hui correspondant au boulevard du Curé-Labelle.



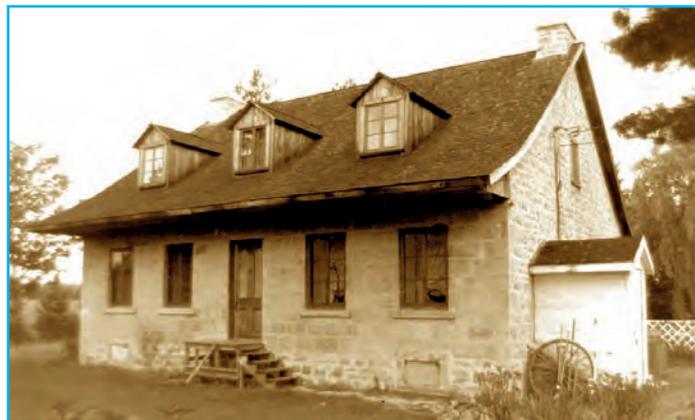
Jacques-Marie Nolan Lamarque

Fils de Charles Noland, bourgeois, et de Marie-Anne Legardeur, Jacques-Marie Nolan Lamarque naît à Montréal le 17 mai 1729. Il est le petit-fils de Jean-Paul Legardeur de Repentigny, sieur de Saint-Pierre et chevalier de Saint-Louis. En 1762, il épouse Louise Perreault à Lachenaie. Le 30 septembre 1770, il épouse en secondes noces Marie-Anne-Thérèse Céloron. L'enfant né de leur union en 1772 meurt treize ans plus tard; il était l'unique héritier du couple. En 1789, un mois après la fondation de la paroisse de Sainte-Thérèse, Jacques-Marie Nolan Lamarque quitte ce monde.



Louis-Hugues Hertel de Chambly

Petit-fils de François Hertel qui avait épousé en 1664, à Montréal, Marguerite de Thavenet, Louis-Hugues Hertel voit le jour en 1731 et appartient à une famille bien née de la colonie. Du mariage de ses grands-parents étaient nés quinze enfants dont douze garçons. Le troisième fils, Louis, se marie avec Marie-Catherine D'Ailleboust des Musseaux, issue d'une famille noble de la Nouvelle-France. En 1731, Louis-Hugues Hertel de Chambly naît de cette union. Le 10 octobre 1757, il épouse à Laprairie Marie-Hippolyte Céloron de Blainville. En 1778, il vend ses droits sur la seigneurie de Chambly pour se fixer à Blainville. Au cours de la gestion de la seigneurie de sa femme, il entre en contestation à deux reprises avec sa belle-sœur, Thérèse de Blainville; d'abord à propos du site de l'église paroissiale, en 1789, et ensuite au sujet de la propriété exclusive du moulin construit à frais communs, en 1780, sur la rivière aux Chiens. Louis-Hugues Hertel décède le 11 mai 1817, à l'âge de 87 ans.



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles - photo Gilles et Pauline Charron

La maison Paquin-McNabb est l'unique maison centenaire de la Côte-Saint-Louis, située face à la rue Leguerrier. Elle aurait été construite vers 1825 par un nommé Orr et habitée pendant plus de 100 ans par la famille Paquin (photo septembre 1983).



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles – photo Gilles et Pauline Charron

Ci-haut : la maison Fabien-Labelle, située sur le chemin Bas-de-Sainte-Thérèse, propriété de la famille Labelle depuis le milieu du XIX^e siècle. Elle est acquise par Pierre Théberge, en 1975 (photo juin 1982). Ci-bas : le castel Morris, en 1882.

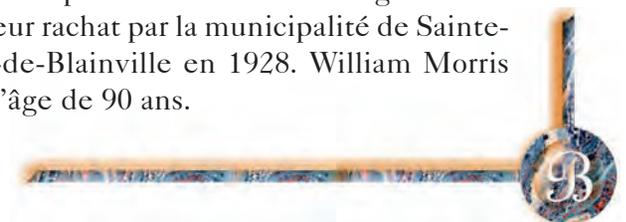


Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles, publiée dans *Une histoire à se raconter*

La partie est (Hertel de Chambly) de la seigneurie de Blainville

Louis Hertel de Chambly et son épouse, Marie-Hippolyte de Blainville, concèdent des terres par centaines dans la partie est de la seigneurie sans toutefois réclamer les rentes seigneuriales qui leur reviennent. Cette générosité leur coûte cher sur le plan financier puisqu'en 1794, ils doivent vendre le quart de la seigneurie à Simon Fraser¹², chirurgien de Terrebonne, pour la somme de 6000 livres (1000 \$)¹³. Au cours de la même année, Fraser revend l'étendue de terre qu'il vient d'acquérir pour 7800 livres (1300 \$) à Jacob Jordan, député du comté (dès 1830 Terrebonne). À son tour, Jordan s'en départit en 1795 pour 500 livres sterling (2000 \$) à William Clauss. La famille Clauss n'habite pas Sainte-Thérèse; elle demeure tantôt dans le Haut-Canada, à Toronto, ou encore à Montréal, dans le Bas-Canada. William Clauss meurt en 1826 à Niagara Falls, et son épouse prend la relève dans la gestion de la seigneurie. Sous l'intendance des Clauss, la partie est de la seigneurie (rang Saint-François, Côte-Saint-Louis, montée Gagnon, le côté est de la Grande-Ligne) ne connaîtra aucun développement.

Vers 1861, David Morris, conseiller juridique des héritiers de Clauss, acquiert les droits sur les rentes seigneuriales. Il occupe la maison en pierre située à l'angle de la rue de l'Église et de la rue Saint-Charles, domaine nommé Castel Morris. David Morris et, par la suite, son fils William, vont continuer de percevoir les rentes seigneuriales jusqu'à leur rachat par la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville en 1928. William Morris meurt à l'âge de 90 ans.





La partie ouest (partie Lamarque) de la seigneurie de Blainville

Thérèse de Blainville (madame Lamarque sous le nom de son conjoint), délègue à Joseph Hubert-Lacroix, de Saint-Vincent-de-Paul, la gestion de la partie ouest de la seigneurie de Blainville. Député du comté d'Effingham (par la suite Terrebonne) de 1792 à 1796, Lacroix reçoit ensuite, par la voie d'héritage, la partie Lamarque de la seigneurie de Blainville. Le nouveau seigneur de Blainville ne réside pas dans la seigneurie, bien qu'il s'y déplace pour signer des ententes ou des actes de concessions. En 1804, il procède à l'ouverture du chemin de la Grande-Ligne pour permettre aux censitaires du nord de la seigneurie de fréquenter l'église de Sainte-Thérèse. De la famille Ouimet-Bertrand, il acquiert, en 1816, un terrain sur lequel il fait construire le moulin seigneurial.

Joseph Hubert-Lacroix meurt en 1821, laissant la seigneurie à son fils Janvier-Domptail Lacroix, avocat à Montréal. Né le 31 janvier 1778 à Saint-Vincent-de-Paul, Janvier-Domptail accède au Barreau en 1801. L'année suivante, il épouse Marie-Anne Bouate, nièce du juge Louis-Charles Foucher. Il participe à la guerre de 1812 comme capitaine dans le troisième bataillon de milice de la ville de Montréal. En 1813, il adhère à la milice d'élite du Bas-Canada avant de poursuivre sa carrière d'avocat. En 1819, il reçoit de son père la gestion de la seigneurie de Blainville. Rapidement, il réclame des censitaires les arrérages dus et accorde des concessions à des citoyens de langue anglaise et de religion protestante dans la Côte-Saint-Louis et dans la Grande-Ligne. Il s'occupe



Joseph Hubert-Lacroix

Né à Québec le 5 mai 1743, Joseph Hubert-Lacroix est le fils de Joseph Hubert-Lacroix et d'Anne-Madeleine Dontaille. Juge de paix, seigneur, officier de milice et homme politique, il se livre, parallèlement à toutes ces fonctions, à la traite des fourrures. En 1785, il finance une expédition à Michillimakinac (Michigan) au coût de 2800 livres sterling et, par la suite, d'autres expéditions de moindre envergure, dont les coûts tournent autour de 1000 livres sterling. Reconnu comme officier de milice depuis quelques années, Lacroix est nommé juge de paix en 1791. Il sera député d'Effingham de 1792 à 1796. Bien qu'il demeure à Saint-Vincent-de-Paul, il voit au développement seigneurial de la terre de Blainville, notamment à la production de grains et à la livraison de bois (chêne, érable, frêne et hêtre). En 1808, il perd son épouse, Françoise-Pélagie Poncy, dont il avait eu neuf enfants. En 1811, il épouse Louise Launière, sa belle-sœur, à Saint-Vincent-de-Paul. Il décède le 15 juillet 1821¹⁴.

même de la fondation d'une école anglaise. Ses actions en faveur des protestants n'ont pas l'heur de plaire au curé Ducharme. Étant avant tout un spéculateur, Janvier-Domptail acquiert des terres dans les deux seigneuries pour les revendre ensuite avec profit. Sa façon de faire va à l'encontre du régime seigneurial, qui vise l'établissement du plus grand nombre de colons. Son amitié avec les bureaucrates du gouvernement lui permet sans doute ces écarts de conduite qui, du reste, ne sont pas sans déplaire à ses concitoyens, ces derniers lui réservant même des huées lors des assemblées publiques¹⁵.

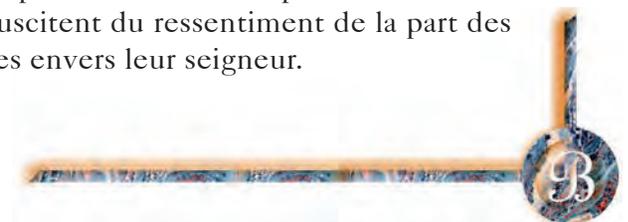
Le 26 février 1846, le Montréalais Georges-Henry Monk acquiert la seigneurie Lacroix pour la somme de 4500 livres selon la monnaie courante du Canada-Uni. La famille Monk élève ses enfants au manoir seigneurial et réside sur le territoire jusqu'en 1889.

Janvier-Domptail Lacroix, un curieux personnage

Maître des lieux à compter de mars 1819, Janvier-Domptail Lacroix entend bien percevoir le plus rapidement possible les droits seigneuriaux dus à son père. Peu de temps après son arrivée, demande-t-il aussi au curé d'avoir les honneurs qui lui reviennent à titre de nouveau seigneur de Blainville. Selon la coutume, le seigneur doit recevoir lors de la grand-messe l'eau bénite à son banc seigneurial. Lacroix s'attend aussi qu'au prône le curé recommande aux paroissiens de prier pour le châtelain et son épouse. Or, au cours d'un dimanche qui suit son arrivée, le curé Charles-Joseph Ducharme supprime le prône, ce qui contrarie Lacroix, orgueilleux de ses nouvelles prérogatives. Dans le cadre du rituel religieux observé depuis 1816 par le curé Ducharme, les fidèles devaient rester à genoux du sanctus jusqu'à la communion. Aussi les marguilliers font-ils en sorte que les paroissiens obéissent à cette directive de leur pasteur. Or, à l'encontre du vœu exprimé par le curé, le seigneur Lacroix reste debout lors du sanctus. Malgré l'intervention du marguillier en charge, Martin Gratton, qui se rend jusqu'au banc de Lacroix pour lui faire respecter la règle, le seigneur de Blainville en fait fi et confirme à haute voix sa dissidence. Après l'office, Lacroix sort de l'église en maugréant... Pendant deux ou trois ans, le seigneur menace d'intenter un procès au curé et au marguillier Gratton. L'affaire rentre finalement dans l'ordre et le temps arrangeant les choses, le seigneur oubliera ses poursuites et l'incident sera clos.

Une autre question n'a pas l'heur de plaire au curé Ducharme entre les années 1820 et 1830. Cinq familles écossaises souhaitent, en 1823, la construction d'une école protestante bien que deux d'entre elles n'aient pas encore d'enfants. Une école anglaise voit donc le jour dans la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville avec l'assentiment du seigneur Lacroix. Plus tard, en 1829, Lacroix soutient cette fois la demande du curé Ducharme auprès du gouvernement pour obtenir les octrois nécessaires en vue de l'érection d'une école conformément à la Loi des écoles de fabrique. Il s'agit ici d'écoles paroissiales non subventionnées offertes aux francophones et mises sur pied en réaction contre l'instauration des écoles royales par le gouvernement britannique qui visait l'assimilation de la population francophone¹⁶.

Afin de percevoir plus aisément le paiement des rentes seigneuriales, Janvier-Domptail Lacroix rachète, en 1822, les droits de la seigneurie de Blainville auprès de tous ses frères et sœurs. En 1829, ses titres sont confirmés par l'acte de foi et hommage qu'il prête au gouverneur James Kempt au Château Saint-Louis. Contrairement à son père, Lacroix n'hésite pas à se livrer à la spéculation dans son fief. Les terres non concédées qui pourraient être mises rapidement en culture tardent à l'être parce que Lacroix exige le double des redevances normalement prévues. En son nom, Janvier-Domptail Lacroix acquiert des terres dans les deux seigneuries de Blainville pour les revendre à profit. Toutes ces actions suscitent du ressentiment de la part des censitaires envers leur seigneur.





Les routes

À l'époque de la fondation de la paroisse de Sainte-Thérèse en 1789, les habitants de la rivière Sainte-Thérèse communiquent avec la côte de Blainville par plusieurs chemins de colonisation.

La route officielle, appelée chemin de Ligne ou montée seigneuriale, représente la grande artère de la seigneurie.

Vers 1815, les seigneurs Lacroix établissent le moulin et le manoir au Bas-de-Sainte-Thérèse.

Travaux sur le chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse au cours des années 1920, municipalité de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.



Source : Jean Laporte

« Plus bas un autre pont traverse la rivière aux Chiens encore aujourd'hui, unissant une autre agglomération d'habitations — la route descendait autrefois sur les terres, longeait à l'est la propriété du seigneur Hertel et débouchait par un couloir de cèdres et de sapins à l'intersection de la grande côte et de la montée de l'ancien pont, la rue Philippe actuelle qui fut toujours un chemin verbalisé. »¹⁷ — Les anciens se rappellent de cette route sous bois et à travers champs. « J'ai souvenir que le vieux seigneur David Morris y passait quelque fois. »¹⁸

Datant de 1792, le chemin de la Grande-Ligne (boulevard du Curé-Labelle d'aujourd'hui) relie le nord et le sud de la seigneurie et facilite le contact entre les censitaires de Sainte-Thérèse et ceux de Saint-Janvier, appelé alors le Pays-Fin. Rappelons qu'après le décès de monsieur de Blainville, sa veuve Thérèse Dugué de Boisbriand avait confié la gestion de ses biens à un procureur, Joseph Hubert-Lacroix. Les conflits de famille pointant à l'horizon, la séparation de la seigneurie était devenue nécessaire et avait donné naissance à la Grande-Ligne, devenue le chemin officiel en 1804 sous la gestion du seigneur Joseph Hubert-Lacroix. Au XX^e siècle, cette grande artère devient la route 11, le boulevard du Curé-Labelle ou encore la route 117¹⁹. Désormais, l'embryon que constitue le village de Sainte-Thérèse est en contact avec le Pays-Fin (Saint-Janvier).

La Grande Ligne, communément appelée aujourd'hui le boulevard du Curé-Labelle.



Source : Comité d'histoire de Blainville





*Glissements de terrain
en 1950 et en 1951*

Un glissement de terrain, en mars 1950, cause un éboulis de plusieurs milliers de tonnes de glaise aux abords de l'Auberge du Coteau pour ensuite se déverser sur le boulevard du Curé-Labelle. La circulation routière dans le secteur est alors complètement désorganisée. Après enquête, on attribue au dégel hâtif la cause de cette catastrophe. Au printemps de l'année suivante, pendant des travaux de soutènement afin de consolider la colline, un autre glissement de terrain cause encore une fois des ravages importants.



Source : Comité d'histoire de Blainville

Les moulins



Source : Archiv-Histo

Roue à godets d'un moulin à eau.

Le moulin Lacroix, dans le Bas-de-Sainte-Thérèse, située de biais avec la vieille maison grise.



Source : La seigneurie de Blainville après 300 ans

Situés à la rivière aux Chiens, les moulins Hertel et Lacroix permettent aux censitaires de moudre le blé qui leur servira à fabriquer la farine dont ils ont besoin dans leur alimentation quotidienne. À cette époque, la libre entreprise n'existe pas. Le seigneur possède le monopole de l'exploitation de la mouture, c'est le droit de banalité. Ce droit implique la construction aux frais du seigneur d'un moulin avec l'obligation en retour pour le censitaire d'y venir moudre les grains qu'il vient de récolter.

Le 25 juin 1780, le premier moulin banal pour produire de la farine voit le jour dans la seigneurie de Blainville : le moulin Hertel. Après la division territoriale, la propriété de ce

moulin seigneurial devient un enjeu véritable. Sa construction avait été confiée à l'entrepreneur François Maisonneuve. Pour régler le contentieux, le jugement d'un arbitre atteste que le fond de terre reste indivis, devenant la propriété exclusive de la famille Monk au sein du territoire Morris.

En 1816, Joseph Hubert-Lacroix fait construire un autre moulin banal au beau milieu de la rivière aux Chiens, à près de 20 arpents de l'église dans le Bas-de-Sainte-Thérèse et à proximité de la Grande-Ligne. Les digues servent à retenir les eaux permettant de décupler les forces motrices qui actionnent les meules. En 1905, le moulin Lacroix fonctionne encore fort bien pour activer les turbines des moulanges. L'évolution énergétique, notamment avec la mise en place de l'électricité, relègue les moulins à eau (et ceux à vent) à une autre époque. Les moulins deviennent des reliques médiévales. La digue du moulin Lacroix est ouverte pour faire disparaître le lac artificiel qui avait été créé, mais les forces de la nature transforment l'environnement immédiat en zone marécageuse.

D'autres moulins verront le jour dans la partie ouest du territoire. Un moulin à scie construit en 1769 est déménagé sur un autre terrain en 1793, sous l'approbation de madame Lamarque. Dans la Grande-Côte se trouve le moulin à vent en pierre des champs disparu à l'époque de la Première Guerre mondiale. Enfin, dans la presqu'île de Calais Dubois aurait été érigé un moulin à eau dont les ruines étaient encore visibles à la fin des années 1930.





L'extinction des droits seigneuriaux

Les droits seigneuriaux sont abolis en 1854 selon une législation adoptée par le gouvernement du Canada-Uni. Pourtant, les censitaires ne se prévalent pas tous de cette nouvelle loi. Certains préfèrent continuer de payer les droits de cens et de rentes, bien que ces redevances les empêchent d'être des propriétaires de plein droit. Pendant des décennies, soit au cours des années 1920, 1930 et 1940, les municipalités québécoises font face à plusieurs demandes de la part de leurs concitoyens qui entendent se défaire définitivement des droits seigneuriaux issus du régime français.

En 1929, le conseil municipal de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville adopte le règlement n° 38 pour donner suite à la requête des citoyens Elphège Dubois, Richard Hamilton, Victor Brosseau, Honoré Joly, Ludger Deschambault, Aldéric Gravel, Avila Dubois, Joseph Guilbault, Jules Desjardins, Mathias Dubois, Elphège Lachance, Albert Filion, Josaphat Dubois, Adélarde Desjardins, Aldéric Richard, Gonzague Charron, Pierre Dion et autres. Ces contribuables demandent le rachat des rentes seigneuriales de la famille Monk. Selon la loi québécoise alors en vigueur, la municipalité doit entamer le processus de rachat des rentes seigneuriales, si un minimum de dix personnes en font la demande. Par la suite, la municipalité peut nommer un surintendant pour estimer l'ampleur des rentes constituées

dans le territoire seigneurial, et ce, à l'intérieur des limites municipales. Ce surintendant produit par la suite un rapport (ou procès-verbal). Par un versement annuel, les contribuables du secteur concerné ont alors la possibilité de libérer leurs terrains de la dette due au seigneur. Sur le territoire de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, les seigneurs acceptent de concéder leurs rentes à raison de 80 % de leur valeur réelle. Le conseil municipal accepte finalement l'offre des seigneurs qui recevront une somme annuelle de 610,04 \$, pour la vente de l'ensemble de leurs droits seigneuriaux. Le capital versé aux anciens seigneurs sera finalement de l'ordre de 8133,87 \$, plus les frais de 466,13 \$ prévus pour la rédaction du rapport. La dette est échelonnée sur 25 ans à un taux d'intérêt de 5 %. La municipalité attend toutefois l'accord du ministère des Affaires municipales avant de procéder au règlement de la dette.

En 1930, la municipalité confirme l'achat des rentes seigneuriales des sieurs Morris et Monk et précise qu'il reste 22 ans à payer au lieu de 41, attendu « que le système suivi par cette corporation est de beaucoup plus avantageux que celui préconisé en 1929 par le gouvernement de cette province »²⁰. Par contre, en 1931, la municipalité mentionne que le rachat des droits seigneuriaux s'élève toujours à 13 900 \$. Au cours des années 1940, le conseil municipal se réfère au syndicat du rachat des rentes seigneuriales pour le règlement final de la dette.



De Sainte-Thérèse à Sainte-Famille : l'évolution des paroisses catholiques sur le territoire seigneurial

L'implantation de l'Église au Québec date du régime français. Des premières heures de la colonisation dans la seigneurie des Mille-Îles jusqu'à la création de la Ville de Blainville, l'œuvre de l'Église québécoise se poursuit grâce au travail incessant des prêtres et des curés et avec l'aide des communautés religieuses. Quant à l'institution paroissiale, elle s'adapte à la croissance de la population avant 1960. Au fil des décennies, la multiplication des paroisses sur le territoire de la paroisse mère de Sainte-Thérèse est aussi considérable; nous nous attarderons ici principalement aux institutions liées au territoire délimité par la municipalité de Blainville.

Source : *Les belles églises du Québec - Québec et la vallée du Saint-Laurent*, André Croteau





Naissance et début de la vie religieuse à la paroisse Sainte-Thérèse

Dès 1729, bien que fort timidement, la seigneurie de Blainville accueille ses premiers colons, qui se trouveront disséminés sur le territoire. Longtemps, la seigneurie ne sera pas suffisamment peuplée pour justifier la fondation d'une paroisse et l'entretien d'un curé. Aussi les colons de la seigneurie de Blainville doivent-ils fréquenter les églises des paroisses voisines et se rendre à Terrebonne, mais surtout à Sainte-Rose, principaux lieux de culte pour les habitants de la région jusqu'à la fondation de la paroisse de Saint-Eustache, en 1769, à laquelle ils seront temporairement rattachés.

Dès 1768, Mgr Briand souhaite une église centrale pour desservir les colons de Blainville et ceux de Dumont dans le secteur de Saint-Eustache. Le site de la rivière des Mille-Îles retient alors son attention. Mgr Briand intercède même auprès du curé de la paroisse de Sainte-Rose pour que l'église soit construite à l'endroit désigné avec la participation des censitaires de la seigneurie de Blainville. Les habitants de Dumont, qui désirent l'établissement d'une église, conviennent que l'emplacement pourrait être plus près de Blainville. La seigneuresse Thérèse de Blainville et ses censitaires ne démontrent toutefois aucun enthousiasme à l'égard du projet.

Aussi les censitaires de Dumont participeront-ils donc seuls à l'érection de l'église à la rivière du Chêne. Les autorités religieuses

incitent les fidèles de Blainville à se joindre à la nouvelle paroisse. Or, les pressions en provenance de la seigneurie de Blainville alertent l'évêque de Québec, qui songe en 1780 à réunir Blainville à Sainte-Rose, paroisse en quête de fidèles. Mgr Briand estime toutefois que Blainville ne peut former avec Sainte-Rose une véritable paroisse, mais plutôt en constituer une dépendance.

En 1785, une requête est signée par les seigneurs de Blainville, Jacques-Marie Nolan Lamarque et Louis-Hugues Hertel de Chambly, de même que par plus de 70 tenanciers qui réclament une paroisse sur leur territoire, laquelle requête est déposée devant l'évêque de Québec, Mgr d'Esgli. L'évêque, qui répond favorablement à la demande, précise l'endroit où devra être bâtie la future église : près de la rivière aux Chiens. Le site pose toutefois problème. De nombreux fidèles souhaitent l'érection de l'église près de la rivière Jésus, qui deviendra la rivière des Mille-Îles. En 1787, Mgr Hubert, après une visite des lieux, confirme le choix prévu initialement et juge le site qui se trouve près de la rivière aux Chiens plus central et à la portée d'un plus grand nombre de colons. L'année suivante, réunis en assemblée, les francs-tenanciers choisissent de bâtir un presbytère chapelle de 36 pieds sur 32 pieds au coût de 2400 livres. L'entrepreneur Louis-Jean Desjardins livre à l'automne le presbytère chapelle. La nouvelle paroisse porte le nom de Sainte-Thérèse-d'Avila, en l'honneur de la sainte patronne et de la seigneuresse Thérèse de Blainville.

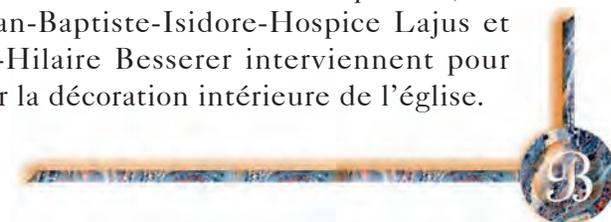
La naissance de cette nouvelle paroisse est redevable aux efforts de l'abbé Charles-François Perrault, curé de Saint-Eustache¹, qui déploiera beaucoup d'efforts pour que soit bâti un presbytère chapelle dans la seigneurie de Blainville, devant servir de lieu de culte de 1789 à 1807. Le premier curé nommé est l'abbé François Hébert.

Les débuts modestes de la paroisse ne facilitent pas la vie au curé Hébert. Sans revenus suffisants, les habitants ne peuvent l'entretenir décentement. Pas étonnant alors que ce pasteur demande d'être réaffecté dans une autre paroisse. Le curé Hébert doit même s'endetter pour rester en poste, bien qu'il se contente du strict nécessaire. Son évêque tient pourtant à ce qu'il demeure dans la paroisse fraîchement créée, où règne par ailleurs un climat de division entre les fidèles. Après à peine un an d'existence, la dette de la fabrique s'élève à 328 livres. Sous le pastorat de ce premier curé a lieu, en 1791, la bénédiction de la première cloche de Sainte-Thérèse, don des seigneurs Louis-Hugues Hertel de Chambly et Thérèse Céloron, veuve Lamarque. Après trois ans de ministère, François Hébert est nommé curé de la paroisse de Saint-Ours en 1792.

Devenu vétuste, le presbytère chapelle ne répond plus aux besoins de la population. À la fin du XVIII^e siècle, le nombre de fidèles a considérablement augmenté dans la paroisse de Sainte-Thérèse, et les temps difficiles semblent révolus. Plusieurs requêtes vont être adressées à l'évêque pour obtenir l'autorisation de construire un nouveau temple. L'accord

de l'évêque de Québec ne leur sera toutefois consenti qu'en 1805. Les paroissiens élisent enfin les premiers syndics responsables de la construction de la future église: Joseph Aubin, Pierre Filiatrault, Antoine Foucault dit Urbain, Bazile Léonard et Albert Ouimet. Les travaux débutent l'année suivante sous la gouverne de Nicolas Morin, maître maçon de Montréal, qui confie la confection de la charpente, du clocher et de la couverture à Jean-Baptiste Dufour dit Latour. L'église est fin prête à l'automne 1807. Le 15 octobre de la même année, elle accueille ses fidèles en présence du seigneur Janvier-Domptail Lacroix avant de recevoir la bénédiction du curé de Saint-Eustache, l'abbé Benjamin-Nicolas Mailloux².

La nouvelle église se présente comme un bâtiment en pierre long de 120 pieds et large de 44 pieds avec un clocher et deux chapelles latérales. Le presbytère chapelle devient la résidence du curé en place avant d'être démolie selon les souhaits de l'abbé Ducharme. Les anciennes fondations vont servir de base à l'édification du nouveau presbytère. À la même époque, l'évêque ordonne l'ouverture d'un nouveau cimetière autour de l'église. Ce cimetière occupe une trentaine de pieds de large sur chaque côté de l'église, et une soixantaine de pieds de profondeur à l'arrière de la sacristie. Une fois le nouveau cimetière béni le 28 août 1809 par l'abbé Gabriel-Elzéar Taschereau, l'ancien cimetière cesse de recevoir de nouveaux corps. Au cours des années subséquentes, les curés Jean-Baptiste-Isidore-Hospice Lajus et Georges-Hilaire Besserer interviennent pour améliorer la décoration intérieure de l'église.





Sous le pastorat du curé Charles-Joseph Ducharme

Né le 10 janvier 1786 à Lachine, Charles-Joseph est le fils de Dominique Ducharme et de Marguerite Charlebois. Doué sur le plan intellectuel, Ducharme opte pour la prêtrise après avoir travaillé pendant quelques années. En 1811, il entre au grand séminaire de Québec pour poursuivre ses trois années d'études théologiques. Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, l'ordonne prêtre en 1814. En octobre 1816, Mgr Plessis le nomme curé de la paroisse Sainte-Thérèse. Ducharme caresse alors le rêve d'être agrégé au séminaire de Québec ou, à défaut, à celui de Montréal. Cependant, Mgr Plessis ne l'entend pas de cette manière et compte bien le garder à la tête de la paroisse de Sainte-Thérèse.

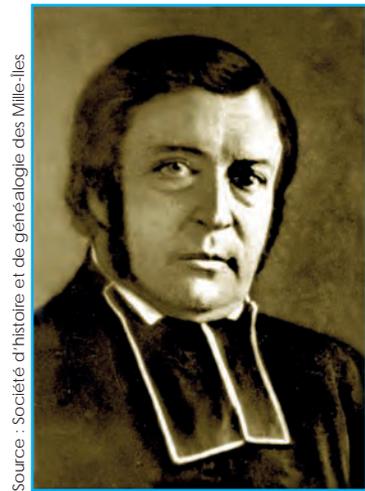
Préoccupé par l'éducation, le curé Ducharme fait bâtir en 1817 une maison pour servir d'école primaire aux garçons de la paroisse. Il s'adresse aussi aux sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal pour qu'elles s'occupent de l'instruction des jeunes filles de la localité. La communauté ne s'installe finalement qu'en 1847 et jette les bases d'une institution d'enseignement qui deviendra le couvent de Sainte-Thérèse. Dans l'attente de la venue d'éducateurs religieux, le curé Ducharme ouvre deux classes dans son école, l'une pour les filles et l'autre pour les garçons. Généreux et fort soucieux de l'éducation de ses ouailles, il défraie lui-même les salaires des instituteurs.

Il caresse également le projet de fonder une école latine où devrait être dispensé le cours

classique; la formation d'instituteurs serait alors assurée tout comme la relève au clergé. La concurrence dans la région est présente; une école royale dirigée par Thomas Porteous attire des catholiques. En 1824, le curé Ducharme acquiert une maison de ferme de Jean-Baptiste Rochon, qui sert d'abord de logement au fermier de la paroisse, avant d'être convertie en école primaire française. En 1834, le curé reprend possession de la maison de 35 pieds de long sur 25 pieds pour l'agrandir (70 x 35) et lui fait ajouter deux ailes. Peint en jaune, le bâtiment est communément appelé le collège jaune et abrite de dix à douze pensionnaires tandis que le presbytère accueille les élèves plus âgés³.

En 1825, six enfants, dont Basile et Pierre Piché, réunis au presbytère, apprennent les rudiments du latin. Le curé Ducharme jette ainsi les bases de la création du futur séminaire de Sainte-Thérèse. L'enseignement aux habitants de la région progresse modestement mais, en 1837, un premier cours complet est offert aux élèves, des éléments latins jusqu'à la philosophie.

Ducharme vaque à ses obligations religieuses de jour, tandis que les deux fils du bedeau, Basile et Pierre Piché, qui ont acquis récemment des connaissances, enseignent aux jeunes du village. À la fin de la journée, le curé Ducharme complète les leçons de latin, de mathématiques, de géométrie, de littérature, d'histoire, de géographie et de sciences naturelles. Il utilise ses propres notes d'élève qu'il bonifie au mieux de sa connaissance. Son programme d'étude se base sur celui en vigueur au petit séminaire de Montréal.



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles

Charles-Joseph Ducharme, vicaire à Saint-Laurent près de Montréal de 1814 à 1816, et curé de Sainte-Thérèse-de-Blainville à compter de 1816.



Source : Diocèse de Montréal

Mgr Ignace Bourget, évêque du diocèse de Montréal, de 1840 à 1876.

De Sainte-Thérèse à Sainte-Famille: l'évolution des paroisses catholiques sur le territoire seigneurial

Le vieux presbytère devenu le premier collège de Sainte-Thérèse, en 1825.

En septembre 1838, 120 enfants sont inscrits au séminaire malgré les maigres revenus de la paroisse. Sur 35 pensionnaires, une trentaine paient une somme de 4,50 \$ par mois pour l'hébergement⁴. En 1841, Mgr Bourget, évêque de Montréal, érige canoniquement le petit

séminaire de Sainte-Thérèse, qui peut accueillir des enfants âgés d'au moins 12 ans; ils doivent cependant être nés d'un mariage légitime, comme l'exigent les normes catholiques de l'époque. En 1845, l'Assemblée législative du Canada-Uni reconnaît juridiquement l'existence



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles





Blainville d'hier à aujourd'hui

du petit séminaire de Sainte-Thérèse de façon à faciliter l'administration de l'institution⁵, qui compte alors 150 élèves.

Dans le cadre paroissial, le curé Ducharme poursuit son œuvre qui consiste principalement en l'agrandissement de l'église. En 1821, il se charge aussi de faire bâtir un nouveau presbytère dont il assume en grande partie les frais. Au cours du mandat du curé Ducharme, en 1825, les autorités religieuses érigent canoniquement la paroisse, laquelle obtient sa reconnaissance civile en 1836.

L'embellissement de l'église est à l'ordre du jour. En 1830, la fabrique achète un orgue de Jacotel. Puis, en 1834, les marguilliers acceptent l'acquisition de sept tableaux du peintre Louis Dulongpré pour orner l'église. Cette année-là, l'église est agrandie de 30 pieds prévus pour un portail et deux tours en pierre. En 1836, les travaux permettent l'élévation des tours de 25 pieds au-dessus du portail. En 1838, le presbytère est allongé de 30 pieds et compte un nouvel étage pour mieux accueillir les élèves de plus en plus nombreux.

Le curé Ducharme reçoit quelques autres charges apostoliques de Mgr Jean-Jacques Lartigue. En 1838, il doit se rendre à Saint-Benoît pour faire reconstruire le presbytère. L'année précédente, les troupes britanniques avaient écrasé les patriotes, puis brûlé l'église et le presbytère. La reconstruction du presbytère, qui servira temporairement de chapelle, se fait dans l'optique d'ériger une nouvelle église. Le curé Ducharme préside aussi à la fondation de

la paroisse de Saint-Augustin qu'il est même chargé de desservir de 1838 à 1839. En 1839, il est délégué à Sainte-Scholastique pour régler la question du logement du curé. En 1845, il préside à la création de la paroisse Saint-Janvier et la desservira l'année suivante. Toutes ces entreprises ont tôt fait de l'épuiser. Il subit une attaque de paralysie en 1848 qui le force à se retirer. Il décède le 25 mars 1853.

Deux élèves du curé Ducharme prennent la relève

À la suite du décès du curé Ducharme, deux anciens élèves se succèdent à la tête de la paroisse Sainte-Thérèse: les prêtres Joseph Duquet et Louis Dagenais. D'abord, Joseph Duquet fait partie du groupe de jeunes qui s'étaient réunis en 1825 au presbytère pour entreprendre des études classiques. Originaire de Saint-Eustache, il a 13 ans lorsqu'il entre pensionnaire au sein de cette nouvelle institution d'enseignement. Il restera près du curé Ducharme jusqu'à sa mort. Doué pour la musique, il devient organiste pour la paroisse. En 1834, on le presse d'accepter le poste d'organiste à l'église Notre-Dame de Montréal. Duquet est ordonné prêtre en 1840 à l'église de Sainte-Thérèse avant de devenir assistant du curé Ducharme. C'est en 1849 qu'il succède à son maître. En 1852, il remplace le chantre salarié par les élèves du séminaire, lesquels assumeront cette fonction jusqu'en 1924.

Son confrère, Louis Dagenais, est ordonné prêtre à Sainte-Rose en 1844. Il passe la majeure partie de sa vie à Sainte-Thérèse en tant que

professeur au séminaire de 1844 à 1857, puis curé de Sainte-Thérèse de 1857 à 1868 et, enfin, supérieur du séminaire de 1862 à 1868. Le curé Dagenais entreprend d'importants agrandissements à l'église paroissiale pour les besoins des fidèles, dont le nombre va toujours en s'accroissant. Il fait reculer les murs latéraux pour atteindre le niveau des chapelles et des tours, et les colonnes remplacent les anciens murs. De plus, il fait agrandir le chœur. Tous ces travaux sont objets de fierté pour le curé Dagenais. Fort malencontreusement, en 1865, les vents violents s'abattent sur l'église et provoquent de lourds dommages; la flèche de la tour sud-est tombe sur la couverture et les combles de l'église. En plus de faire les réparations urgentes, la fabrique décide de démolir l'autre flèche.

Le 16 juin 1846, le cardinal Giovanni Maria Mastai-Ferretti accepte la tiare et prend le nom de Pie IX.



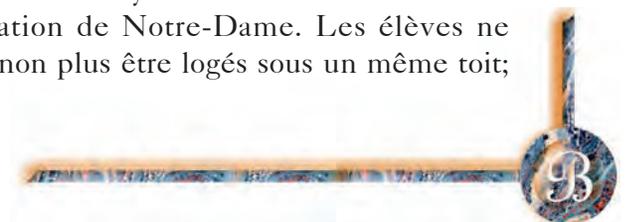
Source : Archives du Vatican

En 1860, au moment des visées annexionnistes de l'État pontifical du Piémont en Italie, le curé Dagenais envoie de la part de ses paroissiens un message de sympathie et de soutien au pape Pie IX. En 1868, il encourage même les zouaves pontificaux, soldats à la défense du pape, en faisant parvenir une aumône de 60 \$. Il s'agit du dernier geste de Louis Dagenais à titre de curé. Peu de temps s'écoule ensuite avant que sa santé déjà chancelante se détériore davantage; il décède le 23 mai 1868.

Le développement de la paroisse de Sainte-Thérèse

L'abbé Léon-Augustin Charlebois reprend la tâche du curé Dagenais qu'il accompagnait déjà en tant que vicaire de 1859 à 1868. Le 3 juillet 1868, il devient curé et s'attelle à ses tâches avec bienveillance. En 1874, il fait bâtir une nouvelle sacristie car l'ancienne ne peut être réparée compte tenu de son état précaire. La sacristie est construite en pierre avec un soubassement et un autel dédié à l'Immaculée-Conception. En 1877, on fait disparaître le vieux presbytère construit en 1821 par le curé Ducharme. Le cimetière autour de l'église étant devenu trop étroit, il faut acquérir un nouveau terrain pour enterrer décemment les morts. Après avoir tenté d'acquérir un terrain près de l'église anglicane en 1880, la fabrique se décide, cinq ans plus tard, à acheter celui de Jérémie Deschambault, terrain faisant quatre arpents et se trouvant au sud-ouest du village.

Au cours du mandat du curé Charlebois, des épreuves attendent les Térésiens. En 1875, le feu détruit les dépendances du séminaire, soit la boutique, l'étable, la grange et le hangar, une perte évaluée à 12 000 \$. Six ans plus tard, un incendie détruit totalement le séminaire, ce qui cause un déficit de 40 000 \$. Après ce désastre, le curé doit loger chez Jos Dutrisac dont la maison devient le presbytère. À cette époque, le curé logeait au séminaire et non pas dans un presbytère. Les prêtres du séminaire doivent être temporairement logés chez des citoyens ou chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Les élèves ne peuvent non plus être logés sous un même toit;





Blainville d'hier à aujourd'hui

même les cours leur sont dispensés à différents endroits. Le curé Charlebois cherche de nouveaux locaux pour rouvrir les classes. Le seigneur Morris consent à louer son castel pour une somme de 25 \$ par mois. Le bâtiment sert à loger les plus jeunes sous la surveillance du directeur tandis que les plus âgés trouvent logis dans la maison de D. Mathieu, qui abrite les classes supérieures. La maison de la famille Leguerrier, le magasin Charbonneau et la sacristie servent aussi de classes ou encore de dortoirs. En 1883, un nouveau séminaire de 250 pieds sur 65 pieds est construit en pierre. On retrouve aujourd'hui le cégep Lionel-Groulx à cet endroit.

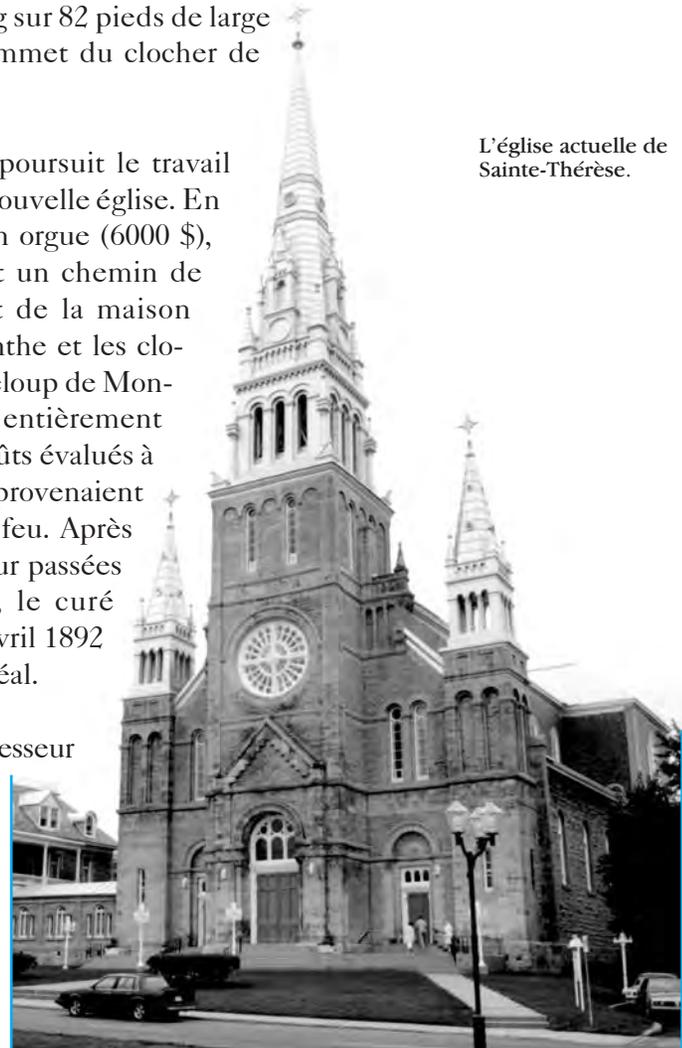
En 1885, un autre malheur s'abat sur la paroisse. L'église disparaît, à la suite d'un incendie. Le 11 janvier 1885, cinq jours après le feu, la fabrique décide de bâtir une chapelle temporaire sur le site de l'ancien presbytère chapelle. Les marguilliers confient alors les travaux à Théophile Paré qui jouit d'un budget de 1500 \$. La construction prend environ trois semaines avant d'être achevée et Eusèbe Brodeur, fabricant d'orgues de Saint-Hyacinthe, offre un harmonium à la paroisse. La chapelle servira pendant deux ans de lieu de culte.

Une nouvelle église s'impose, la chapelle ne représentant qu'une solution temporaire. La nomination des syndics pour veiller à la construction d'une nouvelle église et d'une sacristie met à l'avant-scène Nazaire Dubois, Joseph Filiatrault, Joseph Filion, Salomon Leclair et Édouard-Pépin Germain, notaire. Joseph Filion, forgeron de son métier, travaille à la confection de trois croix qui domineront la flèche et les clochetons de l'église. Ce nouveau temple s'élève selon les plans préparés par les architectes Perrault et Ménard. Les

entrepreneurs Benjamin Deslauriers et Camille Provost sont également mis à contribution. Dès le 25 octobre 1885, le supérieur du séminaire, Mgr Antonin Nantel, bénit la pierre angulaire. Le 4 décembre 1887, les syndics peuvent crier mission accomplie; la paroisse compte désormais une nouvelle église qui sera bénite par le curé Léon-Augustin Charlebois. Le bâtiment de pierre mesure 192 pieds de long sur 82 pieds de large avec une hauteur au sommet du clocher de 225 pieds⁶.

Le curé Charlebois poursuit le travail d'embellissement de la nouvelle église. En 1888, le temple reçoit un orgue (6000 \$), trois cloches (2500 \$) et un chemin de croix. L'orgue provient de la maison Brodeur de Saint-Hyacinthe et les cloches de la maison Chanteloup de Montréal. En 1889, l'église, entièrement payée, a nécessité des coûts évalués à 100 000 \$, dont 45 000 \$ provenaient des assurances contre le feu. Après de dures années de labeur passées au sein de la paroisse, le curé Charlebois meurt le 22 avril 1892 à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

L'apport de son successeur paraît moins spectaculaire. Né à Sainte-Rose le 13 août 1857, le curé Arthur Vaillancourt fait ses études à Sainte-Thérèse, avant d'être ordonné prêtre à Montréal le 24 août 1883. Il est



L'église actuelle de Sainte-Thérèse.

Source : Christian Roux

nommé curé à Sainte-Thérèse en 1892. À lui revient le mérite d'avoir fait ériger, en 1896, le chemin de croix dans la crypte, puis d'avoir introduit l'électricité dans l'église en 1906. D'autres travaux seront entrepris par la suite, comme les verrières dans les fenêtres supérieures du sanctuaire. Il meurt en 1911, frappé par une locomotive lors de sa promenade routinière⁷.

L'abbé Laurent-Arthur Jasmin lui succède. Né à Saint-Laurent le 21 juillet 1867, il fait ses études à Sainte-Thérèse avant d'être ordonné prêtre à Montréal, le 6 juillet 1890. Professeur au séminaire de 1892 à 1903, il devient supérieur de cette même institution avant d'être nommé curé de la paroisse en 1911. Deux ans plus tard, il préside à des travaux d'importance dans l'église; il fait agrandir la tribune de l'orgue et bâtir les galeries des transepts. D'autres travaux de décoration, cette fois, sont entrepris pour embellir l'église. Celle-ci est fin prête pour le Congrès eucharistique régional de 1913. Le curé Jasmin prend part aussi à la naissance du Jardin de l'enfance et de l'école ménagère dans les limites de la paroisse. Au cours de son mandat, le cimetière est aussi agrandi à la suite de l'acquisition du terrain d'Herménégilde Lecompte.

En 1925, la fabrique décide de construire un presbytère, construction qu'elle confie à l'entrepreneur J.-C. Frenette & Frères au coût de 43 450 \$. Depuis plusieurs années déjà, l'archevêché de Montréal avait effectué des demandes répétées pour séparer le séminaire et la paroisse. Les deux œuvres exprimant des besoins différents, la séparation de la paroisse et du

séminaire s'imposait pour le bon fonctionnement respectif des deux institutions.

En 1940, la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse dépend toujours de la paroisse religieuse de Sainte-Thérèse. En 1946, le secteur qui se trouve au centre du boulevard du Curé-Labelle (Grande-Ligne) exprime le besoin d'une chapelle; en 1951, il obtient l'érection canonique de la paroisse religieuse de Notre-Dame-de-l'Assomption. En 1953, une autre paroisse religieuse est érigée canoniquement pour desservir la partie est de la municipalité et où sera construite l'église du Sacré-Coeur.

Croix de chemin située autrefois sur la terre de Fabien Labelle, sur le côté sud du chemin Bas-de-Sainte-Thérèse aux limites actuelles des villes de Blainville et de Sainte-Thérèse. Au mois de mai (mois de la Vierge Marie), les habitants du Bas-de-Sainte-Thérèse allaient prier à cet endroit pour obtenir de bonnes récoltes. La Croix a disparu à la fin des années 1980.



Source : Comité d'histoire de Blainville – photo de Gabriel Talbot





La paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption

En 1942, les autorités religieuses ouvrent une desserte au plan Bouchard. L'entreprise Defence Industries Limited aménage une chapelle bénite par Mgr Joseph Charbonneau sous le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire. L'abbé Paul Bergeron, professeur au séminaire de Sainte-Thérèse, est l'aumônier militaire et le desservant de cette chapelle. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les résidents du Plan Bouchard, de la Grande-Ligne et de la côte Sainte-Marianne souhaitent avoir accès à des services religieux à proximité. Le curé de Sainte-Thérèse, le chanoine

Philippe Chartrand, effectue les démarches auprès du gouvernement fédéral pour obtenir l'immeuble qui sert alors de lieu de culte. La chapelle est transformée et déménagée sur le boulevard du Curé-Labelle en 1947, pour devenir l'église Notre-Dame-du-Chemin. Puis, deux autres bâtiments en provenance du Plan Bouchard s'ajoutent à la chapelle pour servir de presbytère et de salle paroissiale. L'abbé Bergeron poursuit son travail de prêtre. Sur le plan religieux, cette desserte demeure en vie jusqu'en 1951, date de la fondation de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption. La date exacte d'érection canonique est le 7 novembre 1951. L'abbé Bergeron se présente comme le curé-



Source : la paroisse Saint-Rédempteur — reproduction Christian Roux

Vue aérienne de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, vers 1954.

La chapelle de Notre-Dame-du-Chemin, qui deviendra l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Le bâtiment prend le nom de Notre-Dame-de-l'Assomption, en 1951, au moment de la création de la paroisse par Mgr Émilien Frenette.

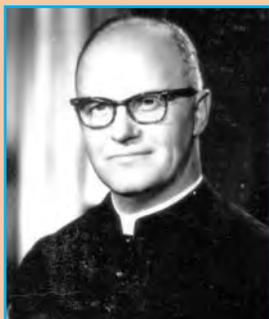


Source : Comité d'histoire de Blainville



Les curés de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption 1951-2008

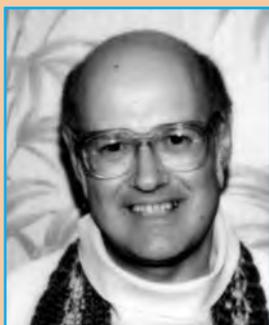
L'abbé Paul Bergeron est le curé-fondateur de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption. Il est né à Sainte-Thérèse le 3 juin 1905 et ordonné prêtre dans la basilique de Montréal le 25 mai 1929. Professeur au séminaire de Sainte-Thérèse de 1929 à 1951, il avait été entre-temps desservant au Plan Bouchard pour les travailleurs de 1942 à 1945. Il est aussi desservant à la chapelle Notre-Dame-du-Chemin de 1947 à 1951. En 1957, il devient curé de la paroisse de Saint-Joseph-de-Mont-Rolland et, deux ans plus tard, curé de la paroisse de Saint-Lucien à Saint-Jérôme. Il meurt le 19 juin 1969 à l'âge de 64 ans à l'Hôtel-Dieu de Montréal.



L'abbé Charles-Édouard Léveillé est curé à la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption de 1957 à 1969. Il est né à Sainte-Anne-des-Plaines le 23 juillet 1914 et ordonné prêtre à Montréal le 14 juin 1940. De 1940 à 1945, il est professeur au séminaire de Sainte-Thérèse, de 1945 à 1953, vicaire de la paroisse de Sainte-Thérèse, de 1953 à 1957, vicaire de la cathédrale de Saint-Jérôme, de 1969 à 1975, curé de la paroisse de Saint-Janvier, de 1975 à 1983, et finalement curé à Mont-Rolland. En 1983, il prend sa retraite.



L'abbé Gérald Thiboutot est curé de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption de 1969 à 1975. Né à Sainte-Thérèse le 19 juillet 1925, il est ordonné prêtre, le 3 juin 1950, à la cathédrale de Montréal. Pendant quinze ans, il est professeur au séminaire de Sainte-Thérèse et, durant quelques années, aumônier de l'école Mère Marie-Anne à Saint-Jérôme. En 1968, il dirige la paroisse de Saint-Colomban. Il est aussi vicaire en 1968 à la paroisse de Saint-Rédempteur avant de devenir, l'année suivante, curé de Notre-Dame-de-l'Assomption.



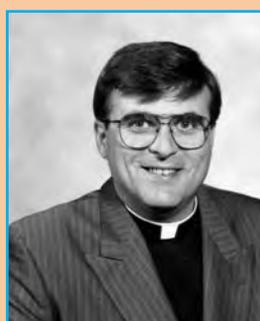
L'abbé Paul Jobin, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption de 1975 à 1982, naît à Chandler en Gaspésie, le 6 novembre 1926. Entré chez les pères Oblats de Marie-Immaculée, il devient prêtre le 1^{er} juillet 1953. Il est professeur pendant onze ans au collège de Rouyn, prédicateur de retraites paroissiales de 1966 à 1969 et curé de la paroisse de l'Assomption de Maniwaki de 1969 à 1972. Il devient curé de la paroisse de Sacré-Cœur de Sainte-Thérèse de 1972 à 1975. En 1982, il est nommé curé de la paroisse de Saint-Agapit.



L'abbé Pierre Filion, curé de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption de 1982 à 1985, est né à Saint-Hermas le 24 mars 1943 et ordonné prêtre par Mgr Émilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, le 31 mai 1970. En 1991, il devient responsable de la Maison Halte Jeunes et Familles de Pointe-au-Chêne.



L'abbé Maurice Sarrazin est le curé de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption de 1985 à 1987. Il est né à Saint-Jérôme le 18 janvier 1945 et ordonné prêtre le 21 septembre 1974 par Mgr Émilien Frenette. L'abbé Sarrazin occupe les fonctions de vicaire à Terrebonne de 1974 à 1979, à Notre-Dame-de-Fatima de 1979 à 1980, à Sainte-Paule de Saint-Jérôme de 1981 à 1985, et ensuite devient curé à Notre-Dame-de-l'Assomption.



L'abbé Luc Cyr, curé de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption depuis 1987, est né le 21 novembre 1953. Il est ordonné prêtre le 29 août 1980 en la paroisse de Sainte-Paule de Saint-Jérôme par Mgr Charles Valois. Dès août 1981, l'abbé Cyr dessert la paroisse de Saint-Louis-de-France à Terrebonne, et ce, jusqu'en 1984. De 1984 à 1987, il poursuit ses études à Rome avant de devenir curé de Notre-Dame-de-l'Assomption.

Source : Comité d'histoire de Blainville





Blainville d'hier à aujourd'hui

fondateur de cette nouvelle paroisse de 1900 âmes, qui va compter, quelque 30 ans plus tard, près de 7000 fidèles. La chapelle du Plan Bouchard devient au fil des ans trop petite pour accueillir le nombre toujours grandissant de paroissiens. En 1962, la fabrique vend aux enchères la salle paroissiale (300 \$), la chapelle (500 \$) et le presbytère (650 \$). En 1963, une nouvelle église de 715 places et un presbytère sont construits selon les plans de l'architecte André Ritchot. En 1964, la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption perd une partie de son territoire au profit de la nouvelle paroisse de Saint-Rédempteur⁸.

La paroisse du Sacré-Cœur, une paroisse détachée de Sainte-Thérèse

Située dans la ville de Sainte-Thérèse, la paroisse religieuse du Sacré-Cœur chevauche en partie les territoires des municipalités de Sainte-Thérèse et de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Pour répondre aux besoins des fidèles du secteur du Bas-de-Sainte-Thérèse, les autorités religieuses acceptent en 1952 de dire la messe les dimanches dans le restaurant Normandie, qui se trouve situé sur le boulevard du Curé-Labelle. Or, un incendie en date du 16 juin 1953 détruit le restaurant. La messe est également célébrée à l'école Saint-Henri et dans les salles du cinéma Rose.

Le 16 janvier 1953, Mgr Émilien Frenette annonce la fondation de la paroisse religieuse du Sacré-Cœur. Il nomme l'abbé Clodomir-E. Breton, alors curé de Rosemère, responsable de la cure de la nouvelle paroisse. Les syndics sont Maurice Bourassa, Paul Sicotte et Armand



Source : Jean-Guy Ayotte

L'église Notre-Dame-de-l'Assomption construite en 1962, dont la bénédiction a lieu en janvier 1963. Elle est située au 1015, boulevard du Curé-Labelle à Blainville.

Taillon. La paroisse du Sacré-Cœur telle qu'elle s'étend en 2001 :

« se rend au nord-est jusqu'au chemin de fer (incluant la maison de retraités Le Boisé et les Jardins Blainville), est borné à l'est par les limites de la paroisse Saint-Maurice de Bois-des-Filion et de la paroisse Sainte-Françoise-Cabrini de Rosemère, incluant la Montée Oudart, les projets Fontainebleau et Annecy, et le chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse jusqu'aux limites de Rosemère; il s'étend au nord-ouest jusqu'au chemin de fer et comprend le secteur de la rue Dubois jusqu'au pont de la rue Senécal, la rue Senécal du côté est, une partie de la rue Forget du côté est, la rue Blainville est à partir de la rue Dagenais, et la rue Duquet du côté est jusqu'au boulevard du Séminaire, incluant les Cent Maisons et le quartier résidentiel formé des rues Vaillancourt (jusqu'à Duquet) et Gauthier »⁹.



Source : Comité d'histoire de Blainville

Mgr Émilien Frenette, premier évêque du diocèse de Saint-Jérôme. Comme il voue une dévotion particulière à Jésus et à sa mère Marie, il suggère donc de désigner la paroisse sous le vocable de Notre-Dame-de-l'Assomption.

Le secteur de la rue Senécal est rattaché à la paroisse Sacré-Cœur en février 1953. La partie de territoire comprise entre la rivière aux Chiens et l'autoroute 640, qui faisait antérieurement partie de la paroisse Sainte-Françoise-Cabrini de Rosemère, y sera également rattachée en 1982.

Une maison en pierre sur la terre ancestrale de la famille Ouimet-Bertrand, qui daterait du début du XIX^e siècle, sert de presbytère en 1952-1953.

Le bâtiment, incluant le terrain adjacent, est vendu 50 000 \$ à la paroisse du Sacré-Cœur par le gérant général des usines de la Commonwealth Plywood, Ralph B. Hunt, en 1954¹⁰.

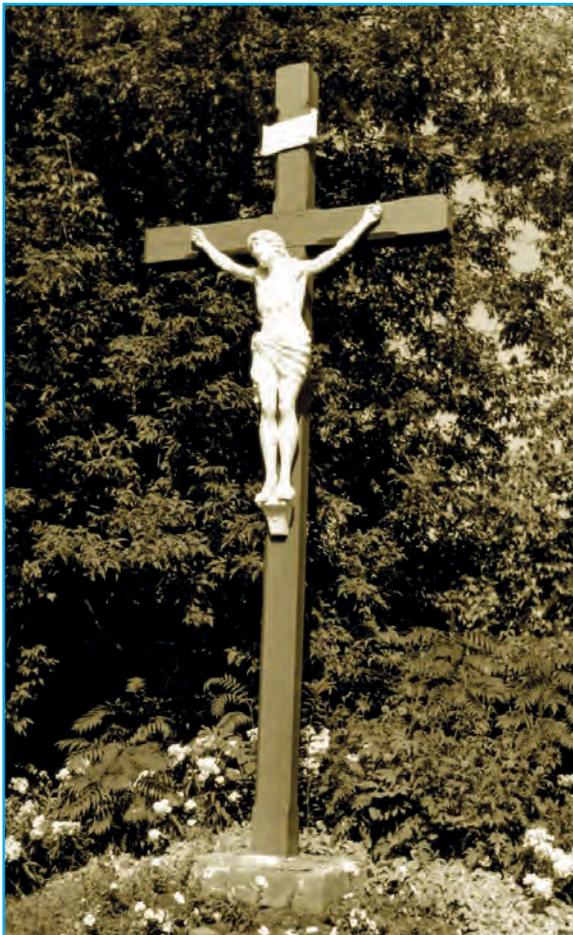
À la suite de l'incendie du restaurant Normandie, la fabrique avait songé un moment à ériger l'église sur la rue Blainville Est au moment où elle acquiert, le 23 juin 1953, la propriété de Réal Maisonneuve et une partie du terrain de Sylvio Fournelle. Entre-temps, le bâtiment de Maisonneuve sert temporairement de presbytère et de local pour célébrer les offices religieux. La fabrique avait offert 19 000 \$ pour la propriété, qui est vendue finalement en 1961 à un autre acheteur.

Les architectes Robillard et Jetté proposent les plans de la nouvelle église de Sacré-Cœur qui seront suivis par l'entrepreneur Dollard Lebeau, de Saint-Jérôme; le contrat est conclu pour 141 000 \$. La bénédiction de la pierre angulaire a lieu le 17 juin 1955 en présence de Mgr Émilien Frenette. Parmi les dignitaires, notons la présence des maires Raphaël Gauthier, du village de Sainte-Thérèse, et John Tapp, de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

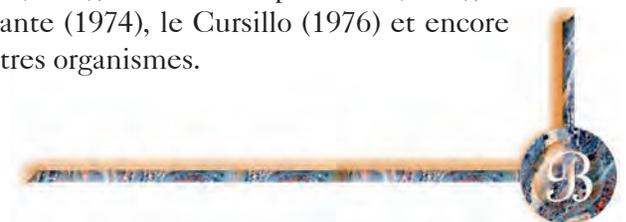
En 1984, les marguilliers procèdent à la vente de la « vieille Maison grise » pour bâtir un nouveau presbytère. L'immeuble de 33 pieds sur 33 pieds est contigu à l'église du côté sud. Ce bâtiment est érigé selon les plans de la firme d'architectes Meloche et Nantel de Laval. Les frais sont absorbés largement par les revenus de la vente du vieux presbytère qui comprend un lot de 942 mètres carrés, lequel forme une pointe entre les rues Bertrand et Blainville.

En 1988, une large partie du sous-sol de l'église est louée à la Commission scolaire de Sainte-Thérèse pour loger quatre classes de maternelle. Pendant six ans, le sous-sol accueille les jeunes enfants du quartier, avant de servir aux organismes locaux sans but lucratif. De surcroît, il ne manque pas de bénévoles pour assumer toutes les initiatives à travers le temps: la Chorale (1953), l'Accueil aux nouveau-nés (1962), le Cercle d'Amitié de Sainte-Thérèse, le Club d'Âge d'Or (1964), le Service d'entraide (1973), le conseil de pastorale (1974), la Vie montante (1974), le Cursillo (1976) et encore bien d'autres organismes.

Croix de chemin érigée face au 243, chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse, près de la résidence d'Hubert Bonfond, qui voit à son entretien, au début des années 1990.



Source : Comité d'histoire de Blainville – photo de Théodora Dubreuil-Fillion





La paroisse de Saint-Rédempteur

Le 6 février 1953 marque l'ouverture de la chapelle à l'école Saint-Edmond, communément appelée la desserte Saint-Edmond de Notre-Dame-de-l'Assomption. L'abbé Viateur Raymond devient le vicaire du curé de Notre-Dame-de-l'Assomption et desservant à Saint-Edmond. L'Assemblée de fondation tenue le 17 juin 1953 au sous-sol de l'école de Saint-Edmond réunit une quinzaine de paroissiens présents pour élire le tout premier conseil de fabrique en présence du curé Charles-Édouard Léveillé. Les nouveaux élus sont Rodolphe Vanier, Olida Thibault, Gabriel Franc, Vianney Gravel et Roméo Tardif. Le nouveau territoire religieux est le résultat du démembrement partiel de deux paroisses, Notre-Dame-de-l'Assomption et Sainte-Thérèse.

À cause de l'accroissement de la population dans le secteur du plateau de la Côte-Saint-Louis et du boulevard du Curé-Labelle, plus précisément entre la voie ferrée et la paroisse Saint-Janvier, les autorités religieuses acceptent en 1959 de morceler le territoire de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption pour fonder une desserte dans la partie sud. Ce nouveau territoire comprend une partie de chemin de la Côte-Saint-Louis Est jusqu'à la voie ferrée (direction des Laurentides), le plateau Côte-Saint-Louis, le boulevard du Curé-Labelle et les rues environnantes jusqu'au ruisseau Lockhead.

La desserte Saint-Edmond ne dispose pas d'un lieu de culte idéal, l'école souffrant de mauvaise aération et de chaleur torride pendant l'été.

Le travail de bénévolat réalisé permet toutefois l'accumulation de suffisamment de fonds pour permettre l'acquisition, sans avoir à emprunter, d'un terrain pour construire une église plus fonctionnelle. En 1961, compte tenu des besoins croissants de la population de Sainte-Thérèse-en-Haut, la Commission scolaire de Sainte-Thérèse acquiert le terrain adjacent à l'école Saint-Edmond pour bâtir un nouvel établissement scolaire. La Commission scolaire concède 50 % du terrain à la desserte. Les travaux effectués à l'école du Plateau se terminent à l'automne de 1962 et la célébration de la messe de Noël a finalement lieu dans la grande salle de gymnase. Lors de la conception de l'école du Plateau, les plans avaient prévu des commodités pour le service religieux, notamment une sacristie amovible installée sur l'estrade théâtrale.

Au cours de la première année d'existence de cette nouvelle paroisse, le curé demeure dans le sous-sol de la maison de Jean Bergeron. Puis, le 10 juin 1965, la paroisse loue la résidence d'Yvon Belisle, au 356, rue Perreault, qui fait office de presbytère jusqu'en novembre 1966.



L'autel de l'église de Saint-Rédempteur.

Source : Comité d'histoire de Blainville



Les curés de la paroisse de Saint-Rédempteur



L'abbé Viateur Raymond est le curé fondateur de la paroisse de Saint-Rédempteur. Il en occupe la cure d'août 1964 à août 1965. Né à Sainte-Monique le 17 mars 1924, il est ordonné prêtre le 11 juin 1949. En 1965, il est élevé au rang de chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Jérôme par Mgr Émilien Frenette. Il succède également au chanoine Maurice Matte, à titre de directeur diocésain de l'Office d'éducation chrétienne et de l'Œuvre des vocations du diocèse. De 1949 à 1952, il est professeur au séminaire de Sainte-Thérèse. En septembre 1952 il devient vicaire à Brownsburg. De septembre 1953 à janvier 1955, il est vicaire à la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption à Sainte-Thérèse-de-Blainville. De janvier 1955 à septembre 1964, il est vicaire à la paroisse du Sacré-Cœur.

L'abbé Philippe Labossière est curé de la paroisse de Saint-Rédempteur d'août 1965 à août 1970. Né le 24 novembre 1902 à Saint-Hyacinthe, il est ordonné prêtre le 2 juin 1928 à Ottawa. Il décède le 12 janvier 1980. Il est considéré comme le curé bâtisseur de la paroisse de Notre-Dame-de-Saint-Rédempteur.



Roland Dagenais est le premier desservant-curé de la desserte du Très-Saint-Sacrement de 1966 à 1971. Il agit comme administrateur pour la reconstruction de l'église en 1981, soit au moment où il est curé de la paroisse Saint-Rédempteur. Il est curé de cette paroisse d'août 1970 à août 1982. Il est le fondateur de l'organisme La Popote à Roland.

L'abbé André Daoust est curé de la paroisse de Saint-Rédempteur d'août 1982 à août 1989. Il est né le 11 février 1947 à Saint-Hermas et ordonné prêtre le 7 octobre 1973.



Source : Comité d'histoire de Blainville

Mgr Émilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, érige la paroisse de Saint-Rédempteur en septembre 1964; l'abbé Viateur Raymond en devient le curé-fondateur. Le nom de la paroisse fait référence à une fête religieuse du vendredi saint au calendrier liturgique; elle rappelle aussi l'œuvre des sœurs Rédemptoristes qui tiennent une maison de retraite dans la paroisse.

En 1966, les paroissiens approuvent le projet de construction d'une église soumis par l'entrepreneur Léopold Ouimet, dont les coûts s'élèvent à 127 000 \$. Le temple de 530 places comprend une aile qui renferme la nef et le chœur de 90 pieds de long. Le bâtiment en blocs de béton teintés à l'intérieur est recouvert de briques à l'extérieur, de pierres des champs et de bois décoratif. La charpente du toit est fabriquée en bois laminé et le toit en bois est couvert de bardeaux d'asphalte¹¹. Le presbytère est séparé de l'église par la sacristie, le bureau et une salle offrant une trentaine de places. L'église ouvre ses portes lors de la messe de minuit de Noël 1966¹² et la bénédiction officielle a lieu le 15 janvier suivant en présence de Mgr Émilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme.



Source : Comité d'histoire de Blainville

L'église de Saint-Rédempteur.





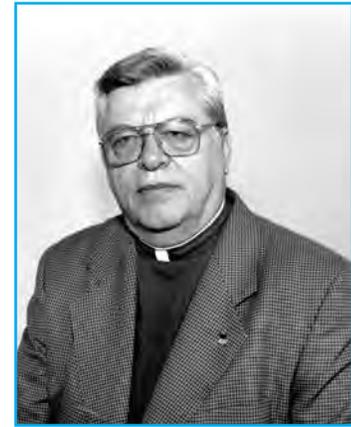
La paroisse du Très-Saint-Sacrement entre Blainville et Terrebonne

Le 26 janvier 1913, l'abbé J.-M. Debray dit la messe sur une base privée dans la maison d'Adrien Éthier, située sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles, un territoire qui sera érigé canoniquement en 1914 sous le nom de la paroisse de Saint-Maurice. Or, ce n'est qu'en 1940 que le décret d'érection de la paroisse de Saint-Maurice de Bois-des-Filion est émis par Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal. Le premier curé en fonction est Édouard Lafortune, celui-là même qui remplacera le curé de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs à Verdun, Mgr Joseph-Arsène Richard. La paroisse compte à l'époque de la Seconde Guerre mondiale un total de 3800 âmes.

La construction d'une école au rang Saint-François est l'occasion de créer une desserte, compte tenu de la distance que les paroissiens de ce secteur doivent parcourir pour se rendre à l'église. Les paroissiens du rang Saint-François demandent en 1953 au curé Eugène Poirier de la paroisse de Saint-Maurice de Bois-des-Filion de dire la messe dans la nouvelle école. Pour répondre à leurs besoins, une desserte dominicale est créée dans l'école du rang Saint-François, qui relève de la Commission scolaire Saint-Maurice. Le 24 mai 1953, une première messe est célébrée dans l'école pour les paroissiens des rangs Saint-François et de Saint-Roch, dans le soubassement du bâtiment. Les pères du Saint-Sacrement, les abbés Roland Dagenais, Raymond Éthier et Gérard St-Sauveur, se voient confier les premières célébrations.

À l'aube des années 1960, la messe est célébrée dans la nouvelle école Saint-Roch située dans la montée Gagnon. Quelques années plus tard, en 1966, les marguilliers constatent que le sous-sol de l'école s'avère trop petit pour les offices religieux. En juin de la même année, l'évêque Émilien Frenette décrète l'érection canonique de la desserte du Très-Saint-Sacrement; le territoire est donc détaché de la paroisse de Saint-Maurice de Bois-des-Filion. La nouvelle paroisse comprend les territoires suivants: le nord-ouest de Saint-Louis-de-Terrebonne, le nord de Lorraine ainsi que le nord-est de Sainte-Thérèse, pour un total de 476 familles.

Comme temple religieux devant convenir à cette nouvelle desserte de Très-Saint-Sacrement, les marguilliers proposent l'acquisition d'un bâtiment, un caveau à carottes appartenant à Sylvio Lauzon, qui mesure 113 pieds de long sur 56 pieds



Source : Solange Lauzon-Forget

Germain Ouimet, curé de la paroisse du Très-Saint-Sacrement, aujourd'hui église du Très-Saint-Sacrement de la paroisse de Sainte-Anne.

L'église du Très-Saint-Sacrement à Blainville située sur la montée Gagnon, construite en 1966 et détruite le 17 janvier 1981. Elle sera reconstruite par la suite.



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles



Un texte pamphlétaire contre un adversaire politique, John Tapp

« Chers amis.

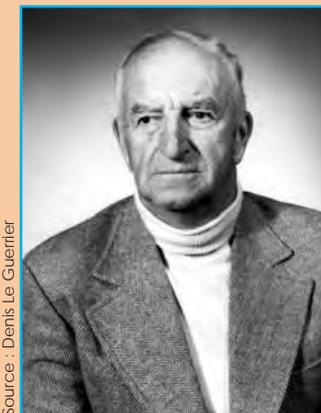
Vous devez vous rappeler que le 13 janvier 1951 John Tapp distribuait dans la paroisse un feuillet sur lequel apparaissait son visage pâle entouré du tomahawk, de la hache de guerre et du calumet de paix. Voulait-il nous montrer les bébelles avec lesquelles ses ancêtres s'amusaient dans les premiers temps de la colonie. Voulait-il nous rappeler que le tomahawk fut l'outil avec lequel un iroquois assomma le père René Goupil; lorsque celui-ci récitait son chapelet. Voulait-il nous dire que la hache fut l'instrument avec lequel le père Jean de Brébœuf, un de nos plus glorieux martyrs canadiens après trois heures de souffrances atroces, eut le crâne fracassé à coup de hache par un autre iroquois? Voulait-il nous faire savoir que le calumet de paix représentait la satisfaction des actes de barbarie que ces deux outils avaient faits dans le passé? Le 15 janvier 1951, il est élu maire, savez-vous quel fut son premier acte en arrivant au Conseil? Il n'a pas récité la prière d'usage et pas une seule fois depuis qu'il y siège que personne n'en soit surpris. Après m'être informé, la paroisse de Sainte-Thérèse, est la seule dans le Comté de Terrebonne et depuis qu'elle existe qu'un semblable méfait se produit. Rougirait-il de notre religion? Le Christ lors de sa venue sur la terre a dit celui qui rougira de moi devant les hommes je rougirai de lui devant mon père qui est dans les Cieux. »

[...]

« Rappelez-vous que nos ancêtres ont versé leur sang pour nous conserver l'héritage que nous avons, j'espère que vous ne laisserez pas détruire par des étrangers de notre race, ce que nous avons de plus cher au cœur notre foi, notre religion nos traditions »¹³.

[...]

« Électeurs de ma paroisse je vous demande de voter pour Lauzon-Le Guerrier. Vous voterez pour des hommes qui respecteront vos traditions. Vous répandrez l'expansion du règne du Christ dans vos écoles, chez vos enfants, dans vos foyers. Vous voterez pour des hommes qui seront la sauvegarde de votre foi et de votre religion. Je vous en remercie à l'avance »¹⁴.



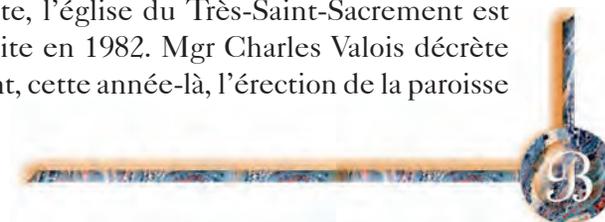
Source : Denis Le Guerrier

Alphonse Le Guerrier

de large, avec un terrain autour suffisamment étendu pour servir de stationnement et accueillir les fidèles. Un emprunt de 5000 \$ est effectué pour réparer la bâtisse. Pour acquérir le terrain de stationnement destiné aux fidèles, le coût de la transaction est estimé à 25 000 \$¹⁵. Le 8 novembre 1966¹⁶ se révèle un jour mémorable: 700 fidèles viennent assister à la bénédiction de la nouvelle église par Mgr Émilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme. Les registres paroissiaux s'ouvrent le 1^{er} janvier 1967¹⁷. Par la suite, d'autres services

religieux s'ajoutent pour répondre aux besoins des deux résidences pour personnes âgées; des messes sont célébrées dans la paroisse Saint-François et à l'école Le Carrefour. À ce complexe religieux, les marguilliers décident de joindre une salle paroissiale.

À la suite d'un incendie survenu l'année précédente, l'église du Très-Saint-Sacrement est reconstruite en 1982. Mgr Charles Valois décrète également, cette année-là, l'érection de la paroisse





Blainville d'hier à aujourd'hui

du Très-Saint-Sacrement, à Blainville-Terrebonne, qui cesse d'être une desserte à compter du 8 septembre de la même année; Germain Ouimet en devient le premier curé.

Depuis 2005-2006, l'église de Très-Saint-Sacrement fait partie de la nouvelle paroisse de Sainte-Anne. Les prêtres modérateurs (selon la nouvelle terminologie dans les paroisses au Québec) qui se succèdent sont de 2006 à 2012, Urbain Mumina Balel'ende, de 2012-2013, Sylvain Ikessi Diele, de 2013 à 2017, Guy Sanscartier et à compter de 2017, Guy St-Onge.

Le 9 janvier 2005, une messe est célébrée pour consacrer une nouvelle paroisse à Blainville du nom de Sainte-Famille, qui fusionne ensemble les paroisses de Notre-Dame-de-l'Assomption et de Saint-Rédempteur. La baisse de la fréquentation religieuse des catholiques au Québec étant une réalité indéniable, les autorités religieuses sont forcées de procéder à des regroupements administratifs. Les deux lieux de culte sont



Yvon Aubry, prêtre modérateur de la paroisse de Sainte-Famille de 2005 à 2010.

Source : paroisse Sainte-Famille

toutefois maintenus à Blainville, mais pour de meilleurs services, la célébration des messes et des sacrements est répartie entre les deux églises. Le prêtre Yvon Aubry compte également sur un collaborateur, l'abbé Roland Laroche. Le diacre Jean-Guy Lachance et le stagiaire André Couture soutiennent le curé Yvon Aubry, sans compter les six marguilliers et les bénévoles. Yvon Aubry sera le prêtre modérateur jusqu'au mois d'août 2010, remplacé par la suite par Benoit St-Onge pendant deux ans. En 2013, Urbain Mumina Balel'ende vient prendre la relève jusqu'à aujourd'hui. Il a la collaboration du prêtre Ghislain Cadotte et la coordonnatrice, Monique Laboursodière s'occupe d'une large partie de l'administration, depuis 2007. L'Église d'aujourd'hui et de demain fait donc de plus en plus appel aux laïcs invités à s'engager dans la vie de leur église locale¹⁸.



Source : Comité d'histoire de Blainville

Statue de la Vierge installée près du presbytère de Notre-Dame-de-l'Assomption, offerte à la paroisse, en 1950, par les officiers et le personnel du Plan Bouchard. La statue pèse 1300 livres et mesure six pieds et quatre pouces. Elle est faite de marbre de Carrare blanc et a été conçue en Italie. Elle reçoit la bénédiction de Mgr Emilien Frenette le 21 octobre 1951. Elle est désignée sous le vocable de la Madone du Pèlerin.



L'abbé Urbain Mumina Balel'ende, prêtre modérateur de la paroisse Sainte-Famille.

Aux origines municipales de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Au nombre élevé de paroisses qui divisent le territoire de la paroisse de Sainte-Thérèse s'ajoute celui des municipalités qui seront aussi nombreuses à voir le jour et à se détacher de la paroisse-mère de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Au XIX^e siècle, l'encadrement civil demeure à la remorque du quadrillage imposé par l'administration religieuse, et les frontières des municipalités adoptent souvent celles des paroisses. Aux origines de ces municipalités, Sainte-Thérèse-de-Blainville marque donc le point de départ, bien qu'elle soit, elle-même, issue du détachement de la paroisse de Saint-Eustache.

De Durham à la création des premières municipalités, de la fondation de Sainte-Thérèse-de-Blainville à la tenue des premières réunions du conseil municipal, ce chapitre aborde les premières décisions de ce nouvel ordre de gouvernement, qui ont trait tantôt à la prohibition tantôt à la santé publique ou encore à l'état des routes. La table du conseil constitue par ailleurs le

premier endroit où le pouvoir de décision est accessible à tous et où l'intervention d'un habitant agriculteur ou encore ouvrier peut infléchir des actions prises pour le bien commun. Ce chapitre aborde donc les premières années de scène municipale dans la région pendant lesquelles s'effectue la mise en place de ces nouvelles structures institutionnelles.



Source : Léopold Bigras





De Durham à la création des municipalités

Envoyé au Canada pour enquêter sur les circonstances entourant les rébellions de 1837, John George Lambton, comte de Durham, va proposer une série de recommandations dont certaines ont trait aux administrations locales. Durham constate la quasi-absence de gouvernements locaux, qui constitue à ses yeux une des lacunes importantes du Bas-Canada. Les fabriques sont les seules institutions locales dotées de certains pouvoirs, et ne servent strictement qu'à administrer les églises catholiques. Certes, il existe bien une forme de gouvernement central où la population peut élire des députés, mais à ce niveau, des problèmes avec le gouverneur et l'exécutif paralysent les institutions politiques. Aussi le rapport Durham encourage fortement l'implantation de gouvernements régionaux pour gérer les affaires locales.

Dans un premier temps, en 1840, une ordonnance de Lord Sydenham adoptée par le Conseil spécial crée en « corporation municipale » toute paroisse ou canton d'au moins 300 habitants. Réunis en assemblée, les habitants peuvent prendre des décisions qui concernent toute la communauté, mais il n'existe pas encore de conseil élu. Une autre ordonnance, en 1841, crée 22 districts municipaux. Chacun de ces districts est composé d'un ou de deux conseillers par paroisse ou canton, lesquels sont élus pour trois ans. En vertu des clauses de cette ordonnance, les conseils régionaux sont dans l'obligation de tenir quatre séances ordinaires par année alors que le

conseil local n'est tenu d'en tenir qu'une seule. Le contrôle du gouverneur de cette instance limite cependant la portée des décisions prises au cours des réunions. Bien d'autres pouvoirs sont entre les mains du gouverneur, entre autres le changement des limites du district, la fixation des chefs-lieux et la nomination des officiers, ce qui n'est pas sans causer problème aux élus locaux. Le district municipal possède également le droit de prélever des taxes pour administrer la police, l'entretien des routes et chemins ou, encore, les édifices publics, les prisons, etc. Or, la population réagit en refusant de prendre part aux élections ou de payer des taxes. Ayant fraîchement en mémoire les événements de 1837-1838 et l'imposition de l'Union du Haut et du Bas-Canada, elle se méfie donc de la mise en place d'administrations locales perçues comme de simples machines à taxer.

Les deux ordonnances de 1840 et de 1841 restent donc inopérantes. Le gouvernement du Canada-Uni revient toutefois à la charge par l'adoption, en 1845, de la loi municipale, qui révoque les ordonnances précédentes. Les autorités gouvernementales abolissent alors les districts municipaux pour tenter de mettre en place les municipalités de paroisse, de canton, de village ou même de ville. Elles prévoient aussi l'élection d'un conseil municipal avec plus de pouvoirs et une plus grande autonomie pour les municipalités locales. Le gouverneur ne peut intervenir d'aucune façon pour nommer les officiers municipaux ou même dissoudre le conseil municipal. Par la loi de 1845, le gouvernement crée 319 municipalités¹.



Page précédente : la famille de Phillias Bigras et d'Exelir Nadon devant la maison ancestrale, vers 1919.



Source : Archiv-Histo

James Bruce, comte d'Elgin, né le 20 juillet 1811 et décédé le 20 novembre 1863. Il est aussi connu sous le nom de Lord Elgin. Administrateur colonial et diplomate britannique, il est entre autres gouverneur du Canada et vice-roi des Indes. Sa seconde épouse était Mary Lambton, fille de John George Lambton, comte de Durham.



Source : archives publiques de l'Ontario

Louis-Hippolyte La Fontaine est né le 4 octobre 1807 à Boucherville et décédé le 26 février 1864 à Montréal. Il fut admis au barreau en 1828 et se lança avec succès dans la pratique du droit. Son intérêt pour la politique se manifesta peu après et il remporta un siège à la Législature du Bas-Canada en 1830. Il est premier ministre du Canada-Est de 1842 à 1843 et de 1848 à 1851.

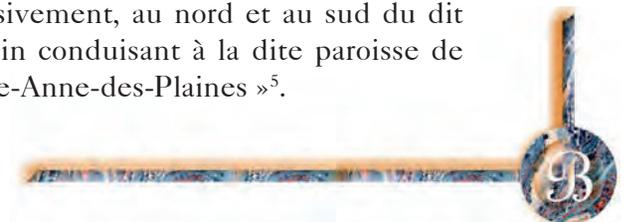
En 1847, le Parlement se trouvant sous Lord Elgin abroge la loi votée deux ans plus tôt. Les municipalités de paroisse et de canton disparaissent pour être regroupées dans les municipalités de comté, qui sont au nombre de 46². Dans le Bas-Canada, quelques municipalités de ville et de village maintiennent leurs activités entre 1847 et 1855. Encore une fois, les Canadiens français ne prisent guère cette tentative de fonder un gouvernement local. Le parti réformiste de Louis-Hippolyte La Fontaine s'oppose à la loi de 1847 qui crée les municipalités de comté et suggère la mise en place d'une double organisation, les municipalités locales et les municipalités de comté. Ce n'est toutefois qu'en 1855 qu'est institué l'Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada, mis en vigueur le 1^{er} juillet. Il abolit la loi de 1847 pour reconstituer les municipalités de paroisse et de canton sans abroger les villages, ni les villes de Montréal, Québec et Saint-Hyacinthe.

La loi de 1855 met en place le régime municipal en se basant sur le territoire couvert par les paroisses religieuses, les cantons et les comtés électoraux. Cette loi accorde des pouvoirs aux conseils municipaux qui représentent alors 393 municipalités³. Des conseils municipaux relèvent donc la voirie, l'approvisionnement en eau, la protection des citoyens, etc. Par contre, le conseil de comté se préoccupe des questions plus régionales comme les prisons, la construction du palais de justice, l'implantation d'un bureau d'enregistrement, l'ouverture de chemins de colonisation, etc. À la suite de l'entrée en vigueur de la loi de 1855, le Bas-Canada compte 411 municipalités⁴.

La situation de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Pour bien comprendre l'évolution municipale de Sainte-Thérèse-de-Blainville, il nous faut comprendre son évolution paroissiale, qui représente l'assise même du territoire et son aire de juridiction politique. La paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville est érigée canoniquement le 14 novembre 1825, moment où elle se voit confirmer sa base territoriale. L'érection civile date du 5 novembre 1836 et délimite la nouvelle municipalité de la façon suivante :

« La dite paroisse devra comprendre une étendue de territoire de près de sept milles de front sur neuf milles de profondeur, bornée au sud par la rivière Jésus ou Mille Isles; à l'ouest par cette partie de la seigneurie de Mille Isles connue par le nom de Rivière du Chêne, et à l'est par la seigneurie de Terrebonne; ensemble avec la côte appelée Petit Lac et la côte appelée Petit Saint-Charles, et la terre de Charles Gougeon dit Saint-Maurice, un habitant de la côte appelée Cachée; retranchant néanmoins des limites ci-dessus désignées, afin d'en faire partie de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, depuis et inclusivement la terre de Pierre Guimond, au nord du chemin qui conduit de la dite paroisse de Sainte-Thérèse à la dite paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, et la terre de Charles Limoges au sud d'icelui, aussi loin que les terres de Bénoni La Rose, inclusivement, au nord et au sud du dit chemin conduisant à la dite paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines »⁵.





Blainville d'hier à aujourd'hui

Cependant, le 7 mai 1834, une partie de territoire faisant partie de la paroisse de Saint-Eustache est annexée à la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville: «les côtes appelées du Petit Lac et Petit Saint-Charles ainsi que la terre de Charles Gourgon dit Saint-Maurice, habitant de la susdite côte Cachée»⁶.

En 1844, la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville subit cette fois une amputation de territoire au profit de Saint-Augustin, qui obtient son érection civile. À peine un an plus tard, le Parlement du Canada-Uni, dans le contexte mouvementé de l'époque, crée la municipalité de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, sans inclure la partie de Saint-Augustin. En 1846, une autre partie se détache pour former la municipalité de Saint-Janvier, appelée le Pays-Fin⁷. Or, en 1847, toutes ces municipalités sont abolies pour être rattachées à la municipalité de comté de Terrebonne. L'évolution du territoire municipal fluctue ainsi au fil des décennies.

La première assemblée du conseil municipal du comté de Terrebonne a lieu le 11 octobre 1847 au village de Sainte-Thérèse-de-Blainville; d'autres assemblées auront lieu par la suite jusqu'en 1855. La municipalité de comté de Terrebonne regroupe les municipalités de Terrebonne, Saint-Martin, Sainte-Rose, Saint-Janvier, Saint-Jérôme, New-Glasgow, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Thérèse, Saint-Vincent-de-Paul et Saint-François-de-Sales. Les deux premiers représentants de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville sont John Morris et le notaire Louis Marteau⁸. Dans le cadre

de la municipalité du comté de Terrebonne, le représentant de la paroisse de Terrebonne, J.-O.-Alfred Turgeon, est élu maire du comté et se trouve à la tête du conseil jusqu'en 1855. Il est alors destitué comme préfet à cause de son opposition au fonctionnement de la loi municipale. Turgeon s'oppose au déménagement du bureau d'enregistrement de son village de Terrebonne à Saint-Jérôme. Il s'insurge aussi contre le fait que les assemblées du comté se fassent à Saint-Jérôme plutôt qu'à Sainte-Thérèse. La municipalité de Sainte-Thérèse tente de conserver les assemblées du conseil et d'obtenir le site du bureau d'enregistrement au détriment de Saint-Jérôme. La municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines tente elle aussi d'obtenir le bureau d'enregistrement. Le gouvernement du Canada-Uni doit alors arbitrer les demandes qui viennent de toutes parts. En 1852, le village de Sainte-Thérèse fait des pressions pour obtenir la cour de circuit. C'est toutefois Saint-Jérôme qui remportera la palme tant sur le plan politique que judiciaire: assemblée de comté et bureau d'enregistrement en 1856 et cour de circuit en 1859.

Le 1^{er} juin 1849, le législateur crée la municipalité du village de Sainte-Thérèse, qui se détache de la municipalité de comté⁹. En 1855, la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville recréée ne comprend plus la partie du village de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Au sein du conseil de comté, les municipalités du village et de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville présentent chacune leur représentant, en l'occurrence leur maire respectif. Dans le

cas de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, se succéderont Pierre Desjardins (1849-1850), Joseph Filiatrault (1850-1853), Léon Bélanger (1853-1854) et Solomon Leclair (1854-1855). Par la suite, les maires de la municipalité de paroisse continuent d'office d'être représentants au sein de la municipalité de comté de Terrebonne.

Qu'en est-il du territoire de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville 100 ans plus tard ? En 1949, le conseil déplore qu'une partie du Bas-de-Sainte-Thérèse ait été annexée par la Ville de Sainte-Thérèse. À compter de cette date, la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville perd plusieurs parties de son territoire qui deviennent des villes autonomes :

– **Boisbriand**, ville située entre Saint-Eustache et Sainte-Thérèse, au sud-est de Mirabel, naît en 1946 d'une séparation d'une partie du territoire de Sainte-Thérèse-de-Blainville connue sous le nom de Sainte-Thérèse-Ouest. Le nom de Boisbriand est adopté en 1974, rappelant la mémoire et rendant hommage à Michel-Sidrac Dugué, sieur de Boisbriand, seigneur des Mille-Îles.

– **Rosemère**, ville voisine de Boisbriand à l'ouest, et de Lorraine, à l'est, est située à une dizaine de kilomètres au sud de Blainville. Elle se détache de Sainte-Thérèse-de-Blainville en 1947 pour devenir une municipalité de paroisse. Rosemère obtient le statut de ville en 1958. Le nom est donné à une gare située le long de la rivière des Mille-Îles. Il est redevable à l'observation d'un dirigeant du Canadien Pacifique devant l'abondance de rosiers dans ce coin

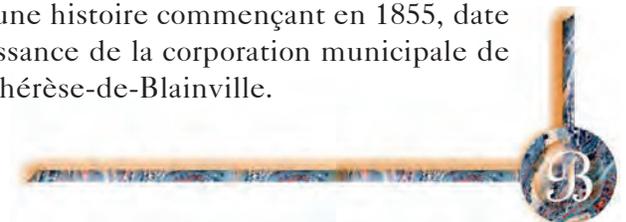
de pays. Le nom de Rosemère vient de l'anglais *rose* et de *mere* (marais); il sera francisé en 1940 et un accent sera ajouté.

– **Bois-des-Filion**, devenue ville en 1980, est située à mi-chemin entre Terrebonne et Sainte-Thérèse sur la rive gauche de la rivière des Mille-Îles. Elle voit le jour en 1949 à la suite de son détachement de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Un bureau de poste reçoit aussi, en 1855, le nom de Bois-des-Filion en l'honneur d'un dénommé Antoine Feuillon dit Filion, propriétaire d'une magnifique érablière¹⁰.

– **Lorraine** est le résultat d'un regroupement de territoires provenant de Bois-des-Filion, Sainte-Thérèse et Rosemère, créé en 1960. Son nom est puisé dans la toponymie de la France, et fait référence à la région de la Lorraine¹¹.

Sauf le village de Sainte-Thérèse qui devient une ville en 1916, l'évolution historique de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville regroupe un vaste territoire de 1855 à 1945. Jusqu'aux séparations de l'après-guerre de Sainte-Thérèse-Ouest (Boisbriand), Bois-des-Filion et Rosemère (et par la suite le regroupement de Lorraine), Sainte-Thérèse-de-Blainville demeure le chef-lieu politique sur la scène municipale de toute cette région. Les premières décisions municipales revêtent donc un intérêt notoire pour un très grand nombre de citoyens de la région.

Ces décisions constituent les principaux jalons d'une histoire commençant en 1855, date de la naissance de la corporation municipale de Sainte-Thérèse-de-Blainville.





Les premières décisions de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Le 24 juillet 1855, le conseil municipal de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville du comté de Terrebonne tient sa première séance dans la salle publique du marché du village. Selon la loi en vigueur, la séance avait été dûment convoquée par le « registrateur » du comté de Terrebonne. Vital Aubin, Léon Bélanger, Pierre Desjardins, Joseph Filiatrault, François-Xavier Gratton, Janvier Hardy dit Lesage et Thimothée Lonergan, tous élus depuis le 18 juillet, se présentent donc à la première réunion. Le notaire Augustin Séguin devient le secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville à raison d'une rémunération de 20 livres cours actuel environ 80\$ pour toute l'année. Cependant, s'il effectue plus de travail que le secrétaire-trésorier du conseil municipal du village de Sainte-Thérèse, son salaire sera supérieur. Par contre, advenant le contraire, il devra accepter une réduction de rémunération. Le choix du maire pose aussi problème. Par division des votes, quatre conseillers (Lonergan, Aubin, Gratton et Lesage), contre trois (Desjardins, Bélanger et Filiatrault) votent contre la candidature de Thimothée Lonergan. Les mêmes conseillers s'entendent pour soutenir la nomination de Pierre Desjardins. À remarquer, les candidats eux-mêmes appuient leur adversaire; c'est à croire que personne ne veut vraiment du poste de maire qui, soit dit en passant, n'est guère mieux rémunéré que celui de conseiller.

Dorénavant, les questions locales ne relèvent plus de la municipalité du comté de Terrebonne,

mais bien de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, désormais gérée par ses résidents et non plus par des fonctionnaires relevant de la municipalité du comté de Terrebonne. Le conseil municipal est ainsi appelé à voir lui-même à la gestion locale comme de voir, par exemple, à faire chauffer la salle publique où se tiennent ses réunions.

Le mois suivant, le conseil édicte les règles à suivre pendant les réunions. Au maire échoit la présidence du conseil, les questions relatives à la tenue d'assemblée et la lecture des procès-verbaux. Sur la manière de s'adresser au président de l'assemblée, il est convenu que chaque conseiller devra se lever pour proposer une motion ou pour parler. Les règles précisent encore qu'un seul membre du conseil parlera à la fois et selon l'ordre prévu par le président. Toute résolution doit avoir un proposeur et un secondeur. Sur chaque motion, un membre ne parlera qu'une fois; celui-là même qui l'a proposée a un droit de réplique, en plus de son tour régulier, avant que le maire ne la mette aux voix. Le conseiller devra avoir la permission du président pour s'absenter. Le président fait respecter l'ordre des lieux et le silence auprès de spectateurs. Les absences doivent être motivées auprès du président d'assemblée (le maire) sinon le fautif sera tenu de payer une amende de 20 shillings recouvrable devant un juge de paix. Les citoyens paient 15 shillings pour déposer une requête et 5 shillings pour une opposition. À Sainte-Thérèse-de-Blainville, le maire ne badine pas avec le décorum à l'assemblée municipale.

Le 10 décembre 1855, le conseil demande au gouvernement du Canada-Uni que tous

Vue de Sainte-Thérèse après
l'incendie dévastateur de 1875.

les avis, règlements et résolutions soient rédigés uniquement en français, selon certaines dispositions de la loi. Toutefois, nous ne savons pas ce qu'il est advenu de cette demande bien que le 2 mai 1859, Grégoire Piché remplace Robert

Lockhead dans sa charge de sous-voyer « pour l'avantage du public parce qu'il ne parle pas le français »¹². En 1903, le conseil municipal publie ses avis, adopte ses règlements ou ses résolutions en langue française. Or, en 1935, retournement



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles – reproduction Christian Roux



Blainville d'hier à aujourd'hui

de situation, toute la documentation publiée par la municipalité doit se faire dans les deux langues courantes au Canada, l'anglais et le français.

La résistance de la population à l'implantation du système municipal à double niveau administratif se traduit par des réactions de la part des élus. En 1857, le conseil de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville formule sa propre conception du système municipal :

« attendu qu'il est généralement reconnu que le système municipal actuel avec des conseils locaux et un conseil de comté n'est nullement avantageux et ne peut produire que des dépenses inutiles et très à charge au peuple et que l'opinion générale est que les conseils locaux suffiraient pour rencontrer les intentions et la loi municipale. Il est unanimement résolu que ce conseil et chaque conseiller en particulier devraient prendre tous les moyens légaux entre autres celui d'une requête aux trois branches de la législature afin d'obtenir une autre loi municipale qui établit seulement des conseils locaux avec tous pouvoirs et attributions avantageux pour le fonctionnement du système municipal avec autant d'économie possible »¹³.

À l'époque, le conseil municipal n'apprécie guère les politiques du conseil du comté de Terrebonne dont il souhaite l'abolition pure et simple¹⁴.

Un régime de prohibition

La question de la vente de l'alcool est soulevée dès le milieu du XIX^e siècle. Le parlement du Canada-Uni adopte en 1851 une loi pour mieux contrôler la consommation de l'alcool : « l'Acte pour mieux régulariser le mode d'octroyer des licences aux aubergistes et trafiquants de liqueurs fortes dans le Bas-Canada, et pour réprimer plus efficacement l'intempérance »¹⁵. La loi établit six catégories de permis accordés selon le type d'établissement dont les principales sont :

- 1) auberge, hôtel ou taverne pour la vente au détail de boissons alcooliques;
- 2) hôtel de tempérance où l'on ne sert pas à boire aux clients;
- 3) magasin ou boutique permettant la vente de n'importe quelle boisson alcoolique prête à emporter en quantité minimale de trois demiards.

En 1864, les campagnes contre l'alcool forcent le gouvernement du Canada-Uni à adopter la Loi de la tempérance, parrainée par Christopher Dunkin, député du comté de Brome. Cette loi permet au conseil municipal de tenir un référendum pour prohiber ou non la vente au détail de l'alcool. Au Québec, la législation en ce qui a trait à la vente de l'alcool varie d'une municipalité à l'autre. Quatorze des soixante-quinze comtés du Québec (dont neuf dans les Cantons de l'Est et de population anglophone) tiennent référendum sur la question, mais cinq seulement vont voter en faveur de la prohibition.

De son côté, l'Église catholique réagit pour combattre le fléau de l'alcool. Dès les années



Source : Archiv-Histo

Charles Chiniquy, né le 30 juillet 1809 à Kamouraska. Il fait ensuite ses études au séminaire de Nicolet et est ordonné prêtre en 1833. En 1840, il fonde la Société de tempérance, vouée à la lutte contre les abus de l'alcool.

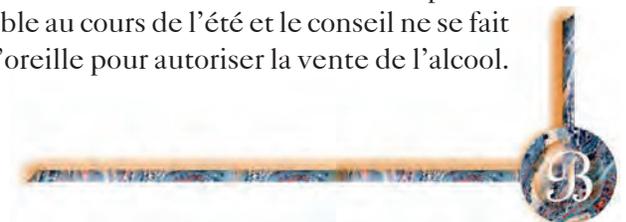
1840, l'abbé Charles Chiniquy prône l'abstinence totale en matière de consommation d'alcool¹⁶. Ses campagnes pour fonder des ligues de tempérance frappent l'imagination populaire. Dans les différentes paroisses, les curés reprennent le combat Chiniquy contre la consommation des boissons enivrantes. Dans la plupart des localités du Bas-Canada, le débat est porté sur la place publique et sur la scène municipale. Dans la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, le conseiller Hubert Sanche, secondé par Léon Hardy, s'oppose en 1863 à la vente d'alcool : « qu'il n'y soit accordé dans la municipalité de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville aucune licence pour tenir des maisons ou lieux d'entretien public pour y détailler des liqueurs spiritueuses, ni des liqueurs de tempérance »¹⁷. Le conseil soutient sans aucune réserve cette position. Cette politique de prohibition interdit aux auberges et autres lieux de consommation de vendre de l'alcool, du moins selon les termes de la loi. À cette époque, il n'est pas dit que le commerce illicite de l'alcool ne pouvait se faire. Nous n'avons toutefois pas de traces claires qu'un tel commerce existait à Sainte-Thérèse-de-Blainville. L'année suivante, le conseil maintient son opposition à la vente de l'alcool. Une résolution en ce sens est acheminée au « percepteur du revenu de l'intérieur » du comté de Terrebonne¹⁸.

Toute personne qui souhaite exploiter une auberge, une taverne ou un autre établissement « d'entretien public » doit s'adresser aux inspecteurs du revenu et effectuer les démarches pour obtenir un certificat approuvé par le conseil municipal¹⁹. Ce certificat doit comporter une cinquantaine de

signatures d'électeurs municipaux qui connaissent personnellement le candidat, lequel doit bénéficier par ailleurs d'une bonne réputation en plus de posséder les qualités requises pour assurer une bonne gestion de ce genre d'établissement.

Le conseil maintient son régime de prohibition dans les limites de son territoire durant plusieurs années. De 1864 à 1872, sous le mandat de Pierre Desjardins, le conseil municipal réitère son opposition à la vente d'alcool. À compter du 7 avril 1873, le conseil accorde toutefois des certificats de vente d'alcool moyennant une taxe de 20 \$ valable par année; J.-B. David obtient donc la permission de tenir ce genre d'établissement dans la municipalité. Par la suite et jusqu'au début du XX^e siècle, les demandes de permis d'alcool ne sont apparemment plus à l'ordre du jour au conseil.

Plus d'une vingtaine d'années plus tard, le conseil municipal est sollicité à nouveau pour accorder des licences de permis d'alcool sur son territoire. En 1909, le Club de Sainte-Thérèse demande la permission de vendre des boissons enivrantes sur son terrain des courses pour le temps d'une journée. Au cours du mandat du maire Joseph-F. Labelle, le conseil accorde une licence spéciale au Club de Sainte-Thérèse, « à la condition que le président du dit Club se rende responsable envers la corporation de la vente des dites liqueurs enivrantes et des poursuites qui pourraient survenir de l'inspecteur du gouvernement ou autres, le président devra signer les présentes »²⁰. L'événement attire un public considérable au cours de l'été et le conseil ne se fait pas tirer l'oreille pour autoriser la vente de l'alcool.





Blainville d'hier à aujourd'hui

En 1911, la responsabilité de la tenue des courses n'incombe plus au président, mais bien au club lui-même. Jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, le permis de vente de boissons au Club de Sainte-Thérèse est renouvelé sans opposition de la part des membres du conseil.

Henri Gauthier, propriétaire de l'Auberge du Coteau, dépose une demande en 1940 à la Commission des liqueurs de Québec pour l'obtention d'un permis d'hôtel de campagne. Cet aubergiste ambitionne de développer un centre sportif de grande envergure et de haute qualité pour les adeptes du ski. Les résidents du secteur de Rosemère voient d'un bon œil le projet d'un centre de ski dans leur localité. Sous la direction du maire Évariste Brosseau, le conseil municipal désire

encourager le tourisme et l'expérience en hôtellerie de monsieur Gauthier tombe pile. Il est entendu que le permis d'alcool qui lui est concédé n'est toutefois effectif que pour l'auberge prévue. Pour valider sa décision, le conseil tient un référendum auprès de la population, qui approuve le projet de développement d'Henri Gauthier.

Les mœurs évoluant avec les années, Jean-Paul Goyer, restaurateur, obtient du conseil municipal, en 1967, la permission de servir de l'alcool le dimanche dans son établissement. En 1979, le conseil adresse une demande à la Société des alcools du Québec pour établir un point de vente afin de desservir la population de Blainville, demande qui ne sera finalement agréée que dans les années 1990.



Source : Comité d'histoire de Blainville – photo Yvon Marleau



Source : Comité d'histoire de Blainville – photo Yvon Marleau

Maurice Bouchard et madame Marleau, près du juke-box.

Le restaurant-épicerie Marleau (Chez Marlou) situé au 6061, boulevard du Curé-Labelle. Sous la gouverne de madame Marleau dès 1951, le commerce ouvre ses portes à six heures le matin avant de les refermer tard le soir après le dernier client servi. L'entreprise familiale ferme définitivement en 1974.

Un nouveau mode d'élection municipale



Pour prévenir les incendies

Afin de combattre plus efficacement les incendies, le conseil adopte un règlement, en juillet 1870, qui oblige chaque habitant de la municipalité à disposer d'échelles suffisamment longues pour rejoindre l'étage le plus élevé de ses bâtiments. Le conseil donne un délai d'un mois à tous les résidents pour se munir des échelles appropriées.

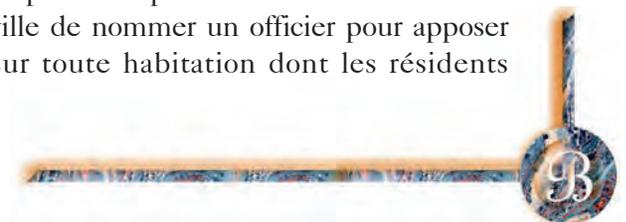
Depuis 1855, les propriétaires fonciers de Sainte-Thérèse-de-Blainville élisent les conseillers, lesquels, lors de la première réunion, désignent l'un des leurs, maire de la municipalité. Le mandat de conseiller est renouvelable à tous les deux ans. En 1872, la loi québécoise crée un système d'alternance des élus municipaux. Au secrétaire-trésorier revient la tâche de procéder au tirage au sort pour connaître lesquels parmi les conseillers devront renouveler leur mandat. C'est à ce titre que le notaire Édouard-Pépin Germain est appelé à couper sept morceaux de papier blanc de forme semblable; sur deux d'entre eux est écrit: « conseillers à être remplacés ». Les morceaux de papier sont ensuite pliés et déposés dans un chapeau avant d'être tirés au sort. Toussaint Labelle et Octave Desjardins doivent ainsi abandonner leur siège ou se présenter à l'élection générale suivante de janvier 1873. Alexandre Dubois et François Bertrand obtiennent respectivement le mandat de conseiller. En décembre 1873, le secrétaire-trésorier répète le même exercice avec les quatre conseillers en fonction depuis 1872. Vital Aubin et Joseph Filiatrault doivent mettre un terme à leur mandat. À l'élection de janvier 1874, Joseph Filiatrault est réélu et un nouveau venu siège maintenant au conseil; il s'agit de Nazaire Dubois.

Une prise en charge timide de la santé locale

Le gouvernement du Québec incite les municipalités à prendre des mesures pour assurer de bonnes conditions de santé à la population résidente de leur territoire. En 1888, les autorités gouvernementales mettent sur pied le Conseil d'hygiène de la province de Québec. Ce nouvel organisme est créé dans le contexte des ravages causés par l'épidémie de variole en 1885. Sous la direction du docteur Emmanuel Persillier-Lachapelle, des bureaux sanitaires municipaux sont mis en place pour surveiller l'application des lois d'hygiène et instaurer des mesures pour prévenir la propagation des maladies contagieuses. Les activités du bureau municipal touchent tantôt l'élevage des animaux, tantôt la suppression des nuisances sanitaires et le contrôle des dépôts d'ordures ou encore l'inspection du lait et des viandes, la vérification de la qualité de l'eau potable, etc.²¹.

Comme le souhaite en 1892 le gouvernement québécois, la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville vote pour l'établissement d'un bureau de santé sur son territoire, dont feront partie tous les membres du conseil: James Charbonneau, Jérémie Lesage, Ferdinand Hébert, Alpheus Kingston, Hubert Gratton, Michel Légaré et le maire, Herménégilde Dubois.

En 1902, le bureau central du Conseil d'hygiène de la province de Québec recommande à la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville de nommer un officier pour apposer un avis sur toute habitation dont les résidents





Blainville d'hier à aujourd'hui

auraient contracté la variole. Par la suite, l'officier désigné doit procéder à la désinfection des maisons et s'assurer que les malades soient parfaitement guéris. Le secteur de la Côte-Sainte-Marie-Anne est encore fort affecté par plusieurs cas de variole; aussi le conseil municipal retient-il les services du secrétaire-trésorier, Cléophas Jérôme, pour effectuer toutes ces tâches d'inspection.

Au cours de la même année, la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville fait parvenir un avis à la corporation du village de Sainte-Thérèse pour qu'elle entreprenne de faire nettoyer la rivière et s'occupe des déchets qui proviennent de l'intérieur de son territoire. Pour protéger la santé publique et l'environnement, la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville se voit forcée d'enterrer des déchets tels que les animaux morts alors qu'ils proviennent du village. En 1904, le problème n'est toujours pas réglé; un citoyen se plaint de la présence de carcasses d'animaux qui proviennent encore une fois du village. Au cours de cette période, les relations entre les deux municipalités ne semblent pas au beau fixe.

En 1903, la variole sévit toujours dans la province. Selon le Conseil d'hygiène de la province de Québec, bon nombre de familles camouflent les cas de variole qu'elles devraient déclarer comme l'exigent les autorités gouvernementales. Ces familles plaident l'ignorance lorsqu'elles sont prises en flagrant délit. Afin de se mettre en garde contre ces « prétentions malhonnêtes », la municipalité décrète un règlement municipal :

« tout chef de famille devra faire rapport à l'autorité sanitaire municipale de tout cas

d'éruption cutanée survenant dans son logis, à moins que le malade ait été vu par un médecin et que ce dernier ait établi positivement qu'il ne s'agit pas de variole. La déclaration à l'autorité municipale devra être faite dans les 12 heures qui suivront la première manifestation de l'éruption. Pour toute infraction au présent règlement, le contrevenant sera passible d'une amende de 20 \$ »²².

Le Conseil d'hygiène de la province de Québec entend bien enrayer l'épidémie qui fait des ravages à la grandeur de l'Amérique du Nord en exerçant des pressions sur les municipalités. La réglementation municipale entre alors en force pour rendre la vaccination obligatoire dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Après 48 heures de l'entrée en vigueur du règlement, toute personne devra établir qu'elle a été vaccinée avec succès dans les sept ans précédents ou encore fournir la preuve qu'elle a été vaccinée dans les six derniers mois, sinon elle sera passible d'une amende minimale de 5 \$, plus 1 \$ par jour de retard (à compter de la date d'entrée en vigueur du règlement). Toute personne devra montrer son certificat de vaccination à l'officier sanitaire qui en fera la demande, sinon elle se verra accolée l'amende prévue. Les médecins traditionalistes sont aussi dans la mire du Conseil d'hygiène. Si un médecin émet un faux certificat, il sera aussi passible d'une amende fixée à 20 \$. Les résidents qui n'ont pas les moyens de se faire vacciner pourront s'adresser au maire afin que la municipalité en acquitte les frais. Par contre, ceux qui ont déjà été victimes de la variole n'ont pas à se faire vacciner. Le fardeau de la preuve incombe

aux citoyens à qui les autorités ne donnent pas le choix. C'est du moins le message que les autorités gouvernementales vont transmettre au bureau municipal.

En 1911, la campagne québécoise contre la variole revient en force. Le conseil municipal réagit encore une fois sous la pression du Conseil d'hygiène et remet en force son règlement sur la vaccination obligatoire, similaire en tous points à

celui de 1903. En 1912, l'épidémie n'est pas encore enrayée, du moins dans la région; le secrétaire-trésorier signale encore un cas dans le chemin de la Grande-Ligne.

En février 1919, on assiste à une recrudescence de la variole alors que la population vient à peine de se remettre de la grippe espagnole, qui a fait quelques milliers de victimes au Québec et au Canada et des millions à travers le monde. Une

À la ferme de Napoléon Poupart, située montée Marleau; son épouse Odile nourrissant les poules, vers 1915.



Source : Rita Bélanger-Desloges



Blainville d'hier à aujourd'hui

campagne de vaccination obligatoire est lancée et le conseil adopte le règlement n° 17 afin de rendre la vaccination obligatoire dans les 48 heures. Les mêmes modalités d'application sont en vigueur: obligation de montrer son certificat à l'officier sanitaire, amende pour les gens non vaccinés, amende prévue aux médecins qui émettent un faux certificat, etc.

Le gouvernement du Québec force les municipalités à intervenir dans le secteur de la santé pour enrayer les épidémies. Sans ce pouvoir de coercition, il n'est pas certain que le conseil municipal serait intervenu avec vigilance. Les résistances à la vaccination obligatoire ne datent pas d'hier; elles se font même entendre encore en 2018!

Sainte-Thérèse-de-Blainville n'intervient pas seulement en matière de santé publique quand le gouvernement du Québec lui en intime l'ordre. Au printemps 1925, un fléau hante les agriculteurs: les vaches infectées par la tuberculose. Le lait contaminé devient impropre à la consommation. Selon le conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, les vaches infectées de l'Ontario seraient à l'origine du problème:

« attendu que ces vaches sont reconnues comme une des principales causes de maladies de nos étables, spécialement la tuberculose; Attendu que la Ville de Montréal est fermement décidée à ne plus souffrir la vente la consommation de lait tuberculeux dans ses limites; attendu que le département d'agriculture de Québec

se montre disposé à prendre les mesures nécessaires pour protéger les intérêts des producteurs de lait; la municipalité demande donc aux autorités provinciales de bien vouloir réglementer de suite de façon effective et directe, le commerce des vaches laitières de toute provenance qui sont mises en vente au principal foyer de contamination et d'expansion des maladies contagieuses qu'est le marché de Montréal »²³.

En décembre 1930, le conseil municipal, sous la direction du maire Joseph-Arthur Coulombe, s'adresse au ministre fédéral de l'Agriculture pour faire tester les vaches afin d'identifier celles qui sont infectées par la tuberculose. Les agriculteurs locaux font pression sur le conseil municipal pour le presser d'agir. L'urgence de la situation préoccupe les éleveurs de bovins, qui demandent une réaction prompte de la part du gouvernement. Grâce au programme fédéral, le producteur peut obtenir une indemnisation équivalente à un pourcentage de la valeur de chaque vache malade.

En 1927, le Service provincial d'hygiène est préoccupé par la santé animale et par une épidémie de rage qui touche les animaux domestiques; il intime aussi l'ordre à la municipalité de faire museler tous les chiens se trouvant sur son territoire. Si le conseil municipal n'obtempère pas, il pourrait être tenu responsable des conséquences. Aussi Sainte-Thérèse-de-Blainville se conforme à cette directive en placardant des avis dans l'ensemble de son territoire pour intimer l'ordre de museler les chiens.



Source : Archiv-Histo

Louis-Alexandre Taschereau,
premier ministre du Québec
de 1920 à 1936.

La prise en charge des démunis

Les décisions du conseil prennent un caractère social quand il s'agit du sort des orphelins. En 1927, le conseil accepte de payer les frais exigés par l'Hospice Drapeau pour l'hébergement de deux orphelines originaires de Sainte-Thérèse-de-Blainville, à raison de la tarification quotidienne suivante: 8 cents pour un enfant et 12 cents pour un adulte. La municipalité accepte alors de défrayer les deux tiers des coûts. À cette époque, les institutions destinées aux orphelins ne reçoivent rien de l'assistance publique. Dans le passé, le conseil avait toutefois refusé un octroi de 50\$ à l'Hospice, qu'on avait référé au gouvernement du Québec pour obtenir de l'aide. À la même époque, la municipalité fait un don de 50 \$ à la Société Saint-Vincent de Paul.

En 1921, le gouvernement du Québec du premier ministre Louis-Alexandre Taschereau avait fait adopter la Loi de l'assistance publique prévoyant le partage des frais des indigents en parts égales entre le gouvernement, la municipalité et l'institution charitable. Le choix des indigents à secourir demeure toutefois sous l'autorité de la municipalité. Les honoraires des médecins qui

administrent des soins de santé aux pauvres sont aussi assumés par la municipalité, laquelle supplée alors à l'absence d'un réseau de santé public qui n'est pas à la veille de voir le jour.

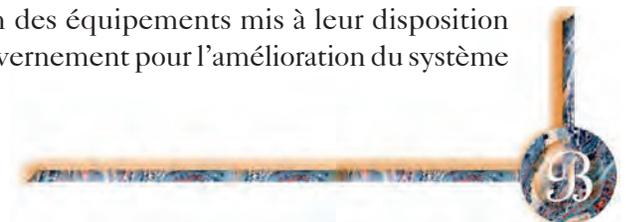
L'amélioration des voies de communication Sur la route...

Entre 1907 et 1911, le gouvernement du Québec adopte des mesures pour aider financièrement les municipalités rurales à construire et à entretenir leurs routes. Des programmes de location de machinerie pour favoriser leur construction, pourvus d'un budget de 4000\$, sont aussi offerts aux municipalités à compter de 1897. En 1910, la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville souhaite utiliser un concasseur. Le maire Joseph-F. Labelle et le conseil s'interrogent alors sur le moment où il conviendrait de recevoir le concasseur et sur la façon dont s'effectuera le partage des coûts. Un travailleur accompagnera-t-il la machine prêtée par les autorités gouvernementales ? Quel sera le salaire de cet employé ? La municipalité est-elle responsable de cet engin ? Qui paiera pour acheminer le concasseur jusqu'à la municipalité ? Québec ou Sainte-Thérèse-de-Blainville ? Enfin, pendant combien de temps ces équipements seront-ils à la disposition de la municipalité ? Malgré toutes ces inquiétudes, le conseil municipal persévère en 1911 dans sa demande d'outillage auprès du ministère de l'Agriculture et entend bien faire macadamiser tous les chemins de son territoire. Jusqu'en 1913, les membres du conseil intercèderont pour profiter au maximum des équipements mis à leur disposition par le gouvernement pour l'amélioration du système routier.



Les courses interdites

En 1921, le conseil municipal, dirigé par Adélarde Labelle, interdit la tenue de courses la journée dominicale : « à l'avenir les courses payantes données le dimanche sont prohibées dans les limites de la paroisse de Sainte-Thérèse »²⁴. Tout contrevenant est passible d'une amende de 20 \$ ou même d'une peine de prison. Dans quelle mesure les organisateurs n'ont-ils pas choisi de payer l'amende pour poursuivre leurs activités ?





Blainville d'hier à aujourd'hui

En 1912, le gouvernement du Québec crée le département de la Voirie, qui est jumelé pour fin d'efficacité au ministère de l'Agriculture, grâce à l'initiative du ministre Joseph-Édouard Caron,

lequel ambitionne d'améliorer les routes de la province. De plus, le gouvernement adopte la Loi des bons chemins, qui autorise un emprunt de 10 millions de dollars pour créer un fonds destiné à

Le boulanger J. Chartrand à Sainte-Thérèse-de-Blainville, vers 1900.



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles

financer la construction de routes²⁵. En vertu de ce programme, Sainte-Thérèse-de-Blainville réclame en 1913 une somme de 15 435 \$ pour les travaux de confection prévus. Par la suite, des sommes totalisant près de 32 000 \$ sont votées par voie de réglementation pour poursuivre les travaux. S'il s'avère difficile de faire le bilan exact de tous les montants réclamés au gouvernement du Québec, deux demandes successives totalisant près de 25 000 \$ sont acheminées par la municipalité aux autorités québécoises en 1914. Bref, au cours de ces années, la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville obtient plusieurs subventions qui la soulagent du fardeau que représentent l'entretien et la construction des routes sur son territoire. Le gouvernement du Québec accepte dans le cadre de ce programme de défrayer le capital nécessaire pour les travaux de voirie; la municipalité n'est alors tenue de payer qu'un intérêt de 2 % sur le capital. En 1922, les municipalités peuvent compter sur 41 millions de dollars de subventions. En outre, l'intérêt exigé par le gouvernement ne sera jamais remboursé comme prévu en 1931 alors que sévit la crise économique. À l'instar de bien d'autres municipalités, la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville aura pu bénéficier de subventions fort importantes qui devaient assurer au bout du compte des voies de communication plus carrossables dans les limites du territoire de la municipalité.

Les revêtements sur les routes changent toutefois avec les années, compte tenu que le macadam utilisé d'abord se désagrège sous l'effet des pneus. Au Québec, le nombre d'autos passe de 400 en 1908 à 7400 en 1913, à 41 600 en 1920 et à 70 700 en 1923²⁶. Le gravier reste la surface la plus

utilisée sur les routes parce qu'elle s'avère la plus économique. À compter de 1916, le gouvernement du Québec se charge seul de l'entretien des routes provinciales. Le chemin de la Grande-Ligne ou route 11 fait partie de ce type de routes; il ne sera *gravelé* convenablement qu'en 1926-1927.



La consécration du Sacré-Cœur

Les liens étroits qu'entretiennent l'Église et l'État depuis longtemps s'expriment encore le 5 juin 1917 au cours du mandat du maire Joseph-F. Labelle, alors que le conseil entend mettre la municipalité sous la protection du Sacré-Cœur :

« Les conseillers de la municipalité de la paroisse de Sainte Thérèse comprenant la gravité des obligations que cette charge leur impose et considérant

- 1) que leur droit, leur devoir est de parler, d'agir au nom du peuple qui les a choisis pour l'administration des affaires de la paroisse
- 2) qu'il importe plus que jamais d'affirmer les droits de Dieu sur les sociétés qui chancellent comme le proclame Sa Sainteté Benoît XV parce que l'on a voulu mettre Dieu de côté dans l'administration des affaires humaines
- 3) que le Sacré-Cœur a répété qu'il veut régner officiellement sur les villes, sur les peuples pour les combler de bienfaits il est proposé par Adélarde Labelle secondé par Aldéric Dubois unanimement

- 1) que ce conseil mette ses délibérations, ses entreprises ses résolutions tous ses travaux sous la protection du Sacré-Cœur
- 2) que la municipalité de la paroisse de Sainte-Thérèse soit officiellement consacrée au Sacré-Cœur et qu'en acte de consécration soit prononcé publiquement
- 3) que copie des présentes soit envoyée à qui de droit pour être conservée dans les archives de la paroisse »²⁷.





D'autres affaires courantes

Mis à part les problèmes de voirie, de ponts et de fossés, d'approvisionnement en eau ou encore les questions sanitaires qui constituent l'essentiel des interventions municipales, quelques autres dossiers accaparent les conseillers municipaux. En décembre 1922, Sainte-Thérèse-de-Blainville est sensibilisée au problème de l'exploitation d'une ressource naturelle que plusieurs croient inépuisable: le poisson. À l'avis du conseil dirigé par le maire Adélarde Labelle, la pêche à la truite rouge ou mouchetée constitue un des sports les plus attrayants chez les touristes:

« attendu qu'il est d'une importance primordiale de favoriser ce genre de sport en protégeant nos lacs et nos rivières menacés de ruine à courte échéance par les gens qui pêchent en temps prohibé et par les commerçants qui en temps permis achètent et vendent ce poisson en très grande quantité »²⁸.

Consciente de l'importance de préserver cette richesse naturelle, Sainte-Thérèse-de-Blainville s'adresse aux ministres des Pêches tant à Québec qu'à Ottawa pour qu'ils légifèrent afin de rendre la loi sur le braconnage plus sévère. En outre, la défense de la vente de la truite rouge ou tachetée ou, encore, sa limitation à 25 livres par mois et par marchand au Québec, notamment dans les comtés de Terrebonne, Montcalm, Argenteuil et Labelle, représente une solution qui devrait s'avérer efficace pour préserver cette ressource naturelle.

En 1925, une autre question préoccupe le conseil municipal: l'écoulement des produits

marais des agriculteurs locaux à Montréal. Les cultivateurs qui ont l'habitude d'aller vendre leurs produits au marché Bonsecours disposent de peu d'espace, et ce, depuis 30 ans. Or, pour renouveler leur stock, les cultivateurs doivent quitter leur espace pendant une ou deux journées. De plus, les délais d'arrivée (à six heures du matin afin de ne pas perdre sa place) occasionnent des tensions chez les agriculteurs. Le règlement de la Ville de Montréal sur la disposition des places ne plaît guère aux cultivateurs. Environ 2500 maraîchers se partagent le site de la place Jacques-Cartier ou du Champ-de-Mars sans pouvoir compter sur des abris en cas d'intempéries. Ces conditions ne sont guère propices aux affaires entre les maraîchers et les consommateurs. Le conseil fait entendre ses doléances auprès de la Ville de Montréal et réclame l'agrandissement du marché Bonsecours pour accommoder un plus grand nombre d'agriculteurs. En 1933, la Ville de Montréal entrevoit plutôt la construction d'un nouveau marché dans le secteur de la rue Frontenac à la hauteur d'Ontario. Il pourrait s'agir du marché public Frontenac. Le conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville approuve avec enthousiasme cette initiative.

Napoléon Poupart passant la herse dans son champs situé au rang Marleau, maintenant rang Saint-Isidore, en 1907.



Source : Rita Bélanger-Desloges



Source : Léopold Bigras

Le marché Bonsecours sur la place Jacques-Cartier (près de l'hôtel Nelson). Au premier plan, vente de produits maraîchers de la ferme d'Hector Bigras de la Côte-Saint-Louis de Blainville. On peut apercevoir Léopold Bigras qui tient une boîte de 27 laitues, vers 1949-1950.

En 1926, la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville met en place une série de mesures pour augmenter ses revenus. Tous les chiens de la municipalité doivent porter une médaille, dont le coût est fixé à 2 \$; par contre, la somme double pour les chiennes. Au moment de l'adoption de cette mesure, le conseil ne laisse que 24 heures aux résidents pour s'y conformer. Les chiens errants sur le territoire sont gardés 24 heures à la fourrière municipale; après ce délai, ils sont abattus. L'amende est fixée à 1 \$ et autant pour chaque jour de retard conformément à la réglementation.

Or, les propriétaires de chien ne sont pas les seuls à se voir imposer une taxe. De nombreux commerçants et entrepreneurs sont appelés à payer une licence pour vendre leurs produits. Par exemple, une somme de 50 \$ est exigée aux propriétaires de club de golf; 100 \$ aux propriétaires de salle de danse; 10 \$ aux boulangers et pâtisseries non résidents qui possèdent un commerce dans les limites municipales; 10 \$ pour chaque épiciers résident; 25 \$ par colporteur; 25 \$ aux producteurs de crème glacée, confiseurs, fabricants de biscuits; 25 \$ aux propriétaires du cirque pour chaque jour de représentation; 10 \$ aux bouchers résidents et 25 \$ aux bouchers non résidents²⁹. Plusieurs autres activités économiques et commerciales sont taxées. La licence accordée aux commerçants ne l'est généralement que pour un an, et renouvelable chaque année. La municipalité se réserve le droit de saisir le commerçant qui ne paie pas sa licence. Le besoin toujours imminent de percevoir des revenus justifie cette réglementation qui sera amendée au gré du temps et au fil des besoins. Tous ces revenus ne sont pas superflus, car une crise économique pointe à l'horizon qui viendra créer pour quelques années une période de marasme dans la municipalité.





À la ferme d'Hector Bigras située à la Côte-Saint-Louis, en présence d'Hector Bigras et de son épouse Armandine Labelle ainsi que de leurs enfants : Annette, Léopold et Réjean dans les bras de sa mère et devant les deux camions Chevrolet 1942 et 1951.



Source : Léopold Bigras

Sous l'influence de la crise économique de 1929

Les habitants de Sainte-Thérèse-de-Blainville ne se doutent guère à la fin des années 1920 de l'imminence d'une crise économique mondiale. La vie quotidienne se déroule dans la tranquillité pour cette communauté rurale qui vaque à ses occupations routinières. Au début des années 1930, la crise économique se fait progressivement sentir sur la scène municipale. Bien qu'encore foncièrement rurale, la municipalité ne compte pas que des cultivateurs sur son

territoire. De nombreux autres résidents (manœuvres et ouvriers) de la municipalité perdent leur travail dans les entreprises de la région. Ils s'adressent alors au maire ou au conseiller qui représente leur secteur pour leur venir en aide. Le conseil de Sainte-Thérèse-de-Blainville se doit d'intervenir au nom de ces citoyens qui ne peuvent compter sur les revenus et les produits de la ferme familiale pour subsister et faire face à cette crise majeure de l'économie mondiale.



Source : archives de la Ville de Montréal





La loi et le désordre

La municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville représente un vaste territoire quand il s'agit de mettre en place un service de police. À l'aube des années 1930, le conseil municipal se trouve bien en peine quand il apprend que l'auteur d'un cambriolage (Jos. Cousineau) est demeuré impuni. Le conseil dépose alors immédiatement une plainte contre le voleur aux autorités provinciales et s'informe des conditions pour obtenir les services d'un agent de police. L'engagement d'un policier semble faire l'unanimité au sein du conseil, surtout en février 1930 alors qu'il est informé des agissements de la Police provinciale. Un attentat commis sur la personne de monsieur Alphonse Filion, citoyen de la municipalité, laisse en effet perplexe : « le premier geste du représentant de la Sûreté provinciale fut de demander de l'argent et que devant le refus du maire on a tout abandonné laissant ainsi libre cours au crime »¹. Bien que le conseil s'empresse de faire part de la situation au Procureur général, les procès-verbaux restent muets à propos du règlement de cette affaire : s'agit-il d'un cas de pot-de-vin ou l'administration municipale de cette époque n'entend-elle toujours pas assumer les frais de police sur son territoire ?

En avril 1930, le conseil, sous la direction du maire Joseph-Arthur Coulombe, pose un premier geste afin d'assurer la sécurité des citoyens. Le règlement n° 40 précise les types d'individus que la municipalité considère comme importuns et qu'elle entend bien bannir de la paroisse : le vagabond, le libertin,

le désœuvré ou, pis encore, le débauché. Sous déclaration sommaire de culpabilité selon le code criminel, l'individu est passible d'une amende de 50 \$ et même d'une peine de six mois de prison. On entend alors par vagabond, libertin, désœuvré ou débauché, tout individu qui n'a pas les moyens visibles de subsistance et qui se trouve errant en un lieu où il est étranger. Serait également qualifié d'importun quiconque se réfugierait dans une grange ou dans un bâtiment abandonné sans pouvoir justifier sa présence ou encore subvenir à ses besoins. Toute personne qui refuse de travailler ou qui fait étalage d'objets indécents entre aussi dans ces catégories d'individus que la municipalité veut bannir de son territoire. Tel serait aussi le cas d'un mendiant qui irait de porte en porte sans avoir un certificat signé depuis moins de six mois par un prêtre ou par deux juges de paix demeurant dans la municipalité. Si l'on tolère la présence d'un mendiant sur le territoire de Sainte-Thérèse-de-Blainville, il en est bien autrement s'il s'agit d'un mendiant du village voisin, considéré alors comme un intrus ou un étranger. Le conseil veut carrément évincer de son territoire les gens violents ou encore la « vulgaire prostituée » ou « coureuse de nuit » constamment à la recherche de clients. Sont également bannis ceux qui n'exercent pas de profession, ne pratiquent pas de métier honnête, ou encore qui tirent leurs moyens de subsistance des jeux de hasard, du crime ou de la prostitution.

La moralité est à cette époque l'affaire de la municipalité tout comme les activités de loisir. Ainsi peut-on lire dans les procès-



Page précédente : le refuge Meurling à Montréal offre quotidiennement gîte et nourriture à de nombreux chômeurs.

verbaux de la municipalité qu'« il ne sera pas permis de se baigner ou de se laver dans les eaux publiques ou en plein air près des chemins ou les places publiques à moins d'être revêtu d'un costume de bain »². Fort soucieux des règles de l'Église, le conseil interdit également les courses de chevaux le dimanche ou les jours de fête. Le respect de ces interdits et le maintien d'un climat de sérénité paroissiale relèvent de la responsabilité du constable, qui est en l'occurrence le secrétaire-trésorier de la municipalité. Aussi, Antonio Barrette ne chôme pas dans les années 1930. Que de travail pour un seul homme ! Le maintien des bonnes mœurs est capital aux yeux des élus municipaux, qui veulent protéger leurs concitoyens des actions illicites ou jugées immorales par la société de cette époque.

Au printemps de 1929, le conseil de Sainte-Thérèse-de-Blainville s'oppose au travail du dimanche. Comme les sermons des curés en

chaire l'affirment, le conseil estime que le travail du dimanche désorganise la famille et l'ordre social. Depuis quelques années, l'observance du dimanche, selon les dires des autorités ecclésiastiques, alimente la presse³. Les autorités provinciales constatent qu'au pays, le travail effectué le dimanche ne semble pas diminuer et se répand partout dans la province :

« le conseil de la corporation de la paroisse de Sainte Thérèse alarmé par le progrès que fait le travail du dimanche dans notre province et convaincu que seul le gouvernement peut y mettre fin prie instamment les autorités provinciales de vouloir bien prendre les moyens de faire observer parfaitement la loi dominicale »⁴.

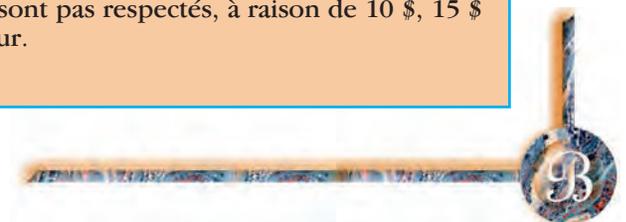
Or, un problème beaucoup plus grave plane comme une épée de Damoclès sur les épaules des conseillers municipaux : l'avènement de la crise économique de 1929.



La santé publique en 1929 : un code à respecter

Voulant se porter garant de la santé publique, le conseil prône un nettoyage de toutes les cours, écuries et autres dépendances de la municipalité. Il souhaite, par exemple, que les agriculteurs fassent une bonne gestion du fumier, lequel peut avoir des effets néfastes sur l'environnement bien qu'étant en même temps essentiel à la fertilité du sol. Aussi le transport du fumier doit-il s'effectuer de façon à ce que ce dernier ne se répande pas sur la route. Les directives municipales concernent aussi les fosses septiques et le déversement des eaux usées, qui ne doit pas se faire dans les fossés des chemins publics. Pour ce qui est des ordures, elles ne peuvent être déposées à moins de 100 pieds de toute source d'eau

ou encore d'un puits artésien. Enfin, les abattoirs ne seront pas construits à moins de 90 pieds de toute habitation et à 100 pieds d'un puits artésien. Quant aux animaux morts, ils doivent être brûlés ou enterrés à au moins 200 pieds d'un puits artésien. Jeter des carcasses d'animaux près d'une source d'eau, de citernes, de réservoirs ou de ruisseaux, constitue autant d'actes répréhensibles. Enfin, la glace ne doit être recueillie qu'en provenance des ruisseaux dont l'eau est courante, et ce, avec la permission du conseil municipal. Les récalcitrants sont soumis à l'amende si les délais de 24 ou 48 heures ne sont pas respectés, à raison de 10 \$, 15 \$ et même de 20 \$ par jour.





Le krach boursier new-yorkais provoque le chômage dans le monde

À l'automne de 1929, la bourse de New York montre des signes de nervosité. Cette fois, les mouvements à la baisse dépassent en nombre les mouvements de redressement de plusieurs actions. Le 4 octobre 1929, plus de 1,5 million d'actions sont liquidées pendant la dernière heure. Quelques jours plus tard, l'ensemble des actions perdent leur valeur. Le jeudi 24 octobre 1929, la bourse de New York subit une dégringolade qui traverse toute l'Amérique pour atteindre ensuite l'Europe; elle enregistre en une seule journée des pertes de 3 milliards de dollars⁵.

Le krach boursier de New York constitue la pire crise économique de l'ère moderne. Au Canada, l'économie est frappée de plein fouet. De nombreuses entreprises font faillite, d'autres ralentissent sensiblement leurs activités au point de congédier des employés. Au Québec, au sein du monde rural, les effets pernicieux se font sentir en provoquant un effondrement des prix agricoles de près de 60 % entre 1929 et 1932. En comparaison, au cours de la même période, le coût des biens de consommation ne chute que de 33 %. Cette situation persiste jusqu'au début de l'année 1939. Les citoyens éprouvent de la difficulté à se procurer les biens essentiels comme le lait, le pain et les légumes; quant à ceux qui sont bien nantis, ils n'en achètent pas davantage, leurs besoins étant comblés. Dès 1930, des barrières tarifaires aux douanes américaines ne permettent plus à l'agriculteur d'écouler ses produits qui ne trouvent pas toujours preneurs au Québec. Les agriculteurs n'ont alors pas le choix; ils ralentissent



Source : Fernand Charron

Maison de la ferme d'Arthur Charron, située à la Côte-Saint-Louis à Sainte-Thérèse-de-Blainville, vers 1935.

la production pour faire augmenter les prix à un niveau supérieur au coût de production. Plus que jamais, une récolte abondante entraîne automatiquement une baisse des prix⁶. À l'intérieur des fermes, les familles peuvent toujours s'alimenter adéquatement et recourir au troc pour échanger des produits avec leurs voisins à défaut d'obtenir de l'argent. En zone urbaine, le chômeur n'a pas cette alternative.

Les gouvernements du Québec et du Canada prennent un certain temps avant de réagir à la crise économique. Le taux de chômage au Canada passe de 4,2 % en 1929 à 12,9 % en 1930, et atteint près de 27 % en 1933⁷. Or, il n'existe alors aucun système de sécurité sociale. De plus, dans l'esprit de l'époque, l'individu demeure le seul responsable de son bien-être et de celui de ses proches. À défaut de pouvoir subvenir à ses besoins, l'individu a comme première solution de faire appel à sa famille, laquelle se doit de lui venir en aide. Sinon, les organismes de charité suppléent aux besoins des pauvres qui soi-disant le méritent ou manifestent l'intention de s'en sortir. Or, dans les années 1930, la responsabilité des indigents

Arthur Charron à gauche dans le champ de choux de sa ferme, vers 1933.

relève toujours de la municipalité. En ce qui a trait aux personnes placées en institution, la Loi de l'assistance publique pourvoit à leur entretien, mais les frais sont partagés en parts égales entre le gouvernement provincial, la municipalité et l'ins-

titution qui les accueille. Avec l'avènement de la crise, le problème de l'indigence menace cette fois un plus grand nombre de personnes, qui sont en peine d'emploi à cause du contexte économique devenu défavorable.



Source : Fernand Charron





Les mesures pour soulager le chômage

En janvier 1931, le conseil municipal de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville est confronté au problème du chômage qui sévit de plus belle. Pour soulager la misère dans les paroisses, la Société de Saint-Vincent de Paul réclame des fonds au Comité provincial du chômage: « vu les faibles disponibilités dont il dispose présentement prie humblement et instamment le Comité provincial du chômage de bien vouloir lui accorder un montant d'argent lequel servira à alléger les misères qui sont portées à son attention »⁸. La Société de Saint-Vincent de Paul obtient alors un montant minime de 25\$. Malgré de faibles ressources financières, le conseil accepte d'acquitter les frais d'admission des enfants de feu Baptiste Cloutier placés sous la Loi de l'assistance publique moyennant la garantie du tuteur, M^c Jean Roux, de rembourser la municipalité tant que l'actif de la succession Cloutier ne sera pas complètement liquidé.



Source : Archiv-Histo



Portrait de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville sous le mandat de Joseph-Arthur Lacombe en avril 1931

« Plusieurs requêtes sont déposées sur le bureau de M. le maire lui demandant de bien vouloir briguer de nouveau les suffrages à la mairie de cette paroisse M. le maire remercie les nombreux électeurs qui ont bien voulu lui témoigner publiquement leur reconnaissance. Il en profite pour relater tout le bien qu'il s'est efforcé de faire aux contribuables de cette paroisse cherchant par là à mériter la confiance qu'on avait placée en lui. Il fait ressortir l'excellente situation financière de cette paroisse quoiqu'en disent certains adversaires mal renseignés. Il déclare qu'à l'heure actuelle la paroisse de Sainte-Thérèse est l'une des plus prospères de la province. Les taxes ont baissé et elles baisseront encore. Alors que certaines gens ont affirmé que la dette de cette paroisse se chiffrait actuellement à 67 000 \$, M. le maire prouve clairement que cette dette n'est pas même de 40 000 \$ avec toutes les améliorations que

l'on y constate, alors qu'à son avènement à la mairie, la paroisse devait la somme de 46 381,84 \$ sans améliorations. M. le maire met le peuple en garde contre les calomnies et les mensonges des adversaires de l'administration actuelle la plus progressive qui ait jamais été donnée à cette paroisse. En terminant M. le maire demande à ses nombreux amis de lui accorder jusqu'au 20 courant pour rendre sa réponse à savoir s'il acceptera ou refusera de se représenter comme maire. Il avertit néanmoins ses adversaires que s'il accepte la lutte ce sera pour en sortir vainqueur le 18 mai prochain comptant pour cela sur la reconnaissance de tous les contribuables bien pensants de la paroisse »⁹.

Le 5 mai 1931, Joseph-Arthur Coulombe confirme sa candidature au poste de maire.

Page précédente : caricature montrant le désarroi de la population face à la misère causée par la crise de 1929. Le jeudi 24 octobre 1929, les cours de la bourse de New York s'effondrent. Des milliers d'épargnants doivent alors vendre tous leurs biens pour rembourser leurs emprunts. Les États-Unis, et par la suite le reste du monde sont frappés par la « grande dépression » qui va jeter sur les routes des milliers de chômeurs désespérés.

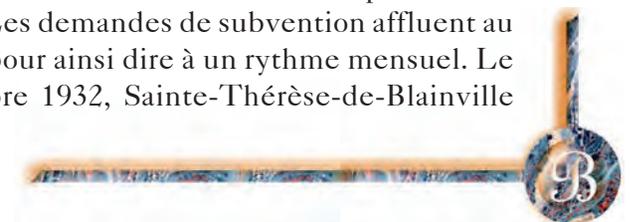
Pour venir en aide aux chômeurs, les gouvernements fédéral et provincial mettent sur pied à l'automne 1930 un programme de travaux publics dont les coûts sont partagés avec l'administration municipale. Au départ, il s'agit de travaux de terrassement exécutés par des pères de famille. Les célibataires et les femmes ne sont pas admissibles. Ces projets demeurent coûteux pour la municipalité, qui assume 50 % de la facture. Au printemps de 1931, la municipalité entreprend des travaux à la rivière aux Chiens. Sur un budget de l'ordre de 7000 \$, les gouvernements provincial et fédéral contribuent pour un montant de 3500 \$ comme le veut la Loi de l'aide aux chômeurs¹⁰. À l'automne de la même année, le ministère des Travaux publics du Québec accorde 5000 \$ pour éteindre un emprunt municipal à la Banque Canadienne Nationale¹¹, laquelle finance les projets de travaux publics de la municipalité en attendant la part gouvernementale.

Les demandes de soutien adressées au gouvernement du Québec continuent d'affluer. Le 15 octobre 1931, le conseil demande au Comité du chômage à Québec de remédier au problème « alarmant » du chômage qui affecte sa population en collaborant pour moitié aux coûts prévus pour le *gravelage* des chemins, coûts estimés à 14 000 \$. Quant au budget prévu pour l'assainissement du domaine Saint-Isidore, il est de l'ordre de 30 000 \$, fixant la part de la municipalité à 15 000 \$. Le conseil formule également au gouvernement une demande d'aide sous forme de secours directs, laquelle serait de l'ordre de 3000 \$. En novembre 1931, la municipalité peut compter sur une somme

de 7500 \$ provenant du Comité du chômage. Les travaux comprennent l'ouverture, le terrassement, le *gravelage* ainsi que le macadam des rues des Jardins Labelle. Les résidents de ce secteur doivent contribuer aux travaux jusqu'à concurrence d'une somme de 5000 \$ en payant une taxe annuelle à la municipalité. Cette dernière absorbe la différence de 2500 \$ en prélevant une taxe annuelle sur l'ensemble de ses contribuables¹².

L'ampleur de la crise va obliger les gouvernements à adopter d'autres mesures, dont les secours directs, institués d'urgence par le gouvernement fédéral pour venir en aide aux provinces et aux municipalités. Les frais de cette nouvelle mesure sont partagés en parts égales entre les trois ordres de gouvernement, fédéral, provincial et municipal. La municipalité n'est alors tenue que de défrayer le tiers des coûts. Les secours directs sont remis au chômeur sous forme d'argent ou de bons échangeables contre des biens de première nécessité pour la famille. Le bénéficiaire de secours directs doit être sans emploi, apte au travail, ne disposer d'aucune ressource financière en provenance de sa famille et être résident de la municipalité. L'aide est d'abord consentie aux chefs de famille quand ils sont des hommes; les femmes mariées touchées par le chômage mais dont le conjoint travaille ne peuvent recevoir de secours directs.

Pendant les premières années de la crise, la municipalité est fortement sollicitée par les chômeurs. Les demandes de subvention affluent au conseil pour ainsi dire à un rythme mensuel. Le 14 octobre 1932, Sainte-Thérèse-de-Blainville





Blainville d'hier à aujourd'hui

entend bien obtenir l'accord du gouvernement pour dépenser 450 \$ au profit des nécessiteux. Le tiers de cette somme provient des contribuables du domaine de Saint-Isidore et de la continuation de Saint-Janvier, qui verront le chemin de Saint-Isidore *gravelé* au cours de cette période. De plus, le ministère de la Colonisation accorde une subvention de 3000 \$ qui va permettre à deux arrondissements de la municipalité de bénéficier gratuitement de 40 arpents de chemins *gravelés*.

Le 5 décembre 1932, le conseil obtient un montant de 1050 \$ de secours directs selon la formule de participation toujours en parts égales entre les trois échelons administratifs. Le 6 février 1933, la municipalité compte 165 indigents; le conseil réclame une somme additionnelle de 900 \$ pour pallier temporairement les problèmes des nécessiteux.

En 1933, le conseil, sous la direction du maire Joseph-Arthur Coulombe, procède à l'achat d'une terre à bois située à Saint-Canut et appartenant à Alfred Laurin au coût de 450 \$. À compter du printemps, la municipalité gère à Saint-Canut cette terre à bois qui permet de faire travailler les chômeurs. Les frais d'exploitation sont de 5585,63 \$ et les revenus atteignent 8011,63 \$; ils proviennent notamment de la vente de bois à corde pour le poêle (6000 \$), du bois de sciage (183,22 \$), d'octroi gouvernemental (960 \$) et de pension remboursée (459,06 \$). Du profit engendré, qui est de l'ordre de 2426 \$, il faut toutefois soustraire le salaire du secrétaire-trésorier et les frais d'intérêts, établissant le profit net à environ 2000 \$. Le 14 décembre

1933, le maire Coulombe, qui avait acquis à titre personnel des terres à bois pour les exploiter, les cède finalement à la municipalité afin de donner de l'ouvrage aux nombreux chômeurs de la municipalité. Dans l'esprit du maire, il est préférable « de les faire travailler plutôt que de les nourrir à ne rien faire »¹³. Les contrats de terre à bois de Jean-Baptiste et Anthique Lamothe, Avila Maillé et Bénoni Nantel sont donc cédés

Moulin à scie portatif pour couper le bois provenant des terres à bois de la ferme Bigras. Parfois, les voisins profitaient de l'occasion et apportaient leur bois pour le faire couper. Le moulin à scie a été en activité pour la dernière fois à la ferme Hector Bigras, en 1951.



Source : Léopold Bigras

par J.-A. Coulombe aux mêmes conditions. En aucun cas le maire ne veut être accusé de faire du profit aux dépens de la municipalité; une somme de 280 \$ lui est toutefois remboursée pour ses dépenses occasionnées par l'achat de terres et pour la direction et le contrôle des travaux de chômage.

Malgré les initiatives du conseil, la municipalité compte 182 indigents. Des travaux pour leur venir en aide sont entrepris aux terrasses Perron et Filion, et à l'île de Mai dans l'arrondissement de la Grande-Côte. Le travail effectué à la main requiert l'obtention d'un octroi de 4700 \$ du ministère des Travaux publics. Le 6 septembre 1933, le même ministère accorde 1200 \$ pour la complétion des travaux. Le 3 octobre 1933, le chômage ne s'estompe guère; la municipalité compte toujours 182 indigents. Le conseil demande donc à nouveau assistance et projette cette fois l'ouverture du chemin du rang Saint-Isidore, près des terres de Roméo Bélanger, Edmond Charron et de la veuve Jos Hamel. Sur un budget global de 6200 \$, la part réclamée aux gouvernements fédéral et provincial s'élève à 3100 \$. En novembre 1933, la municipalité reçoit une réponse favorable des deux ordres de gouvernement et la part de chacun est fixée à 1566,67 \$. En plus des coûts de main-d'œuvre, la municipalité doit assumer également les coûts des matériaux et de transport, qui atteignent 1500 \$¹⁴. Pour bénéficier des secours directs, Sainte-Thérèse-de-Blainville exige donc que ses chômeurs s'impliquent dans des travaux d'envergure municipale (voirie, égouts, routes, etc.).

En 1934, la municipalité procède aux travaux de terrassement de certains chemins municipaux, qui permettent l'engagement de chômeurs locaux. L'esprit de solidarité doit bel et bien exister à Sainte-Thérèse-de-Blainville puisqu'un groupe de contribuables consent à s'endetter pour permettre à certains parmi leurs concitoyens les plus affectés par la crise de pouvoir travailler. Ces contribuables, qui sont en l'occurrence des propriétaires, acceptent de payer un peu plus de taxes foncières pour parachever les travaux dans leur secteur. Avec cet argent, la municipalité est en mesure de rembourser le tiers des frais exigés par les deux ordres de gouvernement, fédéral et provincial. Par contre, à compter du 5 mars 1934, la municipalité resserre ses critères pour aider les chômeurs; ceux qui refusent de travailler sans raisons valables sont abandonnés à leur propre sort.

Au printemps 1934, les travaux de chômage posent un problème quant à l'exploitation du bois et aux droits de coupe transférés par le maire Coulombe à la municipalité sur une terre qui se trouve à Saint-Colomban, conformément à une convention signée à Saint-Canut. Le travail de halage du bois promis par Avila Maillé de Saint-Canut ne respecte pas les termes de l'entente. Le conseil met en demeure ce citoyen de respecter les délais avant la fonte des neiges. Quant au bois, il devra être disposé le long du chemin Saint-Colomban, sinon la municipalité entend bien faire exécuter le travail aux frais de l'entrepreneur. Le 22 mai 1934, la municipalité perd patience et autorise le charroyage et la





Blainville d'hier à aujourd'hui

coupe des billots provenant de l'exploitation de la terre à bois d'Avila Maillé à Saint-Colomban.

La crise économique est longue à se résorber. En octobre 1934, de 15 à 20 chefs de famille sont toujours sans ressources et sans travail. Le maire Coulombe n'entend plus faire d'exploitation forestière au nom de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville : « à cause des critiques amères de certains contribuables à son endroit quand en réalité il a dû déboursier de forts montants l'hiver dernier pour l'achat de terres à bois et qu'il attend encore le remboursement de cette corporation »¹⁵. Selon le secrétaire-trésorier de la municipalité, le maire « s'est imposé un fardeau depuis une couple d'années ne voulant pas nourrir les sans travail à ne rien faire et endetter considérablement la paroisse »¹⁶. Fait singulier à Sainte-Thérèse-de-Blainville, le maire s'implique à titre personnel pour aider ses concitoyens durement touchés par la gangrène du chômage.

Dans les années qui vont suivre, la municipalité réitère ses demandes de secours directs pour les chômeurs car elle n'est plus en mesure d'assumer les frais d'hospitalisation et la subsistance des indigents. Selon le maire :

« les sans travail de cette paroisse lui ont déclaré qu'ils préféreraient un morceau de pain obtenu par le travail qu'un morceau de pain obtenu en mendiant. Il les félicite de leur esprit de dignité. M. le maire saisit l'occasion qui lui est donnée pour fustiger

en terme non équivoque un petit groupe qui parcourt la paroisse en répandant les pires vilénies, les pires mensonges sur l'administration actuelle la plus progressive, la plus avertie et la plus sage que cette paroisse ait connue depuis son existence. M. le maire de dire aux chômeurs qu'ils peuvent compter sur son appui qu'il va tenter l'impossible pour alléger leurs misères. Vous voulez de l'ouvrage, vous allez en avoir et de suite de s'écrier M. le maire »¹⁷.

Le 24 janvier 1935, le conseil s'adresse au ministère des Travaux publics afin que les chômeurs reçoivent dorénavant les secours directs sous forme de chèque. Le chômeur serait alors libre de choisir le commerce où il obtiendra à meilleur compte les biens essentiels pour sa famille. Le système précédent liait le chômeur à un marchand, ce qui ne réduisait pas nécessairement le prix de ses marchandises. Au contraire, certains marchands ne se gênaient pas pour profiter de la situation et tenir les bons des chômeurs pour acquis en réclamant un prix plus élevé pour leurs produits.



Départ du maire Joseph-Arthur Sacombe

Le maire abandonne la vie politique pour des raisons de santé à la veille de Noël de 1934. Les conseillers municipaux tentent de le convaincre de demeurer au sein du conseil. Le conseil lui propose de siéger à titre de conseiller municipal, ce à quoi il se refuse. Durant ces grandes années de crise, le conseiller Richard Hamilton, constamment présent aux réunions, devient le principal instigateur des résolutions du conseil. Bien que meneur au sein du conseil, il ne deviendra jamais maire de Sainte-Thérèse-de-Blainville.



Source : Archiv-Histo

Louis Athanase David, né dans la paroisse Saint-Jacques de Montréal le 24 juin 1882 et décédé le 26 janvier 1953 à Montréal. Avocat et homme politique québécois, il est secrétaire de la province de Québec de 1919 à 1936. Il est aussi le maître d'œuvre des importantes mesures sociales et culturelles du gouvernement Taschereau qui marquent des jalons importants dans l'histoire de l'intervention de l'État québécois dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du bien-être, traditionnellement pris en charge par l'Église, de même que dans le développement d'une politique culturelle.

Le 24 avril 1935, le conseil ne peut faire autrement que de s'adresser encore au ministère des Travaux publics pour trouver le financement nécessaire afin de venir en aide aux chômeurs. Le ministère coopère de manière efficace, mais les demandes ne cessent d'affluer. Les dernières réclamations datent d'avril 1935; une somme de 1300 \$ est accordée par le gouvernement qui accuse réception des nouvelles demandes totalisant une somme de 1520,50 \$. Le 4 septembre 1935, sur recommandation de l'honorable Athanase David, député du comté, le gouvernement accorde 5173 \$ pour l'élargissement de la montée Gagnon. Cette somme permettra de fournir de l'ouvrage aux contribuables qui en ont le plus besoin. Suppléant toujours à l'État, le conseil défraie seul les frais de subsistance et d'hospitalisation des chômeurs qui, en dehors des limites de cette paroisse, ne peuvent obtenir d'ouvrage. Le 1^{er} octobre 1935, une somme de 1000 \$ est obtenue pour venir en aide aux chômeurs.

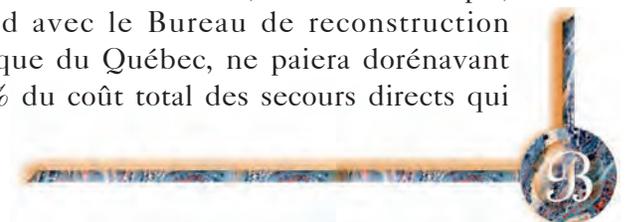
À partir de 1936, on assiste à une diminution notable de l'aide gouvernementale au profit des municipalités. Malgré le fait que la crise ne s'est toujours pas résorbée, Sainte-Thérèse-de-Blainville bénéficie de moins en moins de subventions pour contrer le chômage local. Le 31 janvier 1936, le ministère des Travaux publics n'accorde pas le montant demandé et la municipalité ne reçoit qu'un maigre 36,30 \$ pour répondre à une réclamation qui se chiffrait à 162,10 \$. Revenant à la charge, le conseil, sous la direction du maire Évariste Brosseau, réitère sa demande alors que la municipalité compte encore 27 chefs de famille (115 dépendants au total) au chômage. En janvier 1936, la municipalité distribue 380 \$ en secours. Le

19 février suivant, le ministère des Travaux publics accepte finalement de rembourser le montant de 1400 \$ admissible pour les dépenses encourues de décembre 1935 à mars 1936. Il applique alors la règle des secours directs pour payer les deux tiers des frais prévus au budget municipal.

Le conseil municipal n'est toujours pas d'accord avec la distribution des secours au chômage. Il suggère que les paiements des secours aux chômeurs se fassent sous forme de chèques pour remplacer les bons de secours, mesure en vigueur à l'hiver de 1935-1936. L'aide est à peine déposée qu'en avril 1936, 23 chefs de famille intercèdent auprès de la municipalité pour obtenir d'autres bons de secours.

Sainte-Thérèse-de-Blainville fait le bilan de la situation en date du 10 mai 1938. Selon le rapport du secrétaire-trésorier, Antonio Forget, les dépenses pour les indigents, entre le 1^{er} décembre 1937 et le 30 avril 1938, s'élèvent à 805,50 \$, comparativement pour la même période de l'année précédente à 1615,50 \$, soit une diminution de 810 \$. Au mois d'août 1938, durant l'étude du budget pour l'année 1938-1939, les élus prévoient 1000 \$ en secours directs. Enfin, le 15 août 1939, la municipalité adopte une nouvelle mesure pour écarter les étrangers, l'aide devant être réservée aux indigents résidant dans la paroisse depuis au moins un an avec preuve à l'appui.

Les effets de la crise s'estompent enfin. À compter du 21 décembre 1939, le conseil municipal, en accord avec le Bureau de reconstruction économique du Québec, ne paiera dorénavant que 20 % du coût total des secours directs qui





Blainville d'hier à aujourd'hui

seront distribués sur son territoire pour la période allant de décembre 1939 à avril 1940. Le bilan de l'année 1939 révèle que les secours directs s'élèvent à 1300\$. Or, le chômage disparaît progressivement, la guerre changeant les données. L'industrie de guerre pose en effet de nouvelles exigences et la production axée sur l'armement va nécessiter de nouveaux besoins de main-d'œuvre. Le 29 janvier 1940, Michel L. Guimont, directeur général du Bureau de reconstruction économique du Québec, répond par la négative à la demande de secours directs de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, estimant qu'elle ne se trouve pas dans une situation suffisamment précaire pour justifier l'intervention du gouvernement. Pourtant, aux dires du conseil, 15 chefs de famille (87 dépendants) et une personne seule répondent encore aux critères d'indigence. La municipalité est donc appelée à agir seule et à compter sur ses propres ressources pour répondre aux besoins de l'indigence, un coût annuel qui varie entre 1200 \$ et 1500 \$.

Encore des taxes !

Dans le cadre de la chasse aux revenus, bienvenus en temps de crise, la municipalité subit toutefois des revers quand il s'agit de taxer les grandes entreprises, qui ont à leur disposition une armée d'avocats et de comptables tentant par tous les moyens de faire réduire leurs frais d'exploitation. Au printemps de 1931, les compagnies Canadien Pacifique et Shawinigan Water & Power exercent des pressions pour faire diminuer leur compte de taxes en faisant revoir l'évaluation de leurs biens fonciers. Le taux de taxation est estimé sur la valeur des terrains et des bâtiments industriels et autres équipements.

En juin 1932, le conseil modifie son échelle de taxes inhérentes aux licences que les entreprises doivent détenir pour exercer leurs activités. La municipalité s'appuie sur la législation québécoise pour imposer les entreprises locales (commerces, manufactures, établissements financiers, professionnels, etc.). Ainsi, par exemple, un entrepreneur général non résident de la municipalité paiera sa licence 100\$, soit quatre fois plus cher que l'entrepreneur résident sauf s'il s'agit d'un citoyen de la ville de Sainte-Thérèse. De même, les livreurs, épiciers, bouchers, gens de métier et autres commerçants ne paient que 10\$ pour leur licence alors que celle d'un non-résident s'élève à 25\$. Sans faire état ici de toute la gamme de licences octroyées à cette époque, mentionnons que le livreur de pain non résident de la municipalité dont le commerce se situe à l'extérieur de la ville et de la paroisse de Sainte-Thérèse devra acquitter des frais de 100\$. Le protectionnisme local bat son plein à Sainte-Thérèse-de-Blainville, qui considère d'ailleurs sa voisine, la ville de Sainte-Thérèse, comme faisant partie intégrante de la localité. Toutes les licences accordées par le conseil sont renouvelables le 1^{er} mai de chaque année. Le secrétaire-trésorier se charge de percevoir ces taxes; les retardataires de plus de 30 jours doivent acquitter 10% d'intérêts. Pour les contrevenants, l'amende varie entre 10 \$ et 25\$. En plus de payer la licence, ils sont passibles d'un emprisonnement, qui varie de 10 à 30 jours pour défaut de paiement. Les plaintes font battre en retraite le conseil qui, à la fin de l'été, réduit les coûts des licences. La sévérité du règlement de juin est remise en question en septembre 1932. Dorénavant, pour obtenir sa licence, l'entrepreneur ne paiera plus que 10 \$ s'il

est résident et 25 \$ s'il est non-résident. Les gens de métier, quant à eux, paieront entre 10 \$ et 15 \$ pour leur licence. L'intérêt de 10 % est supprimé, mais les amendes demeurent en vigueur. Au cours des années 1930 et sous le mandat du maire J.-A. Coulombe, le conseil réajuste les montants exigés aux demandeurs de licences.

Dans le contexte de crise, le conseil municipal apprend le 2 mai 1932 que le clergé catholique envisage l'imposition d'une taxe pour venir en aide à l'Université de Montréal aux prises avec des dettes considérables. Les difficultés financières de l'université sont telles qu'elle doit interrompre non seulement les cours, mais aussi la construction du nouvel édifice sur le Mont-Royal. Pour tenter de remédier à la situation, le clergé propose de créer une taxe de 2 \$ pour chaque 10 000 \$ d'évaluation sur la propriété catholique de la province ecclésiastique de Montréal, qui comprend les diocèses de Montréal, de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke, de Valleyfield et de Joliette. Or, Sainte-Thérèse-de-Blainville,

à l'instar des villes de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe et de bien d'autres municipalités, s'oppose farouchement à l'imposition de cette taxe. Du reste, Sainte-Thérèse-de-Blainville, comme d'autres municipalités (exemple : Saint-Paul et Sainte-Mélanie, près de Joliette), s'oppose à tout autre recouvrement d'impôt : « Que ce conseil se déclare opposé à l'imposition par le gouvernement provincial de toute taxe quelconque pour payer les dettes actuellement contractées par l'Université de Montréal pour fournir les fonds nécessaires au parachèvement de la dite université et pour subvenir au maintien futur de la dite corporation »¹⁸. L'Université de Montréal ne peut donc se sortir immédiatement de l'impasse financière, ni compter sur la solidarité du peuple québécois qui envoie très peu de ses enfants sur les bancs de cette institution supérieure. La majorité des enfants de confession catholique demeurent à la ferme pour prendre la relève. Par ailleurs, le contexte de crise ne favorise pas les grandes études et ce n'est que quelques jeunes qui se voient offrir d'entreprendre des cours universitaires.



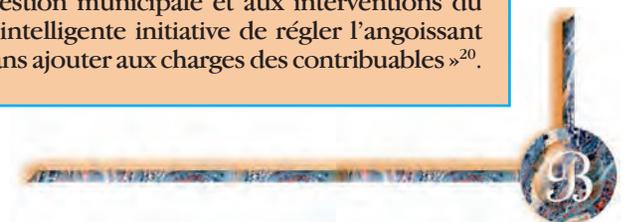
Le commentaire du maire Joseph-Arthur Coulombe

En 1934, le maire Coulombe commente son mandat à la mairie et nous livre un portrait de la situation financière qui prévaut en plein cœur de ces années de crise :

« Il déclare que jamais le conseil s'est vu dans l'obligation d'emprunter pour boucler des budgets municipaux mais que chaque fois qu'il y a eu des emprunts de contracter, ce fut pour des améliorations réclamées par des arrondissements qui s'offraient de les payer eux-mêmes. M. le maire fait part de tout le dévouement, de tout l'esprit d'économie et de sagesse qui animent les membres de ce conseil. Il regrette par contre le fait que certaines gens pour des motifs peu louables ou par manque de connaissance exacte des faits, se plaisent

à calomnier et à vilipender les administrateurs de la chose publique de cette paroisse, au lieu de les encourager dans les temps difficiles que surtout nous traversons. M. le maire d'ajouter qu'il avait même décidé d'intenter des poursuites judiciaires pour réfuter catégoriquement certains actes faux qu'on lui avait prêtés, mais qu'il a plutôt préféré pardonner encore cette fois et continuer à faire marcher de l'avant cette belle et grande paroisse »¹⁹.

Dans une lettre datée du 24 février 1934, Raoul Galipeau, un contribuable, applaudit à la gestion municipale et aux interventions du maire et souligne « son intelligente initiative de régler l'angoissant problème du chômage sans ajouter aux charges des contribuables »²⁰.





Blainville d'hier à aujourd'hui

Le contexte de crise ne facilite pas la perception des taxes foncières qui ne sont plus payées dans les délais prévus, forçant même les administrations municipales à envisager la saisie de certaines propriétés. Parfois, le retard des comptes s'accumule sur plus d'une année. Or, le gouvernement québécois vote une loi le 20 avril 1934 pour la vente obligatoire des immeubles dont les propriétaires ne paient plus leurs taxes, du moins dans les villes et cités. Bien que le conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville n'entend plus accepter que les délais de paiement de taxes soient outrepassés, il appréhende cette politique mise de l'avant par le gouvernement. Pourtant, trop d'arrérages de taxes sont susceptibles de provoquer un déficit du budget municipal. Or, la Commission municipale du Québec, organisme québécois qui veille sur le crédit des municipalités, ne mettra jamais en tutelle Sainte-Thérèse-de-Blainville. Alors que sévit la crise économique, plusieurs municipalités se retrouveront en de telles difficultés financières que cela justifiera leur prise en charge par cette commission municipale. Il faut croire que Sainte-Thérèse-de-Blainville ne fut jamais dans une posture financière suffisamment précaire pour nécessiter l'intervention de cet organisme gouvernemental.

Les agriculteurs aux abois

Au printemps 1933, Arthur Charron, présent à l'assemblée municipale, intercède auprès du conseil pour que les cultivateurs puissent obtenir de l'aide financière pour avoir accès aux engrais chimiques. Aussi le conseil s'adresse-t-il au ministère de l'Agriculture du Québec pour obtenir un

amendement à la Loi des grains de semence afin d'y inclure les engrais chimiques. La demande reste lettre morte. La politique du gouvernement en vigueur permet toutefois aux cultivateurs de se procurer des grains de semence et de se voir accorder un délai pour en rembourser les frais.

Le 19 septembre 1933, le maire Coulombe transmet un message à ses concitoyens agriculteurs :

« M. le maire s'adresse aussi au public et fait remarquer qu'il aurait voulu négocier un emprunt remboursable en quatre ans

Un voyage de foin à la ferme de Phylas Bigras, vers 1940.



Source : Léopold Bigras

afin de temporiser sur le paiement des taxes et d'aider davantage la classe agricole mais qu'on s'y est objecté en certains milieux et que ce sont surtout ceux qui payent le plus mal qui ont été les premiers à manifester leur désapprobation. Il invite ceux qui ont bénéficié des avances en vertu de la Loi des grains de semences à rembourser la Corporation si ont tient que la même aide soit continuée l'an prochain »²¹.

Or, dans les faits, les agriculteurs tardent à rembourser leur dette des grains de semence qui leur ont été distribués en 1934. L'année suivante, le conseil obtient de la Commission municipale la

permission d'emprunter 600 \$ au taux de 5 % au nom de la Loi des grains de semence. Le conseil consent à faire des avances, en vertu de la loi en vigueur, sous forme de contrats aux cultivateurs qui en manifesteront le désir, surtout ceux qui ne sont pas endettés envers la municipalité depuis plus d'une année. Au printemps 1935, le conseil obtient du ministère de l'Agriculture 315 poches de grains de semence destinés aux cultivateurs considérés comme pauvres²². Jusqu'aux années 1940, le gouvernement du Québec poursuit sa politique d'aide aux agriculteurs en accordant des crédits aux municipalités, notamment une somme de 125 \$ versée à Sainte-Thérèse-de-Blainville pour ensemençer les terrains des indigents.

Ferme de la Côte-Saint-Louis achetée de la famille Bigras par Arthur Charron, à gauche sur la photo, vers 1931. La culture en petite serre permet de procéder aux semis plus tôt au printemps et également de faire pousser des plantes en atmosphère contrôlée (salades, choux, oignons, tomates, etc.).



Source : Fernand Charron



La colonisation comme la solution au problème de la crise

Pour faire face à la crise économique, l'Église catholique met de l'avant l'idée de coloniser les terres québécoises situées plus au nord de la province. Elle encourage le gouvernement à poursuivre ses efforts de colonisation. Une partie des chômeurs locaux pourrait ainsi être localisée ailleurs dans les régions plus au nord du Québec, ce qui permettrait d'alléger le fardeau de certaines municipalités.

En 1935, le gouvernement libéral de Louis-Alexandre Taschereau adopte le plan Vautrin, du nom du nouveau ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries²³. Ce plan consiste à créer un fonds de 10 millions de dollars pour servir de prêts aux colons ou aux sociétés de colonisation afin de construire des chemins, des ponts, des écoles, des chapelles et des presbytères, drainer les terres, distribuer des grains de semence et engager des agronomes dans les régions. Le plan Vautrin s'adresse à une clientèle plus large que le plan Gordon, qui était réservé exclusivement aux chômeurs. Des centaines de colons vont alors collaborer à l'ouverture de terres dans le nord du Québec. Le contexte de crise fait en sorte aussi que de nombreux agriculteurs se trouvent dans une impasse financière; certains perdent leur terre et viennent grossir la cohorte des chômeurs. Sans que l'on puisse évaluer le mouvement de migration de Sainte-Thérèse-de-Blainville vers les terres de colonisation, le conseil municipal porte à l'attention du ministre de la Colonisation du Québec, Irénée Vautrin, la requête des cultivateurs nécessiteux de la municipalité, qui veulent partici-



Sus au communisme

Au cours de la crise économique, de nouveaux groupes politiques voient le jour, propagateurs d'idées souvent diamétralement opposées. Mentionnons, entre autres, les partis politiques fascistes conduits par Adrien Arcand, antisémite et hostile au mouvement communiste. Le Cooperative Commonwealth Federation (CCF) fait aussi son apparition dans les années 1930. Ce parti politique prône des idées sociales-démocrates pour sortir de l'impasse de la crise et recommande une plus grande intervention de l'État et l'adoption de mesures de protection sociale. Accusé de prôner des idées socialistes et même communistes, le CCF est mal vu, entre autres, par l'Église catholique, qui s'inquiète pour ses ouailles. L'immigration devient aussi suspecte, celle d'Europe en particulier, qui n'a pas toujours bonne presse. Les préjugés envers les Juifs se répandent rapidement au Canada et au Québec. L'Université McGill prend des mesures pour diminuer le nombre d'étudiants juifs admis dans ses facultés en exigeant notamment que les étudiants d'origine juive aient une moyenne de notes plus élevée que celle des autres étudiants. Voyons dans ce contexte la position du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville en 1933 :

« considérant que la situation de certains pays d'Europe est favorable à l'immigration au Canada de personnes de tendances antichrétiennes, socialistes et communistes voire bolchévistes; considérant que certaines organisations européennes ont fait entendre par les journaux qu'elles ont l'intention d'envoyer au Canada ces éléments indésirables qui sont chassés de certains pays où ils sont considérés comme dangereux; considérant que le Canada est un pays d'ordre et un pays chrétien qui doit se protéger contre l'invasion de ceux qui peuvent être une menace à son caractère chrétien et national, de même qu'à ses conditions et traditions nationales; considérant que la crise du chômage n'est pas encore terminée en notre pays et que toute immigration, surtout d'éléments indissociables et dangereux, sera de nature à la prolonger, à la rendre plus aiguë et à provoquer des troubles sérieux; considérant que le meilleur groupement de population que le Canada puisse désirer est celui de sa propre nationalité chrétienne; Que le conseil de la municipalité de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville prie le gouvernement du Canada et le ministère de l'Immigration en particulier d'empêcher l'entrée au Canada de toute immigration qui n'est pas un apport positif au christianisme du pays et de toute immigration qui peut être ou devenir un ferment de désordre par des tendances socialistes ou communistes de toute immigration jugée indésirables par les autres pays »²⁴.

L'antisémitisme qui règne à cette époque tant au Québec que dans le reste du Canada associe la communauté juive à une pléthore de doctrines jugées antichrétiennes. Le clergé catholique se montre également réfractaire au mouvement communiste, qui prône l'athéisme et le matérialisme.

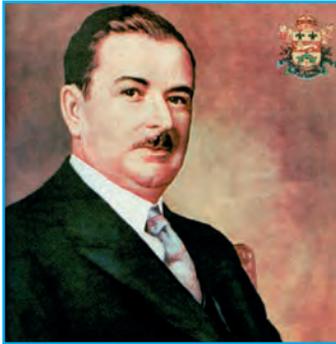
per au programme de colonisation pour quitter la municipalité afin de se rendre vers d'autres lieux.

À la fin de 1936, le gouvernement de Maurice Duplessis adopte le plan Rogers-Auger²⁵, qui hausse le montant des octrois par colon de 700 \$ à 1000 \$ tout en éliminant la participation de la municipalité. Les effets de ce programme vont se faire sentir au chapitre des finances provinciales qui augmenteront de 1936-1937 à 1937-1938 de 3 % à 11 % sur les dépenses globales²⁶. Ce programme se poursuit jusqu'en 1942, année du retrait du

gouvernement fédéral; il aura permis l'ouverture de la région de l'Abitibi-Témiscamingue à la colonisation.

Pour une protection des biens...

En 1935, le conseil municipal, au cours du mandat d'Évariste Brosseau, entend protéger les citoyens au moyen d'une assurance contre les dommages causés par le feu. La compagnie d'assurance mutuelle de Sainte-Thérèse-de-



Source : Archiv-Histo

Maurice Duplessis,
premier ministre du Québec,
1936-1939 et 1944-1959.

En 1937, chez madame
Deslauriers de la montée
Marleau. On peut voir Rita
Bélanger, Donat Léonard,
Madeleine Léonard, madame
Deslauriers et la cousine Irène
(famille Léonard), jouant à la
« pichnotte ».



Source : Rita Bélanger-Desloges





Blainville d'hier à aujourd'hui

Blainville vient à la rescousse pour protéger bon nombre de bâtiments et les équipements de ferme comme les instruments aratoires, les moulins à battre, silo, presse, etc. Cependant, la protection offerte ne couvre pas les grains, les foin, les boutiques de forge, les boutiques à bois, les moulins à l'eau ou à vapeur, les magasins, les manufactures, les fabriques, les ponts en bois et les bâtiments avoisinant un magasin, une manufacture ou une fabrique. La compagnie d'assurance créée par la municipalité établit aussi des interdictions, par exemple de fumer dans les bâtiments assurés (sauf les maisons d'habitation) ou encore d'entreposer de la gazoline dans un bâtiment assuré ou à proximité d'un moulin à battre; son propriétaire est aussi tenu de conserver une tonne d'eau et une chaudière suspendue prêtes à intervenir en cas de feu. La durée de l'assurance

est de cinq ans, renouvelable à cette échéance. Les résidences d'été n'en font pas partie. Dans le cadre de cette assurance, les réclamations ne peuvent dépasser 9000 \$. Or, le 6 décembre 1937, sans explications, le conseil municipal abroge toutes les dispositions de cette assurance.

La crise économique aura imposé un lourd fardeau à plusieurs municipalités, notamment à de nombreuses municipalités rurales qui ont dû avoir recours à l'aide gouvernementale pour sortir de l'impasse de la crise. À l'aube de la Seconde Guerre mondiale, un tournant s'annonce. Sainte-Thérèse-de-Blainville va alors bénéficier de la mise en place de l'effort de guerre. Un véritable village industriel naît à l'intérieur de son territoire: le Plan Bouchard.

De la Seconde Guerre mondiale à la naissance de Blainville

Au sortir de la crise économique, la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville retrouve sa quiétude de vivre; le quotidien s'écoule doucement et la gestion des affaires locales appelle le conseil municipal à prendre des décisions relativement à l'entretien des voies de communication, à la réglementation des loisirs, etc. Or, la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, va être à l'origine de grands bouleversements et de la mise en

place d'une économie de guerre au service du clan allié formé par l'Angleterre, la France et le Canada. Sur le territoire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville sera implantée une usine de munitions qui fera appel à la main-d'œuvre locale tant féminine que masculine. Cette usine de guerre donnera naissance à ce qu'on appellera le « Plan Bouchard », lequel vivra en marge de la ville en voie de devenir: Blainville.



Source : Imperial War Museum





L'intervention municipale dans les activités de loisirs

En ces temps tranquilles du printemps 1939, les agriculteurs remuent la terre, sèment ou enlèvent les mauvaises herbes. Les chômeurs diminuent en nombre bien que quelques chefs de famille éprouvent encore de la difficulté à trouver du travail. Des préoccupations bien anodines attendent le conseil municipal. En effet, en juin 1939, le secrétaire-trésorier appose des pancartes en anglais et en français près des plages pour signifier aux promeneurs d'être décentement vêtus dans les endroits publics. À l'approche de l'été, le curé sermonne ses ouailles pour les empêcher de déambuler dans les rues dans une tenue jugée souvent trop osée.

Au printemps 1941, le respect de la loi, de l'ordre et de la décence pour assurer la paix et la tranquillité publiques justifie l'intervention municipale. Le stationnement sur les plages préoccupe aussi le conseil, lequel interdit l'accès des lieux aux véhicules motorisés. Les heures d'ouverture et de fermeture sont aussi réglementées: fermeture à 23 h le samedi, le dimanche et les jours fériés, et à 21 h les autres jours de semaine. Une amende de 20 \$ pèse sur la tête des fêtards. On ne badine donc pas avec les heures de fermeture. Au mois d'août 1942, plusieurs contribuables du secteur des Jardins Labelle se plaignent du bruit causé par les baigneurs à la plage de la rue Rose-Alma. Ces citoyens exigent tout simplement la dispari-

Source : Site Internet : Civilizations.ca



tion de l'accès via cette artère. Pour répondre aux plaintes des contribuables, le conseil interdit alors toute baignade et même tout rassemblement dans ce secteur.

Peu de temps s'écoule qu'un autre groupe de contribuables des Jardins Labelle s'oppose à la nouvelle politique restreignant l'accès à la plage. Selon le secrétaire-trésorier, la municipalité est dans son droit de réglementer les questions d'ordre public, de morale et d'hygiène, mais elle outrepassa ses prérogatives en interdisant l'accès à la plage sur le terrain relevant de la succession Labelle. Aussi le conseil municipal du maire Évariste Brosseau lève-t-il l'interdiction de baignade près de la rue Rose-Alma. Considérant toujours la plage comme un lieu suspect et pouvant donner lieu à du laxisme, le constable E. Desjardins est nommé, en 1947, par le conseil pour surveiller de près durant les fins de semaine les sites de plages, de façon à ce que soient sauvegardés la moralité et l'ordre public, et ce, pour le plus grand bien des jeunes gens et des enfants¹.

Au cours des mêmes années, les combats de lutte et de boxe suscitent aussi des réactions voire du mécontentement de la part de certains citoyens. En juin 1941, Sainte-Thérèse-de-Blainville interdit d'ailleurs la présentation de combats dans les limites de son territoire. Les récalcitrants se verront imposer une amende de 100 \$ ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois mois.



Source : Rita Bélanger-Desloges

Jean-Paul Bélanger, policier à Sainte-Thérèse-de-Blainville, vers 1945.

« Costumes de bain ». Placard publicitaire de la maison Dupuis Frères, en 1939. La popularité des maillots de bain est telle qu'une compagnie aussi près des valeurs du clergé catholique que l'est la maison Dupuis Frères en fait quand même la promotion. En revanche, elle fait approuver ses produits par la Ligue catholique féminine.



Page précédente : bataillon de l'armée canadienne en exercice.

Le Plan Bouchard, une ville en soi

Le début des hostilités en Europe en 1939 et le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale forcent l'État à s'ingérer de façon brutale dans la vie des communautés tant urbaines que rurales. Le gouvernement fédéral cherche, à compter de cette date, à mobiliser la population à l'effort de guerre. La vente des bons de la Victoire, la récupération des métaux et le rationnement des denrées sont autant de moyens d'impliquer la population. La censure en vigueur contrôle également les médias d'information et incite les citoyens à faire preuve de vigilance et à se méfier des espions.

La mobilisation d'un nombre important d'hommes dans les troupes ou les services connexes de l'armée canadienne cause une plus grande rareté de main-d'œuvre partout au pays. Le

gouvernement tente alors d'intégrer les femmes au marché du travail dans les différentes usines de production militaire. Les effectifs militaires, qui sont de 9000, en 1939, atteignent 800 000 en 1944². Le travail des femmes s'impose et devient nécessaire pour produire les munitions, obus et autres matériaux utiles pour faire face à l'ennemi en Europe.

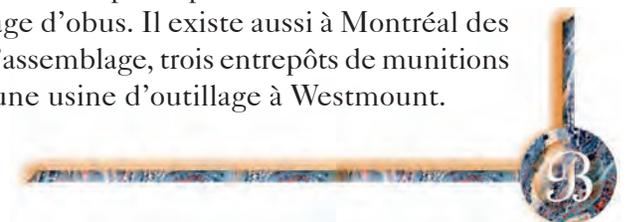
Depuis le début de la guerre, en 1939, la Defence Industries Limited (DIL), filiale de la Canadian Industries Limited (CIL), représente la principale entreprise de produits chimiques et d'explosifs militaires. En septembre 1939, une quinzaine d'hommes sont à l'emploi de cette société; il s'agit de techniciens prêtés par la CIL. Puis, la DIL prend la direction de deux petites usines qui se trouvent à Belœil. En 1940, le nombre d'ouvriers qui est affecté principalement à la fabrication de la TNT s'élève à 110.

C'est aussi à compter de cette date que débute au Canada la construction d'usines d'armements. La DIL compte alors 4000 employés pour un investissement de 70 millions de dollars. En 1943, l'ensemble des usines engage près de 32 300 employés, soit le maximum atteint au cours de la Seconde Guerre mondiale. Au Québec, on retrouve des usines de munitions à Montréal et à Verdun alors que dans l'ensemble du Canada, trois usines d'explosifs se retrouvent à Nobel, en Ontario, à Salaberry, au Québec, et à Winnipeg, au Manitoba. Bouchard, Pickering et Cherrier constituent par ailleurs les trois principaux établissements de remplissage d'obus. Il existe aussi à Montréal des ateliers d'assemblage, trois entrepôts de munitions ainsi qu'une usine d'outillage à Westmount.



Source : Cécile Tremblay

La chapelle Notre-Dame-du-Chemin, à la fin des années 1940.





Blainville d'hier à aujourd'hui

L'industrie de guerre va avoir des incidences directes dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville. En janvier 1941, le gouvernement fédéral préconise l'établissement d'une usine de guerre dans la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, plus précisément dans les arrondissements de la Grande-Ligne du domaine Saint-Isidore et de la Côte-Saint-Louis. Le conseil municipal voit d'un très bon œil l'arrivée d'une telle industrie sur son territoire, industrie à laquelle il cède un vaste terrain pour 1 \$. L'implantation de l'usine devrait être à l'origine, croit-on alors, d'un grand essor industriel. Le gouvernement fédéral acquiert la terre de la succession d'Arthur Bertrand pour en faire un centre d'habitations en temps de guerre. Au total, le gouvernement fédéral va acquérir environ 5700 acres de terrain. Deux sociétés, la Allied War Supplies et la DIL, prennent la direction des travaux. Le mandat de la première est de faciliter la production des explosifs et des produits chimiques durant la Seconde Guerre mondiale tandis qu'à l'autre revient l'administration des usines de guerre au nom du gouvernement.

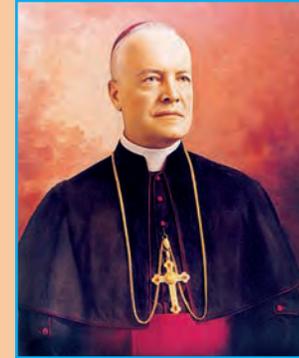
Le territoire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville est traversé par la voie ferrée du Canadien Pacifique qui, en février 1941, ajoute d'autres voies pour les besoins de la production de guerre. La firme Angus Robertson obtient le contrat général des travaux de construction et l'entreprise O'Connell se charge du déboisement, du terrassement et de la construction des chemins. Dès mars 1941, le chantier occupe une main-d'œuvre de 1500 travailleurs³.



Prendre le temps de se divertir...

Le 12 décembre 1941, Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, procède à la bénédiction du Centre récréatif Jean-Brillant, assisté du curé Edmond Lacroix, de la paroisse de Sainte-Thérèse, de l'abbé Paul Lacroix et en présence de nombreux dignitaires, membres du clergé, dirigeants de la société Allied War Supplies Corporation et de la DIL, du député fédéral, Lionel Bertrand, et des maires Roméo Marier, de la Ville de Sainte-Thérèse, et Évariste Brosseau, de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Le nom du Centre récréatif rappelle la mémoire de Jean Brillant, officier du Royal 22^e régiment, qui reçoit, en 1918, la croix Victoria pour la bravoure dont il a fait preuve lors des combats contre les Allemands.

En plus de jouir d'un aréna, les travailleurs de l'usine Bouchard profitent d'un terrain de balle-molle, de quatre terrains de tennis, de cinq jeux de fer-à-cheval, de 30 tables de ping-pong, de soirées de boxe (bien qu'interdites dans la municipalité), de quatre allées de quilles, etc. En 1942, le personnel se voit aussi offrir la possibilité de jouer au ballon sur glace.



Source : Archiv-Histo

Mgr Joseph Charbonneau.



Source : Archiv-Histo

Jean Brillant
1890-1918.



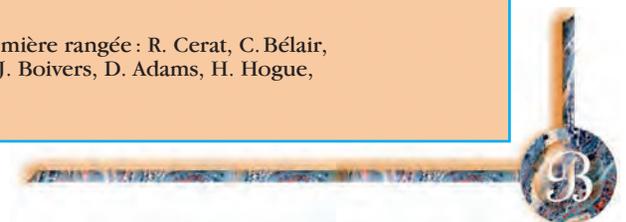
Source : Comité d'histoire de Blainville – photo Madeleine Labelle

Une soirée au Plan Bouchard entre 1941 et 1945, Major Monette, femme non identifiée, Henri Comeau et Madeleine Labelle.



Source : Comité d'histoire de Blainville – photo Roland Juteau

Le club de balle-molle du Time Office, en 1943 :
en médaillon, les deux secrétaires du Time Office : à gauche G. Hamelin et à droite K. Ritchie; première rangée : R. Cerat, C. Bélair, R. Juteau, R. Vachon, L. Varin et D. Allard; deuxième rangée : G. Cook, G. Poudrier, R. Poudrier, J. Boivers, D. Adams, H. Hogue, L. Beaugard, L. Laroche, L. Viau et A. Chatelle.





Blainville d'hier à aujourd'hui



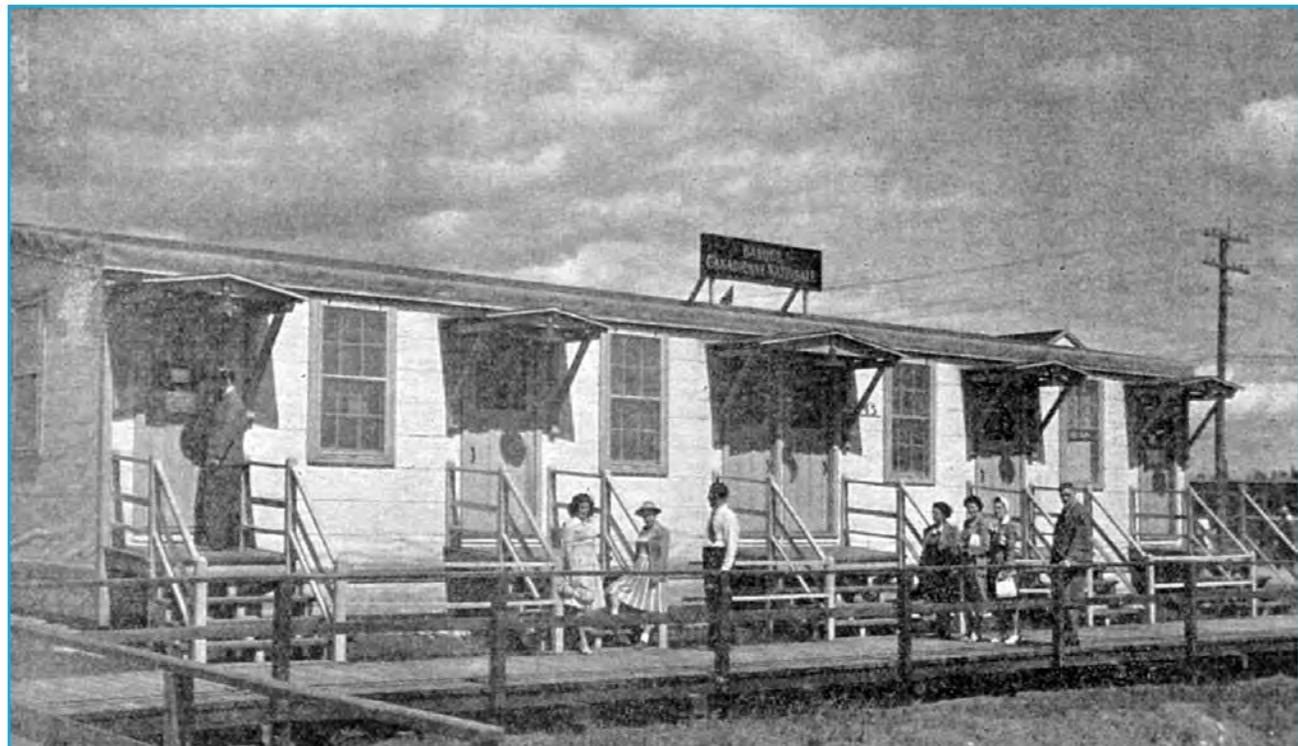
Source : Assemblée nationale du Québec

Téphosphore-Damien Bouchard
(1881-1962)

Le Plan Bouchard devient, à compter de 1941, une véritable ville industrielle, comportant 339 bâtiments avec toutes les commodités, service d'incendie, logements ouvriers et de nombreux services d'approvisionnement en eau potable, d'égouts et d'enlèvement des déchets; une centrale d'énergie alimente également le secteur en électricité. Le coût des installations est de 12 602 913 \$, dont les sept huitièmes sont assumés par le gouvernement du Royaume-Uni et la différence par le gouvernement canadien⁴. Le nom du site fait référence au ministre des Travaux publics du gouvernement libéral dirigé par Adélar Godbout, Téphosphore-Damien Bouchard. Les autorités fédérales organisent

les travaux qui consistent à aplanir les terres, couper les arbres et drainer les marécages pour construire l'usine, les laboratoires, l'hôpital, deux chapelles, le poste de police, les cantines, le bureau d'emploi et divers autres bâtiments pour accommoder les ouvriers. Les rues et les trottoirs en bois sont éclairés la nuit. La ville naît après seulement quelques mois de travaux. Le Plan Bouchard est relié aussi à la métropole par le train et par une quarantaine d'autobus mis en service le 11 novembre 1941. Deux ans après le premier départ, 3 200 000 personnes vont emprunter ces deux moyens de transport routier pour pénétrer dans cette ville artificielle créée pour l'effort de guerre.

Les travailleurs de l'usine du Plan Bouchard, le jour de paie, à la Banque Canadienne Nationale installée sur le site même de l'usine.



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles – tiré du journal *Shel-Dite*, vol. 1, n° 7



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles – photo Gilles et Pauline Charron

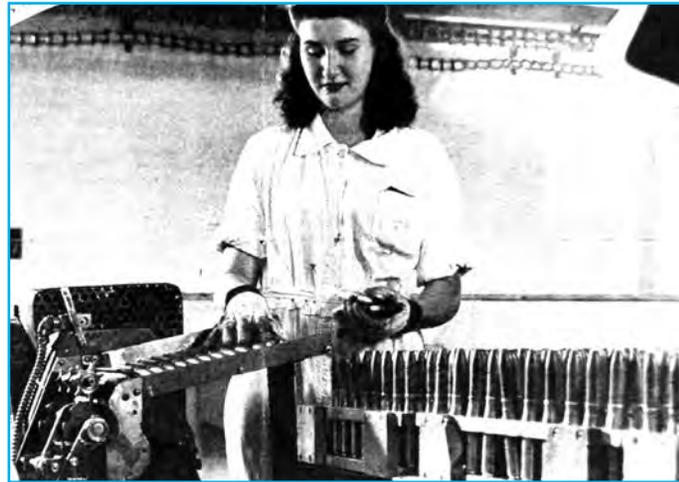
Les camionneurs du Plan Bouchard devant les véhicules appartenant à la DIL, filiale de la CIL, vers 1942-1945.





Portrait de la main-d'œuvre féminine au Plan Bouchard

Dès l'âge de 19 ans, toute jeune fille peut espérer trouver un emploi au Plan Bouchard. Lors de sa première visite à l'usine, une employée bilingue est là pour l'accueillir et lui faire subir toute une série d'entrevues. Par la suite, la jeune postulante passe un examen médical et, à des fins de sécurité, est invitée à laisser ses empreintes digitales. Un fonctionnaire prépare ensuite un laissez-passer avec photographie et description physique. Si cette première journée se déroule bien, la future employée revient le lendemain pour suivre une formation de trois jours pendant lesquels lui sont enseignées les règles générales de fonctionnement à l'usine, celles de la sécurité, de la conduite au travail et des principales conventions pour assurer de bonnes relations entre les employés. Au moment de son engagement, la nouvelle employée doit déclarer son intention de demeurer dans l'une des résidences ou de rentrer chez elle après son quart de travail. Elle peut utiliser le transport par autobus qui assure les liaisons entre Montréal, Saint-Jérôme ou Sainte-Thérèse. Son quart de travail varie chaque semaine et respecte une certaine alternance (de jour de 8 h à 16 h, de soir de 16 h à minuit et de nuit, de minuit à 8 h). Pour profiter de l'hébergement dans une chambre du Plan Bouchard, les autorités exigent un loyer d'un montant de 1\$. Chaque locataire se voit offrir la possibilité de vivre avec une compagne de travail dans l'une des quatre résidences. Elle peut utiliser l'eau chaude, quatre salles de bains, quatre salles de douche, une salle de lavage et un salon de réception. Chaque résidence est placée sous la gouverne d'une surveillante, bien que les



Une ouvrière au travail sur la chaîne de production du Plan Bouchard, en 1944.

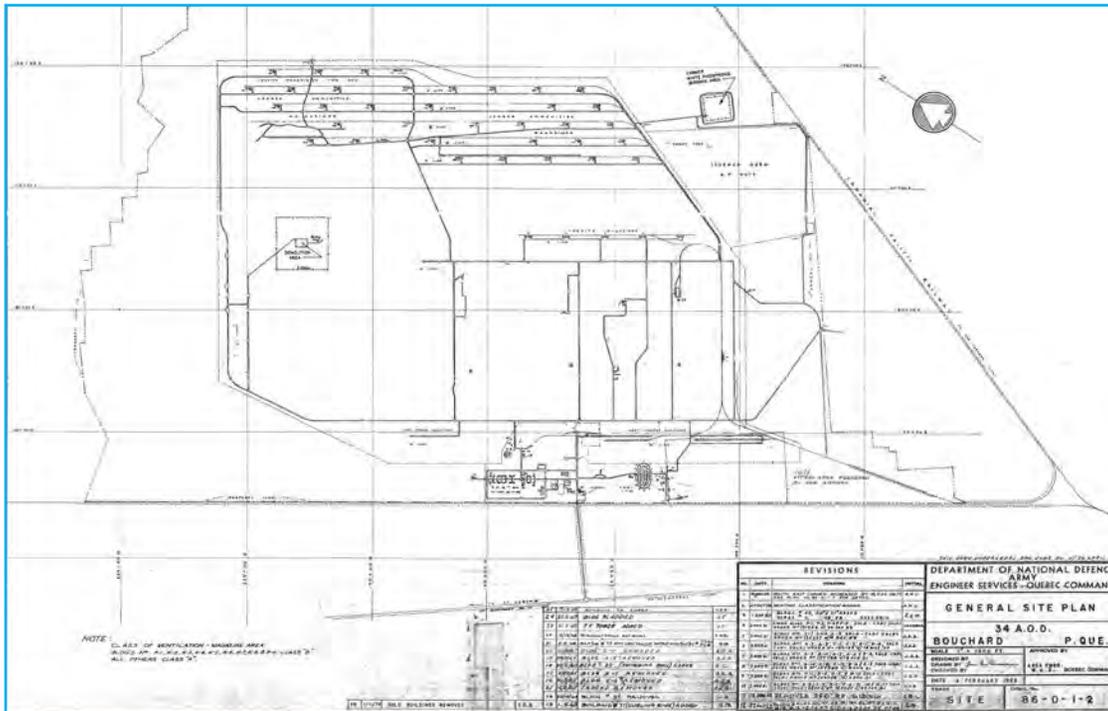
Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles, tiré du journal *Shel-Dite*, 1944 – reproduction Christian Roux

Une ouvrière à la sortie de l'usine du Plan Bouchard, passant devant la nouvelle chapelle, en août 1942.



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles, tiré du journal *Shel-Dite*, vol. 1, n° 7

Plan Bouchard



Source : Histoire du Québec de 1930 à nos jours – reproduction Christian Roux

À gauche : Plan général des installations datant de février 1958.

Ci-haut : deux ouvrières au travail, en 1944.

Ci-bas : quelques ruines de bâtiments dans les années 1990.



Source : François Garand



Source : François Garand

Source : Ville de Blainville



Blainville d'hier à aujourd'hui

pensionnaires soient libres durant leur temps de loisir. À chacune des résidences, deux infirmières, l'une de jour et l'autre de nuit, dispensent des soins de santé. Les repas, au coût de 30 cents, se prennent dans la cafétéria située à proximité des résidences. Dans le grand salon, les résidentes peuvent recevoir leurs amis, écouter la radio, jouer au ping-pong ou aux cartes. Le dimanche, elles peuvent se rendre à la chapelle. Quant aux hommes à l'emploi du Plan Bouchard, des services et des routines semblables leur sont proposés.

Enfin, 95 % des employés du Plan Bouchard sont des Canadiens français. Toutefois, la bonne marche de l'usine requiert, aux dires du *Shel-Dite*, l'utilisation des deux langues⁵. Tout ce discours propagandiste est asséné par ce mensuel, lequel est distribué gratuitement à tous les employés de l'usine de 1941 à 1945. S'il vise à maintenir un esprit de camaraderie, il permet surtout d'assurer le contrôle de l'opinion et de galvaniser le moral des employés.

Ouvrières au travail,
entre 1941 et 1945.



Source : Ville de Blainville

Assurance-maladie, indexation au coût de la vie et autres conditions de travail

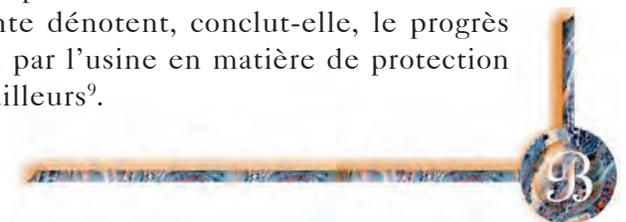
À compter du printemps 1943, les employés de l'usine Bouchard jouissent d'un plan d'assurance-maladie. D'avril 1943 jusqu'au mois de mars 1944, le bilan s'élève à 2237 consultations données à l'hôpital local, 350 visites faites aux résidences et 72 patients envoyés à Montréal pour des traitements plus particuliers ou encore des interventions chirurgicales⁶.

Ce plan d'assurance médicale, instauré bien avant le régime québécois de 1971, permet aux résidents de l'usine Bouchard de recevoir des soins médicaux moyennant une contribution de 1 \$ par mois. Par contre, les accidents de travail restent couverts par la Commission des accidents de travail. Sont inclus aussi les services d'un médecin et d'une infirmière dans les lieux d'hospitalisation. Les frais d'opération et d'anesthésie, les médicaments et les frais de transport tant pour l'aller que pour le retour chez les spécialistes, de même que les soins des blessures, accidents ou autres maladies sont défrayés par le Plan Bouchard. Avant la mise en vigueur de cette assurance-maladie, le travailleur victime d'un accident devait assumer lui-même ses frais médicaux. En plus d'être immobilisé pendant une certaine période, il se voyait souvent contraint de s'endetter pour sortir de cette impasse.

Dans le cadre de la Loi des accidents de travail, les usines de guerre dites industries publiques restent sous la juridiction de la législation provinciale. Cette loi assure la protection des

employés d'usine ou de bureau gagnant moins de 2000 \$ par année en cas d'accidents de travail ou de maladies industrielles. Pour que l'employé puisse recevoir une indemnité, l'accident doit avoir causé un arrêt de travail pendant plus de six jours; l'indemnité est basée alors sur les deux tiers du revenu moyen gagné au cours des quatre dernières semaines de travail précédant l'accident. Cette indemnité inclut aussi les frais médicaux comme ceux d'hospitalisation⁷.

Tout incident doit donc être rapporté à l'employeur. Selon les statistiques disponibles en août 1944 et portant sur les douze mois précédents, 35 000 incidents seraient survenus à l'usine Bouchard, bien que mineurs pour la plupart. De ce nombre, 20 000 seraient anodins et consisteraient en égratignures, échardes de bois ou d'acier, coupures, brûlures, et peuvent être traités par le personnel infirmier sur place. La moindre blessure doit être toutefois rapportée car elle peut causer la perte d'un membre⁸. La direction incite les employés à déclarer toute petite éraflure qui peut être propice à un empoisonnement plus grave. En 1943, l'usine Bouchard enregistre 36 accidents encourageant des pertes de temps qui touchent environ 4000 employés. Le travail dans une usine de produits toxiques ne laisse en fait pas de place à la négligence. La direction souligne que son bilan de la sécurité est excellent comparativement à d'autres usines canadiennes et américaines. Les 36 accidents de l'année 1943 comparativement aux 110 de l'année précédente dénotent, conclut-elle, le progrès accompli par l'usine en matière de protection des travailleurs⁹.





Blainville d'hier à aujourd'hui

La sécurité reste donc le point central dans une usine qui manipule le TNT, produit hautement explosif. En octobre 1942, la police arrête le garde J. Lemire au cours de son devoir de surveillance sur la guérite de sentinelle. Ce dernier avait fumé une cigarette dans la nuit du 30 septembre malgré l'interdiction de fumer sur le site de l'usine. Surpris par les officiers lors d'une tournée d'inspection, il est ensuite traduit en justice et condamné à trois mois de prison pour avoir fumé dans les limites de l'usine¹⁰.

La formation apparaît aux yeux des autorités comme le meilleur moyen de parvenir à assurer la productivité dans un cadre sécuritaire. Instructeur à l'école de formation industrielle du Plan Bouchard, E.-J. Cuillierier constate que pas moins de 30 000 hommes et femmes du Canada, principalement du Québec, sont passés par son école. Ces derniers ont reçu une formation sur la sécurité au travail et à la maison, les soins de santé, le danger des allumettes, la nécessité de suivre les règlements et de rapporter sans délai au contremaître ou à la contremaîtresse les petits comme les grands pépins dans la ligne de production. « Tous ces gens ont, de plus, été mis au courant des dangers des fausses rumeurs, des perturbations causées dans l'industrie par la plaie de l'absentéisme, des avantages à retirer d'une bonne conduite à l'usine et au-dehors, etc. »¹¹ Cette formation, qui dure une journée et demie, sert à faire comprendre, aux dires de la direction, l'importance du travail bien accompli pour éviter tout danger d'incendie. Elle inculque ou rappelle des principes d'hygiène. L'employé doit prendre une douche chaque jour à la fin de son travail pour

éviter la dermatose. On insiste encore sur le port des masques et des lunettes de sécurité pour « faire la guerre aux accidents »¹².

Le discours de la direction semble avoir été observé par la plupart des employés. Selon le journal *Shel-Dite*, la production est bonne et les règles de sécurité sont respectées. En septembre 1944, la ligne n° 1 célèbre la production de son 2 000 000^e obus¹³. Quelle aura été la production réelle de l'usine Bourchard entre 1941 et 1945 ? Elle reste difficile à évaluer puisque les autorités de l'usine n'ont pas intérêt à divulguer les chiffres réels de la production qui seraient de nature à informer l'ennemi. Selon un témoin oculaire, Léopold Bigras, citoyen de la localité de Sainte-Thérèse-de-Blainville et résidant encore à proximité du site en 2007, une partie importante de la production, comme les munitions, aurait été détruite sur place après la guerre sur les terrains mêmes du Plan Bouchard, devenu un camp d'entraînement militaire.

Quant aux conditions salariales à l'usine, le « boni de vie chère » (ou l'indexation au coût de la vie) est intégré à compter du 22 février 1944 dans la base même du salaire des employés. Dans le cas par exemple d'une personne au salaire horaire de 70 cents l'heure et faisant une semaine de 48 heures, le « boni de vie chère » atteint 4,60 \$ par semaine au taux de 9,58 cents par dollar. Pour simplifier le calcul, la direction de l'usine et le syndicat s'entendent pour ajouter tout simplement 10 cents l'heure en incluant le boni. Dans le cas d'une femme au salaire horaire de 40 cents l'heure, le boni est de 7 cents¹⁴.

Les employés ont droit après 300 jours de travail (en comptant aussi les absences autorisées par le médecin) à une semaine de vacances avec allocation. Au lieu de fermer l'usine à une date fixe, les autorités font alterner les équipes en deux groupes, l'une en juillet et l'autre au mois d'août 1943.

Le recrutement s'intensifie au fur à mesure que progresse la guerre. L'objectif de recruter plus de main-d'œuvre féminine reste dans la mire de la direction de l'usine. Aussi, la direction s'adresse aux employées pour pouvoir compter sur de nouvelles recrues parmi leurs amies ou connaissances. En août 1944, l'usine est à la recherche de 700 femmes pour pourvoir des postes dès novembre. Les autorités de l'usine Bouchard organisent des concours avec des prix variant entre

25 \$, 15 \$ et 10 \$ pour récompenser les meilleures recruteuses. Aux dires de la direction, celles « qui recrutent des ouvrières pour notre usine le font surtout par patriotisme mais nous sommes heureux de pouvoir les récompenser un peu de la peine qu'elles se donnent »¹⁵.

Comme, du reste, la plupart des citoyens qui doivent se rationner pour les denrées de base, les employés du Plan Bouchard sont aussi sollicités par la direction pour financer l'effort de guerre. Ils vont, entre autres, contribuer en dons pour la Croix-Rouge et pour les œuvres de charité de même qu'en achats d'obligations de la Victoire. En novembre 1944, les employés du Plan Bouchard procèdent à l'achat d'obligations de la Victoire pour un total de 585 200 \$, dépassant ainsi l'objectif de départ, qui était de l'ordre de 415 000 \$¹⁶.



Une imprudence cause un tragique accident

Employé de la ligne 2B, J. Allard a pour tâche de mettre au rebut tout matériel défectueux. Or, l'idée vient un jour à cet employé d'emporter chez lui un souvenir de son travail. Sans réfléchir aux conséquences possibles, il apporte donc à la maison une fusée de 20 millimètres remplie d'explosif, bien qu'il s'agisse d'un engin dangereux, surtout entre des mains inexpérimentées.

Le lendemain, vers une heure et trente de l'après-midi, alors que J. Allard est à faire sa toilette, une explosion suivie de cris à glacer le sang se fait entendre. En se retournant, Allard aperçoit son garçon, Laurier, qui baigne dans son sang. L'enfant

est gravement blessé : deux doigts arrachés par l'explosion du projectile, des blessures au visage, à la tête et à l'estomac. L'explosion de la poudre lui cause des brûlures sur le corps. Près de lui, sa petite sœur Monique, âgée de 4 ans, a reçu également des éclats dans la figure de même qu'Yvon, âgé de 8 ans, blessé par un éclat de la fusée à la tête et à la joue droite.

Le docteur Duval, de Saint-Jérôme, ainsi que quelques voisins, alertés par l'explosion, se rendent sur les lieux pour prodiguer les premiers soins aux victimes. Les trois enfants sont ensuite hospitalisés à Sainte-Justine.





Blainville d'hier à aujourd'hui

En 1945, le gouvernement fédéral interrompt la production de munitions à l'usine Bouchard. L'année suivante, le ministère de la Défense nationale ordonne le nettoyage des lieux et la prise en charge du site devant devenir un dépôt de munitions. Il décide également de procéder à la démolition de plusieurs dizaines d'immeubles, dont un certain nombre consiste en des bureaux administratifs et en établissements servant à la production d'explosifs. Pour exécuter la démolition, la firme Anglin-Norcross embauche près de 400 travailleurs¹⁷. L'objectif est de récupérer le bois pour le confier ensuite à la Société centrale d'hypothèque et de logement, qui s'en servira pour construire des maisons dans les quartiers particulièrement peuplés. Les travaux de démolition s'étendent de mai à décembre 1947. Le ministère de la Défense nationale met en place, au Camp Bouchard, un centre d'entraînement militaire. Les agriculteurs du voisinage subissent de temps à autre les désagréments que causent les pratiques militaires : les avions survolant à basse altitude le site, la fumée de camouflage et le crépitement des armes légères, lesquelles ne sont pas sans déranger leur quiétude.

De 1946 à 1969, le Camp Bouchard, qui compte 175 employés civils permanents¹⁸, héberge de nombreux militaires de différentes régions du Canada. Devenu une base d'entraînement, le Camp Bouchard accueille plus d'anglophones que de francophones. Les enfants des militaires anglophones profitent de la présence d'une école anglaise tandis que les francophones perdent leur école en 1956. Les enfants francophones se voient donc forcés de se rendre dans les écoles environnantes de Sainte-Thérèse-de-Blainville ou de la

ville même de Sainte-Thérèse. La commission scolaire locale perçoit 24 cents par mois par enfant à titre de compensation du gouvernement canadien¹⁹. Enfin, deux chapelles, l'une catholique et l'autre protestante, animent la vie spirituelle de la population résidant au Camp Bouchard.

En 1949, le conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville demande au Camp Bouchard si son service d'incendie pourrait apporter l'aide nécessaire en cas d'incendie sur son territoire. Le commandant major refuse toutefois d'accéder à la demande du conseil, prétextant que le système de protection des incendies du Camp Bouchard n'est tenu de répondre qu'à ses propres



Source : reproduction Christian Roux

Couverture du journal
SHEL-Dite, en juin 1945.



Du français pour la direction de l'usine

Pour l'harmonisation des relations entre employés, la direction de l'usine offre à une cinquantaine de chefs de service, entre autres au directeur de l'usine, W. S. Miller, l'occasion de suivre 24 leçons de français données par le professeur J.-N. Cayouette. En juillet 1944, le cours se termine par la remise d'un prix au meilleur étudiant du groupe. M. Panet-Raymond, adjoint spécial du vice-président et gérant général de la compagnie, offre deux livres d'écrivains de renom de la littérature française à celui qui aura fait le plus de progrès. Au cours de la soirée de remise de prix, Forbes Kennedy, surintendant intérimaire du personnel, prononce un discours en français et en anglais. Dans son discours, il déclare que les cours de conversation en français permettent d'entretenir des relations plus étroites avec les camarades de travail canadiens-français, lesquels ne seraient pas sans apprécier « l'empressement et la persévérance » avec lesquels la direction s'est mise à l'étude de la langue²⁰. Dans son discours, le professeur Cayouette remercie d'abord en français messieurs Kennedy, Hazelton et les professeurs de l'école pour leur bonne collaboration. Puis, à ses élèves, il s'adresse en anglais !!! Il affirme que le problème canadien n'est pas une question d'unité mais de compréhension. Il renchérit en affirmant qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour s'entendre avec son voisin que de parler sa langue. Au Canada, chaque citoyen devait être bilingue pour maintenir « l'harmonie entre les deux races »²¹. Bien avant l'adoption de la Loi sur les langues officielles de 1969 sous le gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau, l'usine Bouchard semble avoir fait la promotion du bilinguisme !

À l'usine de munitions du Plan Bouchard dans la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, entre 1941 et 1945.

besoins. Les camions à incendies ne contiennent en effet que 85 gallons d'eau; ils ne sont donc pas en mesure d'offrir un service adéquat à la municipalité. Le conseil adresse alors une demande au ministre de la Défense nationale par l'entremise du député Lionel Bertrand afin

d'obtenir gain de cause. Bien que la démarche auprès du ministre s'avère infructueuse, le député Bertrand soutient toutefois qu'en cas d'urgence, les autorités du Camp Bouchard s'efforceront de prêter main-forte au service d'incendie municipal.



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles





Blainville d'hier à aujourd'hui

C'est au cours de cette période que la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville perd une partie de son territoire; Rosemère, Sainte-Thérèse Ouest et Boisd-Filion deviennent des municipalités indépendantes. De plus, un secteur du Bas-de-Sainte-Thérèse est annexé par la Ville de Sainte-Thérèse. Les revenus de l'assiette foncière diminuent d'autant, ce qui ne facilite pas l'établissement d'un service adéquat contre les incendies. Le conseil peut compter toutefois sur les effectifs des pompiers de la Ville de Sainte-Thérèse.

À l'époque, le maire Évariste Brosseau, résident de Sainte-Thérèse Ouest, abandonne son poste de maire à cause du démembrement de ce secteur. Il se trouve alors inhabile à siéger au sein du conseil de Sainte-Thérèse-de-Blainville en plus d'être plutôt défavorable au projet de création d'une nouvelle municipalité. Son successeur, Eugène Charbonneau, ne conservera ses fonctions à la mairie qu'une seule année, de 1946 à 1947; la séparation du secteur Rosemère pour former une nouvelle municipalité de paroisse le force lui aussi à renoncer à ses prérogatives. En l'espace de deux ans, Sainte-Thérèse-de-Blainville perd ses deux maires. Alcide Sauvé est alors appelé à occuper la mairie pendant une période de six mois en 1947.

Ci-haut : exercice de feu des pompiers au Plan Bouchard.

Ci-contre : la caserne et les véhicules des pompiers du Plan Bouchard.



Source : Comité d'histoire de Blainville



Source : Comité d'histoire de Blainville

Les affaires courantes à la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville

En 1951, le conseil réitère sa profession de foi à l'effet que soit observé le jour du dimanche, qui « constitue essentiellement la reconnaissance d'un droit divin; attendu que ce droit divin doit être respecté dans toute son intégrité et que le dimanche choisi par Dieu et voulu des hommes ne doit pas être souillé par tout travail ou autre occupation non nécessaire ». La promotion des candidats politiques un dimanche devient un crime de lèse-majesté, même dans le cadre d'une éventuelle élection. La municipalité interdit aussi la distribution de circulaires et de tout autre dépliant la journée dominicale.

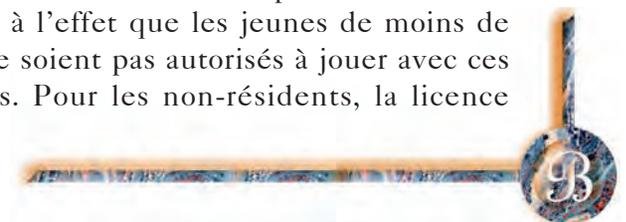
Au cours de la même année, un insecte vient perturber le cours mensuel des réunions du conseil, la pyrale du maïs. Il est considéré comme un fléau parce qu'il nuit, voire dévaste, la culture du maïs. Comme le recommandent les agronomes, le conseil tente d'enrayer cet insecte en instituant une semaine de nettoyage des champs de maïs, au cours du printemps 1951, qui a lieu dans la semaine du 1^{er} au 8 mai. La destruction des mauvaises herbes qui servent de refuge aux larves des insectes devient l'objectif visé. Toute la surface du sol doit être débarrassée des restes de plants et autres végétaux propices à nourrir ou à protéger les larves.

Parmi les autres affaires courantes qui retiennent l'attention du conseil, dirigé par le maire John Tapp, figure à l'été de 1952 celle de la réglementation du taux des taxes et autre redevances sur les commerces. Le coût des

licences est fortement haussé, notamment pour les jeux de bagattes comme les jeux à une boule :

« attendu que ces jeux ont été fabriqués, non pas dans le but d'amuser les gens tout simplement comme les autres tables de tirages, mais dans le but de les exciter par l'appât du gain, car à vrai dire, ces tables rémunèrent les joueurs en parties gratuites, si la chance les favorise, et ces parties peuvent être rachetées par le propriétaire de l'établissement en payant 0,05 \$ pour chaque partie gagnée et le nombre de ces parties peut être assez élevé. Attendu que la plupart des gens qui jouent dans ces machines sont des jeunes gens de conditions modestes, et qu'ils y engouffrent une partie de leurs économies sans compter tous les méfaits que ces jeunes peuvent faire pour pouvoir obtenir l'argent nécessaire pour satisfaire la passion du jeu; attendu qu'il est du devoir du conseil municipal de la paroisse de prendre tous les moyens à sa disposition pour protéger nos chefs de familles et d'inculquer à tous, le sens de l'économie, et surtout aux jeunes gens pour qui l'avenir est incertain, surtout dans les temps que nous traversons »²².

Sans interdire les jeux de hasard, le conseil impose un montant de 50 \$ par « machine » en opération. Le permis est donc très coûteux pour les propriétaires qui veulent rentabiliser leur investissement. Aucune protestation n'est soulevée à l'effet que les jeunes de moins de 16 ans ne soient pas autorisés à jouer avec ces machines. Pour les non-résidents, la licence





Source : Comité d'histoire de Blainville

s'avère plus onéreuse, soit de 75 \$ par machine mise en service.

À l'automne de 1954, Sainte-Thérèse-de-Blainville interdit cette fois le commerce de patates frites, de hot-dogs, de hamburgers et autres mets plutôt gras dans des roulottes ambulantes ou stationnaires le long des chemins municipaux. L'augmentation de la circulation automobile est telle qu'elle ne laisse guère plus de place le

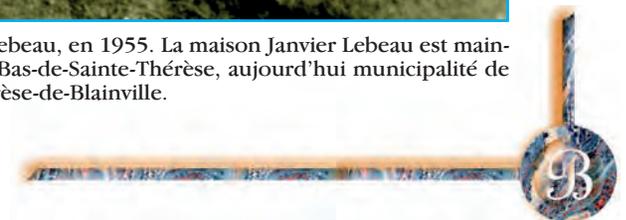
long des routes. Or, les propriétaires de roulottes et autres véhicules stationnaires s'installent en bordure des axes routiers pour faire de la vente. Selon le conseil, ce genre de véhicules obstrue la circulation et met en péril la vie des gens. D'où la décision d'empêcher la prolifération de ce type de commerces. Dans quelle mesure le conseil n'intervient-il pas ici pour défendre les intérêts des commerçants locaux contre la concurrence étrangère ou extramunicipale?

Page précédente : John Tapp assure le transport des écoliers de la Grande Ligne avec son propre autobus au cours des années 1950. Il serre ici la main d'une élève de la petite école qui deviendra dans les années 1980 le salon de coiffure La boîte à coupe.



Source : René Lebeau

René Lebeau, dans le petit chemin qui mène à la maison de son père Janvier Lebeau, en 1955. La maison Janvier Lebeau est maintenant détruite. Elle était située au 425, rue Blainville Est, ancien chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse, aujourd'hui municipalité de Sainte-Thérèse, autrefois secteur de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.





Un portrait de Lionel Bertrand

Fils de Théodore-Alphonse Bertrand et d'Eugénie Délisle, Lionel Bertrand naît à Saint-Jovite le 10 mars 1906. Il étudie chez les Filles de la Sagesse à l'école modèle de Saint-Jovite et au séminaire de Sainte-Thérèse. Il épouse Adéla-Yvonne Pigeon le 19 mai 1931, dans la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville.

Rédacteur au journal *L'Avenir du Nord* à Saint-Jérôme de 1927 à 1936, il fonde en 1937 l'hebdomadaire *La Voix des Mille-Îles*. Il en assume la direction jusqu'en 1978. Lionel Bertrand est élu député libéral à la Chambre des communes dans le comté de Terrebonne en 1940. Il démissionne le 26 juillet 1944 pour devenir candidat aux élections provinciales. Mal lui en pris, car il connaît alors la défaite à l'élection provinciale dans cette circonscription. Cependant, il revient à la Chambre des communes en 1945 dans son ancienne circonscription de Terrebonne. Il est réélu en 1949 et 1953, mais abandonne la vie politique fédérale en ne se présentant pas à l'élection de 1957. Il revient à la politique provinciale pour être élu, en 1960, à l'Assemblée législative dans la circonscription de Terrebonne. Il est réélu aussi en 1962 durant la campagne de la nationalisation de l'électricité. Il sera,

sous le gouvernement Lesage, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de 1963 à 1964. Par la suite, il occupe un poste de conseiller législatif jusqu'en 1968.

Il collabore à la rédaction de *l'Histoire de Sainte-Thérèse-de-Blainville* en 1939. Il écrit, en 1972, ses *Mémoires* et, en 1976, *Quarante ans de souvenirs politiques*. Lionel Bertrand se signale par sa présence à la direction d'associations et d'autres sociétés : Chambre de commerce de Sainte-Thérèse, Caisse populaire de Sainte-Thérèse, président de la Commission scolaire de Sainte-Thérèse de 1959 à 1960, président et fondateur de la Société historique de Sainte-Thérèse, etc. Il est aussi considéré comme le fondateur de la chambre de commerce locale en 1932.

Son action politique et sa participation à la vie sociale font en sorte qu'il doive être considéré comme une personnalité marquante de l'histoire régionale et plus particulièrement de celle de Sainte-Thérèse et de Blainville. Lionel Bertrand décède le 25 mars 1979 à Saint-Jérôme²³. Il est inhumé dans le cimetière de Sainte-Thérèse-de-Blainville, le 29 mars de la même année²⁴.

La politique sous le maire John Tapp

Créateur du musée qui porte son nom et à l'origine d'un centre zoologique privé au cours des années 1940, John Tapp devient maire de Sainte-Thérèse-de-Blainville en 1951. L'entreprise d'herboristerie qu'il met sur pied lui rapporte suffisamment de revenus pour qu'il puisse vivre décemment tout en étant fort actif sur la scène politique municipale.

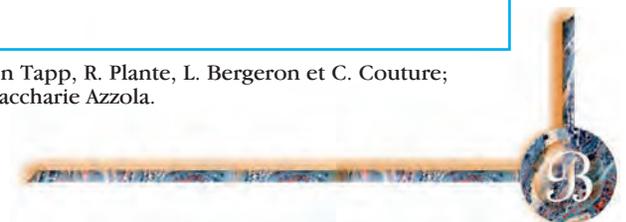
À la suite d'un article intitulé « Donnez-moi de bons conseillers » publié le 2 janvier 1955 dans le journal qui porte son nom, John Tapp renie cinq de ses conseillers. Les membres du conseil

ayant à leur tête Arthur Bigras et Pierre Lauzon adoptent alors une motion de défiance contre lui. Selon les prétentions du conseil, Tapp aurait perdu « le sens de l'honneur, en posant là un geste d'incompatibilité grave avec ses devoirs à l'égard de ses collègues »²⁵. Les conseillers Émile Desjardins, Joseph Chartrand et Maurice Lecompte soutiennent Bigras et Lauzon lors de la séance tenue sous la présidence du promoteur Alexis Couture. À l'élection de janvier 1955, le maire John Tapp défait son adversaire Arthur Bigras tandis qu'au siège n° 3, le candidat Lionel Bédard défait le conseiller sortant Maurice Lecompte. Au siège n° 4, le candidat André-J. Leduc défait le candidat Léonard Labelle et au siège n° 6, le candidat



Source : Société d'histoire et de généalogie des Mille-Îles – photo Zaccharia Azzola

Les pompiers de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, de 1953 à 1958; première rangée : P. Mainguy, John Tapp, R. Plante, L. Bergeron et C. Couture; deuxième rangée : L. William et J.-P. Garry; troisième rangée : J.-C. Gauthier et Zaccharie Azzola.





Source : Jean-Pierre Joly – reproduction Christian Roux

Hubert Bonfond bat le conseiller Pierre Lauzon. Trois adversaires (Bigras, Lauzon et Lecompte) du maire John Tapp viennent de mordre la poussière. Le 3 mars 1955, pour des raisons de santé (certificat de médecin l'attestant), le conseiller Joseph Chartrand démissionne; il est remplacé par Alexandre Bourgeois, nommé par le conseil le 14 mars 1955. Le 7 avril 1955, le conseiller Alexis Couture démissionne de son poste (également pour des raisons de santé); il est remplacé par Jean-Jacques Legault. Enfin, le 6 octobre 1955, Émile Desjardins donne sa démission pour des motifs personnels. Henri Dickie, nommé par le conseil, le remplace. Certains membres du conseil auraient souhaité que la démission de ce conseiller soit reçue lors d'une autre séance. Or, le 13 février 1956, le conseiller A.-J. Leduc, celui-là même qui avait proposé d'attendre avant d'accepter la démission d'Émile Desjardins, quitte son poste. Il est aussitôt remplacé par Olida Thibault. En l'espace de quelques mois, le maire John Tapp n'a plus d'opposants au sein du conseil.

John Tapp, maire de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, de 1951 à 1958.



*John Tapp,
l'homme et son œuvre*

Le musée Tapp
(1942-1958).



Source : Comité d'histoire de Blainville



Source : Comité d'histoire de Blainville

Vue de l'étang aux canards du musée Tapp à Sainte-Thérèse-de-Blainville.



Source : Comité d'histoire de Blainville

Vue du musée Tapp : au premier plan, le restaurant et au centre, le bâtiment où logent les fauves.

Natif de Saint-Thomas de Montmagny, John Tapp voit le jour le 13 octobre 1896. Recueilli par un capitaine de navire, il travaille dès son jeune âge sur un bateau. Orphelin à compter de l'âge de 3 ans, il demeure avec sa famille d'adoption jusqu'à l'âge de 8 ans. Il connaît ensuite la dure vie des bateaux, puis celle des agriculteurs et des chantiers du nord de l'Ontario. Il vit aussi dans des cirques pour se retrouver peu après dans la brousse africaine. Il fonde en 1928 une entreprise, Remèdes Herbo, qui lui vaut un grand succès dans la vente de médicaments à base d'herbage, et ce, en dépit des poursuites du Collège des médecins. Pendant plusieurs années, il publie le *Tapp-Journal* pour se défendre des accusations portées contre lui. Il fait paraître aussi *Les merveilles de la nature des plantes* (recettes et remèdes). En 1942, son succès commercial lui permet d'acquérir une belle propriété sur le boulevard du Curé-Labelle où il établit le musée Tapp, qui rappelle la valeur du terroir et qui comporte un centre zoologique de près de 200 animaux. Ce musée fonctionne jusqu'à la mort de son fondateur²⁶.

Maire et président de la Commission scolaire de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, John Tapp meurt le 30 août 1958 à l'âge de 61 ans, à la suite de problèmes cardiaques.





L'approvisionnement en eau

En février 1959, la construction d'un aqueduc et d'un réseau d'égouts devient une priorité dans le secteur du Bas-de-Sainte-Thérèse. Le conseil de Sainte-Thérèse-de-Blainville entame des pourparlers avec la Ville de Sainte-Thérèse pour se raccorder à ses services d'égouts et d'aqueduc. Grâce à la loi qui autorise les emprunts municipaux et vient en aide au chômage, le conseil peut décréter par la voie d'une simple résolution l'exécution de travaux en matière de voirie pour lesquels le gouvernement fédéral participe au financement. Le conseil est donc dans son droit de décréter un emprunt pour acquitter le coût des travaux. Dans le cas présent, la subvention gouvernementale s'élève à 40 000 \$ et représente 50 % du coût direct en salaire des ouvriers entre le 1^{er} décembre 1958 et le 30 avril 1959. Le coût total des travaux prévus est de l'ordre de 400 000 \$.

L'exécution des travaux est toutefois remise en question par Pierre Lauzon, ex-conseiller municipal, qui poursuit la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville pour vices de procédure. Il s'agit d'un contribuable jouissant d'un certain prestige puisqu'il occupe un poste de commissaire d'école. Attentif aux actions du conseil, il soutient que l'assemblée spéciale de la municipalité concernant les travaux de voirie s'est déroulée

de façon irrégulière et illégale et que, par le fait même, les résolutions adoptées devront être considérées comme nulles. Les sujets à l'ordre du jour ne correspondaient pas, selon lui, à l'avis de convocation. En se référant aux directives gouver-



Source : Archiv-Histo

nementales prescrites par la loi, Lauzon doute que l'ensemble des travaux puisse aussi être exécuté entre le 5 décembre 1958 et le 2 mai 1959. Il soutient que la résolution adoptée par le conseil lors de l'assemblée spéciale est illégale parce qu'elle ne mentionne pas les noms des propriétaires qui devront acquitter les frais des travaux. La résolution ne précise pas non plus les numéros des lots sur lesquels le réseau d'égouts et d'aqueduc seront construits. De surcroît, la résolution n'a pas été approuvée par la Commission municipale du Québec, organisme chargé d'autoriser les règlements de nature financière. Le conseil va pourtant de l'avant pour

obtenir des soumissions. Tous ces motifs poussent Lauzon à exiger une injonction interlocutoire. Le 20 février 1959, la Cour supérieure accorde l'injonction pour arrêter le processus d'examen des soumissions qui seront déposées jusqu'au 2 mars à midi. Le conseil n'a pas d'autres choix que d'observer l'injonction. Le conseil tente de négocier avec l'avocat de Pierre Lauzon, M^e André Fauteux, mais peine perdue. Le mal est fait, les délais pour accorder la subvention seront dépassés tout comme l'exécution des travaux.

À une certaine époque, trouver de l'eau potable est une affaire bien compliquée...



*Le capitaine
John Douglas Snider,
un homme en bonne santé*

Le capitaine du DC-8, John Douglas Snider, est âgé de 47 ans au moment de l'écrasement. Titulaire du brevet de pilote de ligne, il avait servi dans l'Aviation Royale canadienne de 1940 à 1944 et comptait à son actif un total de 1045 heures de vol d'avion de bombardement. Il entre au service des Lignes aériennes Trans-Canada en tant que pilote le 27 octobre 1944. À sa mort, il compte 17 206 heures de vol, dont 458 à bord d'un appareil Douglas DC-8 et 103 à bord d'un DC-8F. Au cours de ses 19 années de service avec les Lignes aériennes Trans-Canada, le capitaine passe toujours avec succès les examens physiques dont le dernier en date du 26 septembre 1963. L'écrasement ne serait donc pas relié à un problème de santé, tel qu'en conclut d'ailleurs l'investigation menée par la Commission d'enquête du gouvernement fédéral.

Appareil similaire à celui-ci qui s'écrasa, en novembre 1963, à Sainte-Thérèse-de-Blainville.

L'écrasement du DC-8 d'Air Canada

Vendredi soir, le 29 novembre 1963, un avion du type DC-8 de Trans-Canada Air Lines (aujourd'hui Air Canada²⁷) s'écrase, faisant 118 morts, soit 111 passagers et 7 membres d'équipage, à quelques centaines de pieds de la route 11 (aujourd'hui la route 117, près de l'actuelle 92^e Avenue Ouest) dans la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville. L'avion assurait un vol régulier de Montréal à Toronto, lequel vol était parti de l'aéroport international de Dorval. Cet accident va être considéré par la suite comme la pire catastrophe aérienne du XX^e siècle survenue au Canada.

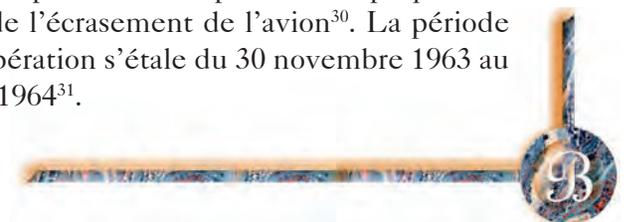
Le vol 831 avait quitté Dorval à 18 h 28 pour s'élever normalement jusqu'à 3000 pieds et virer vers Saint-Eustache, moment où a lieu le dernier contact radio avec le capitaine John Douglas Snider. Le radar de contrôle de la circulation aérienne de l'aéroport conserve le contact avec le capitaine jusqu'au virage de l'avion où il est alors entouré de pluie. Les autorités de l'aéroport



Source : Archiv-Histo

n'ont pas de signalement à 7000 pieds d'altitude alors que le vol 831 devait atteindre et indiquer sa position par radio. Selon le sismographe du collège Brébeuf, l'écrasement se serait produit à 18 h 33.

Sur l'emplacement même de l'accident du DC-8, le sol est marécageux, parsemé de ravins et révélant un terrain fort inégal. Pour arriver à extraire les corps et les restes calcinés de la carlingue, il faudra de nombreuses journées de travail, notamment pour drainer le sol avec un équipement adéquat. Le sol est recueilli par des grues mécaniques, puis des tracteurs-chenilles, qui transportent la terre sur des terrains spécialement aménagés pour recevoir les charges de glaise et de débris. Par la suite, des employés les passent au petit râteau dans le but de retrouver les morceaux de corps, de vêtements, de bagages ou de l'avion, qui sont ensuite acheminés dans une vaste salle du Plan Bouchard où ils sont nettoyés. Le travail est exécuté 24 heures par jour par quelques centaines de personnes²⁸. Une centaine d'agents de police de la Sûreté provinciale, de Montréal, de Québec et autres corps de police surveillent le site. Le jour même de l'accident, des curieux sont sur place pour s'emparer d'objets éparpillés ici et là et se livrer au pillage²⁹. Aussi un service policier prend-il rapidement en charge la direction et la protection des lieux. Le contrôle des opérations, notamment pour faciliter l'enquête du coroner, dépend de la Sûreté provinciale. Des scientifiques et autres experts se penchent également sur toutes les preuves susceptibles d'expliquer les causes de l'écrasement de l'avion³⁰. La période de récupération s'étale du 30 novembre 1963 au 27 avril 1964³¹.





Blainville d'hier à aujourd'hui

Aux dires des spécialistes, le nombre de victimes aurait pu s'avérer encore plus élevé. Incapables de se rendre à temps à l'aéroport à cause de la circulation trop dense au centre-ville, 25 personnes n'ont pu monter à bord de l'avion, bien que munies d'un billet pour le vol 831. En outre, une limousine de la compagnie Murray Hill transportant huit personnes n'a pu arriver non plus dans les délais requis à cause du mauvais temps. Ces personnes ont salué leur chance d'être encore en vie.

Source : Ville de Blainville



Pompiers de Rosemère venus en aide aux pompiers de Sainte-Thérèse-de-Blainville lors de l'écrasement du vol 831.

Fouilles effectuées pour retracer tous les débris du DC-8 de Trans-Canada Air Lines.



Source : Comité d'histoire de Blainville – collection Roger Boisvert



Source : Comité d'histoire de Blainville – collection Roger Boisvert

L'écrasement du vol 831 a eu lieu dans un terrain boisé situé à l'arrière de la 84^e Avenue.





Blainville d'hier à aujourd'hui

Pour les fins de l'enquête, l'honorable George S. Challies va recueillir 110 dépositions, principalement des témoins oculaires de l'écrasement, résidents de Sainte-Rose (Laval) et de Saint-Janvier, sur une distance de près de neuf milles. Malgré l'examen de toutes les pièces et autres débris, l'enquête conclut à l'impossibilité de « déterminer avec certitude la cause réelle de l'accident »³²:

« Nous concluons qu'il n'y a pas eu défaillance de moteur, défaillance des structures en cours de vol ou formation assez forte de glace pour provoquer des perturbations du mouvement de l'air sur les surfaces de l'avion et rendre ainsi la manœuvre de l'avion impossible. En outre, nous concluons que l'équipage n'a pas été rendu totalement ou partiellement inapte par le fait d'une ambiance toxique, d'une maladie soudaine ou de malveillance. (...) Nous concluons aussi que, même s'il y avait turbulence de l'air le long de la trajectoire du vol et si la turbulence a probablement contribué à causer l'accident, l'intensité de la turbulence n'a pas suffi par elle-même à empêcher de manœuvrer l'avion; nous écartons donc la turbulence comme cause première de l'accident »³³.

L'écrasement serait survenu à la suite d'une défaillance mécanique:

« [...] le pilote a appliqué au stabilisateur horizontal presque tout le piqué disponible. L'avion s'est mis alors à piquer et a augmenté sa vitesse à tel point qu'il a été impossible de le redresser parce que le

moteur hydraulique du stabilisateur était calé, ce qui rendait impossible, dans l'altitude disponible, de faire sortir l'avion de son piquage extrême. [...] Nous concluons qu'un fonctionnement non voulu du compensateur de tangage est la cause la plus probable qui a amené le pilote à appliquer une compensation de piqué, ce qui a amorcé la suite des événements qui ont abouti à l'écrasement »³⁴.

À bord de l'hélicoptère, le maire de Toronto, Philippe Givens, se faisant interviewer par un animateur de la station de radio CJAD.



Source : Comité d'histoire de Blainville – collection Roger Boisvert

Le 7 décembre 1963, sont présents sur le site de la tragédie, le maire de Toronto, Philippe Givens, le maire de Montréal, Jean Drapeau, et le maire de Sainte-Thérèse-de-Blainville, Roger Boisvert. Ils déposent des gerbes de fleurs en mémoire des 118 victimes de l'écrasement de l'appareil DC-8 des lignes aériennes Trans-Canada.

Source : Comité d'histoire de Blainville
- collection Roger Boisvert



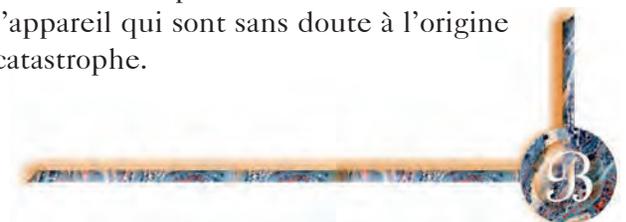
Le commissaire de l'enquête évoque plusieurs possibilités pour expliquer pourquoi le pilote aurait mis l'avion en piqué : le gel du système de Pitot, la défaillance du gyroscope vertical sans apparition d'un avertissement ou encore le fonctionnement inadéquat du compensateur de tangage. Le rapport formule des recommandations à l'effet que dorénavant, un enregistreur des données de vol devrait être installé dans tous les avions turbopropulsés et commerciaux au Canada. De

plus, le rapport recommande que les pilotes des DC-8 soient bien informés des caractéristiques de stabilité de ce type d'avion au moment où le compensateur de tangage fonctionne à plein et à partir du moment où le stabilisateur est réglé pour neutraliser cet effet. Le commissaire souhaite aussi l'installation dans les DC-8 d'un meilleur système d'avertissement du gyroscope vertical pour alerter le pilote sans délai de toute défaillance. Il recommande la modification du circuit de chaleur Pitot pour donner au pilote un avertissement lorsqu'il y a défectuosité. Le rapport recommande également de trouver un moyen d'indiquer aux pilotes des DC-8 la position du stabilisateur horizontal.

Sans se prononcer ouvertement sur les causes de l'écrasement, l'honorable George S. Charlies précise de manière implicite les défauts techniques de l'appareil qui sont sans doute à l'origine de cette catastrophe.



Source : Comité d'histoire de Blainville - collection Roger Boisvert





Une ville indépendante ?

Au cours des années 1960, Sainte-Thérèse-de-Blainville doit choisir entre deux options : disparaître ou devenir une ville indépendante en assurant seule son plein développement territorial et économique. Or, certains parmi les élus municipaux sont partisans de la fusion et privilégient les accords entre les deux municipalités (paroisse et ville), comme celui par lequel l'usine de filtration de la ville de Sainte-Thérèse s'engage à fournir de l'eau potable à Sainte-Thérèse-de-Blainville. De surcroît, le potentiel de développement résidentiel et industriel est fort présent dans la municipalité de paroisse à l'avis de certains spéculateurs; cette dernière possède entre autres une superficie quatre fois plus grande que la ville. Il reste donc au conseil municipal de la paroisse à décider s'il se joindra à la Ville de Sainte-Thérèse, ou s'il préparera seul son avenir. Or, un changement de statut s'avère nécessaire pour assurer son plein développement et passer à une ère nouvelle, celui de ville.

Sainte-Thérèse-de-Blainville tente donc une approche, en 1962, pour faciliter et éventuellement procéder à la fusion entre la cité et la paroisse. Des échanges ont lieu entre les fonctionnaires et les élus des deux administrations à propos de ce projet. Finalement, un comité de fusion est chargé d'en élaborer les principes et les modalités. Au moment de l'étape finale, René Robert, maire de Sainte-Thérèse, dirige le dossier sans prendre le soin de consulter son homologue et adopte le règlement n° 272 qui stipule les bases de l'entente.

Au cours des mêmes années, une partie du territoire de Sainte-Thérèse-de-Blainville est convoitée par Rosemère. En février 1964, Sainte-Thérèse-de-Blainville s'oppose au projet d'annexion partielle proposé par la Ville de Rosemère. Le conseil s'adresse au député Lionel Bertrand et au ministre des Affaires municipales, Pierre Laporte, car il s'oppose à l'annexion d'une partie de son territoire par Rosemère, dont 70% des propriétaires proviennent de l'extérieur. Aux dires du conseil, il ne s'agit bien souvent que de spéculateurs ayant en leur possession plusieurs lots vacants.

L'idée d'intégrer tout le territoire de Sainte-Thérèse-de-Blainville à la Cité demeure cependant la priorité. Aussi, le maire Roger Boisvert ne veut-il pas étudier le règlement soumis par la Ville de Rosemère sans avoir au préalable étudié le règlement d'annexion à la Ville de Sainte-Thérèse. Or, le 1^{er} avril 1965, bien que le conseil accepte le principe de fusion de la municipalité de paroisse avec la Cité, le maire Boisvert tranche sur division des votes pour rejeter le projet. Il ne se dit pas prêt « à favoriser la fusion à des conditions préjudiciables actuelles de la paroisse »³⁵. Au cours de son allocution, le maire affirme que certains conseillers ont porté des gestes dommageables à l'entente, lesquels gestes ont été posés à l'insu du maire. Certains conseillers se seraient en effet avancés au nom de la municipalité auprès du maire de la Cité de Sainte-Thérèse sans recevoir au préalable un mandat précis. Au cours de la réunion du conseil de la paroisse, le maire Boisvert se fait interrompre à la fois par des applaudissements venant de contribuables et par des réflexions parfois désobligeantes de la part de certains

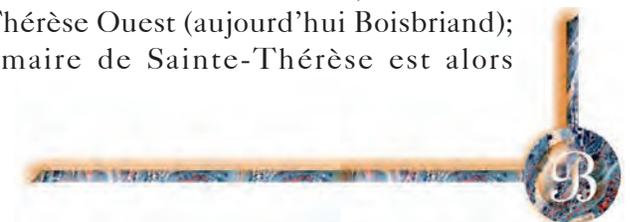
spectateurs présents ou encore de conseillers mécontents de la tournure des événements.

Une des raisons pour laquelle la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville va s'opposer à l'adoption du règlement de fusion touche d'abord la représentation. L'abolition prévue des quartiers en 1968 établirait un mode de scrutin des conseillers défavorable à Sainte-Thérèse-de-Blainville, puisque son poids démographique est grandement inférieur à celui de la Cité de Sainte-Thérèse. Une autre raison majeure qui explique pourquoi Sainte-Thérèse-de-Blainville est réfractaire au projet de fusion touche le taux de taxation qui serait non conforme à celui qui était prévu initialement. Le maire Boisvert souhaite en fait une formule de taxation qui serait uniforme à l'ensemble des propriétaires fonciers et selon un taux de 40 cents du 100 \$ d'évaluation. Le projet de règlement n° 272, présenté par la Cité de Sainte-Thérèse, fixe à 40 cents, pour une période de cinq ans, le taux de taxation de la propriété foncière dans la municipalité de paroisse. Cependant, le taux ne s'appliquerait pas dans le cas de toute nouvelle subdivision de lots à des fins de construction assujettie alors à la taxe foncière générale de la Cité de Sainte-Thérèse, soit 65 cents du 100 \$ d'évaluation. Par la suite, le taux devrait évoluer selon les circonstances, ce qui est loin de garantir une réduction de la taxation. Tout nouvel immeuble résidentiel, commercial ou industriel serait ainsi assujetti à la taxe fixée par le conseil de la nouvelle ville. La taxe sur les ordures ménagères est sujette à changement. Un autre point qui n'est pas sans agacer le maire Boisvert touche la sécurité d'emploi des employés municipaux de la paroisse

qui demeure sans garantie au-delà d'une année après la fusion³⁶.

Le maire Boisvert souhaite la reprise des pourparlers pour en arriver à la fusion, mais l'attitude du maire de Sainte-Thérèse, René Robert, laisse, à son avis, peu de place à la négociation. Dans les pages du journal *La Voix des Mille-Îles*, le maire Robert fait une « violente sortie » contre son homologue. La Cité de Sainte-Thérèse maintient ses positions et le maire déclare que « ce n'est pas la Cité qui désormais demandera la reprise des négociations, mais elle attendra tout simplement les offres que l'administration de la paroisse pourra lui faire, et les discutera si nécessaire »³⁷.

En juin 1965, la municipalité de paroisse demande la formation d'un conseil d'arbitrage pour résoudre le problème de la fusion dont le président serait nommé par le ministère des Affaires municipales. Les deux autres membres seraient les représentants de la Cité et de la municipalité de paroisse. À la suite du rapport du conseil de l'arbitrage, les deux administrations pourraient ensuite se prévaloir de la Loi sur les fusions volontaires³⁸. Cette initiative reste toutefois lettre morte. Au cours du mois de septembre 1965, la Chambre de commerce de Sainte-Thérèse organise un colloque à Montréal sur la fusion éventuelle des six municipalités de l'ancienne paroisse de Sainte-Thérèse : Rosemère, Cité de Sainte-Thérèse, Bois-des-Filion, Sainte-Thérèse-de-Blainville, Lorraine et Sainte-Thérèse Ouest (aujourd'hui Boisbriand); seul le maire de Sainte-Thérèse est alors





Blainville d'hier à aujourd'hui

présent³⁹. L'idée d'une grande ville retombe temporairement dans l'oubli.

La Cité de Sainte-Thérèse revient à la charge, le 1^{er} mai 1969. Elle s'adresse au ministre des Affaires municipales, Robert Lussier, pour discuter d'un projet de fusion entre les municipalités qui faisaient partie antérieurement de l'ancienne paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Le conseil de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville déplore le manque de consultation à l'instar des maires de Rosemère, Bois-des-

Filion, Sainte-Thérèse Ouest et Lorraine, qui font parvenir conjointement un télégramme de protestation au ministre. Le conseil prend tout de même le temps d'étudier la proposition de fusion, laquelle est finalement refusée.

En dépit des efforts déployés par la ville voisine d'intégrer encore une fois son territoire, Sainte-Thérèse-de-Blainville choisit de s'émanciper et de mettre au point seule son développement. En 1966, le maire Boisvert annonce la formation d'une commission d'expansion économique ayant



En novembre 1971, le maire Roger Boisvert donne les clés de l'automobile, construite à l'usine GM de Sainte-Thérèse, au chef de police de Blainville, Georges Bonneville, en présence du directeur de l'usine Don C. Lowe et du conseiller municipal Marcel Bouchard du district n°10.

Source : archives de Ville de Blainville

Le conseil municipal de Blainville, en novembre 1968, sous la présidence du maire Roger Boisvert et en présence du secrétaire-trésorier Robert Léonard. La nouvelle Ville de Blainville vient à peine de naître.

pour objet de promouvoir, diriger et planifier le développement industriel, commercial et résidentiel du territoire de la municipalité. Le maire, membre d'office de la commission, laisse

la présidence à Maurice Sauvé. Le secrétaire de cette commission est Robert Léonard, secrétaire-trésorier de la municipalité, et Léo Raymond représente le conseil⁴⁰.



Source : archives de Ville de Blainville – collection Roger Boisvert





Blainville d'hier à aujourd'hui

En décembre 1967, Sainte-Thérèse-de-Blainville pose un geste crucial en abandonnant son statut de municipalité de paroisse pour adopter celui de ville. Sa population atteint maintenant 6753 habitants. Aucune opposition n'est soulevée de la part des propriétaires électeurs. La nouvelle ville porte le nom de Blainville, en l'honneur de la famille de militaires Céloron de Blainville. Elle ne comprend qu'un seul quartier, situation

qui évoluera avec le temps. La perte de son caractère rural de même que son réel potentiel de développement économique motivent le conseil à obtenir de Québec un nouveau statut: celui de ville. Défaite de ses attaches à Sainte-Thérèse et plus indépendante que jamais, Blainville entre, à compter de 1968, dans une ère nouvelle, soulignée par une semaine de festivités célébrant sa « renaissance ».



Devant la pancarte annonçant les travaux d'égouts et d'aqueduc prévus dans la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, en 1964, de gauche à droite : Arthur Bigras, Albert Jodoin, Marcel Bouchard, le maire Roger Boisvert, Robert Léonard, Roland Champagne, Agénard Maheu et Marcel L'Écuyer.

Source : Une histoire à se raconter : Blainville. Ville de Blainville, 1989

Une ville en pleine possession de ses moyens

Ancienne municipalité rurale, Blainville se défait de ses liens passés avec Sainte-Thérèse-de-Blainville et se transforme en une ville moderne. Alors qu'elle aurait pu disparaître lors d'un projet de fusion municipale en 1965, la nouvelle ville s'apprête à connaître seule un développement fulgurant.

À compter de la fin des années 1960, l'accroissement démographique que connaît la population de Blainville s'avère hors du commun et fait figure d'exception. Peu de municipalités au Québec connaissent un développement aussi marqué dans le secteur résidentiel. Les difficultés et les étapes de cette ascension fulgurante font partie de l'histoire de la municipalité de Blainville de 1968 à nos jours.



Source : Ville de Blainville





Blainville prend son envol, l'aménagement du Camp Bouchard

C'est une question de jours avant que Blainville obtienne la confirmation de son nouveau statut municipal en juin 1968. Signe annonciateur de changement, les affaires courantes deviennent, à compter de cette période, plus complexes à gérer. Le premier maire en poste, Roger Boisvert, invite donc ses conseillers municipaux à participer d'une manière plus concrète aux tâches administratives en se joignant à des comités d'étude. Peu à peu, les conseillers vont prendre conscience de l'avantage qu'ils ont à être présents lors de ces réunions s'ils veulent discuter et être à même de prendre des décisions éclairées lors des séances ordinaires du conseil¹.

Au printemps 1970, les discussions sur la taxe de vente accaparent les élus municipaux. Les revenus d'une ville demeurent le nerf de la guerre. L'enjeu est la redistribution non équitable de la taxe d'après la loi de 1962, dont la révision est amorcée avant la date d'échéance en 1972. C'est dans cette optique qu'à l'automne 1970, le maire Boisvert participe activement à un comité nouvellement formé ayant pour objectif une meilleure redistribution de la taxe de vente. Les pressions exercées par Blainville et le Comité intermunicipal des Mille-Îles auprès du gouvernement feront en sorte que la Ville recevra 66 259,89 \$ en revenus de taxes. Dans la même foulée, elle recevra aussi 106 223 \$ en 1971².

En 1972, l'implantation d'une carrière dans le secteur de la Côte-Saint-Louis retient l'attention du conseil. L'intention des membres du conseil



Source : Ville de Blainville

Le premier conseil municipal de Blainville, en 1968 : Arthur Bigras, Marcel Bouchard, Roger Rivest, Roger Boisvert, maire, Jean-Paul Poirier, Rosario Filion et Gérard Gauvreau.

est, en fait, d'interdire l'exploitation d'une carrière à Blainville le long du chemin de la Côte-Saint-Louis Est. Dans une première étape, le conseil envisage de prendre une injonction interlocutoire pour arrêter les travaux de l'entrepreneur Armand Sicotte et Fils Ltée. Selon l'avis du conseil, les propriétés avoisinantes sont susceptibles de perdre de leur valeur marchande si l'exploitation de la carrière se concrétise. L'entreprise va toutefois interjeter appel auprès de la Cour du Banc de la Reine afin de renverser l'injonction. Or, le juge Paré maintient la décision jusqu'à la tenue du procès. De guerre lasse, l'entrepreneur finit par abandonner son projet.

Le début des années 1970 sonne aussi le glas du Camp Bouchard, qui appartient désormais à une époque révolue. Bien que sa fermeture officielle ait lieu le 30 juin 1972, il subsiste, après

Photo de la page précédente : vue aérienne d'une partie du quartier de Fontainebleau, en 2002.



Source : Cécile Tremblay

Gabriel Labelle, policier de la Sûreté du Québec, devant le restaurant à l'angle du chemin du Plan-Bouchard et du boulevard du Curé-Labelle.

cette date, quelques activités de démantèlement des équipements ou de démolition de certains bâtiments. Le Camp Bouchard clôt définitivement ses activités le 28 décembre 1973, chassant les quelques employés qui s'y trouvaient encore. Seul un trio de gardiens demeure en poste pour assurer la surveillance. La Ville de Blainville souhaite acquérir le terrain jadis occupé par le Plan Bouchard et entame à cette fin un long processus de négociation avec le gouvernement fédéral. Il

s'agit d'un terrain immense qui se trouve dans le secteur nord-est de la ville. En octobre 1974, le conseil favorise l'implantation d'une piste d'essai sur cette propriété qui relève de la Couronne. Le conseil offre son entière collaboration au projet, dont la réalisation va s'étaler sur cinq ans. Inaugurée en 1979, la piste d'essai, comme se plaisent à l'appeler familièrement les Blainvillois, s'étend sur 5,6 kilomètres carrés.



Le Centre d'essai : P M G Technologies

Le 11 mars 1970, la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles est adoptée par Ottawa afin de développer et de renforcer les normes de sécurité et de vérifier la conception de tous les véhicules en circulation au pays. En 1974, le gouvernement du Canada est à la recherche d'un site, et le Camp Bouchard, situé à Blainville, à 48 kilomètres de Montréal, représente un emplacement idéal de 546 hectares. De plus, les vastes espaces verts qui s'y trouvent ne laissent pas filtrer les bruits occasionnés par les essais routiers. La construction des installations débute en 1975 et prend fin quatre ans plus tard. L'inauguration officielle a lieu le 9 mai 1979.

En 2007, le Centre d'essai et de recherche compte six immeubles qui renferment 5000 mètres carrés de laboratoires et 25 kilomètres de pistes clôturées. Le centre fonctionne 24 heures par jour durant toute l'année. Un nombre considérable d'essais peuvent y être effectués, entre autres sur des véhicules motorisés en vertu des normes de sécurité, ou encore des essais de conformité, de certification et de recherche sur des véhicules, par exemple sur le freinage ou la vitesse, et sur des matériaux utilisés dans des conditions climatiques variées. Les différentes pistes aménagées permettent encore de procéder à des tests de freinage à haute vitesse sur la neige, de janvier à mars, à des tests de haute endurance sur le gravier, etc. En outre, certains essais, comme celui de l'aire de collision avec mannequins, requièrent l'emploi de caméras de haute précision et de matériel sophistiqué.



Source : Comité d'histoire de Blainville

Le Centre d'essai du gouvernement fédéral pour tester la sécurité des véhicules routiers, vers 1990.





Blainville d'hier à aujourd'hui

En novembre de la même année, les projets d'aménagement du Camp Bouchard ne se limitent pas à l'implantation de pistes d'essai. Le conseil municipal est intéressé par l'achat de terrains dans ce secteur en prévision de la création d'un nouveau quartier. Les lots ne manquent pas : près de 5211 acres sont disponibles. Le conseil municipal offre 50 000 \$ à la Corporation de disposition des biens de la Couronne pour faire l'acquisition des terrains et bâtiments qui abritaient jadis l'activité de curling, le centre récréatif, la chapelle et le mess des officiers. Un mois plus tard, la corporation répond qu'elle est prête à se départir d'une superficie de 58,7 acres, comportant neuf bâtiments, au profit de la municipalité de Blainville.

À compter du 17 mars 1975 débute la vente de parcelles de terrain du Camp Bouchard à des fins domiciliaires. Parallèlement, la municipalité de Blainville supervise l'aménagement de services administratifs et d'un complexe sportif. En 1988, la Ville de Blainville acquiert une plus vaste partie du Camp Bouchard, soit 100 millions de pieds carrés, vendus selon leur valeur marchande par le gouvernement fédéral³. Ces terrains représentent près de 40 % de la superficie de Blainville.

Au mois d'août 1994, les autorités municipales prennent conscience que plusieurs terrains du secteur boisé du Camp Bouchard, qui sont encore la propriété du ministère de la Défense, n'ont jamais été décontaminés. La superficie touchée, de 200 mètres sur 170 mètres, renferme des bombes au phosphore, des bombes incendiaires et du phosphore blanc, qui s'embrasent au contact de l'air et font brûler les environs. La zone à décontaminer se situe à proximité des terrains de la firme Excil,



Source : Comité d'histoire de Blainville

Maison située sur la rue Crescent du Plan Bouchard, devenue par la suite la place de Dieppe (photo 1988).

qui entrepose des explosifs dans douze poudrières. Le travail de nettoyage et de décontamination sont réalisés au cours de l'année 1995. L'évolution du territoire du Camp Bouchard ne s'arrête pas là.

La Communauté métropolitaine de Montréal⁴ et la Ville de Blainville ont procédé, le 29 octobre 2016, à l'inauguration officielle du boisé du Plan-Bouchard. Dans ce lieu, les habitants ont accès à une promenade sur deux sentiers piétonniers de 3,25 kilomètres pour découvrir la flore, la faune et les vestiges d'une ancienne usine de munitions, qui a été en activité pendant la Seconde Guerre

mondiale. C'est un micromusée que la population peut visiter pour comprendre son histoire, l'un des premiers legs laissé dans le cadre du 50^e anniversaire de Blainville.

La réalisation de ce projet a été possible grâce au soutien du Fonds bleu, un programme d'aide financière issu de la Trame verte et bleue. Des sentiers sont accessibles à l'angle de la rue de

l'Andalou et du boulevard de Céloron. Celui des Explorateurs s'adresse aux passionnés de nature et d'histoire alors que celui des Sportifs intéressera davantage les amateurs de course à pied et de cross-country. Le sentier des Explorateurs est aménagé dans le boisé et celui des Sportifs traverse deux quartiers résidentiels puis rejoint le Parc équestre. Au total, les Blainvillois ont accès à une boucle de six kilomètres de sentiers⁵.

Maison du Plan Bouchard située sur la rue Populaire, devenue par la suite la rue du Général-Allard, en avril 1988.



Source : Comité d'histoire de Blainville



L'hôtel de ville

En 1973, le nouveau maire de Blainville, André De Carufel, envisage de doter la municipalité d'un nouvel hôtel de ville afin d'offrir des services qui répondent davantage à la taille de sa population. Jusqu'à cette date, les services municipaux étaient logés dans deux bungalows. Ces locaux inadéquats et vétustes ne conviennent plus à une ville moderne forcée d'accroître le nombre de ses employés et de ses services. Les plus anciens employés se rappellent que, pendant quelque temps, le Service de police, logé dans l'un des deux bungalows, employait une dame qui habitait le bungalow situé en face, laquelle prenait les appels. Quant aux six premiers policiers de la Ville, ils étaient appelés, à cette époque, à agir aussi comme pompiers volontaires.

Plusieurs employés encore au service de la Ville se souviennent des problèmes de la tuyauterie de la salle de bain du rez-de-chaussée, qui fuyait lorsqu'on actionnait la chasse d'eau ! On raconte que les papiers étalés sur une table au sous-sol furent victimes d'une fuite inopinée qui laissa un souvenir impérissable au vérificateur Rodolphe Zeitouni, devenu plus tard trésorier de la Ville de Blainville. Sous l'instigation du maire De Carufel, un bâtiment du Camp Bouchard est transformé en hôtel de ville, et la municipalité acquiert un immeuble situé sur le boulevard du Curé-Labelle pour en faire un garage municipal où loger le camion d'incendie.

En septembre 1998, le maire Pierre Gingras tient une assemblée publique auprès des citoyens



Source : André De Carufel

André De Carufel, maire de Blainville de 1973 à 1977.

afin de les sensibiliser au besoin urgent de construire un nouveau complexe municipal. Selon un rapport de la firme Dessau, les installations électriques de l'hôtel de ville de même que les systèmes d'alarme et le mur de fondation

Le bâtiment logeant le deuxième hôtel de ville de Blainville, érigé lors de la Seconde Guerre mondiale (photo août 1989).



Source : Comité d'histoire de Blainville

Une ville en pleine possession de ses moyens

ne sont pas conformes au Code du bâtiment, sans parler des problèmes d'infiltration d'eau et des autres ravages causés par l'usure du temps. Des employés se souviennent des craintes des installateurs de câblage informatique qui devaient descendre au sous-sol pour installer les réseaux de fils alors que des rats bien en chair y circulaient ! Finalement, la Ville entreprend la construction d'un nouveau complexe municipal dans lequel l'hôtel de ville côtoiera le centre communautaire et la bibliothèque⁶. Désormais, Blainville est en mesure d'offrir 90 % des services municipaux dans le même

bâtiment, évitant d'alourdir le fardeau fiscal de ses citoyens. Les travaux, commencés au printemps 1999, se terminent à l'automne⁷, permettant aux employés de déménager leurs pénates le dernier week-end du mois d'octobre. La nouvelle salle du conseil comporte aussi comme avantage de pouvoir accueillir 150 personnes. Les séances du conseil s'étaient tenues jusque-là dans la salle multidisciplinaire de l'ancienne bibliothèque, transformée, à l'époque, en galerie d'art⁸.

Le parc immobilier s'agrandira dans la décennie suivante pour établir un aréna dans la rue de la Mairie, un centre communautaire et une bibliothèque dans le district du Plan-Bouchard. S'y trouve également un complexe municipal logeant les services de police, de la sécurité incendie et de mesures d'urgence combinés, de même que le Service des travaux publics, installé plus précisément à l'angle de la rue de la Mairie et du boulevard de la Seigneurie, lequel mène directement à l'autoroute des Laurentides. Toutes ces infrastructures contribuent à structurer le pôle civique de la municipalité, près des installations du Parc équestre.

La population blainvilloise croissant toujours, la bibliothèque est agrandie en 1992, une succursale voit le jour en 1993, et on construit une bibliothèque toute neuve en 2015, que l'on nomme Paul-Mercier en l'honneur d'un ancien maire de Blainville. Du côté de l'hôtel de ville, on inaugure un nouvel édifice en 1999; un deuxième aréna ouvre aussi ses portes en 2003. Enfin, une Maison des associations est érigée en 2005 pour loger des espaces consacrés aux activités des organismes reconnus par la politique de soutien de la Ville.



Source : Ville de Blainville – photo Lucien Lisabelle

Le maire Pierre Gingras présidant la première séance du conseil municipal dans le nouvel hôtel de ville, le 1^{er} novembre 1999.





Blainville d'hier à aujourd'hui

C'est toutefois sous le mandat d'André De Carufel que l'administration municipale offre pour la première fois des services bien distincts et nombreux aux résidents. Malgré son bref passage à la tête de la municipalité, le maire De Carufel la dote d'une administration comprenant des bureaux fonctionnels et des services correspondant désormais à la taille de la Ville.

Conscient de la jeunesse de la population, le maire met également sur pied un service des loisirs et fait construire le premier aréna. C'est le début d'une solide collaboration entre les bénévoles et l'administration municipale, laquelle deviendra l'un des fers de lance de la vie communautaire qui caractérise encore aujourd'hui Blainville.

L'hôtel de ville de Blainville situé au 1000, chemin du Plan-Bouchard, en 2013.



Source : Ville de Blainville

Les loisirs, des initiatives privées à l'administration municipale

Dans le quartier du Bas-de-Sainte-Thérèse est érigé le Centre récréatif Blainville inc., fruit de l'initiative d'une société sans but lucratif constituée le 1^{er} juillet 1969⁹. Des bénévoles du secteur organisent quelques activités durant l'été, notamment des parties de baseball et de balle-molle, sur un terrain appartenant à un cultivateur de Rosemère. Claude Gagné, Jean Perrault, Jean-Claude Matte, Gilles Lapalice et quelques autres personnes dévouées tentent de convaincre la Ville de Blainville de les soutenir dans leur désir d'offrir des activités récréatives aux jeunes du secteur. En 1969-1970, l'organisme récréatif loue un terrain pour permettre aux citoyens de pratiquer des sports d'hiver comme le hockey, le patinage libre ou le ballon-balai. Dans les premiers temps, ce terrain n'est muni d'aucun chalet pour permettre aux sportifs de se changer sur place. Une résidente, habitant une propriété située en face du parc Dubreuil, décide alors de prêter son sous-sol afin que les jeunes puissent se changer. Par la suite, la Ville de Blainville installe un chalet, qui est construit par le conseiller municipal Roger Rivet. Ce dernier est aussi l'instigateur d'un autre bâtiment situé sur la Côte-Saint-Louis, dans le parc Bigras.

L'engouement que portent les gens du quartier au Centre récréatif de Blainville se traduit entre autres par des élections serrées quand il s'agit d'élire le directeur de l'activité du ballon sur glace, dans ce cas-ci Gilles Lapalice. Plusieurs autres postes au sein du conseil d'administration font

aussi l'objet d'une élection chaudement disputée : présidence, vice-présidence et secrétariat. Pour organiser la pétanque, on fait appel à Rita Beaulieu, dont l'engagement dépassera largement la durée de ce mandat.

Au cours des années 1970, le Centre récréatif organise une parade annuelle du père Noël. En 1977, la parade attire pas moins de 125 enfants¹⁰. Le carnaval, durant l'hiver de 1977, représente une autre activité fort populaire à Blainville. S'y déroule notamment un tournoi de pétanque sur la glace, à moins 20 degrés Celsius. Désirant mieux desservir la population en matière de loisirs et de sport, le Centre récréatif s'adresse d'abord à la Commission des loisirs, un organisme municipal, pour lui faire connaître ses besoins tout comme ses projets. Puis, en 1971, les récriminations du Centre récréatif parviennent cette fois à la Ville, à qui le Centre réclame de l'aide pour mieux servir la population. Or, la Ville fait la sourde oreille. Pour faire pression sur les élus municipaux, les membres du conseil d'administration du Centre récréatif décident de démissionner en bloc. Ils invoquent leurs besoins cruciaux de locaux, l'éventail insuffisant d'activités offertes aux jeunes, des loisirs en stagnation et une coopération avec la Ville qui se révèle souvent problématique.

Au cours des années 1970, le quartier du Bas-de-Sainte-Thérèse n'est pas le seul à offrir des activités de loisirs : le Centre socioculturel Saint-Alphonse, les Loisirs Blainville inc. (du district Saint-Rédempteur) et le Centre d'animation Notre-Dame-de-l'Assomption offrent également toute une gamme de services récréatifs.





Blainville d'hier à aujourd'hui

C'est par l'entremise de la Commission des loisirs, dont elle favorise la tenue de réunions à raison d'une fois par mois, que la Ville entend faire le point sur les activités offertes à ses citoyens. Deux délégués par organisme de loisirs, pour un total de huit délégués, de même que le maire, un conseiller municipal et le directeur général font partie de cette commission. Cette dernière entend coordonner les offres de services avec les quatre organismes locaux. En 1971, Gilles Lapalice est nommé moniteur en chef des quatre secteurs et il est chargé d'assurer une meilleure équité dans les services offerts par la Ville.

Afin d'accommoder les jeunes du quartier du Bas-de-Sainte-Thérèse, la Ville de Blainville met à leur disposition un chalet sur pilotis sur un terrain qu'elle loue. En 1977, un nouveau chalet d'une dimension de 30 pieds sur 15 pieds est offert par les Jardins Hertel de Blainville au Service des loisirs de Blainville¹¹. L'ancien et le nouveau chalet, jumelés, augmentent l'espace disponible pour accueillir les résidents. En 1989, cette structure est démolie pour faire place à un nouveau bâtiment avec des fondations en béton, qui répond aux nouvelles exigences du Code du bâtiment.

La Ville de Blainville offre de plus en plus de loisirs à sa population. Au cours du mandat du maire André De Carufel, elle engage, en 1974, Maurice Tessier à la direction du Service des loisirs. Or, après quelques mois, Tessier décède, et Luc Saint-Jean est invité à prendre la relève. Ce dernier ne reste cependant pas longtemps à Blainville, acceptant une fonction similaire dans une municipalité voisine. La Ville sollicite alors,

pour occuper le poste, l'éducateur Gilles Lapalice, ex-moniteur en chef des loisirs d'été, qui a toujours été fort présent dans les loisirs communautaires en plus d'être membre du conseil d'administration du Centre récréatif de Blainville et de la Commission des loisirs.

En 1976, Lapalice devient le nouveau directeur du Service des loisirs de Blainville, et son expérience locale lui permet de se sentir rapidement à l'aise dans ses nouvelles fonctions¹². Au cours de son mandat, les loisirs ne sont plus laissés aux seules initiatives des habitants des différents quartiers. La Ville prend le relais dans l'organisation d'activités socioculturelles et sportives qui, pendant des années, avaient relevé principalement des paroisses Saint-Rédempteur et Notre-Dame-de-l'Assomption.

L'aréna municipal de Blainville, vers 1986.



Source : Ville de Blainville

Vue d'une partie de l'aréna municipal de la Ville de Blainville, situé au 1009, rue de la Mairie.



Source : Ville de Blainville

Le maire Paul Mercier recevant des mains d'Élie Fallu, député de Terrebonne, une clé symbolique lors de l'inauguration de l'aréna de Blainville, en novembre 1978.

Chalet du parc Jacques-Viger, dans le quartier Notre-Dame-de-l'Assomption, au moment de son inauguration, en octobre 1993.

La mise en place d'institutions et d'équipement

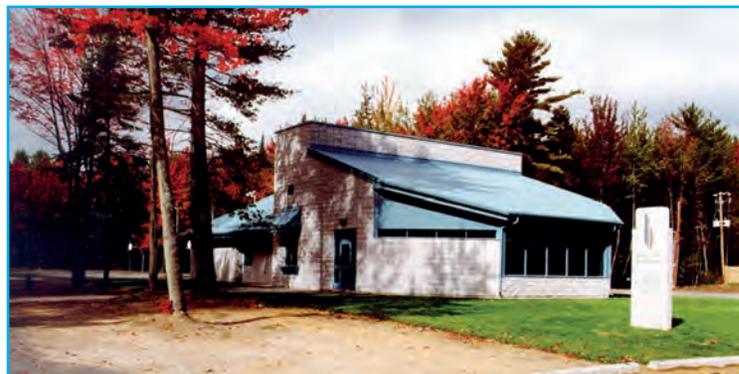
En 1974, le Centre sportif de Blainville¹³, un organisme âgé d'à peine deux ans, propose l'établissement d'un complexe sportif d'envergure. On demande aux villes de Sainte-Thérèse et de Blainville d'endosser le projet. Trois membres du conseil municipal de Blainville sont désignés pour siéger au sein de cet organisme : le maire, André De Carufel, et les conseillers Pierre Des Groseillers et Jean-Louis Bourgeois (le conseiller Pierre Viau est nommé en tant que substitut). En 1976, le projet est toujours à l'étude, mais on envisage sérieusement d'engager un entrepreneur pour le réaliser.

En 1977, la Ville de Blainville et le Centre sportif de Blainville signent un bail de 20 ans pour un loyer annuel d'un dollar. À l'échéance du bail, tous les immeubles, les meubles et les accessoires deviendront la propriété de la municipalité de Blainville, pour la modique somme, encore, d'un dollar. En retour, la Ville s'engage à fournir le terrain nécessaire pour l'érection d'un centre sportif, alors que le Centre sportif de Blainville est disposé, pour sa part, à injecter de l'argent dans le projet et à investir les revenus provenant des activités qu'il offre – comme le bingo. La Ville réclame toutefois l'entière administration de l'aréna, ce qui a pour conséquence de garantir une exemption de taxes à l'immeuble. Elle s'engage aussi à fournir les services d'approvisionnement en eau et à pourvoir à l'installation des

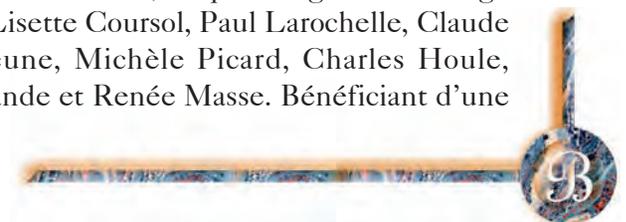
égouts. Le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports du Québec accorde une subvention pour la réalisation du projet. La construction débute en 1978 sur un site qui se trouve à proximité du gymnase du Camp Bouchard¹⁴. En 2004, une deuxième glace, dont les coûts s'élèvent à 4,6 millions de dollars, est construite par Consoltec durant le mandat du maire Pierre Gingras.

L'idée de construire un bâtiment pour le centre communautaire, dans lequel pourrait être ouverte une bibliothèque, fait son chemin en 1978, à la suite de l'incendie ayant détruit un ancien bâtiment du Camp Bouchard qu'occupait jusqu'alors le centre communautaire. Le montant récupéré de l'assurance contre le feu finance une partie de la construction du nouveau centre, qui sera cependant plus vaste que l'ancien. En présence de l'honorable Francis Fox, député fédéral, du maire Paul Mercier et du député provincial Élie Fallu, les autorités municipales procèdent à la levée de la première pelletée de terre. Au total, le gouvernement fédéral injecte 718 000 \$ pour la concrétisation du projet, répartis comme suit : 393 000 \$ pour la bibliothèque et 325 000 \$ pour le centre communautaire. Le gouvernement du Québec injecte pour sa part 137 500 \$. La bibliothèque ouvre ses portes le 1^{er} septembre 1982 et le centre communautaire est inauguré le 15 septembre de la même année.

L'idée d'inaugurer une bibliothèque a pris naissance sous l'impulsion d'un comité provisoire formé par le conseil, auquel siégeaient : Serge Robert, Lisette Coursol, Paul Laroche, Claude Goudezeune, Michèle Picard, Charles Houle, Guy Lalande et Renée Masse. Bénéficiant d'une



Source : Ville de Blainville – photo Lucien Lisabelle





Blainville d'hier à aujourd'hui

superficie de 10 000 pieds carrés, la bibliothèque est en mesure de desservir une population de près de 12 000 habitants. Dès son ouverture, la moitié des résidents deviennent des abonnés et s'inscrivent pour pouvoir profiter du prêt de livres.

En 1986, le conseil municipal s'oppose aux coupes dans les subventions aux bibliothèques publiques. On s'interroge sur la politique du gouvernement québécois en la matière étant donné qu'il est le gardien de la culture française en Amérique du Nord. Dans l'esprit du conseil, les bibliothèques publiques favorisent le rayonnement de la culture québécoise et constituent un pôle d'attraction culturel important. En 1992, la Ville annonce une augmentation de la superficie de la bibliothèque pour accueillir une clientèle qui a doublé en dix ans. En avril 1993, les autorités municipales inaugurent de nouveaux espaces. Notons que les autorités municipales blainvilloises n'ont jamais voulu faire payer la population pour utiliser le service de la bibliothèque publique. Cette décision est maintenue alors que d'autres municipalités cèdent à la tentation de tarifier les services qu'offre la bibliothèque. Il n'est pas étonnant, dans ces circonstances, que la bibliothèque réussisse à maintenir un taux élevé d'abonnés. En 2006, on procède à un réaménagement, mais les décideurs locaux constatent que la bibliothèque ne suffit plus aux besoins des Blainvillois. En 2013, l'idée de construire une nouvelle bibliothèque a fait son chemin, et le projet va de l'avant. Inaugurée le 21 septembre 2015¹⁵, la bibliothèque Paul-Mercier de Blainville est un bâtiment de 3079 mètres carrés, répartis sur deux étages. Il double la superficie de l'ancienne bibliothèque. Le coût des travaux

s'élève à 12 millions de dollars. En vertu du programme Aide aux immobilisations, le ministère de la Culture et des Communications du Québec octroie 2,9 millions de dollars à la Ville pour réaliser ce projet. D'ici quelques années, les Blainvillois pourront bénéficier de 80 000 nouveaux documents qui s'ajouteront aux 110 000 que la bibliothèque possède déjà, ce qui lui permettra d'atteindre un ratio de 3,5 livres par résident, au lieu du ratio de l'ancienne bibliothèque, qui n'était que de 1,89 livre par résident.

Le nom de la bibliothèque rend hommage à Paul Mercier, qui a été maire de Blainville de 1977 à 1993. C'est lui qui avait amorcé la véritable première phase de développement de Blainville, au tournant des années 1980. Paul Mercier a immigré au Québec avec sa famille en 1964, après avoir servi la Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale et passé quelques années en Afrique. Il est devenu enseignant de mathématiques au Séminaire de Sainte-Thérèse (aujourd'hui le collège Lionel-Groulx) et il a aussi, durant de nombreuses années, servi comme commissaire scolaire. Durant son mandat à la mairie de Blainville, il a travaillé à l'implantation du parc industriel, à l'arrivée du train de banlieue, à la mise à jour du centre communautaire et à la création de la première bibliothèque municipale¹⁶.

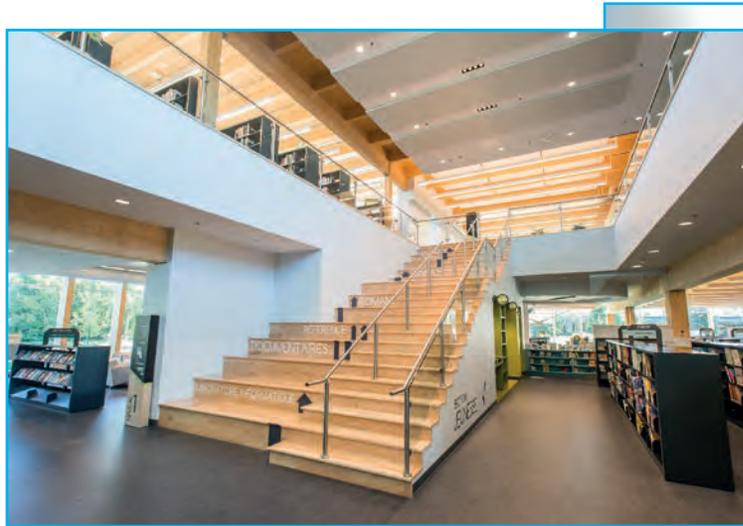
Au printemps 2017, la nouvelle bibliothèque reçoit la certification LEED Argent du Conseil du bâtiment durable du Canada. Le système d'évaluation Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) est reconnu dans plus de 132 pays comme la marque d'excellence des bâtiments durables. Elle se caractérise, notamment,

par l'utilisation de la géothermie comme source d'énergie, par l'inclinaison de poutres en bois qui crée un effet design tout en agissant comme pare-soleil, par l'installation de luminaires à DEL tournés vers le sol pour éviter la pollution lumineuse et par une toiture blanche réduisant la création d'îlots de chaleur¹⁷.

La bibliothèque Paul-Mercier reçoit des prix depuis son inauguration, notamment lors d'un Gala Stellar, en 2017, ainsi que celui de la Chambre de

commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville et le Grand Prix de la culture des Laurentides, remis en septembre 2016.

Dans le cadre du gala des Prix d'excellence Cecobois, tenu en février 2017 à Québec, la Ville de Blainville est récompensée pour l'utilisation du bois dans la construction de plusieurs éléments de la bibliothèque Paul-Mercier : parement extérieur, mobilier, escalier central massif; le tout crée un espace fort chaleureux¹⁸.



Source : Ville de Blainville

La bibliothèque Paul-Mercier de la Ville de Blainville, en 2017.



Source : Ville de Blainville





Traditions sportives, culturelles et communautaires

Si le milieu institutionnel – scolaire et religieux – s'est construit à coups de grandes réformes au cours de la jeune histoire blainvilloise, il s'est aussi façonné avec la contribution significative de plusieurs bénévoles œuvrant dans les nombreuses associations de la Ville de Blainville. Au fil des ans, un grand nombre de ces bénévoles seront honorés par la Ville et recevront l'Ordre du mérite blainvillois, la plus haute distinction civique remise par la municipalité. À compter de la fin des années 1970, plusieurs organismes recevront également une reconnaissance officielle de la Ville, laquelle leur garantit un soutien ou un appui d'ordre financier, professionnel ou technique.

Au chapitre culturel, la Ville s'emploie à donner un coup de pouce à des personnes très engagées dans le domaine des arts visuels, notamment Francine Walker et Claude Théorêt. Elle les encourage à développer leur expertise dans leur champ d'intérêt respectif et à faire connaître leur art au moyen d'ateliers et d'expositions afin d'inspirer de nouvelles générations de créateurs. Avec le concours de son président-fondateur, Claude Théorêt, l'organisme Blainville-Art met sur pied de nombreux ateliers d'artistes, lesquels favorisent la tenue d'un symposium annuel de peinture et permettent la tenue de multiples expositions tout au long de l'année. Créés tous deux en 1989, Blainville-Art et le chœur Musique en tête représentent de beaux exemples d'associations à but non lucratif qui ont à cœur le développement des arts dans la municipalité.

Sur le plan communautaire, des projets variés sont mis sur pied pour offrir des services à diverses clientèles.



Vue aérienne des terrains de baseball synthétiques.



Source : Ville de Blainville

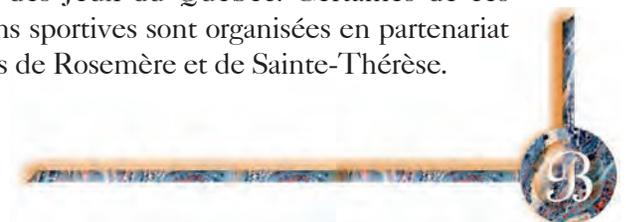


Source : Ville de Blainville – Stefan St-Pierre

Blainville en fête, édition 2017.

Ainsi, de nombreuses organisations sont devenues essentielles à la vitalité et au bien-être de la population blainvilloise : la Popote à Roland, les Dîners de l'amitié, le Petit peuple, le Cercle de Fermières de Blainville et le comité du parc Dubreuil, notamment. Tous sont des acteurs dynamiques de la communauté.

Quant à la tradition sportive, elle s'est exprimée à Blainville par le développement d'infrastructures permettant à des milliers de jeunes d'exercer autant des sports d'équipe (hockey, soccer, ringuette ou baseball) que des sports individuels (tennis, cyclisme, pétanque, gymnastique ou patinage artistique). Si la municipalité s'est toujours employée à répondre aux besoins de la population, des citoyens et des citoyennes ont aussi fait leur part en se regroupant pour former le Centre sportif de Blainville, lequel a amassé des fonds pour la construction du premier aréna de Blainville. Ce genre d'initiatives établit les bases qui permettent à la Ville de croître et de s'associer à des projets d'envergure, telles la présentation de courses cyclistes ou de championnats canadiens dans diverses disciplines et la tenue de la 44^e finale des Jeux du Québec. Certaines de ces manifestations sportives sont organisées en partenariat avec les villes de Rosemère et de Sainte-Thérèse.





Le service d'incendie

Au cours des années 1930, le conseil municipal est réticent à payer les frais occasionnés par l'intervention d'un service d'incendie relevant d'une municipalité voisine comme Sainte-Rose quand l'appel à l'aide provient d'un particulier. Pour éviter les abus, le conseil statue que seul le maire ou un conseiller municipal peut requérir le service d'incendie d'une municipalité voisine.

Dans les années 1950, le conseil municipal de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville accepte l'offre de protection de la Ville de Sainte-Thérèse en matière de services d'incendie. Au cours de son mandat, le maire John Tapp fournit un véhicule pour venir en aide au service d'incendie municipal.

En 1965, la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville acquiert un camion à pompe à incendie¹⁹. Puis, en 1968, elle possède son propre service de police, logé à l'intersection de la 17^e Avenue et du boulevard du Curé-Labelle, sous l'hôtel de ville, qui assure désormais la protection des citoyens contre les incendies.

En 1973, une entente intermunicipale à propos du service des incendies est conclue entre Sainte-Thérèse et Blainville et, deux ans plus tard, entre cette dernière et Bois-des-Filion. Or, le conseil municipal de Blainville entend améliorer ses services en matière d'incendie en faisant construire une caserne de pompiers sur son territoire, grâce à l'obtention d'une subvention du gouvernement du Québec, alors



Source : Ville de Blainville

dirigé par Robert Bourassa. En 1979, Blainville et Mirabel s'entendent pour décréter une entraide municipale mutuelle après un incendie survenu sur leur territoire.

Sous sa forme actuelle, le Service de la sécurité incendie de Blainville est officiellement créé en 2004. L'année suivante, on aménage la caserne 7 dans le secteur sud du territoire de Blainville, au 310, chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse, alors que l'autre caserne, appelée la caserne 8, située au 790, rue de la Mairie, dessert le secteur nord de la municipalité. En vertu d'une entente intermunicipale, c'est le Service de la sécurité incendie de Rosemère qui desservait, jusqu'en 2004, la partie sud du territoire de Blainville.

Les exigences de la Loi sur la protection contre les incendies demandent de hausser les effectifs, et la nouvelle caserne implique l'embauche de nouveaux pompiers. Mis à part quelques cadres permanents, le Service de la sécurité incendie de Blainville compte 70 pompiers à temps partiel qui doivent répondre, sept jours sur sept, de jour comme de nuit, aux appels urgents. Ce service reçoit des appels pour des incendies et des événements fortuits comme des fuites de gaz ou de liquide, l'effondrement de bâtiments ou encore la chute d'arbres tombés sur des fils électriques.

Page de gauche : le Complexe municipal, qui abrite les services de police, de la sécurité incendie et des travaux publics de Blainville, situé à l'angle de la rue de la Mairie et du boulevard de la Seigneurie Est, en 2017.

Ci-contre : la caserne sud des sapeurs-pompiers, en août 2005.

En juin 2014, le conseil municipal adopte une résolution mettant en place la garde en caserne 24 heures par jour, sept jours sur sept. Cette mesure, qui est partie intégrante de l'entente établie entre le Syndicat des pompiers et pompières du Québec – section locale Blainville, vient compléter un plan à long terme entrepris par la Ville de Blainville. Elle permettra de répondre plus rapidement aux appels, et ce, en tout temps. La Ville embauche graduellement, entre 2014 et 2019, 18 pompiers permanents, ce qui portera son effectif total à 40 pompiers travaillant à temps plein²⁰. La mise en place de la garde à la caserne en tout temps et l'embauche de nouveaux pompiers expliquent en grande partie cette augmentation.

En janvier 2015, les villes de Blainville et de Terrebonne signent une entente intermunicipale pour l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection incendie sur leurs territoires respectifs. Puis, en avril de la même année, Blainville établit une entente similaire avec la Ville de Repentigny.



Source : Ville de Blainville





L'arrivée de Stablex

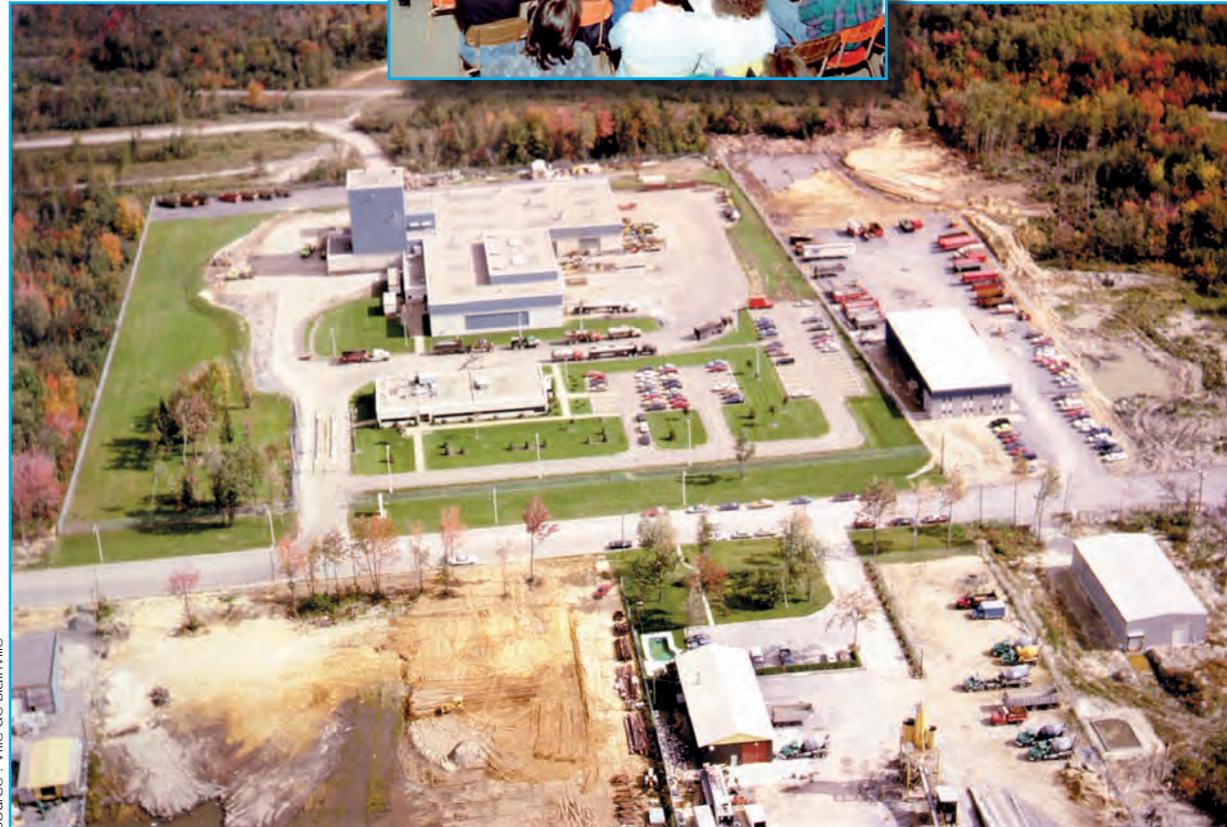
Au tournant des années 1980, l'usine Stablex défraie la chronique dans les journaux locaux et nationaux. Stablex fait partie du groupe Rio Tinto Zinc d'Angleterre, une compagnie multinationale impliquée dans l'industrie minière et le traitement des métaux. En 1980, le ministère de l'Environnement reconnaît que le Québec a un besoin urgent de trouver une nouvelle façon de traiter ses déchets industriels; il sollicite alors des propositions. C'est ainsi que Stablex présente une demande de certificat d'autorisation; un mois plus tard, la compagnie amorce une étude d'impact afin de repérer des sites possibles d'enfouissement, notamment à Blainville. En mai 1981, à la suite d'audiences publiques, le ministère de l'Environnement accueille une recommandation favorable du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Deux années s'écoulent avant que soit achevée la construction des bureaux et de l'usine de traitement Stablex. En juin 1983, l'usine est opérationnelle. Elle est acquise en 1986 par Sorettox, une entreprise de gestion formée de trois dirigeants de Stablex et de la société d'investissement Novacap. En 1991, à la suite de quinze mois de négociations, Sorettox est acquise par le Groupe Concord Resources inc.

Dès le début des années 1980, des pourparlers ont lieu entre Stablex et la Ville de Blainville. En 1981, un projet est présenté aux autorités blainvilloises par la voie d'une entreprise privée, en l'occurrence Stablex, qui souhaite traiter les résidus contaminés afin de les rendre non polluants pour l'environnement.

Au fil des années, Stablex continue à alimenter les conversations, notamment parce qu'on lui reproche les mauvaises odeurs que dégage son usine. Si ses efforts pour se rapprocher de la population et pour remédier aux différents problèmes ont été reconnus, il reste que sa présence fait l'objet d'une étroite surveillance, tant de la part des citoyens que de celle des autorités administratives de la Ville de Blainville.

Soirée d'information publique au centre communautaire concernant l'usine de traitement des déchets dangereux inorganiques de la firme Stablex Canada à Blainville, en décembre 1992.

Source : Ville de Blainville
- photo Lucien Lisabelle



Vue aérienne de l'usine Stablex Canada, en mars 1988.



Source : Ville de Blainville

La première pelletée de terre pour la construction du Centre commercial de la Seigneurie à l'angle des boulevards de la Seigneurie et du Curé-Labelle, le 12 décembre 1990. Étaient présents pour l'événement Henri Dubord, d'IGA, le maire Paul Mercier, Pierre Sévigny, de Hudon et Daudelin, Jacques Pageau et Ben Goldstein.

Vue aérienne du parc industriel autoroutier de Blainville, près de l'autoroute 15, direction nord, en août 2005.

Le développement de Blainville : l'orientation

Bien que les finances de Blainville soient saines, Paul Mercier réalise, en 1977, que la Ville a un manque à gagner considérable à combler pour être en mesure d'offrir des services équivalents à ceux des municipalités voisines. Ne pouvant se résoudre à augmenter les taxes, le maire voit dans le développement domiciliaire une bonne solution pour sortir la Ville de cette impasse. En augmentant le nombre d'habitants à Blainville, on assistera à une hausse de l'évaluation foncière, et les ressources financières seront plus considérables. La municipalité pourra

ainsi compter sur une meilleure assiette fiscale. Plusieurs projets d'envergure voient alors le jour, notamment le Parc équestre, un golf prestigieux et des quartiers domiciliaires pensés autour d'un thème.

C'est dans cet esprit de promotion et de rayonnement de Blainville que le directeur général, Jacques Brault, part en croisade pour créer le festival Blainville en fête. Un ensemble d'activités organisées tant par la Ville que par des associations de bénévoles sont désormais offertes à la population, lesquelles activités sont soutenues financièrement par les instances municipales.



Source : Ville de Blainville



Une politique pour attirer des entreprises, les parcs industriels

La municipalité de Blainville attire des entreprises en acquérant des terrains pour en faire des parcs industriels. En 1989, Blainville se porte acquéreur de lots en bordure de l'autoroute des Laurentides pour créer le parc autoroutier, lequel va accueillir principalement des entreprises de haute technologie. La Ville fait aussi l'acquisition d'un terrain de 30,5 hectares de la Société immobilière du Canada²¹, terrain autrefois acquis par le gouvernement fédéral en vue de l'implantation de l'aéroport de Mirabel²². L'accès au parc, par le boulevard de la Seigneurie, à l'ouest du boulevard Labelle, se trouve alors en chantier.

Dans ce secteur, 6,5 millions de pieds carrés vont être utilisés à des fins industrielles et 3,5 millions (près de 300 lots) serviront à l'aménagement d'une zone résidentielle. Le but est d'accueillir le plus grand nombre d'entreprises, des PME, dans l'espace prévu pour le parc industriel²³.

En 2004, le prolongement des deux parcs industriels devient une priorité à Blainville. Les autorités municipales implantent des infrastructures dans les nouveaux espaces des parcs autoroutiers et de la Seigneurie. Avec les années, les deux parcs industriels ne sont plus en mesure d'offrir de nouveaux terrains aux entreprises qui désirent s'installer dans le secteur. Le parc de la Seigneurie compte, dans une première phase d'agrandissement, une douzaine de terrains de plus au cours de l'été. La Ville emprunte 1,5 million de dollars pour acquérir des lots dans les rues Omer-DeSerres

et Gaston-Dumouchel. Advenant le cas que ces terrains trouvent tous preneur, l'administration prévoit acheter douze autres terrains. Dans le cas du parc autoroutier, Blainville installe des services municipaux rue Émilien-Marcoux et acquiert des terrains pour prolonger le boulevard Michèle-Bohec et la rue Bibiane-Nantel. Le 7 septembre 2004, les élus municipaux procèdent à l'acquisition de grandes portions de terrains pour continuer le développement du parc industriel autoroutier; une transaction est alors conclue avec les Immeubles Cadev pour permettre le développement jusqu'à la rue Notre-Dame²⁴.

En 2011, à la suite d'un appel de propositions, la Ville de Blainville vend à un promoteur privé le terrain situé à la sortie 28, en bordure de l'autoroute 15. Cette transaction permet le développement commercial du secteur en fonction d'objectifs et de critères d'aménagement qui ont servi à l'analyse des propositions. Ainsi, plusieurs commerces de détail et restaurants voient le jour dans ce qui deviendra un important pôle commercial.

En 2017, la Ville de Blainville procède à des travaux qui visent à déplacer vers l'est la rue Legault afin de rendre disponibles de nouveaux terrains industriels pour que des entreprises souhaitant s'établir sur le territoire aient un espace où s'installer. Plus de 86 000 mètres carrés de terrains sont ainsi libérés. Les travaux de déplacement de la rue Legault ont une incidence sur la circulation sur le chemin de la Côte-Saint-Louis Est et Ouest. Durant l'hiver 2017, la route est fermée entre les rues Legault et Leguerrier pour permettre la construction de conduites d'égouts sous la nouvelle rue.

Transformations de l'appareil municipal

Tous ces développements ne sont pas sans secouer l'appareil municipal. De nombreuses restructurations de l'organigramme des services s'avèrent nécessaires pour mieux répondre aux besoins des citoyens. Au cours des 50 dernières années, de nombreuses personnes se sont jointes aux diverses équipes de travailleurs et d'employés-cadres qui assurent le bon fonctionnement de la municipalité; cela sans compter la centaine d'étudiants engagés tous les étés comme moniteurs, gardiens ou journaliers pour offrir différents services aux Blainvillois.

En raison de la croissance de la ville, dont les projets domiciliaires sont en constante effervescence, les employés et les gestionnaires se voient forcés d'augmenter leur charge de travail. Des dizaines de kilomètres de rues sont ajoutés, et une multitude de parcs, de pistes cyclables et d'espaces verts sont développés sur tout le territoire; tout ceci alourdit la quantité d'interventions nécessaires à l'entretien. Parallèlement à ce développement, les bâtiments municipaux, également plus nombreux, contribuent à la pression exercée sur le Service des travaux publics.

Les premiers employés des services – police, protection contre les incendies, voirie, génie, finances, greffe et loisirs – sont les premiers artisans à œuvrer pour réduire les contrecoups de cette croissance ininterrompue de la population. Malgré les circonstances parfois difficiles, ils mettent rapidement en place une culture d'entreprise permettant à la Ville de continuer à multiplier les succès. Aux responsabilités municipales

traditionnelles s'ajoutent l'urbanisme, avec une division consacrée à l'environnement, les communications, les services juridiques et les technologies de l'information, laquelle comprend la géomatique. Quant au Service des loisirs, il est constamment agrandi, collaborant en 2017 avec une foule d'associations non plus seulement pour l'organisation d'activités sportives et culturelles, mais également sociales. Blainville récolte aujourd'hui les fruits du dynamisme de son organisation, et sa population en profite abondamment, comme en témoignent les statistiques de participation aux nombreuses activités offertes sur le territoire.

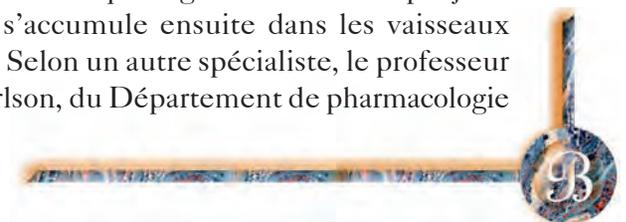
De l'eau pour tous !

En 1975, les élus sont sur la sellette à Blainville en raison d'un problème de fluoration de l'eau. Le conseil municipal, dirigé par le maire André De Carufel, donne son appui à la Ville de Tracy, qui désapprouve la fluoration de l'eau. Le conseil rappelle que six détenteurs du prix Nobel de médecine s'opposent au principe de la fluoration. L'un d'entre eux, le Dr William P. Murphy, de l'École médicale de Harvard, est en profond désaccord par rapport à la fluoration obligatoire de l'eau du robinet : « Je crois que cette médication ne doit pas être incluse dans un programme obligatoire²⁵. » Le Dr Thorell, de son côté, s'applique à décrire la détérioration des enzymes par les fluorures. Il affirme que la consommation de nourriture et l'air pollué font en sorte que les gens consomment déjà de trois à cinq milligrammes de fluor par jour. Le fluor s'accumule ensuite dans les vaisseaux sanguins. Selon un autre spécialiste, le professeur Arvid Carlson, du Département de pharmacologie



Source : Ville de Blainville

Camion de la sécurité civile.





Blainville d'hier à aujourd'hui

de l'Université de Göteborg, en Suède, les gens boivent inégalement de l'eau du robinet, ce qui entraîne un dosage inadéquat. En 1973, une équipe de professeurs de l'Université Laval spécialisée en biologie, en science de l'alimentation, en nutrition, en chimie, etc., demande au ministre des Affaires sociales, Claude Castonguay, de retirer le projet de loi qui oblige les municipalités à fluorer l'eau. Quant aux conseillers municipaux de Blainville, ils s'entendent pour dire que la carie n'est pas due à un manque de fluor dans la diète. En fait foi, d'ailleurs, l'expérience de 180 municipalités américaines qui ont essayé l'ajout de fluor et qui l'ont abandonné par la suite faute de résultats concluants. Sans contredit, Blainville « condamne l'addition de fluor dans l'approvisionnement d'eau potable²⁶ ».

En 1980, le conseil municipal demande au ministère des Affaires sociales et au ministère de l'Environnement du Québec de prendre immédiatement leurs responsabilités à l'égard de la Ville de Blainville, dont l'eau est fluorée contre le gré des élus et de la population par la Ville de Sainte-Thérèse. Encore une fois, Blainville s'oppose fermement à la fluoration de son eau.

Source : Ville de Blainville – photo Benoît Parent



L'usine de filtration de Sainte-Thérèse, en juin 1992.

En 1991, les villes de Sainte-Thérèse, de Boisbriand, de Blainville et de Mirabel en viennent à une entente régionale sur l'approvisionnement commun en eau potable à partir de l'usine de filtration de Sainte-Thérèse. Les coûts de l'agrandissement s'élèvent à 10 millions de dollars. La Ville de Sainte-Thérèse fournira aussi l'eau potable aux habitants de Saint-Janvier (Mirabel). L'agrandissement s'effectue à Rosemère, en bordure de la rivière des Mille-Îles.



Source : Ville de Blainville – photo Lucien Lisabelle

Agrandissement de l'usine de filtration de Sainte-Thérèse, en novembre 1993.

L'établissement d'une nouvelle station de pompage (Filiatrault), en 1993, dans la rue des Mille-Îles par les municipalités de Blainville et de Sainte-Thérèse coûte 996 780 \$²⁷. La station comprend six pompes pour permettre plus de pression, de sorte que l'approvisionnement en eau puisse être accessible à tous les résidents de Blainville et des villes environnantes. Cette nouvelle station, ajoutée à l'agrandissement de l'usine de filtration à Rosemère, permet de résoudre le problème de pression décrié à Blainville.

Sous l'impulsion de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et



Source : Ville de Blainville – photo Michel Chartrand

Pierre Gingras, président de la Régie d'assainissement des eaux et maire de Blainville, et Isabelle Chartier, membre du conseil d'administration de la Régie et conseillère municipale, actionnant le système de soufflerie de la nouvelle station d'épuration, en présence d'Élie Fallu, vice-président de la Régie et maire de la municipalité de Sainte-Thérèse, en décembre 1998.

En haut à droite : le réservoir d'eau construit grâce à une subvention de 1,5 million de dollars du gouvernement du Québec, en février 2003.

de Blainville, l'usine fait appel, en 1998, à la technologie des étangs aérés, avec des bassins d'une profondeur de 4,5 mètres qui couvrent une surface équivalente à 36 terrains de football.

La croissance phénoménale de Blainville force les autorités municipales à améliorer les services d'approvisionnement en eau en 1999. Les périodes de canicule, surtout

en début de saison, sont en effet plus lourdes de conséquences pour Blainville, qui se trouve au bout du réseau d'alimentation et donc susceptible de souffrir d'une pénurie d'eau. L'arrosage de la pelouse est d'ailleurs réglementé à Blainville et ne peut se faire qu'entre 20 h et minuit. Deux cents avertissements sont distribués aux citoyens de Blainville qui ne respectent pas les consignes. Une des solutions retenues consiste à mettre les récalcitrants à l'amende, laquelle varie de 50 à 100 \$. Le 3 mai 1999, l'usine atteint un record de production de 80 000 mètres cubes, la capacité maximale étant de 86 000 mètres cubes. Sont en cause l'arrosage intensif et le remplissage des piscines qui occasionnent une surconsommation d'eau lors de la saison printanière.

En 2001, la Ville de Blainville construit, sur son territoire, un réservoir d'eau potable d'une capacité de 5 200 mètres cubes, au coût de 4,8 millions de dollars. L'acquisition de nouveaux équipements devient essentielle, compte tenu de la poussée démographique des années précédentes, afin de répondre aux besoins d'alimentation en eau, notamment pendant les périodes de pointe. Au réservoir d'une capacité de 10 760 mètres cubes se greffe une station de pompage d'une capacité de 360 litres par seconde et une conduite d'eau de 500 millimètres de diamètre afin

de raccorder le nouveau réservoir au canal d'amenée de Mirabel, qui s'étend sur quatre kilomètres du côté ouest de l'autoroute 15. Un bâtiment en acier et en béton protège le système.



Source : Ville de Blainville – photo Michel Chartrand

Les autorités municipales souscrivent, de 2005 à 2008, à un investissement majeur²⁸ pour construire une usine de purification des eaux de Sainte-Thérèse, qui fournit l'eau potable aux populations de Sainte-Thérèse, de Blainville, de Boisbriand de même qu'à celles de Saint-Janvier et du Domaine vert de Mirabel²⁹. L'usine, située dans l'île Bélair, alimente une population de près de 120 000 personnes pour atteindre une production de 128 000 mètres cubes par jour³⁰. Deux prises d'eau proviennent de la rivière des Mille-Îles et une autonomie de la station est assurée par deux génératrices au diesel fournissant 1 300 kilowatts. Blainville assume 40 % des investissements, ce qui correspond aux besoins de sa population, notamment en 2009 dans le secteur Paul-Albert du district n° 2, celui de la Côte Saint-Louis, dans le cadre du projet Quartier Chambéry de Blainville. Les travaux seront répartis entre la Ville de Blainville (13 %), les propriétaires fonciers du quartier (36 %) et les promoteurs du projet résidentiel Le Chambéry (51 %)³¹.





Le site des neiges usées

Blainville et Sainte-Thérèse inaugurent en 2000 leur site de traitement des neiges usées, situé à Blainville non loin des étangs aérés. Selon les maires Pierre Gingras et Élie Fallu, cette entente s'avère un exemple du partage intermunicipal des coûts et des services offerts aux citoyens. Le site, d'une capacité maximale de 700 000 mètres cubes, répond aux exigences du ministère de l'Environnement sur la disposition des neiges usées. Il appartient aux deux villes, mais sa gestion est confiée à la Régie intermunicipale. Le site sera complètement submergé à l'hiver 2008, alors que des quantités de neige records s'abattent sur la ville. Dépassées par cet hiver exceptionnel, les autorités municipales doivent ouvrir un site temporaire pour la première fois. Normalement,

Blainville reçoit en moyenne 217 centimètres de neige par hiver. Or, en 2007-2008, elle en reçoit près de 365 ! Plutôt que la moyenne de 380 à 425 mètres cubes normalement transportés pour les deux villes, cette année-là, c'est près de 1 180 000 mètres cubes qui sont conduits aux dépôts à neige. Les autorités municipales ferment par ailleurs les six ou sept vieux sites existant dans les deux villes, qui étaient situés à proximité de secteurs résidentiels. Il faut dire aussi que les résidents en avaient assez d'entendre, la nuit, le va-et-vient des camions transportant la neige. Sur le site intermunicipal, la neige fond tout en subissant une décantation avant de parvenir sous forme d'eau dans la rivière des Mille-Îles.



Le camion sableur de la Ville de Blainville, en décembre 2004.

Source : Ville de Blainville



Rosemère et Blainville : une évolution du service des incendies



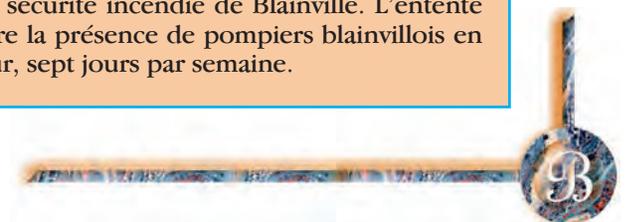
Source : Ville de Blainville – photo Lucien Lisabelle

Conférence de presse pour souligner l'entente intermunicipale entre Rosemère et Blainville, en 1990.

Une série d'ententes de services instaurées en 1994 visent à mieux desservir les Blainvillois du chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse. À cause de la construction de l'autoroute 640, certains territoires des municipalités avoisinant Blainville se trouvent enclavés de part et d'autre de l'autoroute, dans des limites qui les rattachent à une autre municipalité que la leur. Les Blainvillois vivant au sud de la 640 sont donc plus enclins à utiliser un parc situé à Rosemère, alors que les Rosemérois établis au nord de la 640 profitent plutôt du parc de Blainville. La solution la plus logique serait donc qu'une des deux villes annexe la partie enclavée de sa voisine. Pour des raisons financières et politiques, cette solution n'est pas retenue. Comme les citoyens de ces deux enclaves se sentent délaissés par leur municipalité respective, les maires Pierre Gingras, de Blainville, et Yvan Deschênes, de Rosemère, en viennent à une entente pour offrir des services sans hausse des coûts. Pour améliorer l'aspect visuel du secteur, les deux municipalités s'engagent à harmoniser la signalisation dans les zones adjacentes à l'échangeur et à le border d'une ceinture verte. Chacune des deux villes convient ainsi de protéger, de chaque côté de la rivière aux

Chiens, une bande de terrain de 30 mètres de largeur en prévision de la création d'un parc linéaire. Sur le plan architectural, les deux municipalités s'entendent aussi pour garantir que les seules constructions autorisées soient des maisons unifamiliales détachées. Les citoyens profitent de services récréoculturels à proximité de leur domicile, peu importe la municipalité où ils habitent. Chaque ville s'engage également à déneiger son côté de l'autoroute 640 en incluant la zone appartenant à la municipalité voisine. Pour le service des incendies, les pompiers de Rosemère desservent tous les citoyens du chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse, y compris ceux de la portion blainvilloise de la route, la caserne étant située à seulement 4,2 kilomètres, beaucoup plus près que celle de Blainville, qui se trouve à 8,7 kilomètres.

En 2016, Rosemère et Blainville concluent une entente sur la protection incendie. Ainsi, Rosemère fait désormais partie du territoire de desserte du Service de la sécurité incendie de Blainville. L'entente entre les deux villes assure la présence de pompiers blainvillois en caserne 24 heures par jour, sept jours par semaine.





Le Parc équestre de Blainville

Jean-Pierre Arvisais, propriétaire du Centre équestre Oudart, organise une première compétition équestre qui attire pas moins de 200 cavaliers et leurs montures sur le boulevard du Curé-Labelle à l'occasion de la première édition de Blainville en fête. Le succès confirme l'idée, déjà dans l'air, de fonder un parc équestre de calibre international à Blainville. En fait, l'initiateur du projet est le directeur général de la Ville, Jacques Brault. Soucieux de faire connaître la municipalité et conscient des possibilités offertes par la compétition équestre, celui-ci travaille très fort à l'aboutissement de cette aventure. Présenté par le maire Mercier en 1988, le projet du Parc équestre annonce des investissements majeurs. Le plan comprend des installations pour le ski de fond et la pratique

du vélo, des sentiers pédestres et un site de compétition équestre jouxtant deux projets domiciliaires comportant 800 unités, 600 pour les Jardins du parc équestre et 200 pour les boisés du Parc équestre. Mentionnons enfin le travail et la contribution de l'architecte paysager Robert Jolicoeur. Avec les années, le centre équestre, fort fréquenté, acquiert une renommée à travers tout le Canada.

En 1988, une entente est signée entre la Ville et la Société du parc équestre de Blainville pour mettre en place le centre équestre, dont l'organisation est sous la responsabilité du directeur général de la Ville de Blainville, Jacques Brault. Ce dernier est libéré par la Ville pour occuper ses nouvelles fonctions et siéger au sein du conseil d'administration de la Société du parc équestre.



Source : Ville de Blainville

Le Centre équestre de Blainville pendant le concours hippique de la Coupe des Amériques, du 1^{er} au 15 septembre 1992.



Source : Ville de Blainville



Source : Ville de Blainville – photo Lucien Lisabelle

Jumping classique



Source : Ville de Blainville – photo M. Fyren-Gagnon

Jill Henselwood fait de la compétition depuis 1988.

Il faudra trois mois pour transformer la forêt dense et marécageuse d'une section du Camp Bouchard en un site de compétition hippique de haut calibre. L'aménagement de 1 750 000 pieds carrés sur 13 300 000 pieds carrés nécessite un chantier de 40 ouvriers. Durant les travaux d'excavation, les ouvriers découvrent des corridors souterrains qui permettaient naguère aux militaires de se déplacer d'un bâtiment à l'autre en toute sécurité. La compétition a finalement lieu grâce au soutien de commanditaires qui fournissent un montant de 120 000 \$. En 1989, des investissements supplémentaires³² permettent au Parc équestre de Blainville de se doter de pavillons pour abriter le secrétariat, l'infirmierie et deux boutiques, l'une de souvenirs et l'autre vendant des articles de sports équestres³³.

En créant la Société hippique de Blainville, en 1994, la Ville entend poursuivre les activités équestres du parc tout en élargissant sa vocation pour en faire un lieu de récréation pour les Blainvillois. De ce mandat découlent la gestion des installations et des immeubles, l'organisation et la tenue de compétitions équestres ainsi que l'organisation et la tenue d'expositions et de fêtes populaires. Soucieux de l'avenir du Parc équestre, le directeur de la Caisse populaire de Blainville, Gaétan Bilodeau, devient le président de la Société hippique.

Afin d'assurer son fonctionnement douze mois par année, le parc se dote d'un manège intérieur. D'une capacité de 2000 spectateurs, le bâtiment prévu doit être construit en 1995 grâce à une subvention du gouvernement québécois³⁴.

En 2015, le conseil municipal revoit la vocation du Parc équestre. La Ville s'interroge sur l'intérêt de la population pour les événements de cet ordre. Elle souhaite déployer de nouveaux services afin de multiplier l'offre de loisirs au Parc équestre tout en conservant les compétitions équestres, lesquelles devront être à coût nul pour les Blainvillois. Le conseil désire aussi bonifier le Poney Club, qui demeure populaire, et ajouter deux terrains synthétiques pouvant accueillir des équipes de soccer. De plus, le boisé du Parc équestre reste intact, et on confirme sa vocation de lieu de promenade. Il en est de même des terrains de tennis qui avaient déjà été ajoutés en 2012. Dans cette foulée, le parc de Blainville se voit doté de deux terrains de baseball synthétiques supplémentaires. Les compétitions équestres sont prises en charge par un organisme à but non lucratif, la Société équestre de Blainville.



Source : Ville de Blainville – photo C. Teitley





Les actions de la Ville loin de s'estomper³⁵

Sans relater ici tous les faits et gestes des élus, il convient de préciser quelques actions, ne serait-ce que pour illustrer le dynamisme des représentants des Blainvillois. Le conseil municipal ne chôme pas. Il organise le Sommet 2006 avec les responsables de diverses associations bénévoles du milieu afin de prendre le pouls de leurs besoins et d'effectuer les réformes souhaitées pour améliorer les services offerts à la population. Plusieurs initiatives seront issues de ce sommet, dont le *Cyberjournal* et l'accroissement du soutien financier aux associations bénévoles. Déjà, au mois d'août 2007, la Ville de Blainville annonce la mise en chantier d'un immeuble de 181 logements destinés aux personnes âgées autonomes. Ce nouveau complexe, qui porte le nom de La grande vie nobilis, est érigé sur le site du chenil – insalubre et illégal – détruit par la municipalité en 2006, situé sur le chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse, dans le quartier Renaissance. Le coût de ce complexe s'élève à 30 millions de dollars. Les logements sont des 3 ½ et des 4 ½, dans un édifice muni d'ascenseurs qui offre une panoplie de services : coiffure, Postes Canada, salon avec piano et foyer, cuisine, cinéma, aquarium, billard, café bistro, bibliothèque et Internet, pétanque, jardinage, etc.

En octobre 2007, le maire de Blainville, François Cantin, et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Michelle Courchesne,

dévoilent, en présence de Gaétan Boucher, le projet de construction du Centre récréoaquatique de Blainville, qui reçoit l'appui d'une très large majorité de Blainvillois. La nouvelle structure se greffe au parc Henri-Dunant pour un coût prévu de 14 847 592 \$, assumé en parts égales par Blainville et le gouvernement du Québec. Le Centre récréoaquatique offre le bain libre, l'aquaforme et le water-polo récréatif. Durant les Jeux du Québec de 2009, la présentation de compétitions de natation à huit nageurs, de nage synchronisée et de plongeon d'un mètre et de trois mètres est désormais possible à Blainville dans cette nouvelle piscine dont la superficie est de 25 mètres de large sur 25 mètres de long.



Source : Ville de Blainville

La Brigade verte de Blainville à l'été 2007.

La nouvelle division de l'environnement du Service de l'urbanisme, créée en 2007, a mis sur pied une Brigade verte. Identifiés par leur chandails verts, les jeunes de la brigade parcourt la ville en vélo pour s'assurer que les citoyens respectent la réglementation sur l'arrosage, les pesticides et autres questions touchant l'environnement. On reconnaît sur la photo, dans le groupe de gauche, Carole Garneau du Service de l'urbanisme et dans celui de droite, le maire de Blainville, François Cantin, le conseiller municipal Normand Dupont et le chef de la division environnement, Éric Lépine.



Les Jeux du Québec de 2009

L'organisation des Jeux du Québec de 2009 revient à trois municipalités : Blainville, Rosemère et Sainte-Thérèse. Les jeux sont diffusés par la chaîne RDS du 27 février au 7 mars, sous la présidence d'honneur de Gaétan Boucher³⁶. Les compétitions se tiennent dans les bâtiments municipaux des trois villes. Par exemple, le Centre multisport de Rosemère accueille la gymnastique, le gymnase de l'école secondaire Henri-Dunant l'haltérophilie, l'aréna de Blainville

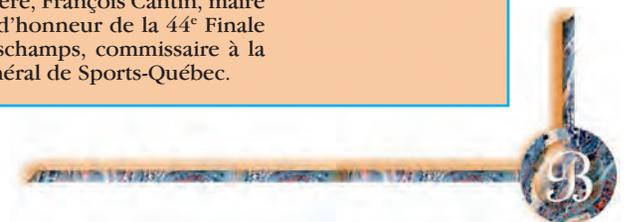
le hockey masculin, le gymnase de l'Académie de Sainte-Thérèse le karaté, etc. Les arénas et gymnases d'écoles secondaires des différentes municipalités reçoivent les 3000 athlètes des 19 régions administratives du Québec. La coopération des trois villes ainsi que la participation de Mirabel et de Sainte-Anne-des-Plaines viennent compléter l'offre, ce qui permet de partager entre plusieurs participants les coûts de la Finale des Jeux du Québec.



Source : Ville de Blainville

Signature pour l'obtention des Jeux d'hiver du Québec 2009.

Les trois maires des villes hôtes de la 44^e Finale des Jeux du Québec et le représentant de Sports Québec. Dans l'ordre habituel, Sylvie Surprenant, mairesse de Sainte-Thérèse, Hélène Danault, mairesse de Rosemère, François Cantin, maire de Blainville et Raymond Côté, président de Sports-Québec. Au second rang, le président d'honneur de la 44^e Finale et médaillé olympique, Gaétan Boucher, Yves Carignan du cégep Lionel-Groulx, Line Deschamps, commissaire à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, et André-François Lafond, directeur général de Sports-Québec.





Le Centre d'excellence Sports Rousseau

La coopération avec les villes voisines ne s'arrête pas aux Jeux du Québec. En 2012, le Centre d'excellence Sports Rousseau, situé sur le territoire de Boisbriand, devient la propriété de la Ville de Blainville.

Une entente de principe est adoptée par les conseils municipaux des deux villes, qui ont créé une régie intermunicipale pour les équipements régionaux. Le partage des actifs et des dépenses se fait dans une proportion de 90 % pour Blainville et de 10 % pour Boisbriand. Selon cette entente, Blainville devient l'unique propriétaire du Centre d'excellence. L'administration de la mairesse Marlène Cordato cède le terrain, propriété de Boisbriand, à la nouvelle régie. Bien qu'à l'extérieur des limites de Blainville, le complexe de Sports Rousseau reste fort accessible pour l'ensemble des citoyens. De plus, la rentabilité est au rendez-vous grâce aux revenus générés par le Centre d'excellence, qui est le domicile du club de hockey l'Armada de Blainville-Boisbriand, lequel fait partie de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. L'organisme à but non lucratif présidé par Joël Bouchard demeure le gestionnaire du complexe³⁷.

Rappelons que le bâtiment du complexe sportif multifonctionnel, d'une superficie de 10 534 mètres carrés, est dédié à la pratique des sports de glace. Il est d'une hauteur de trois étages et comprend 3084 places assises, des loges corporatives et un salon privé, une patinoire secondaire pouvant accueillir 200 spectateurs et deux patinoires aux dimensions réduites pour le jeu à trois contre trois. On y trouve un magasin sportif de grande superficie, un restaurant, un gymnase d'entraînement à la fine pointe de la technologie et un local de physiothérapie, en plus de bureaux administratifs.



Source : Ville de Blainville – Allarie photographe

Le poste de police

Inauguré le 12 juillet 2009, le poste de police situé sur le boulevard du Curé-Labelle est le premier du genre au Québec à recevoir la certification LEED. Un important travail de réflexion avait été entrepris par un comité interne avant même le travail des architectes. Plusieurs postes de police avaient été visités afin de bien cerner les besoins. Le contrat de construction est octroyé à Consortium M.R. Canada ltée le 15 avril 2008³⁸. Le poste, situé au 640, boulevard du Curé-Labelle, a été bâti pour desservir la population durant plusieurs décennies³⁹. L'édifice possède une superficie de 39 000 pieds carrés et compte un espace non aménagé de 7000 pieds carrés, prévu en fonction des besoins futurs de la municipalité.

De 2009 à 2017, le Service de police est dirigé par Linda Ouimet, la première femme au Québec à accéder à un tel poste. Après 30 ans de travail fort bien accompli à titre de policière et de chef, madame Ouimet prend sa retraite en juin 2017. Yves Tessier lui succède. Par ailleurs, de 1988 à 2016, les effectifs sont passés de 21 à 76 policiers et cadres à l'emploi de la Ville de Blainville.

Au cours du troisième millénaire, alors que son tissu urbain est toujours en progression, la Ville de Blainville dispose d'une infrastructure municipale solide et de multiples ressources qui sont autant d'atouts qu'elle sait mettre de l'avant pour promouvoir l'installation de nouveaux résidents sur son territoire. Et son statut ne cesse aussi de grandir.



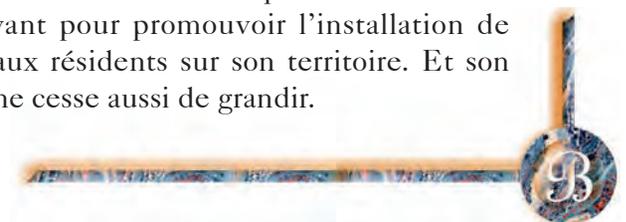
Source : Ville de Blainville – photo Lucien Lisabelle

L'actuel poste de police.



Source : Ville de Blainville

Linda Ouimet, directrice retraitée du Service de police avec le maire Richard Perreault, deux conseillers et le nouveau directeur Yves Tessier.





Une ville amie des aînés et des enfants

Selon les exigences du Carrefour action municipale et famille (CAMF), la Ville de Blainville est reconnue Municipalité amie des aînés par le gouvernement du Québec. Le programme consiste, notamment, pour les villes, à développer une politique d'inclusion sociale des aînés, à leur offrir des services et à se doter de structures conçues pour les soutenir et les aider à vieillir tout en demeurant actifs. Il est le fruit d'un processus chapeauté par un comité formé d'élus, d'employés de la Ville et de représentants du milieu. La démarche, entreprise dès 2013 par le conseil municipal dirigé par le maire Richard Perreault, demande à la Commission du développement communautaire et social de mener à bien le dossier.

Les domaines d'intervention de cette politique touchent plusieurs sphères d'activité, notamment l'habitat, la participation sociale, la communication, le soutien communautaire, les services de santé et l'engagement social. Réalisé entre mai et novembre 2013 par le comité de pilotage, le portrait sur la situation des aînés de Blainville cible les besoins d'une clientèle qui ira en s'accroissant à cause du phénomène de vieillissement démographique. Ainsi, il faut établir à Blainville un certain nombre de politiques, par exemple la construction de maisons intergénérationnelles et de résidences pour aînés à prix abordables, comme le Manoir Blainville. La révision de la politique tarifaire pour les activités des aînés, le recours à des moyens de communication adaptés à la réalité des aînés, le resserrement des liens intergénérationnels, etc.⁴⁰ sont autant de dossiers mis de l'avant par le comité de pilotage.

Lancée en 2009 au Québec à l'occasion du 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, l'initiative Municipalité amie des enfants (MAE) est un programme d'accréditation et de reconnaissance de l'UNICEF. La MAE s'engage à respecter les droits de l'enfant dans ses opinions, ses besoins et ses priorités. Ceux-ci font partie intégrante des décisions, des politiques et des programmes publics. La municipalité fait place à l'enfant dans toutes ses actions et le considère comme un citoyen à part entière. L'accréditation MAE est la version québécoise de l'initiative Ville amie des enfants lancée en 1996 selon la résolution prise lors de la Seconde Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, laquelle visait à faire des villes des lieux adaptés pour tous. Ainsi, une municipalité accréditée organise les conditions gagnantes pour favoriser l'épanouissement des jeunes en privilégiant leur développement et leur autonomie. En 2015, en collaboration avec UNICEF Canada, le CAMF a renouvelé à la Ville de Blainville son accréditation de MAE⁴¹.

À compter de 2006, une autre initiative touche les jeunes : la mise en place du Conseil jeunesse, qui vise à les initier à la vie démocratique municipale. Cette instance s'adresse aux écolières et aux écoliers du troisième cycle du primaire, et leur permet de s'exprimer tout en réalisant des projets stimulants qui peuvent profiter à la collectivité. À l'occasion du dixième anniversaire du Conseil jeunesse, en 2016, la cohorte de treize représentants de sept écoles primaires participent à des activités



Source : Ville de Blainville

Catherine Harnois, du Service des loisirs et du développement communautaire, en compagnie d'Aline Cyr, une des lauréats lors du vernissage de l'exposition annuelle de Blainville-Art, en novembre 2005.

Ci-haut à droite : la famille Bazinet-Marceau en promenade en vélo avec leurs enfants; ci-bas : randonnée pédestre dans le boisé du parc Équestre.

Une ville en pleine possession de ses moyens

telles que Cinébuzz en vacances, la sélection des livres *Coups de cœur*, la visite des coulisses de la bibliothèque Paul-Mercier, de l'hôtel de ville et du centre communautaire, et une rencontre avec les membres du conseil municipal, en plus d'occuper le rôle de maîtres de cérémonie lors d'événements municipaux. Les participants signent le Livre d'or de la Ville, attestant, pour la postérité, leur participation à ces diverses activités⁴².

En 2016, Blainville obtient le titre de ville familiale par excellence au Canada. Dans le cadre du classement annuel du magazine *MoneySense*, la Ville atteint le premier rang des municipalités canadiennes où il fait bon élever des enfants, en hausse de cinq échelons depuis l'année précédente. Le classement tient compte de critères comme l'accessibilité de services de garde, le nombre élevé d'enfants d'âge scolaire et le marché de l'emploi. Le coût assez bas des programmes de garderie permet à plusieurs villes du Québec de se tailler une bonne place au palmarès. Ainsi, parmi les dix premières places, le Québec compte Lévis (n° 5), Boucherville (n° 6), Gatineau (n° 8), Terrebonne (n° 10) et Blainville (n° 1). Les villes d'Oakville et de Burlington, en Ontario, se classent à la deuxième et à la troisième position. Par contre, le coût moyen par enfant pour les services de garde s'élève à 925 \$ par mois dans les deux villes, alors qu'à Blainville, il n'est que de 166 \$ par mois⁴³.

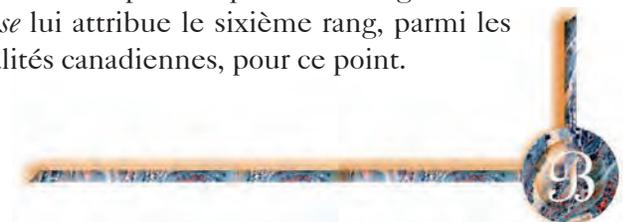
De plus, la Ville de Blainville conserve une place enviable dans le palmarès des dix villes canadiennes reconnues pour sa qualité de vie générale. *MoneySense* lui attribue le sixième rang, parmi les municipalités canadiennes, pour ce point.



Source : Ville de Blainville



Source : Ville de Blainville





Les récipiendaires de l'Ordre du mérite blainvillois

Créé en 1987 et révisé par la Commission du développement communautaire et social en 2008, l'Ordre du mérite blainvillois constitue la plus haute marque de reconnaissance remise par la Ville de Blainville pour souligner et reconnaître officiellement l'apport exceptionnel de personnes qui se sont illustrées grâce à leurs accomplissements ou à leur engagement, lesquels ont connu un rayonnement, en particulier au sein de la collectivité blainvilloise. Au fil des ans, plus de 30 personnes en provenance de divers secteurs sont devenues Membres émérites de l'Ordre.

1987 — Francine Walker

La renommée de Francine Walker n'est plus à faire sur la scène artistique blainvilloise.

1987 — Robin Roy

Robin Roy, artilleur blainvillois de grand talent, a évolué pour l'équipe de baseball junior du Québec.

1987 — René Sauvé

René Sauvé a fait sa marque dans le domaine de la construction domiciliaire.

1988 — Roger Boisvert

Roger Boisvert a dirigé la municipalité de 1962 à 1973. Avant de présider aux destinées de Blainville, officiellement créée en 1968, soulignons que monsieur Boisvert était maire de la Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville qui comptait à l'époque 3500 personnes.

1988 — André De Carufel

André De Carufel a occupé ce même poste de 1973 à 1977 pour ensuite remplir les fonctions de conseiller de 1983 à 1985.

1988 — Olida Thibault

Maire de Blainville de 1958 à 1981, Olida Thibault a été honoré à titre posthume.

En 2010, deux nouveaux paliers ont été ajoutés à l'Ordre, soit le Fleuron et le Laurier. Ces deux niveaux supplémentaires permettent d'honorer des Blainvilloises et des Blainvillois ayant un engagement plus récent au sein de la communauté blainvilloise. Pour chacun des trois niveaux de l'Ordre, les lauréat(e)s reçoivent un prix distinctif.

En 2012, une nouvelle reconnaissance est ajoutée, soit la Palme d'or, qui reconnaît l'engagement remarquable d'une entreprise blainvilloise dans la communauté.

1989 — Jacques Brault

Ancien directeur général de la Ville et du Parc équestre de Blainville, il a été récompensé pour sa contribution exemplaire au développement de Blainville.

1989 — André Daoust

Le curé André Daoust, qui a été à la tête de l'église Saint-Rédempteur pendant sept ans, l'obtient pour son dévouement auprès des personnes dans le besoin.

1989 — Alain Labonté

Le jeune Alain Labonté la décroche avec la mise sur pied d'un projet d'expérimentation de reboisement qui lui a valu une participation à la prestigieuse Expo Science tenue en France.

1991 — Rita Beaulieu

Elle a été directrice du Centre récréatif Blainville et, à ce titre, elle fut une bougie d'allumage dans la vie communautaire blainvilloise.

1991 — Isabelle Chapados

Elle s'est vu attribuer cet honneur pour une invention qui permet de fabriquer du gaz naturel à partir de déchets domestiques. Cette invention lui a aussi valu de nombreuses récompenses à l'échelle québécoise et canadienne.

1991 — Carole Crevier

Entraîneuse sportive émérite, elle a été une formatrice et une motivatrice hors pair pour de nombreux athlètes d'élite du Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral de Blainville.

1991 — Yvon Gamache

Il a mérité de cet honneur en reconnaissance de son étroite implication au sein de la communauté blainvilloise et de son immense capacité à la mobiliser lors de collectes de fonds destinées à plusieurs bonnes causes. Ce n'est pas pour rien qu'il a été surnommé l'homme de 2 millions.

1992 — Pierre Beaulieu

Il a été nommé entraîneur de baseball de l'année au Québec en 1981-1982. De plus, il a divertit des centaines d'enfants blainvillois à titre de père Noël.

1992 — Robert Castro

Ce passionné de radioamateur a été un témoin attentif de nombreuses tragédies internationales et, ce faisant, il fut une source d'information réconfortante pour de multiples familles.

1992 — Ernest Laroche

Il fut conseiller municipal à Blainville de 1993 à 2005 et très actif au sein de sa communauté. Faisant partie de plusieurs associations sportives – tennis, baseball, soccer, hockey – ainsi que communautaires, il était partout sur le territoire, ce qui est encore le cas aujourd'hui.

1994 — Thérèse Ouellette

Elle fut élue artisane de l'année. Sa création d'une imposante mosaïque représentant des municipalités du Québec témoigne de son immense talent.

1994 — Pierre Perreault

Il fut conseiller municipal à Blainville de 1985 à 1993. Son intense engagement bénévole n'a eu de cesse de mousser une multitude de causes qui ont enrichi la vie communautaire blainvilloise.

1995 — Pierre Massie

Homme de solidarité, Pierre Massie s'est, entre autres, signalé par la mise sur pied en 1988 de l'organisme Le Petit peuple qui favorise les échanges entre jeunes et moins jeunes.

1995 — René Croteau

Cette distinction souligne la ténacité de monsieur Croteau à faire de Blainville la terre d'accueil québécoise pour la pratique du fer à cheval. Grâce à son implication, Blainville a été l'hôte de la Classique de l'Est du Canada.

1996 — André Joly

Il a été membre fondateur de plusieurs organismes de loisirs à Blainville et grâce à son grand cœur, il a recueilli des fonds afin de réaliser de nombreuses activités pour venir en aide aux familles défavorisées de Blainville.

1996 — Robert Lavoie

Actuellement coordonnateur à la géomatique à la Ville de Blainville, Robert Lavoie a reçu cet honneur en reconnaissance de son engagement auprès de jeunes sportifs, à titre d'entraîneur du Club d'athlétisme Corsaire-Chaparral, mission qu'il remplit admirablement bien depuis près de 20 ans.

1996 — Paul Mercier

Ancien maire de Blainville de 1977 à 1993, Paul Mercier, s'est vu décerner cet honneur à titre de figure de proue du développement de Blainville pendant cette période.

1998 — Diane Baillargeon

Elle s'est impliquée auprès d'une multitude d'organismes, plus particulièrement la bibliothèque de Blainville qu'elle a contribué à transformer en véritable lieu d'animation.

1998 — Josée Beaugard

Engagée à fond dans l'organisme de la Popote à Roland, Josée Beaugard a également été très active sur le plan provincial pour l'avancement des popotes roulantes.





1998 — René Bourassa

Reconnu pour ses talents de gestionnaire, il a laissé sa marque dans le domaine de la formation professionnelle notamment en fondant, en 1995, le Centre Multiservice qui intègre la formation professionnelle et la formation générale à l'éducation des adultes.

1999 — Myriam Boileau

Plongeuse émérite de calibre international dont les exploits aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004 ont fait la fierté de la municipalité, Myriam Boileau décrochait la prestigieuse récompense en 1999.

1999 — Alexandre Poce

Il a réalisé son rêve, soit celui de devenir avocat malgré les obstacles qui se dressaient devant lui à la suite d'un accident qui l'a rendu quadraplégique. Cette persévérance lui a également valu, la même année, l'obtention de l'Ordre du mérite blainvillois.

2001 — Gaétan Dionne

C'est entre autres en reconnaissance de son engagement soutenu et de son action bienfaitrice au sein du mouvement des jeunes scouts blainvillois que monsieur Dionne a décroché cette récompense en 2000. Il est, entre autres, fondateur du fameux Camporee d'hiver de Blainville et artisan indispensable au Bazar scout N.-D.-A.

2005 — Jeanne-D'Arc Gauthier

C'est sans contredit son grand sens de l'organisation qui amène madame Gauthier, femme de cœur et d'esprit exceptionnelle, à accomplir tant de choses. Sa mission : rassembler les gens, briser l'isolement et répandre la chaleur humaine. C'est en novembre 2005 qu'elle a reçu l'Ordre du mérite blainvillois.

2005 — Gilles Lapalice

La feuille de route « blainvilloise » du lauréat Gilles Lapalice est extrêmement éloquent. En tout et partout, au cours de près de 35 ans d'implication au sein de Blainville, pas moins d'une vingtaine d'organismes sportifs et à vocation sociale ont, de près ou de loin, bénéficié de son altruisme exceptionnel. C'est pourquoi il a reçu cette prestigieuse récompense.

2006 — Rita Brière

Par sa contribution bénévole, elle a participé à l'émancipation des femmes de Blainville et amélioré la qualité de vie des citoyens en plus de permettre à plusieurs de découvrir, lors de différents voyages, le Québec, l'Ontario et les États-Unis à un coût accessible. Elle a été honorée en novembre 2006.

2006 — Jean-Pierre Arvisais

Le professionnalisme, la passion et le dynamisme de Jean-Pierre Arvisais ont permis au Parc équestre de Blainville de devenir l'un des sites équestres permanents les plus fréquentés au Canada et d'atteindre une notoriété internationale, tant pour son rayonnement que la qualité de ses installations. Pour son implication et sa vision, monsieur Arvisais a été récompensé en novembre 2006.

2010 — Sarto Dupéré

Membre fondateur du Centre 50+, Sarto Dupéré est un bénévole qui a vécu au rythme de Blainville depuis sa fondation en 1968. Il s'est fait connaître pendant une vingtaine d'années au mouvement scout. Il a également été très actif au sein du Club Optimiste de Sainte-Thérèse, et a présidé Patinage Laurentides et le conseil régional de Loisirs Laurentides.

2011 — Pierrette Dagenais

Pierrette Dagenais est associée à la Popote à Roland depuis 1977 et au Cercle de Fermières de Blainville depuis 1979. Membre fondatrice du Cercle et première présidente, elle a présidé le conseil d'administration pendant plus d'une douzaine d'années. Résidente de Blainville depuis sa fondation officielle en 1968, madame Dagenais a reçu le Blason d'azur, distinction associée à ce palier.

2012 — Françoise Ouimet

Une bénévole ayant contribué au rayonnement du Cercle de Fermières de Blainville depuis 1979. Résidente de Blainville depuis 1978, Françoise Ouimet oeuvre au sein du Cercle de Fermières depuis 1970 et elle a assumé des fonctions au conseil d'administration à une douzaine d'occasions au fil des ans, en plus de cumuler des responsabilités sur les plans régional et provincial.

2012 — Francine Gendreau

Une bénévole de premier plan auprès des aînés que l'on connaît principalement pour son engagement au mouvement scout N.-D.-A., à la paroisse Sainte-Famille, aux Clubs Lions et Optimiste et plus récemment au Club de l'âge d'or Le Blainvillois.

2012 — IGA Famille Girard (Palme d'or)

La première entreprise lauréate de ce prix a donc été IGA Famille Girard, une entreprise avantagement connue pour son engagement communautaire à Blainville. Depuis 1991, l'entreprise familiale s'est donné des racines importantes au sein de la communauté blainvilloise par les partenariats et maillages qu'elle a élaborés en soutien aux organismes du milieu blainvillois, que ce soit dans le secteur des sports, de la culture, du monde scolaire, de la vie communautaire et du milieu des affaires.

2013 — Geneviève Morissette

Membre fondatrice et bénévole très active depuis 24 ans au sein du Petit Peuple. Native de Blainville, Geneviève Morissette incarne l'action et les valeurs du Petit Peuple. Au fil des ans, elle a mis sur pied plusieurs ateliers en faveur des jeunes : artisanat, cuisine, fleuristerie, horticulture. Elle est à l'origine du développement de la cuisine du Petit Peuple : déjeuners hebdomadaires du dimanche, soupers, buffets, campagnes de tartes, tourtières et pâtés.

Membre du conseil d'administration de l'organisme pendant plusieurs années, elle est membre du conseil des sages depuis 2000. Participante à des stages humanitaires en République dominicaine, elle a également participé activement à la préparation et à l'organisation de stages et de projets auprès des jeunes, tant à titre d'animatrice que comme organisatrice et accompagnatrice. Son leadership, sa capacité à rallier les gens et sa créativité sont reconnus aussi bien au sein du Petit Peuple que dans la communauté.

2013 — Abitations Services immobiliers inc. (Palme d'or)

Entreprise dirigée par Jean-Guy Ayotte. Au cours des dernières années, monsieur Ayotte s'est particulièrement investi auprès de Moisson Laurentides et auprès de la Maison des jeunes de Blainville. Par son engagement, il a contribué au financement de

projets intéressants et porteurs pour ces deux organisations. Il a aussi été membre fondateur du Club Optimiste de Blainville et a présidé, en 2003, la soirée casino-encan au profit de la Société canadienne du cancer. Enfin, Jean-Guy Ayotte a aussi contribué à la Fondation de l'Hôpital de Saint-Eustache et il a aussi siégé au conseil d'administration de l'Association des gens d'affaires de Blainville pendant plusieurs années, assumant notamment la présidence d'honneur de la Classique de golf annuelle.

2014 — Denise Turcotte

Cette Blainvilloise entreprend son bénévolat en 1984 au sein de l'Association de ringuette de Blainville. Membre du conseil d'administration, elle est aussi du groupe qui a mis sur pied le tournoi annuel qui existe toujours à l'heure actuelle, tout en étant bénévole à ce même tournoi pendant plus de 16 ans. Durant cette même période, elle est l'une des instigatrices de la danse du vendredi soir, activité qui existe encore aujourd'hui et qui permet d'amasser des fonds pour cette même association.

Depuis plus de 15 ans, elle est par ailleurs très engagée au sein de l'Association de baseball mineur de Blainville. Elle aura été l'instigatrice du tournoi provincial qui existe toujours aujourd'hui et s'occupe aussi, depuis deux ans, du Festival Rallye Cap Laurentides dont Blainville est la ville hôte. Elle est une référence au sein du baseball mineur à Blainville, mais aussi ailleurs au Québec. Tout organisme rêverait d'avoir une ressource ayant son expérience, son influence et son sens de l'organisation, au sein de son conseil d'administration.

Cette dame a été honorée à plusieurs reprises tant par l'Association de ringuette de Blainville que l'Association de baseball mineur de Blainville, en plus d'être nommée en 1999 et 2003 Bénévole de l'année par Baseball Québec. En 2007, elle recevait aussi un certificat honorifique de l'Assemblée nationale et en 2010, elle était nommée Laurier de l'Ordre dans le cadre du gala annuel de l'Ordre du Mérite Blainvillois. Finalement, elle était nommée cette année Directrice de l'année au gala Méritas de l'Association de baseball mineur de Blainville et Pionnière de la région des Laurentides lors du Gala Méritas de la région Laurentides du baseball.





2014 — Boisvert Chevrolet Buick GMC (Palme d'or)

Établi à Blainville depuis 1983, ce concessionnaire automobile figure depuis 30 ans en tête des ventes au Québec pour les modèles qu'il propose. Boisvert Chevrolet Buick GMC accueille notamment, depuis 22 ans, le Club Lions de Blainville pour sa collecte de sang.

Son vice-président, Jean-Claude Boies, est particulièrement reconnu pour son engagement bénévole dans la communauté blainvilloise. Au cours des dernières années, monsieur Boies s'est particulièrement investi auprès de l'Association des gens d'affaires de Blainville, de la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville, de la Maison des jeunes de Blainville, mais aussi auprès de l'organisme Le Petit Peuple. Finalement, dans le cadre du Gala de la SODET 2014, le Prix Desjardins, qui souligne l'apport exceptionnel d'entrepreneurs à leur collectivité, a été remis à Boisvert Chevrolet Buick GMC.

2015 — Lise Nantel (Membre émérite)

Active sur les plans local, régional, national et même international, Lise Nantel a lancé et mis en œuvre le projet de construction des Habitations Solid'Aires, qui permet à des femmes à faible revenu ou bénéficiaires de l'aide sociale de trouver un logement abordable. Possédant une vaste expérience de bénévolat, et ce, depuis 40 ans, et membre de plusieurs conseils d'administration, elle a notamment développé des programmes de formation et des outils de communication pour permettre aux consommateurs de la région de défendre leurs droits, en plus de sensibiliser les instances gouvernementales à la cause des femmes violentées et d'accompagner plusieurs d'entre elles dans leurs démarches.

2015 — Jean Sigouin (Membre émérite)

Coordonnateur de groupes scouts de 1981 à 1986, Jean Sigouin a été membre du Club d'entraide Notre-Dame-de-l'Assomption. Membre fondateur toujours actif du Centre 50+ Blainville, il a joué un rôle déterminant dans l'implantation du Centre, mais aussi dans son développement. Enseignant de carrière et directeur d'école, il a toujours utilisé ses talents de pédagogue et de leader dans son engagement bénévole.

2015 — Les Emballages Ralik (Palme d'or)

Cette entreprise fondée et dirigée par les frères Ali, Hamdi et Shoukri Mustafa a apporté son soutien à l'Association des gens d'affaires de Blainville et à la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville, mais aussi à une panoplie d'organismes dans la région, dont la Maison des jeunes de Blainville, Moisson Laurentides, Centraide, la Fondation Drapeau et Deschambault ainsi que le Parrainage civique Basses-Laurentides. Les Emballages Ralik se spécialise dans la distribution d'un large éventail de produits (ex. : d'entretien, d'emballage alimentaire et d'emballage industriel).

2016 — Claude Goudezeune (Membre émérite)

Né en France en 1927, Claude Goudezeune a émigré au Canada en 1949. Ses 40 années d'implication font de lui une personne profondément engagée dans sa communauté. Monsieur Goudezeune a notamment été membre du conseil de fabrique à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Il a également cofondé le Club d'entraide Notre-Dame-de-l'Assomption, s'est investi au sein d'un comité pour la construction de la première bibliothèque de Blainville, s'est impliqué à la Caisse populaire de l'Envolée, a été bénévole pour la fondation Le Sentier de l'Entraide et a fondé le Centre 50+ Blainville. Son engagement a d'ailleurs été reconnu par le milieu : il a été honoré, entre autres, à l'occasion de soirées Blainville, tu m'inspires et a reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur.

2016 — Caisse Desjardins de l'Envolée (Palme d'or)

La Ville de Blainville a octroyé la Palme d'or à la Caisse Desjardins de l'Envolée pour son engagement exceptionnel auprès des organismes de Blainville et pour son soutien indéfectible à l'action bénévole sur le territoire. La Caisse Desjardins de l'Envolée est présente dans une panoplie d'événements culturels et de collectes de fonds. Elle s'implique également dans plusieurs causes, telles que la persévérance scolaire, et soutient les gens défavorisés et les organismes communautaires.

Blainville en fête



Source : Ville de Blainville

Les lauréats de la 11^e édition de *Blainville en chansons*.

Robert Charlebois lors de Blainville en fête, édition 2017.



Source : Ville de Blainville





Scène secondaire, Blainville en fête, édition 2017.

Source : Ville de Blainville – Stefan St-Pierre



Concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, en 2017.

Source : Ville de Blainville





Panthéon des sports de Blainville

2015 — Martin Desjardins

Joueur de hockey ayant évolué dans la LNH.

2015 — Donald Audette

Joueur de hockey ayant évolué dans la LNH.

2015 — René Croteau

Récompense remise à titre posthume pour sa grande implication dans le développement de la Ligue de fers.

2016 — Myriam Boileau

Première plongeuse canadienne de l'histoire à être championne du monde (en 1997), elle est également la première à avoir remporté un titre international depuis Sylvie Bernier, en 1984. Elle a aussi participé aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004. Au-delà de ses résultats, c'est surtout la ténacité et la grande force de caractère devant l'adversité qui caractérise le parcours de Myriam Boileau. Celle-ci a d'ailleurs été nommée membre émérite de l'Ordre du mérite blainvillois en 1999.

2016 — Jean-Sébastien Giguère

Cet ancien gardien de but de la LNH a été repêché en 1995 par les anciens Whalers de Hartford. C'est avec les Mighty Ducks d'Anaheim que sa carrière a pris son envol.

En 2002-2003, Jean-Sébastien Giguère a connu une saison remarquable, en remportant 34 victoires et en réussissant 8 blanchissages. Au printemps 2003, il a reçu le trophée Conn-Smythe remis au joueur le plus utile pendant les séries éliminatoires. En 2006-2007, son équipe a remporté la coupe Stanley, qu'il a présentée aux Blainvillois l'été suivant. Retraité depuis 2014, il sera immortalisé au Temple de la renommée de la Ligue de hockey junior majeur du Québec en avril 2017.

2016 — Carole Crevier

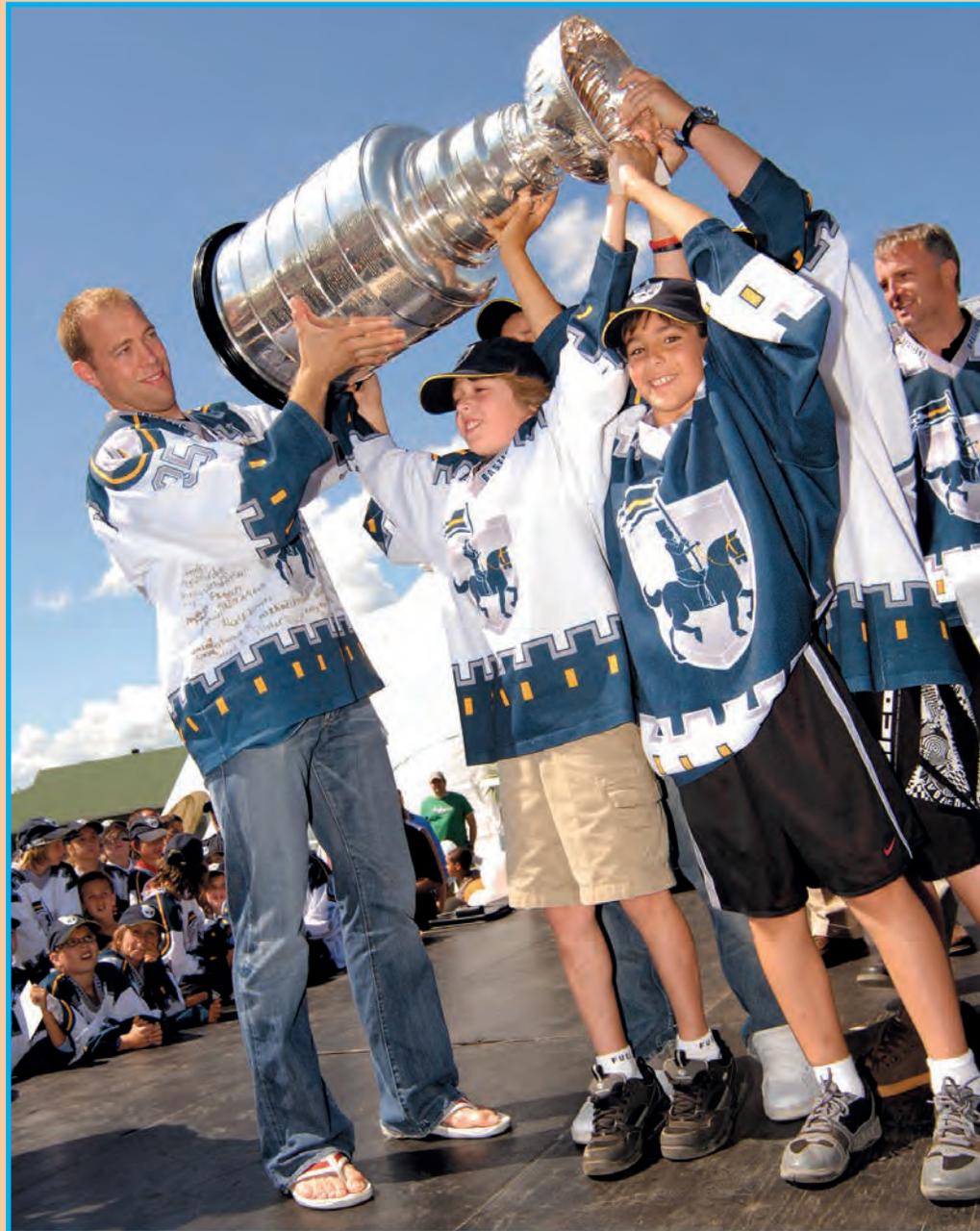
Entraîneuse-chef du club d'athlétisme Corsaire-Chaparral, Carole Crevier a aussi été directrice du comité organisateur des compétitions du club et entraîneuse spécialiste du sprint et des haies. Elle-même coureuse de 400 mètres haies aux Jeux du Canada à St. John's en 1977, elle entraîne depuis plusieurs années divers athlètes de haut niveau. Elle a également agi, entre autres, comme entraîneuse formatrice pour un groupe d'entraîneuses du Burkina Faso et comme entraîneuse-chef d'athlètes du Québec aux Jeux du Canada. Elle a pris part à de nombreux événements nationaux et internationaux, dont les Jeux du Canada, les Jeux de la Francophonie et les Championnats du monde junior. Au fil de sa carrière, Carole Crevier a été honorée par plusieurs organisations, notamment la Fédération québécoise d'athlétisme, Loisirs Laurentides et l'Institut national de formation des entraîneurs. Elle a été nommée membre émérite de l'Ordre du mérite blainvillois en 1991.

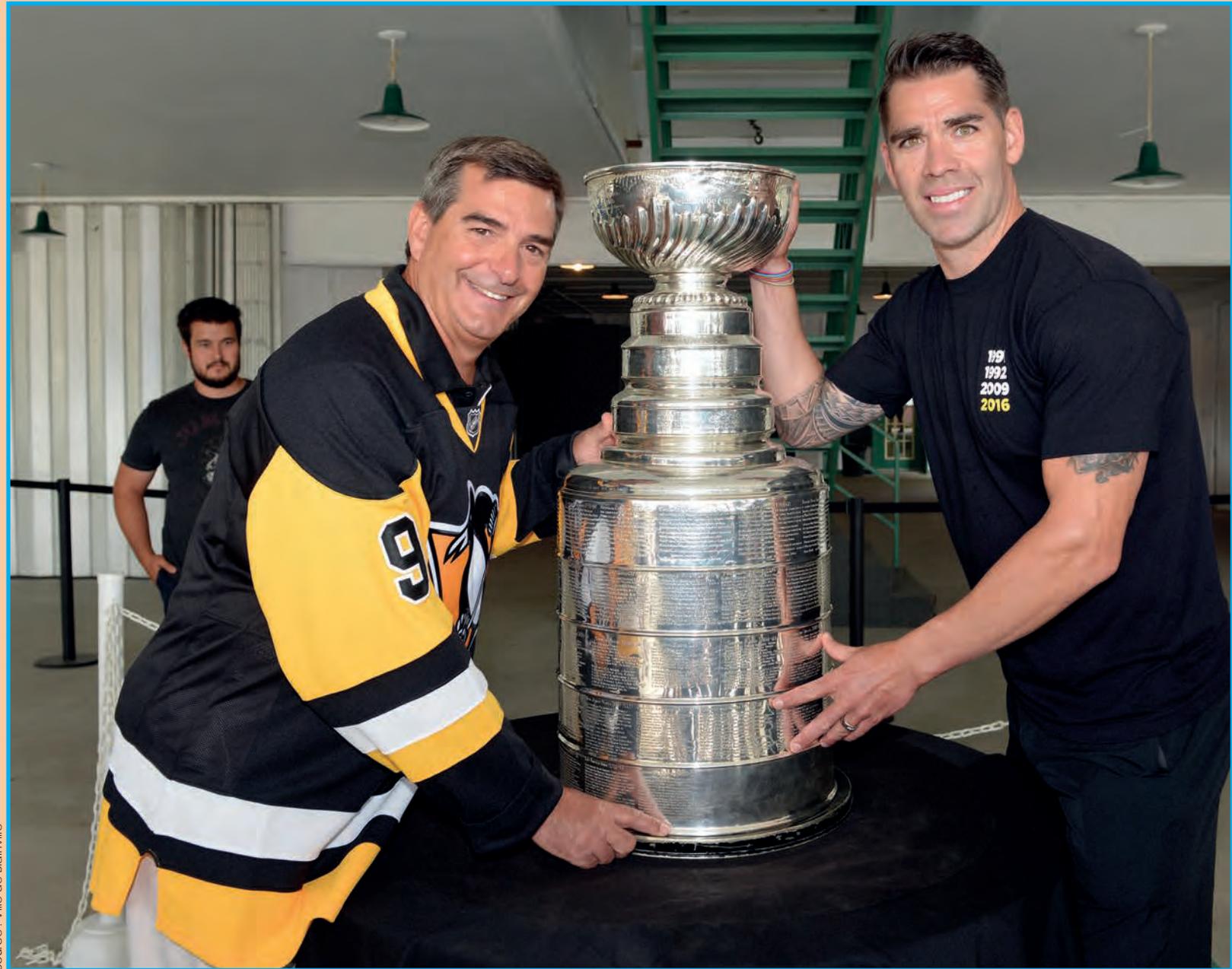
La coupe Stanley en ville

Le gardien blainvillois des Ducks d'Anaheim (Oakland, Californie), Jean-Sébastien Giguère, soulève la coupe Stanley avec deux jeunes des Bastions de Blainville, le lundi 16 juillet 2007, lors d'une activité spéciale de célébration au Parc équestre. En arrière-plan, le maire François Cantin avec le chandail des Bastions.

Page suivante : le maire Richard Perreault avec le joueur des Penguins de Pittsburgh Pascal Dupuis, en 2016.

Source : Ville de Blainville





Source : Ville de Blainville



Liste des élus municipaux 1968-2018

Années	Maires	Conseillers	Années	Maires	Conseillers
8 mai 1968	Roger Boisvert (1 ^{er} mandat)	Marcel Bouchard Roger Rivet Jean-Paul Poirier Arthur Bigras Rosario Filion Gérard Gauvreau	6 novembre 1977	Paul Mercier (1 ^{er} mandat)	Claude St-Gelais Yvon Gamache Claude Vallée Jean Leblond André Fisette Gaétan Cayer
27 octobre 1969	Roger Boisvert (2 ^e mandat)	Arthur Bigras Gérard Gauvreau Roger Rivet Rosario Filion Jean-Paul Poirier Marcel Bouchard	18 octobre 1981	Paul Mercier (2 ^e mandat)	Oneil Charron Armand J. de Medeiros Yvon Gamache Pierrette Desjardins André Fisette Claude Vallée
			- 1 ^{er} mai 1983 (partielle)		André De Carufel (remplace André Fisette)
			3 novembre 1985	Paul Mercier (3 ^e mandat)	Pierre Perreault Armand J. de Medeiros Oneil Charron André Cabana Nicole Werbrouck Michel Fortin
5 novembre 1973	André De Carufel	Gérard Binette Yvon Montreuil Jean-Louis Bourgeois Pierre Desgroseilliers Gaétan Cayer Pierre Viau	5 novembre 1989	Paul Mercier (4 ^e mandat)	Pierre Perreault Josée Leroux de Medeiros Oneil Charron André Cabana Pierre Gingras Gérard Côté Pierre Ruel
- au cours de l'année 1977		Claude St-Gelais (remplace Pierre Desgroseilliers)	- 17 mars 1991 (partielle)		Pierre Bertrand (remplace Josée Leroux de Medeiros)
			- 20 août 1993	Oneil Charron (par intérim)	





Liste des élus municipaux 1968-2018

Années	Maires	Conseillers	Années	Maires	Conseillers
7 novembre 1993	Pierre Gingras (1 ^{er} mandat)	François Lefebvre Pierre Bertrand Pierrette Blouin Jean-Pierre Lapointe Mario Larochelle Michel Arcand Ernest Laroche Norman Findlay	6 novembre 2005	François Cantin (1 ^{er} mandat)	Michèle Murray Alain Portelance Serge Paquette Guy Frigon Normand Dupont Jeannette Lavoie Louis Lamarre Richard Perreault François Garand Marie-Claude Collin
2 novembre 1997	Pierre Gingras (2 ^e mandat)	Isabelle Chartier Pierre Bertrand Serge Paquette Jean-Pierre Lapointe Mario Larochelle Michel Arcand Ernest Laroche Norman Findlay	1 ^{er} novembre 2009	François Cantin (2 ^e mandat)	Liza Poulin Alain Portelance Serge Paquette Guy Frigon Normand Dupont Nicole Ruel Louis Lamarre Richard Perreault François Garand Marie-Claude Collin
4 novembre 2001	Pierre Gingras (3 ^e mandat)	Marie-Josée Gagnon Pierre Bertrand Serge Paquette Jean-Pierre Lapointe Mario Larochelle Dominic Cayer Ernest Laroche Daniel Ratthé			
- 2 novembre 2003 (partielle)		Michèle Murray (remplace Maire-Josée Gagnon)			



Liste des élus municipaux 1968-2018

Années	Maires	Conseillers
3 novembre 2013	Richard Perreault (1 ^{er} mandat)	Liza Poulin Alain Portelance Serge Paquette Guy Frigon Normand Dupont Nicole Ruel Patrick Marineau Alexandre Poce François Garand Marie-Claude Collin
5 novembre 2017	Richard Perreault (2 ^e mandat)	Liza Poulin Stéphane Dufour Serge Paquette Guy Frigon Jean-François Pinard Nicole Ruel Patrick Marineau Stéphane Bertrand Michèle Murray Marie-Claude Collin





Source : Ville de Blainville

Remise de certificats honorifiques lors du 40^e anniversaire de la Ville de Blainville

François Cantin, maire de 2005 à 2013, Oneil Charron, conseiller de 1981 à 1993 et maire par intérim en 1993, André De Carufel, maire de 1973 à 1977, Pierre Gingras, maire de 1993 à 2005, et Paul Mercier, maire de 1977 à 1993.

Des femmes et des hommes en quête d'un milieu de vie

- ¹ Statistique Canada, « Profil du recensement – Recensement de 2016 », [en ligne]. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2473015&Geo2=CD&Code2=2473&Data=Count&SearchText=Blainville&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1] (consulté le 12 juin 2017).
- ² Statistique Canada, « Profil du recensement – Recensement de 2016 », [en ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2473015&Geo2=CD&Code2=2473&Data=Count&SearchText=Blainville&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&TABID=1>] (consulté le 12 juin 2017).
- ³ Statistique Canada, « Profil du recensement – Recensement de 2016 », [en ligne]. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2473015&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Blainville&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&B1=All> (consulté le 7 août 2017).
- ⁴ Statistique Canada, « Profil du recensement – Recensement de 2016 », [en ligne]. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2473015&Data=Count&SearchText=blainville&SearchType=Begins&SearchPR=01&A1=All&B1=All&Custom=&TABID=1> (consulté le 12 juin 2017).
- ⁵ Statistique Canada, « Profil du recensement – Recensement de 2016 », [en ligne]. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-csd-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CSD&GC=2473015> (consulté le 12 juin 2017).
- ⁶ <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-csd-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CSD&GC=2473015> (consulté le 12 juin 2017).
- ⁷ Statistique Canada, « Profil du recensement – Recensement de 2016 », [en ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2473015&Data=Count&SearchText=blainville&SearchType=Begins&SearchPR=01&A1=All&B1=All&Custom=&TABID=1>] (consulté le 13 juin 2017).
- ⁸ Statistique Canada, « Profil du recensement – Recensement de 2016 », [en ligne]. [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-csd-fra.cfm?LANG=Fra&GK=CSD&GC=2473015>] (consulté le 13 juin 2017).
- ⁹ Municipalité de Val-Morin, « Val-Morin, son histoire... », [en ligne]. [val-morin.ca/decouvrir_val-morin/historique.php] (consulté le 4 juillet 2017).
- ¹⁰ ICI Radio-Canada, « Ouverture du dernier tronçon de l'autoroute 50 », *ICI Ottawa-Gatineau*, 26 novembre 2012, [en ligne]. [ici.radio-canada.ca/nouvelle/589191/autoroute-50-ouverture-dernier-troncon] (consulté le 13 juin 2017).
- ¹¹ L'autoroute 50 n'a pas permis, pendant plusieurs décennies, de lier l'Outaouais à l'aéroport de Mirabel. Il s'agit d'une autre raison expliquant l'échec de cet aéroport. Voir aussi, pour cette partie, Serge Laurin, *Histoire des Laurentides*, Québec, IQRC, 1989, p. 515-525.
- ¹² Denis Gravel et Hélène Lafortune, *De la seigneurie à Blainville 2008*, Montréal, Achiv-Histo, 2009, p. 15-16.
- ¹³ *Nord-Info*, 24 mai 1997, p. 4.
- ¹⁴ L'implantation du train de banlieue nécessite finalement un investissement de 2,05 millions de dollars et des coûts d'exploitation de 2,09 millions de dollars. La part de l'AMT pour les coûts d'exploitation est de 1,3 million.
- ¹⁵ Ces travaux auront nécessité un investissement de 14,5 millions de dollars du gouvernement québécois, dirigé alors par le premier ministre Bernard Landry. Les nouveaux rails diminuent le bruit dû aux frottements de même que les secousses désagréables ressenties par les voyageurs. Évalués à 6 millions de dollars, ces rails permettent l'accroissement de la vitesse de croisière jusqu'à 100 kilomètres à l'heure.





- ¹⁶ Agence métropolitaine de transport (AMT), *Fin des travaux pour le prolongement du train de banlieue à Saint-Jérôme*, communiqué, 27 novembre 2006.
- ¹⁷ Christopher Nardi, « Chute d'achalandage sur quatre lignes », *TVA Nouvelles*, 23 février 2015, [en ligne]. [tvanouvelles.ca/2015/02/23/chute-dachalandage-sur-quatre-lignes] (consulté le 13 juin 2017).
- ¹⁸ Agence métropolitaine de transport (AMT), *Ligne de trains de banlieue de Saint-Jérôme. L'AMT prolonge trois trains vers la gare Lucien-L'Allier*, communiqué rédigé par Cision (CNW Telbec), 12 janvier 2016, [en ligne]. [newswire.ca/fr/news-releases/ligne-de-trains-de-banlieue-saint-jerome---lamt-prolonge-trois-trains-vers-la-gare-lucien-lallier-564991051.html] (consulté le 13 juin 2017).
- ¹⁹ Denis Gravel et Hélène Lafortune, *op. cit.*, p. 19.
- ²⁰ Route verte, « Historique », site Web de Vélo Québec, [en ligne]. [routeverte.com/historique] (consulté le 13 juillet 2017).
- ²¹ La contribution d'Hydro-Québec est de l'ordre de 544 790 dollars.
- ²² « Nouvelles pistes cyclables à Blainville réalisé [sic] grâce au PMVI », *Nord-info*, 28 novembre 2016, [en ligne]. [nordinfo.com/actualites/nouvelles-pistes-cyclables-a-blainville-realise-grace-au-pmvi] (consulté le 13 juillet 2017).
- ²³ Denis Gravel et Hélène Lafortune, *op. cit.*, p. 20.
- ²⁴ Brian Myles, « Le rêve évanoui », *Le Devoir*, 1^{er} novembre 2004, [en ligne]. [ledevoir.com/non-classe/67497/le-reve-ewanoui] (consulté le 13 juin 2017).
- ²⁵ Delsan AIM, « Démolition de l'aéroport de Mirabel », 2016, [en ligne]. [delsan-aim.com/fr/projets/aeroport-de-mirabel-demolition] (consulté le 13 juin 2017).
- ²⁶ Mathieu Ste-Marie, « ADM rouvre la piste 06-24 à Mirabel », *Le Mirabel*, 3 janvier 2017, [en ligne]. [lemirabel.ca/actualites/2017/1/3/adm-rouvre-la-piste-06-24-a-mirabel--.html] (consulté le 13 juin 2017). Les travaux de démolition ont coûté 50 millions de dollars.
- ²⁷ André Christin, urbaniste-conseil, *MRC de Thérèse-de-Blainville. Territoire agricole*, novembre 1996, p. 6.
- ²⁸ André Christin, urbaniste-conseil, *op. cit.*, p. 7.
- ²⁹ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en partenariat avec la Commission métropolitaine de Montréal, *Portrait statistique agricole de la MRC de Thérèse-De Blainville*, version modifiée, décembre 2012, [en ligne]. [cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/periodique/PortraitStatAgricole_Therese-De-Blainville.pdf] (consulté le 13 juin 2017).
- ³⁰ Voir site Internet: www.serresmario.com
- ³¹ Entrevue téléphonique avec M^{me} Dorval, 13 juin 2017.
- ³² Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, en partenariat avec la Commission métropolitaine de Montréal, *op. cit.*
- ³³ Certains producteurs, comme Hector Bigras, vendaient leurs choux et leurs laitues au marché Bonsecours dans les années 1950 (entrevue avec Léopold Bigras).
- ³⁴ Entrevue avec Denis Le Guerrier, 19 juin 2017.
- ³⁵ Francis Labbé, « La Rive-Nord à la conquête des étalages de fruits et légumes », *Radio-Canada*, 18 juillet 2016, [en ligne]. [ici.radio-canada.ca/nouvelle/793497/importants-producteurs-agricoles-du-quebec-se-trouvent-sur-la-rive-nord] (consulté le 19 juin 2017).
- ³⁶ Ville de Blainville, *Mise en valeur des milieux naturels du secteur des lacs Fauvel à Blainville*, 23 février 2016, [en ligne]. [blainville.ca/mise-en-valeur-des-milieux-naturels-du-secteur-des-lacs-fauvel-a-blainville] (consulté le 7 juin 2017) ; Ville de Blainville, en collaboration avec la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et Nature-Action Québec, *Mise en valeur des milieux naturels du secteur des lacs Fauvel à Blainville*, communiqué de presse, 23 février 2016, [en ligne]. [blainville.ca/wp-content/uploads/2016/02/cp_octroi_tourbiere_blainville_vf.pdf] (consulté le 8 juin 2017) ; Valérie Schmaltz, « Projet de mise en valeur : les lacs Fauvel à Blainville bientôt accessibles », *Nord Info*, 4 mars 2016, [en ligne]. [nordinfo.com/actualites/projet-de-mise-en-valeur-les-lacs-fauvel-a-blainville-bientot-accessibles-2] (consulté le 7 juin 2017) ; Alice Chantal Tchandem Kamgang, « Lacs Fauvel : un trésor écologique en plein cœur de Blainville », *ICI Radio-Canada*, 23 février 2016, [en ligne]. [rcinet.ca/fr/2016/02/23/lacs-fauvel-un-tresor-ecologique-en-plein-coeur-de-blainville] (consulté le 7 juin 2017).
- ³⁷ Archives de la Ville de Blainville, revue de presse, Réseau d'information municipale, 2 septembre 2016.
- ³⁸ Pour cette partie, voir Denis Gravel et Hélène Lafortune, *op. cit.*, p. 25 à 28.
- ³⁹ Reine Côté, « Blainville : un immense projet de développement immobilier », *Nord-Info*, 21 février 2014, [en ligne]. [nordinfo.com/economie/blainville-un-immense-projet-de-developpement-immobilier] (consulté le 5 juillet 2017).
- ⁴⁰ Valérie Maynard, « Quartier de la Gare : Blainville aura un nouveau centre-ville », *Nord-Info*, 20 novembre 2012, [en ligne]. [nordinfo.com/actualites/quartier-de-la-gare-blainville-aura-un-nouveau-centre-ville] (consulté le 26 juin 2017).
- ⁴¹ Archives de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *Étude de l'évolution administrative de la Commission scolaire de Saint-Thérèse, comté de Terrebonne 1841-1978*.
- ⁴² La Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes, *25 000 jeunes 25 ans d'engagement*, La Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes, 1986, p. 46.
- ⁴³ Archives de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Michel Gratton, *La CSSMI : une jeune organisation... mais une longue tradition*, Saint-Eustache, CSSMI, juin 2007.
- ⁴⁴ Information provenant des fonctionnaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.
- ⁴⁵ Les données proviennent de la Commission scolaire des Mille-Îles; elles représentent une évaluation des effectifs scolaires de l'année en cours.
- ⁴⁶ École sous la juridiction de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

- ⁴⁷ Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *rapport annuel 1998-1999*, p. 78.
- ⁴⁸ Archives de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Commission scolaire de Sainte-Thérèse, *procès-verbaux des réunions des commissaires d'écoles*, 18 août 1981, 10 novembre 1981 et 9 mars 1982.
- ⁴⁹ *La Voix des Mille-Iles*, 4 septembre 1988.
- ⁵⁰ Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *rapport annuel 1999-2000*, p. 74.
- ⁵¹ Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *rapport annuel 2001-2002*, p. 20.
- ⁵² Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *rapport annuel 2002-2003*, p. 66.
- ⁵³ Archives de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Commission scolaire de Sainte-Thérèse, *procès-verbaux des réunions des commissaires d'écoles*, 24 mars 1997.
- ⁵⁴ Archives de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *Certificat de réception provisoire*, 25 novembre 1997.
- ⁵⁵ Archives de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Commission scolaire de Sainte-Thérèse, *procès-verbaux des réunions des commissaires d'écoles*, 8 septembre et 27 octobre 1992.
- ⁵⁶ Archives de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, Commission scolaire de Sainte-Thérèse, *procès-verbaux des réunions des commissaires d'écoles*, 22 juin 1993.
- ⁵⁷ Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *rapport annuel 2001-2002*, p. 63.
- ⁵⁸ *Nord Info*, 10 janvier 2004.
- ⁵⁹ Archives de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *Certificat de paiement*, 26 mars 2004.
- ⁶⁰ Des compagnies minières participent aussi à titre de commanditaires à ce projet : Alcan, Cambior, Graymont Québec, la Compagnie minière Québec Cartier, Les Produits Alba, Mines Agnico Eagle, Mines Aurizon, Mine Richmond East-Amphi, QIT Fer et Titane, Ressources Campbell et Timcal Canada. La réalisation du parc géologique de l'école des Semailles bénéficie sur le plan du matériel nécessaire à sa mise en place de l'aide de Simplex Location d'Équipement, Jonathan Bellerose, Matco-Ravary, Hewitt Équipement et Suzanne Bergeron.
- ⁶¹ *Nord Info*, 11 mai 2002, p. 28.
- ⁶² Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *rapport annuel 2000-2001*, p. 66.
- ⁶³ Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *rapport annuel 2001-2002*, p. 62.
- ⁶⁴ *Le Courrier*, 9 novembre 2002, p. 3.
- ⁶⁵ Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *rapport annuel 2001-2002*, p. 80.
- ⁶⁶ *Nord Info*, 24 août 2002, p. 21.
- ⁶⁷ Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, *Communiqué de presse : Nouvelle école secondaire de Blainville inaugurée et nommée École secondaire Henri-Dunant*, 1^{er} mai 2006.
- ⁶⁸ *Nord Info*, 8 octobre 2005, p. 7.
- ⁶⁹ www.linfonet.com/articles/voix/070124/art9/index.html
- ⁷⁰ Ville de Blainville, *Blainville inspirante*, non daté, [en ligne]. [loisir-municipal.qc.ca/uploads/C4.2_Zone_loisirs_jeunesse.pdf] (consulté le 8 juin 2017).
- ⁷¹ Ville de Blainville, *Centre d'activités pour les aînés et relocalisation de La Zone*, communiqué, 18 mai 2017, [en ligne]. [blainville.ca/wp-content/uploads/2017/05/cp_annonce_aines_jeunes_vf.pdf] (consulté le 7 août 2017).
- ⁷² Nathalie Deraspe, « Blainville inaugure officiellement la maison des naissances du Boisé », *Accès. Le journal des Pays d'en Haut*, 22 mai 2009, [en ligne]. [journalaces.ca/actualite/blainville-inaugure-officiellement-la-maison-des-naissances-du-boise] (consulté le 8 juin 2017).

Aux origines seigneuriales de Blainville

- ¹ W. Stanford Reid, « Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. I, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, p. 303-304.
- ² Lionel Bertrand et Pauline Ouimet-Charron, *La seigneurie de Blainville après 300 ans*, Collection Thérèse-de-Blainville, tome I, Sainte-Thérèse, Éditions Sainte-Thérèse-de-Blainville, 1983, p. 5.
- ³ L'information a été puisée dans les *Cahiers historiques, Histoire de Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse-de-Blainville 1789-1939*, Montréal, La Société Historique de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 1949, p. 15 à 86, et Lionel Bertrand, « La palpitante histoire du royaume de Blainville », dans *La Voix des Mille Îles*, n° 43, 19 septembre 1968.
- ⁴ W. Stanford Reid et Bernard Weillbrenner, « Jean Petit », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. II, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 544.
- ⁵ Voir site internet Archiv-Histo.com : *Parchemin, banque de données notariales du Québec ancien (1626-1800)* sous la direction d'Hélène Lafortune et de Normand Robert, Société de recherche historique Archiv-Histo, Montréal, 2017. Adhémar dit Saint-Martin, Jean-Baptiste, 18 mars 1729 : Concession d'une terre située dans la seigneurie de Langloiserie dans la rivière Jesus; par Marie-Thérèse Dugué, veuve de Charles-Gaspard Piot de Langloiserie, écuyer, chevalier de l'Ordre militaire de St-Louis et lieutenant de Roi de la ville et gouvernement de Québec, à Joseph Phillion, ce acceptant par Antoine Phillion, son père.
- ⁶ On retrouve dans la banque *Parchemin* plusieurs concessions consenties par Marie-Thérèse Dugué, veuve de Charles-Gaspard Piot de Langloiserie, en décembre 1729, devant le notaire Jean-Baptiste Adhémar.





- ⁷ *Cahiers historiques, Histoire de Sainte-Thérèse, op. cit.*, p. 89-91. À cet endroit précis, le manoir seigneurial aurait été érigé. Il s'agit ici du berceau de Sainte-Thérèse.
- ⁸ *Ibid.*, p. 91. Les *Cahiers historiques* mentionnent que les concessions aux frères Charbonneau auraient été les seules consenties par la seigneuresse fondatrice Dugué-Langloiserie. Or la banque *Parchemin* révèle qu'elle avait également accordé des concessions en 1729. Voir référence 68.
- ⁹ *Parchemin, op. cit.*, minute Claude-François Coron, 28 juillet 1742 : Concession d'une terre située dans la seigneurie des Mille Isles de Langloiserie; par Louis-Hector Piot de Langloiserie, écuyer et seigneur des Mille-îles, à Joseph Filatro dit St Louis, habitant, de l'île Jésus.
- ¹⁰ *Cahiers d'histoire, op. cit.*, p. 45.
- ¹¹ Pour l'histoire de la famille de Céleron de Blainville, voir *Bulletin des Recherches historiques*, vol XV, n° 10, 1909, p. 302-414.
- ¹² Voir *Parchemin*, minute Pierre-Rémi Gagnier, 15 juillet 1794 : Cession du quart du fief et seigneurie des Milles Isles, vulgairement appelé seigneurie de Blainville situé au nord de la rivière Jésus faisant partie de la paroisse de Ste Therese; par Louis Hertel de Chambly, écuyer, ancien officier des troupes de la marine de ce Pays, seigneur et propriétaire d'une partie de la seigneurie des Mille-Îles et Marie-Hippolyte Celoron, son épouse, de Blainville, à Simon Fraser, maître chirurgien, du bourg de Terrebonne, comté D'effingham.
- ¹³ Il faut toujours user de prudence dans la conversion d'un système monétaire à un autre. À cette époque, un dollar canadien vaut environ cinq ou six livres. Voir à ce sujet Cameron Nish, *Les bourgeois-gentilshommes de la Nouvelle-France, 1729-1748*, Montréal/Paris, Fidès, 1968, p. 26. Voir aussi Alan Bruce McCullough, *La monnaie et le change au Canada des premiers temps jusqu'à 1900*, Ottawa, Parcs-Canada, 1987, p. 17 à 41.
- ¹⁴ W. Stanford Reid, « Hubert-Joseph Lacroix », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VI, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 421-422.
- ¹⁵ Selon Lionel Bertrand, *op. cit.*, p. 5.
- ¹⁶ Site Internet du ministère de l'Éducation : meq.gouv.qc.ca/rems/brochu/histori/
- ¹⁷ « Aujourd'hui » fait ici référence à la fin des années 1930.
- ¹⁸ *Cahiers Historiques, Sainte-Thérèse-de-Blainville, 1789-1839, op. cit.*, p. 98.
- ¹⁹ Le chansonnier Jean-Pierre Ferland a immortalisé cette route en lui consacrant une chanson sur l'album « Le Soleil » : « À 600 milles à l'heure sur la route 11 ».
- ²⁰ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal, 1^{er} décembre 1930.

De Sainte-Thérèse à Sainte-Famille : l'évolution des paroisses catholiques sur le territoire seigneurial

- ¹ *Cahiers Historiques, Sainte-Thérèse-de-Blainville 1789-1939, op. cit.*, p. 126.
- ² *Ibidem*, p. 129-130. On peut consulter également Jacques de Villers, Gérard Proulx et Pierre Bergevin, *Paroisse Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse*, avril 1987.
- ³ Selon Jacques de Villers, *op. cit.*, p. 40, le collège jaune aurait été démolé en 1857.
- ⁴ Jacques de Villers, *ibidem*, p. 39.
- ⁵ Bernard Denault, « Charles-Joseph Ducharme », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VIII, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1985, p. 268-271.
- ⁶ *Cahiers Historiques, Histoire de Sainte-Thérèse, 1789-1939, op. cit.*, p. 147-153, et Jacques de Villers, *op. cit.*
- ⁷ *Cahiers historiques, Histoire de Sainte-Thérèse, op. cit.*, p. 154.
- ⁸ Selon le dossier du Comité d'histoire de Blainville, archives de l'Évêché de Saint-Jérôme.
- ⁹ Pauline Ouimet-Charron, « Sacré-Cœur (Sainte-Thérèse-de-Blainville) » dans Gérard Lajeunesse, *Une Église se raconte : Saint-Jérôme, 1951-2001*, Outremont, Carte Blanche, 2001, p. 230.
- ¹⁰ Pauline Ouimet-Charron, « Sacré-Cœur (Sainte-Thérèse-de-Blainville) » dans Gérard Lajeunesse, *Une Église se raconte : Saint-Jérôme, 1951-2001*, Outremont, Carte Blanche, 2001, p. 229.
- ¹¹ *Le Progrès*, 17 août 1966, p. 3-A.
- ¹² *Desserte de l'école Saint-Edmond et Saint-Rédempteur*, Notes de l'évêché de Saint-Jérôme, été 1988.
- ¹³ Dossiers comité d'histoire de Blainville, *Notre-Dame-du-Chemin et Notre-Dame-de-l'Assomption*, Notes de l'évêché St-Jérôme, été 1988, p. 1.
- ¹⁴ *Ibidem.*, p. 2.
- ¹⁵ André Harnois et Germain Ouimet, « Très-Saint-Sacrement (Blainville et Terrebonne) », dans Gérard Lajeunesse (dir.), *Une Église se raconte : Saint-Jérôme, 1951-2001*, Outremont, Carte Blanche, 2001, p. 253.
- ¹⁶ André Harnois et Germain Ouimet, *op. cit.*, p. 253. Les auteurs proposent la date du 6 novembre 1966.
- ¹⁷ Tiré de l'album du 16^e anniversaire de la célébration de la messe intitulé « Desserte du Très-Saint-Sacrement 1953-1969 ».
- ¹⁸ Site Internet de l'Assemblée des évêques du Québec. www.eveques.qc.ca

Aux origines municipales de Sainte-Thérèse-de-Blainville

- ¹ Diane Saint-Pierre, *L'évolution municipale du Québec des régions. Un bilan historique*, Sainte-Foy, UMRCQ, 1994, p. 47-48.
- ² Alain Baccigalupo, *Les administrations municipales québécoises des origines à nos jours, anthologie administrative, tome I : les municipalités*, Montréal, Agence d'Arc, 1984, p. 66.
- ³ Diane Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 51.
- ⁴ Alain Baccigalupo, *op. cit.* p. 71.
- ⁵ Serge Courville (dir.) et al., *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1860)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 95.
- ⁶ *Ibidem.*
- ⁷ *Ibidem.*
- ⁸ Cahiers historiques, *Histoire de Sainte-Thérèse, Sainte-Thérèse-de-Blainville 1789-1939*, Montréal, Société historique de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 1949, p. 207.
- ⁹ Pour connaître les limites exactes de la municipalité du village de Sainte-Thérèse, voir Serge Courville, *op. cit.* p. 95-96.
- ¹⁰ Site Internet de la Ville de Bois-des-Filion : ville.bois-des-filion.qc.ca
- ¹¹ Commission de toponymie, *Noms et lieux du Québec, dictionnaire illustré*, Québec, Les Publications du Québec, 2006.
- ¹² Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 10 décembre 1855.
- ¹³ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 9 février 1857.
- ¹⁴ Sur motion de Jos Filiatrault et à l'unanimité, l'ordre est donné au secrétaire-trésorier d'informer le préfet du comté de Terrebonne, S. Desaulniers, de convoquer aussitôt que possible ou comme bon lui semblera une assemblée générale pour tous les habitants du comté pour « s'enquérir de l'opinion publique sur l'opportunité de signer ou non, différentes exécutions contres les municipalités locales de ce comté ». Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 4 mai 1857.
- ¹⁵ Robert Prévost, Suzanne Gagné et Michel Phaneuf, *L'histoire de l'alcool au Québec*, Québec, Société des alcools du Québec et Alain Stanké, 1986, p. 52.
- ¹⁶ Yves Roby, « Charles Chiniquy », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990, vol. XII, p. 205-209.
- ¹⁷ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 7 avril 1863.
- ¹⁸ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 4 avril 1864.
- ¹⁹ Robert Prévost, Suzanne Gagné et Michel Phaneuf, *Histoire de l'alcool au Québec*, Québec, Société des alcools du Québec et Alain Stanké, 1986, p. 53.
- ²⁰ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 5 juillet 1909.
- ²¹ Pour plus d'informations sur le plan provincial, voir Denis Goulet, « Des bureaux d'hygiène municipaux aux unités sanitaires. Le conseil d'hygiène de la province de Québec et la structuration d'un système de santé publique 1886-1926 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n° 4, p. 491-520.
- ²² Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 2 février 1903.
- ²³ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 6 avril 1925.
- ²⁴ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 5 juillet 1921.
- ²⁵ James Iain Gow, *Histoire de l'administration publique québécoise 1867-1970*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal/L'Institut d'administration publique du Canada, 1986, p. 108.
- ²⁶ *Ibid.*, p. 109.
- ²⁷ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 5 juin 1917.
- ²⁸ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 4 décembre 1922.
- ²⁹ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 1^{er} juin 1926.

Sous l'influence de la crise économique de 1929

- ¹ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 3 février 1930.
- ² Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 7 avril 1930.





- ³ Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec, vol. XXX, Camilien Houde*, Montréal/Paris, Fidès, 1958, p. 12, 15 et 155.
- ⁴ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 7 mai 1929.
- ⁵ Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec 1896-1960*, Sillery, Septentrion, 1997, p. 187.
- ⁶ Pour un portrait plus détaillé de la situation, voir La Fédération de l'Union des Producteurs agricoles de Lanaudière, *Pour que vivent bêtes et gens*, Joliette, Imprimerie Housseaux, 1984, p. 92-93.
- ⁷ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal, 1986, p. 75.
- ⁸ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 5 janvier 1931.
- ⁹ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 7 avril 1931.
- ¹⁰ Loi 21 George V, chap. 2. Archives de la Ville de Blainville, règlement n° 50 autorisant un emprunt de 7000 \$ pour remédier au chômage dans la municipalité, 7 avril 1931.
- ¹¹ Archives de la Ville de Blainville, règlement n° 53 pour autoriser la Corporation de la paroisse Sainte-Thérèse-de-Blainville à emprunter sous formes de débetures, remboursables en dix années une somme de cinq mille cinq cent piastres..., 7 juin 1932. Ce règlement précise les modalités du remboursement offert par le gouvernement. Pour la municipalité, une somme supplémentaire de 500\$ est à prévoir pour payer les frais d'intérêts et d'administration. Procès-verbal des réunions du conseil municipal, 6 octobre 1931.
- ¹² Archives de la Ville de Blainville, règlement n° 52 autorisant un emprunt de 15 000 \$ pour remédier au chômage dans la municipalité, 10 novembre 1931. Le règlement autorise l'émission d'obligations de 15 000 \$ et la part des deux paliers de gouvernement s'élève à 7 500\$ pour le financement de ces travaux publics.
- ¹³ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 14 décembre 1933.
- ¹⁴ Archives de la Ville de Blainville, règlement n° 62 autorisant un emprunt au montant de 6000 \$..., 20 novembre 1933.
- ¹⁵ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 2 octobre 1934.
- ¹⁶ *Ibidem*.
- ¹⁷ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 3 décembre 1934.
- ¹⁸ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 3 mai 1932.
- ¹⁹ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 5 février 1934.
- ²⁰ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 24 février 1934.
- ²¹ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 19 septembre 1933.

²² Cette aide peut être chiffrée à 509 \$.

²³ Irénée Vautrin (1888-1974), né le 21 décembre 1888 dans la paroisse de Saint-Édouard-de-Saint-Georges, est élu député libéral dans la circonscription de Montréal-Saint-Jacques à l'Assemblée législative aux élections de 1919. Il est défait en 1923, puis réélu en 1927 et 1931. Sa nomination en tant que ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries dans le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau date du 25 juillet 1934. Il est défait aux élections de 1935. Voir *Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978*, Québec, Assemblée nationale du Québec, 1980, p. 578.

²⁴ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 20 novembre 1933.

²⁵ Du nom de Norman Rogers, ministre fédéral du Travail, et de Henry Lemaître Auger, ministre provincial de la Colonisation; voir Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec, 1896 à 1960*, Sillery, Septentrion, 1997, p. 239.

²⁶ James Iain Gow, *Histoire de l'administration publique québécoise 1867-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 113 et 222.

De la Seconde Guerre mondiale à la naissance de Blainville

¹ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 5 août 1947.

² Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert et François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal Express, 1986, p. 64.

³ *Journal Le Courrier*, « Histoire de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Le Plan Bouchard », 4 novembre 2006, p. 2.

⁴ Comité d'histoire de Blainville, *Le plan/camp Bouchard mérite d'être sauvegardé*, octobre 2002, p. 4.

⁵ Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, août 1942.

⁶ Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, mars 1944.

⁷ Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, août 1944.

⁸ Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, janvier 1944.

⁹ Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, janvier 1944.

¹⁰ Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, novembre 1942.

¹¹ Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, février 1944.

¹² Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, février 1944.

¹³ C'est ce que déclare la revue *Shel-Dite*.

¹⁴ Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, février 1944.

¹⁵ Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, août 1944.

- ¹⁶ À plusieurs reprises, les employés du Plan Bouchard dépasseront l'objectif de départ. Lors de la campagne d'emprunts n° 3, l'objectif fixé à 110 000 \$ est largement dépassé pour atteindre des ventes de 225 350 \$. Finalement, l'objectif de la dernière campagne des emprunts (n° 8) fixé à 455 000 \$ est aussi dépassé pour atteindre 616 850 \$.
- ¹⁷ « Histoire de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Le Plan Bouchard », *Journal Le Courrier*, 4 novembre 2006, p. 15.
- ¹⁸ *Ibidem*.
- ¹⁹ Marc Corbeil (dir.), *Blainville, une histoire à raconter*, Blainville, Ville de Blainville, 1989, p. 54.
- ²⁰ Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, août 1944.
- ²¹ Archives du Comité d'histoire de Blainville, *Shel-Dite*, août 1944.
- ²² Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 2 juillet 1952.
- ²³ *Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978*, Québec, Assemblée nationale du Québec, 1980, p. 49-50.
- ²⁴ Site Internet de l'Assemblée nationale : assnat.qc.ca/fra/membres/notices/b/bertl.htm
- ²⁵ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 7 janvier 1955.
- ²⁶ *La Voix des Mille-Îles*, 4 septembre 1958.
- ²⁷ Le nom change le premier janvier 1965 pour celui d'Air Canada.
- ²⁸ Durant toute la période de recherche, on compte en service 1500 personnes du ministère du Transport, du Conseil national de recherches, du ministère de la Défense nationale, de l'Armée royale canadienne (ARC), de l'Armée, d'Air Canada, de la Croix-Rouge et de la Protection civile de Montréal.
- ²⁹ *Dimanche Matin*, 1^{er} décembre 1963.
- ³⁰ *La Voix des Mille-Îles*, 12 décembre 1963.
- ³¹ *Rapport de la Commission d'enquête sur l'écrasement d'un aéronef des Lignes aériennes Trans-Canada DC 8 CF-TJN à Ste-Thérèse de Blainville (QUÉ.) le 29 novembre 1963*, Du décret du Conseil C.P. 1964-1544 du 8 octobre 1964, rapport déposé en juin 1965.
- ³² *Rapport de la Commission d'enquête sur l'écrasement d'un aéronef des Lignes aériennes Trans-Canada DC 8 CF-TJN à Ste-Thérèse de Blainville (QUÉ.) le 29 novembre 1963, op. cit.*, p. 32.
- ³³ *Ibidem*.
- ³⁴ *Ibid.*, p. 34.
- ³⁵ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal, 1^{er} avril 1965.
- ³⁶ « Le règlement 272 N. S. Concernant la fusion », *La Voix des Mille-Îles*, 25 mars 1965, p. 1. Voir aussi un autre article dans le même numéro dans lequel le maire Roger Boisvert fait part de ses commentaires : « La fusion de la cité et de la paroisse sera-t-elle un échec ? »
- ³⁷ « La Cité de Ste-Thérèse maintient ses positions », *La Voix des Mille-Îles*, 28 avril 1965.
- ³⁸ « En marge de la fusion », *La Voix des Mille-Îles*, 10 juin 1965, p. 1.
- ³⁹ Voir quelques articles à ce sujet dans *La Voix des Mille-Îles*, 16 septembre 1965 et 25 septembre 1965.
- ⁴⁰ D'autres personnes siègent au conseil d'administration : le commissaire Patrick Lynch, le commissaire-adjoint Conrad Gauvreau, le conseiller technique Philippe Joly, les conseillers juridiques de la firme Guérin & Cliche et l'urbaniste Marc Dancose.

Une ville en pleine possession de ses moyens

- ¹ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal, 6 juin 1968.
- ² Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal, 4 mai 1972.
- ³ Au coût de 2,3 millions de dollars.
- ⁴ Créée le 1^{er} janvier 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe quatre-vingt-deux municipalités, où résident plus de 3,9 millions de personnes réparties sur plus de 4 360 km². La CMM exerce ses compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, du logement social, du transport en commun et de l'environnement.
- ⁵ Ville de Blainville, « Inauguration du boisé du Plan Bouchard : un investissement de 241 299 \$ réparti entre la CMM et la Ville de Blainville », site Web de la Ville de Blainville, [en ligne]. [blainville.ca/inauguration-boise-plan-bouchard-investissement-de-241-299-reparti-entre-cmm-ville-de-blainville] (consulté le 7 juin 2017); Christian Asselin, « Blainville aménage 3,2 kilomètres de sentiers », *Nord-info*, 31 mars 2016, [en ligne]. [nordinfo.com/actualites/blainville-amenage-32-kilometres-de-sentiers-2] (consulté le 7 juin 2017).
- ⁶ Cet édifice, construit au coût de 3,7 millions de dollars, est payé comptant par la Ville de Blainville !
- ⁷ *Le Courrier*, 14 février 1999, p. 7.
- ⁸ *Nord Info*, 6 novembre 1999, p. 38.
- ⁹ Archives privées de Gilles Lapalice, procès-verbaux des réunions du conseil d'administration du Centre récréatif Blainville, 1^{er} juillet 1969.
- ¹⁰ *La Voix des Mille-Îles*, février 1977.
- ¹¹ *La Voix des Mille-Îles*, juillet 1977.
- ¹² Au cours des années allant de 1976 à 1981, il étudie aussi à l'université pour obtenir un baccalauréat en récréologie et parfaire ainsi sa formation.
- ¹³ À ne pas confondre avec le Centre récréatif Blainville. Le Centre Sportif Blainville organise des bingos pour financer la construction et l'entretien de l'aréna.
- ¹⁴ *La Voix des Mille-Îles*, 25 janvier 1978.





- ¹⁵ Association des bibliothèques publiques du Québec, « Inauguration de la bibliothèque Paul-Mercier de Blainville », site Web de l'Association, [en ligne]. [abpq.ca/fr/inauguration-de-la-bibliotheque-paul-mercier-de-blainville] (consulté le 7 juin 2017).
- ¹⁶ Ville de Blainville, « Blainville inaugure la bibliothèque Paul-Mercier », site Web de la Ville de Blainville, 22 septembre 2015, [en ligne]. [blainville.ca/en-presence-de-la-ministre-helene-david-et-des-enfants-de-feu-paul-mercier-la-ville-de-blainville-inaugure-la-bibliotheque-paul-mercier] (consulté le 7 juin 2017); Parlement du Canada, fiche sur le député Paul Mercier, [en ligne]. [bdp.parl.ca/parlinfo/Files/Parliamentarian.aspx?Item=B74CB34F-7C9E-4111-BC13-6CA37DFB919A&Language=F&Section=ALL] (consulté le 16 juin 2017).
- ¹⁷ Ville de Blainville, « La bibliothèque Paul-Mercier certifiée LEED Argent », communiqué de presse, 23 mai 2017, [en ligne]. [blainville.ca/wp-content/uploads/2017/05/cp_bibliotheque_LEED_vf.pdf] (consulté le 8 juin 2017); Cosoltec, « Bibliothèque Paul-Mercier », site Web de Cosoltec, [en ligne]. [cosoltec.com/projet/bibliotheque-paul-mercier-blainville] (consulté le 7 juin 2017).
- ¹⁸ Christian Asselin, « Une autre récompense pour la bibliothèque Paul-Mercier », *Nord-info*, 21 février 2017, [en ligne]. [nordinfo.com/culture/une-autre-recompense-pour-la-bibliotheque-paul-mercier] (consulté le 26 juin 2017).
- ¹⁹ Au coût de 34 000 dollars.
- ²⁰ <https://www.zone911.com/actualites/services-urgences/incendie/item/18728-blainville-maintenant-de-la-garde-en-caserne-24-h-24-7-jours-sur-7> (consulté le 22 juin 2017). Fanny Arnaud, « Une réalisation au bénéfice de la population », *L'Écho de la Rive Nord*, 17 juin 2014, [en ligne]. [lechodelarivenord.ca/actualites/politique/160574/une-realisation-au-benefice-de-la-population] (consulté le 22 juin 2017).
- ²¹ Au coût de 50 000 dollars.
- ²² *Le Courrier de Groulx*, 11 juin 1989.
- ²³ *Le Courrier de Groulx*, 22 octobre 1989.
- ²⁴ *Nord-Info*, 11 septembre 2004.
- ²⁵ Archives de la Ville de Blainville, procès-verbaux des réunions du conseil municipal, 20 janvier 1975.
- ²⁶ Même.
- ²⁷ *Courrier de Groulx*, 19 septembre 1993, p. 20.
- ²⁸ Cet investissement est de 37 millions de dollars.
- ²⁹ *Le Courrier*, 12 février 2005, p. 6.
- ³⁰ Ville de Sainte-Thérèse, « Station de purification de l'eau », site Web de la Ville de Sainte-Thérèse, [en ligne]. [sainte-therese.ca/services-aux-citoyens/edifices-municipaux/station-de-purification-de-leau.html] (consulté le 10 juillet 2017).
- ³¹ Ville de Blainville, *Infrastructures d'eau potable dans le secteur Paul-Albert*, communiqué de presse, 12 août 2009.
- ³² Totalisant 2,5 millions de dollars.
- ³³ *Nord Info*, 19 mars 1989, p. 3.
- ³⁴ Cette subvention est de 700 000 dollars, sur un coût total de 1,4 million de dollars.
- ³⁵ Cette partie du livre provient de communiqués émis par la Ville de Blainville. Il est toujours délicat de faire état de nouvelles de l'actualité dans un ouvrage à caractère historique sans avoir de recul sur les événements. Cette partie reste sujette aux risques inhérents de l'évolution politique et du contexte économique qui peuvent remettre parfois à plus tard des projets ou changer des ententes.
- ³⁶ *La Voix des Mille-Îles*, 25 février 2009, p. 3. *Nord-Info*, 28 février 2009, p. 39.
- ³⁷ François-David Rouleau, « Blainville fait l'acquisition du Centre d'excellence Sports Rousseau », *L'Écho de la Rive Nord*, 24 octobre 2012, [en ligne]. [lechodelarivenord.ca/actualites/sports/159286/blainville-fait-lacquisition-du-centre-dexcellence-sports-rousseau] (consulté le 14 juillet 2017).
- ³⁸ Éric Mondou, « Le poste de police au cœur d'un litige juridique qui perdure », *L'Écho de la Rive Nord*, 10 mars 2015, [en ligne]. [lechodelarivenord.ca/actualites/actualites/214233/le-poste-de-police-aucur-dun-litige-juridique-qui-perdure] (consulté le 7 juin 2017).
- ³⁹ La construction de ce bâtiment a coûté 8,2 millions de dollars.
- ⁴⁰ Ville de Blainville, « Politique en faveur des aînés et plan d'action », site Web de la Ville de Blainville, [en ligne]. [blainville.ca/politique-en-faveur-des-aines-et-plan-daction] (consulté le 22 juin 2017).
- ⁴¹ *Municipalité amie des enfants : établir une démarche participative avec les jeunes*, [en ligne]. [amiedesenfants.ca/attachments/article/88/Guide_FINAL_PDF.pdf] (consulté le 22 juin 2017); Ville de Blainville, « Blainville renouvelle son accréditation Municipalité amie des enfants », site Web de la Ville de Blainville, 11 juin 2015, [en ligne]. [blainville.ca/blainville-renouvelle-son-accréditation-municipalite-amie-des-enfants] (consulté le 22 juin 2017).
- ⁴² Ville de Blainville, *Blainville inspirante*, [en ligne]. [blainville.ca/wp-content/uploads/2016/02/bilan_conseil_jeunesse.pdf] (consulté le 14 juillet 2017).
- ⁴³ Isabelle Khoo, « La meilleure ville canadienne pour élever une famille est au Québec », *Huffington Post*, 9 juin 2016, [en ligne]. [quebec.huffingtonpost.ca/2016/06/09/meilleure-ville-elever-famille-canada_n_10386546.html] (consulté le 22 juin 2017).

Filion, Antoine 52
 Filion, Joseph 52, 53, 70
 Filion, Pierre 73
 Fillion voir Filion
 Forget, Antonio 111
 Fortin, Manon 169
 Foucault dit Urbain, Antoine 65
 Foucher, Louis-Charles 56
 Fournelle, Sylvio 75
 Fox, Francis 163
 Franc, Edmond 38
 Franc, Gabriel 76
 Fraser, Simon 55
 Frenette, Mgr Émilien 74, 75, 77, 78, 79

- G -

Gagné, Claude 161
 Galipeau, Raoul 113
 Gamache, Yvon 187
 Gauthier, Henri 90
 Gauthier, Jeanne-D'Arc 188
 Gauthier, Raphaël 75
 Gendreau, Francine 189
 Gendron, Paul 38
 Germain, Édouard-Pépin 70, 91
 Giguère, Jean-Sébastien 195
 Gingras, Pierre 44, 158, 163, 176, 177
 Godbout, Adélar 132
 Goudezeune, Claude 163, 190
 Gougeon dit Saint-Maurice, Charles 83, 84
 Goyer, Jean-Paul 90
 Gratton, François-Xavier 86
 Gratton, Hubert 91
 Gratton, Martin 57
 Gravel, Aldéric 62
 Gravel, Vianney 76
 Guilbault, Joseph 62
 Guimond, Pierre 83
 Guimont, Michel L. 112

- H -

Hamel, Jos. (veuve) 109
 Hamelin Lalonde, Claude 42
 Hamilton, Richard 62, 110
 Hardy dit Lesage, Janvier 86
 Hardy, Léon 89
 Hazelton 132
 Hébert, Ferdinand 91
 Hébert, François 65
 Hertel, François 54
 Hertel de Chambly, Louis 54, 55
 Hertel de Chambly, Louis-Hugues 54, 64, 65
 Houle, Charles 163
 Hubert voir Lacroix
 Hubert, Mgr Jean-François 64
 Hubert-Lacroix, Joseph 53, 56, 59, 61
 Hunt, Ralph B. 75

- I -

Jasmin, Laurent-Arthur 71
 Jérôme, Cléophas 92
 Jobin, Paul 73
 Jolicoeur, Robert 178
 Joly, André 187
 Joly, Honoré 62
 Jordan, Jacob 55

- K -

Kechichian, Jeannette 46
 Kempt, James 57
 Kennedy, Forbes 132
 Kingston, Alpheus 91

- L -

Labelle, Adélar 95, 98
 Labelle, Joseph-F. 89, 95, 97
 Labelle, Léonard 138
 Labelle, Toussaint 91
 Labonté, Alain 186
 Labossière, Philippe 77
 Lachance, Elphège 62
 Lachance, Jean-Guy 80
 Lacroix voir Hubert
 Lacroix, Edmond 122
 Lacroix, Janvier-Domptail 56, 57
 Lacroix, Paul 122
 Ladouceur, Lucie 41
 La Fontaine, Louis-Hippolyte 83
 Lafortune, Édouard 78
 Lajus, Jean-Baptiste-Isidore-Hospice 65
 Lalande, Guy 163
 Lalonde voir Hamelin
 Lamarque, Mme 56, 61
 Lambton, comte de Durham, John George 82
 Lamothe, Anthique 108
 Lamothe, Jean-Baptiste 108
 Langloiserie voir Piot
 Langloiserie, Suzanne de 52, 53
 Lapalice, Gilles 161, 162, 188
 Lapière, Maxime 41
 Laporte, Pierre 148
 Laroche, Ernest 187
 Laroche, Roland 80
 Larochelle, Paul 163
 Larose, Bénoni 83
 Lartigue, Mgr Jean-Jacques 68
 Launière, Louise 48
 Lauzon, Pierre 138, 140, 142
 Lauzon, Sylvio 78
 Laval voit Montmorency
 Lavoie, Robert 187
 Lebeau, Dollard 75
 Leclair, Salomon 70, 85





Blainville d'hier à aujourd'hui

Lecompte, Herménégilde	71	Mercier, Paul	20, 159, 163, 164,, 165, 171, 178,	Perrault, Charles-François	65
Lecompte, Maurice	138, 140		187	Perrault, François-Marie	50
Leduc, André-J.	138, 140	Miller, W. S.	132	Perrault, Jean	161
Legardeur de Repentigny,		Miron, René	160	Perreault, Louise	54
sieur de Saint-Pierre, Jean-Paul	54	Monk, Georges-Henry	56, 62, 70	Perreault, Pierre	187
Legardeur, Marie-Anne	54	Montmorency de Laval, Mgr François	50	Perreault, Richard	9, 12, 48, 184
Légaré, Michel	91	Moore, Karen	46	Persillier-Lachapelle, Emmanuel	91
Legault, François	42	Morin, Nicolas	65	Petit de Verneuil, Jacques	51
Legault, Jean-Jacques	140	Morissette, Geneviève	189	Petit, Anne	51
Le Guerrier, Alphonse	79	Morris, David	55, 59	Petit, Jean	50, 51
Le Guerrier, Denis	27	Morris, John	84	Petit, Pierre	51
Léonard, Bazile	65	Morris, William	55, 62, 70	Phillion voir Filion	
Léonard, Robert	151	Mulroney, Brian	159	Picard, Michèle	163
Lesage, Jérémie	91	Mumina voir Balel'ende		Piché, Basile	66
Léveillé, Charles-Édouard	73, 76	Murphy, William P.	173	Piché, Grégoire	87
Lévesque, René	21			Piché, Pierre	66
Limoges, Charles	83	- <i>Œ</i> -		Picoté de Bélestre, Hélène	53
Lockhead, Robert	87	Nantel, Mgr Antonin	70	Pie IX	69
Lonergan, Thimothée	86	Nantel, Bénoni	108	Pigeon, Adéla-Yvonne	138
Louis XV	51	Nantel, Lise	190	Piot de Langloiserie, Charles-Gaspard	50, 51
Lussier, Robert	150	Nolan Lamarque, Jacques-Marie	53, 54, 64	Piot de Langloiserie, Louis-Hector	52
		Noland, Charles	54	Piot de Langloiserie,	
- <i>Œ</i> -				Marie-Anne-Thérèse	53
Maillé, Avila	108, 109	- <i>Œ</i> -		Piot de Langloiserie, Marie-Hippolyte	53
Mailloux, Benjamin-Nicolas	65			Piot de Langloiserie, Martin	51
Maisonneuve, François	61	Ouellette, Thérèse	187	Plessis, Mgr Joseph-Octave	66
Maisonneuve, Réal	75	Ouimet, Albert	65	Poirier, Eugène	78
Manthet, Nicolas	54	Ouimet, Françoise	188	Poirier, Violaine	43
Marchand, Yvon	46	Ouimet, Germain	80	Pocce, Alexandre	188
Mariauchau d'Esgly, Mgr Louis-Philippe	64	Ouimet, Léopold	77	Poncy, Françoise-Pélagie	56
Marien, André	38	Ouimet, Linda	183	Porteous, Thomas	66
Marier, Roméo	122			Presseault, Mgr Laurent	38
Marteau, Louis	84	- <i>Œ</i> -		Provost, Camille	70
Massé, Renée	163				
Massie, Pierre	187	Panet, Raymond	132	- <i>Œ</i> -	
Masson, Pierre	52	Paré, juge	154	Raymond, Léo	151
Mathieu, D.	70	Paré, Théophile	70	Raymond, Viateur	76, 77
Matte, Jean-Claude	151	Pépin voir Germain		Repentigny voir Legardeur	
Medeiros voir De Medeiros		Pépin, Jean-Luc	24	Richard, Aldéric	62
Ménard, Serge	21			Richard, Mgr Joseph-Arsène	78

Rigaud de Vaudreuil, François-Pierre de 51
 Rigaud, M. de 53
 Ritchot, André 74
 Rivet, Roger 161
 Robert, René 148, 149
 Robert, Serge 163
 Rochon, Jean-Baptiste 66
 Roux, Jean 106
 Roy, Robin 186

- S -

Saint-Jean, Luc 162
 Sanche, Hubert 89
 Sarrazin, Maurice 73
 Sauvé, Alcide 134
 Sauvé, Maurice 151
 Sauvé, René 186
 Séguin, Augustin 86
 Sené voir Dubois
 Sicotte, Armand 154
 Sicotte, Paul 74
 Simon dit Leonnard, Joseph 52
 Snider, John Douglas 143
 St-Sauveur, Gérard 78
 Sydenham, Charles Edward Poulett Thomson, Lord 82

- T -

Taillon, Armand 74
 Tapp, John 75, 79, 135, 138, 140, 141, 168
 Tardif, Roméo 76
 Taschereau, Gabriel-Elzéar 65
 Taschereau, Louis-Alexandre 95, 116
 Thavenet (de), Marguerite 54
 Teasdale, Lucille 44
 Tessier, Maurice 162
 Tessier, Yves 183
 Théorêt, Claude 166
 Thibault, Olida 76, 140, 186
 Thiboutot, Gérald 73
 Thorell, Dr 173
 Tiby, Jean 52
 Tremblay, Denis-G. 43
 Trudeau, Pierre Elliott 132
 Turcotte, Denise 189
 Turgeon, J.-O.-Alfred 84

- U -

Vaillancourt, Arthur 70
 Valois, Mgr Charles 80
 Vanier, Rodolphe 76
 Vaudreuil voir Rigaud
 Vautrin, Irénée 116
 Viau, Pierre 163
 Viel, Marie 51

- W -

Walker, Francine 166, 186
 Woodrough, Yves 40

- Z -

Zeitouni, Rodolphe 158





Source : Ville de Blainville

L'édifice de l'hôtel de Ville situé au 1000, chemin du Plan-Bouchard, en 2005.

Table des matières

Mot du maire de Blainville	9
Armoiries et logos	10
Le conseil municipal de Blainville 2017-2021	11
Une capsule temporelle pour 2068	12
Des femmes et des hommes en quête d'un milieu de vie	13
Une esquisse démographique	14
– Les Portugais de Blainville, une communauté bien intégrée	16
Aménagement du territoire blainvillois et développement des voies de communication	18
L'évolution ferroviaire régionale et locale	19
L'établissement du train de banlieue entre Montréal et Blainville	20
– La route verte et les pistes cyclables blainvilloises	23
L'ouverture d'un aéroport international montréalais à Mirabel	24
Le secteur agricole de la municipalité de Blainville	25
– Des milieux naturels reconnus	29
Développement du secteur résidentiel à Blainville	30
L'éducation et l'évolution scolaire à Blainville	35
Création des premières commissions scolaires	35
L'école Saint-Edmond	38
L'école du Plateau Saint-Louis	38
L'école primaire Notre-Dame-de-l'Assomption	39
L'école primaire Chante-Bois	39
L'école de la Seigneurie	40
L'école primaire de l'Aquarelle	40
L'école primaire de l'Envolée	41
L'école primaire de la Renaissance	41
L'école primaire des Ramilles	42
L'école primaire des Semailles	42
L'école primaire de Fontainebleau	43
L'école secondaire Lucille-Teasdale	44
L'école secondaire Henri-Dunant	45
L'école Montessori, une école primaire privée	46





Blainville d'hier à aujourd'hui

L'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau	46
Virage social à Blainville	47

Aux origines seigneuriales de Blainville 49

Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand, premier seigneur en titre de la seigneurie des Mille-Îles	50
Partage de la seigneurie des Mille-Îles	51
– Louis-Jean-Baptiste Céloron de Blainville, époux de Suzanne Piot de Langloiserie	53
– Jacques-Marie Nolan Lamarque	54
– Louis-Hugues Hertel de Chambly	54
La partie est (Hertel de Chambly) de la seigneurie de Blainville	55
La partie ouest (partie Lamarque) de la seigneurie de Blainville	56
– Joseph Hubert-Lacroix	56
Janvier-Domtail Lacroix, un curieux personnage	57
Les routes	58
– Glissements de terrain en 1950 et en 1951	60
Les moulins	61
L'extinction des droits seigneuriaux	62

De Sainte-Thérèse à Sainte-Famille : l'évolution des paroisses catholiques sur le territoire seigneurial 63

Naissance et début de la vie religieuse à la paroisse Sainte-Thérèse	64
Sous le pastorat du curé Charles-Joseph Ducharme	66
Deux élèves du curé Ducharme prennent la relève	68
Le développement de la paroisse de Sainte-Thérèse	69
La paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption	72
– Les curés de la paroisse Notre-Dame-de-l'Assomption 1951-2008	73
La paroisse du Sacré-Cœur, une paroisse détachée de Sainte-Thérèse	74
La paroisse de Saint-Rédempteur	76
– Les curés de la paroisse de Saint-Rédempteur	77
La paroisse du Très-Saint-Sacrement entre Blainville et Terrebonne	78
– Un texte pamphlétaire lu au prône de l'église contre un adversaire politique, John Tapp	79

Aux origines municipales de Sainte-Thérèse-de-Blainville 81

De Durham à la création des municipalités	82
La situation de Sainte-Thérèse-de-Blainville	83

Les premières décisions de la municipalité de paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville	86
Un régime de prohibition	88
Un nouveau mode d'élection municipale	91
Une prise en charge timide de la santé locale	91
– Pour prévenir des incendies	91
La prise en charge des démunis	95
L'amélioration des voies de communication – Sur la route...	95
– Les courses interdites	95
– La consécration du Sacré-Cœur	97
D'autres affaires courantes	98
Sous l'influence de la crise économique de 1929	101
La loi et le désordre	102
– La santé publique en 1929 : un code à respecter	103
Le krach boursier new-yorkais provoque le chômage dans le monde	104
Les mesures pour soulager le chômage	106
– Portrait de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville sous le mandat de Joseph-Arthur Lacombe	106
– Départ du maire Joseph-Arthur Lacombe	110
Encore des taxes !	112
– Le commentaire du maire Joseph-Arthur Coulombe	113
Les agriculteurs aux abois	114
La colonisation comme la solution au problème de la crise	116
– Sus au communisme	116
Pour une protection des biens...	117
De la Seconde Guerre mondiale à la naissance de Blainville	119
L'intervention municipale dans les activités de loisirs	120
Le Plan Bouchard, une ville en soi	121
– Prendre le temps de se divertir...	122
Portrait de la main-d'œuvre féminine au Plan Bouchard	126
Assurance-maladie, indexation au coût de la vie et autres conditions de travail	129
– Une imprudence cause un tragique accident	131
– Du français pour la direction de l'usine	132
Les affaires courantes à la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Blainville	135
– Un portrait de Lionel Bertrand	138
La politique sous le maire John Tapp	138





Blainville d'hier à aujourd'hui

– John Tapp, l'homme et son oeuvre	140
L'approvisionnement en eau	142
L'écrasement du DC-8 d'Air Canada	143
– Le capitaine John Douglas Snider, un homme en bonne santé	143
Une ville indépendante ?	148

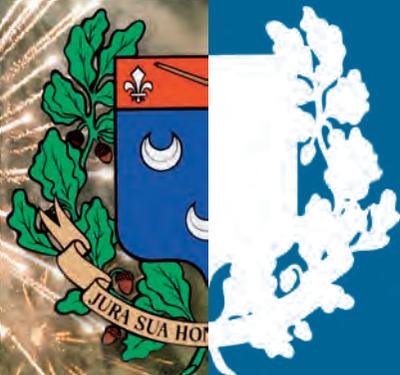
Une ville en pleine possession de ses moyens

Blainville prend son envol, l'aménagement du Camp Bouchard	154
– Le Centre d'essai: PMG Technologies	155
L'hôtel de ville	158
Les loisirs, des initiatives privées à l'administration municipale	161
La mise en place d'institutions et d'équipements	163
Traditions sportives, culturelles et communautaires	166
– Le service d'incendie	168
L'arrivée de Stablex	170
Le développement de Blainville: l'orientation	171
Une politique pour attirer des entreprises, les parcs industriels	172
Transformations de l'appareil municipal	173
De l'eau pour tous !	173
– Le site des neiges usées	176
– Rosemère et Blainville : une évolution du service des incendies	177
Le Parc équestre de Blainville	178
Les actions de la Ville loin de s'estomper à Blainville	180
– Les jeux du Québec de 2009	181
Le Centre d'excellence Sports Rousseau	182
Le poste de police	183
Une ville amie des aînés et des enfants	184
– Les récipiendaires de l'Ordre du mérite blainvillois	186
– Panthéon des sports de Blainville	194
– La coupe Stanley en ville	195
Liste des élus municipaux 1968 - 2018	197

Notes

Index

Table des matières



Fière de ses origines, la jeune Ville de Blainville prend le temps, par ce volume, de marquer son parcours d'une pierre blanche, à l'occasion de son 50^e anniversaire. Car si elle est résolument tournée vers l'avenir, la Ville de Blainville désire rendre hommage à ses bâtisseurs des générations précédentes.

Ce qui caractérise en fait Blainville, c'est la rapidité de son développement. Alors qu'elle comptait 8000 habitants à sa création en 1968, elle s'apprête aujourd'hui à franchir le cap des 60 000. Ce livre donnera au lecteur une vision d'ensemble du parcours de cette ville, de ses origines seigneuriales à aujourd'hui.

Issue d'une ancienne municipalité de paroisse autrefois rattachée à la grande municipalité de Sainte-Thérèse, tout comme ses voisines (Boisbriand, Lorraine, Rosemère et Bois-des-Filion), Blainville trouve ses racines dans la seigneurie de Langloiserie. Ce passé typique de l'histoire du Québec a profondément marqué le développement de la région. C'est à la fin de ce régime seigneurial qu'apparaîtront les premières organisations municipales. En 1845, le Canada-Uni (après l'Acte d'Union de 1840 qui rassemble le Haut-Canada et le Bas-Canada) crée 319 municipalités de paroisse, de canton, de village ou même de ville avec des conseils municipaux élus. Blainville naîtra de ce modèle organisationnel.

La rédaction de cette deuxième édition de l'ouvrage a été confiée à l'historien Denis Gravel qui, avec sa collègue Hélène Lafortune, avait par ailleurs été à l'origine de la première édition en 2009. Parsemé de photographies très éloquentes, le volume se feuillette pour le plaisir d'y reconnaître une place, une rue ou un événement qui a façonné l'évolution de Blainville. Le lecteur y découvrira une foule de détails sur les origines de Blainville et sur les gens qui ont marqué son histoire.



Blainville